TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 369 — 36 PAGES — VENDREDI 2 JUIN 1978

La France aidera à la création d'usines aéronautiques en Égypte

LIRE PAGE 5 L'ARTICLE DE J. ISNARD.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS – CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

La tension Est-Ouest et les crises dans le tiers-monde

Retour au froid

M. Brejnev a choisi le château de Prague pour fustiger les ingérences « de caractère sanglant » au Zaïre. Cette tribune, dix ans après 1968 et les fraternelles canonnades qui, mettant fin au printemps praguois, plongèrent les Tchécoslovaques dans un hiver qui dure encore, révèle chez le président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S. un goût de l'humour noir qu'on lui connaissait peu.

Au crédit de M. Brejnev, relevons aussi une expression qui aura du succès, « la guerre fraîche », car elle décrit précisément les relations actuelles entre l'Est et l'Ouest. Inutile de se voiler la face : si nous n'en sommes pas à la guerre froide, la détente n'est plus d'actualité.

En Europe, les fruits de la conférence de Belgrade n'ont pas tenu les promesses des fleurs d'Helsinki, et l'acceptation de la division de l'Allemagne et du « statu quo » européen ne s'est pas traduite par une amélioration des relations politiques et encore moins humaines. Sans doute la paix n'est-elle pas vraiment menacée en Europe, mais, en dépit d'innombrables discours et de négociations sur le désarmement, l'équilibre militaire n'est maintenu qu'au prix d'un surarmement monumental et ruineux.

C'est certainement en Afrique que les tensions sont aujourd'hui les plus dangereuses, en raison du vide qui caractérise le continent noir, du sous-développement qui frappe cruellement ses populations et de la résurgence de rivalités locales que le combat contre le colonialisme avait pour un temps estompées. Une génération a passé depuis que, dans l'euphorie des libérations, les Africains s'étaient sagement promis de ne pas remettre en cause les frontières coloniales. Partout, les antagonismes ancestraux reparaissent.

Il n'est pas surprenant que les grandes puissances cherchent à en profiter. Mais ce qui est alarmant c'est qu'elles n'ont plus seulement entre les mains les canonnières du vingtième siècle, mais beaucoup plus qu'il ne faut pour anéantir plusieurs fois la planète.

Le plus grand danger dans les situations de ce genre — les guerres mondiales l'ont démontré, — c'est la méconnaissance de la puissance rivale ou adverse et l'indécision. A Washington, quelles que soient ses généreuses intentions, l'équipe au pouvoir est hésitante et divisée. On s'en convaincra encore à la lecture du communiqué publié à Washington par le sommet de l'OTAN, qui exprime plus de préoccupations contradictoires et confuses qu'une détermination claire. A Moscou, la fébrile activité de M. Brejnev ne peut masquer qu'il est arrivé en fin de règne, qu'aucun de ses dauphins ne s'impose de toute évidence et que cette incertitude est pleine de risques.

C'est en ces circonstances que la France, qui depuis vingt ans se veut indépendante, a ou aurait un rôle à jouer. Mais le veut-elle et le peut-elle ? Qu'il s'agisse du désarmement ou de l'Afrique, n'est-ce pas elle qui est aujourd'hui la plus visée par les attaques implicites de M. Brejnev et explicites de la presse soviétique ? Comble de l'ironie, M. Brejnev s'est réjoui dans son discours de Prague des effets de sa visite... à Bonn, pour le relâchement des tensions en Europe ! Cette expression de satisfaction était jusqu'ici réservée dans les discours du chef du Kremlin aux relations entre la France et l'U.R.S.S.

Une grande explication franco-soviétique s'impose. A New-York, M. de Guiringaud a eu un long entretien avec M. Gromyko, et il n'est pas impossible que le ministre soviétique des affaires étrangères vienne à Paris à l'automne. Mais nul ne parle plus des fameux sommets, bi-annuels du temps de Georges Pompidou, clé de voûte d'une coopération qui se voulait exemplaire et que MM. Giscard d'Estaing et Brejnev s'étaient promis de tenir « périodiquement ».

L'OTAN estime que la détente est « indivisible »

Le regain de tension Est-Ouest, lié aux crises dans le tiers-monde, continue de faire l'objet de déclarations et de consultations.

M. Bejnev a dénoncé, mercredi 31 mai, à Prague, les forces qui veulent « retourner » à « une guerre fraîche », et condamné les « ingérences » occidentales au Zaïre. Il a ajouté que la détente politique doit être complétée par des mesures militaires.

Ces questions ont été abordées le même jour à New-York par MM. Vance et Gromyko, qui ont rouvert le dossier des négociations sur la limitation des armements stratégiques.

Les participants au sommet de l'OTAN ont lancé un avertissement à l'U.R.S.S. et à ceux de ses alliés qui provoquent des crises dans le tiers-monde, affirmant que la détente est « indivisible ». L'OTAN s'inquiète aussi du renforcement des armées du pacte de Varsovie ; à ce propos, M. Carter a tenu à rassurer ses alliés lorsqu'il a déclaré que les Etats-Unis useraient de « tous les moyens » pour défendre l'Europe occidentale.

Il reste que les divisions au sein du groupe dirigeant américain, et entre alliés, ne facilitent pas une action concertée en Afrique. Plusieurs pays membres de l'alliance atlantique sont hostiles à toute intervention. Et, lundi, lors de la réunion à Paris consacrée au Zaïre, les Britanniques insisteront pour que l'assistance à Kinshasa soit essentiellement d'ordre économique.

Cette affaire a, d'autre part, des prolongements dans la vie politique française. La Lettre de la nation, organe du R.P.R., estime, jeudi, qu'une action commune américano-européenne en Afrique comporte un risque de « ré-otanisation » de la France.

Les Occidentaux sont partagés au sujet de l'aide au Zaïre

De notre envoyé spécial

Washington. — Le sommet de l'OTAN s'est terminé, le mercredi 31 mai, par une mise en garde voilée à l'Union soviétique et à Cuba pour leurs interventions en Afrique. La relative modération de cet avertissement, qui contraste quelque peu avec les déclarations américaines alarmistes des derniers jours, s'explique par le peu d'empressement manifesté par certains pays participants pour se lancer dans une « croisade » africaine et par le sentiment d'impuissance qui prévaut malgré tout dans l'administration Carter.

Le communiqué affirme sans même citer l'Afrique (ni l'Afghanistan d'ailleurs) : « *Les dirigeants alliés ont pris note avec préoccupation des cas répétés dans lesquels l'Union soviétique et certains de ses alliés ont exploité des situations d'instabilité et de conflit régionales dans le tiers-monde. Le fait de ne pas respecter le caractère indivisible... de la détente ne peut que compromettre l'amélioration ultérieure des relations Est-Ouest. Ils ont également souligné que ces situations ne doivent pas toutefois être considérées uniquement dans le cadre des relations Est-Ouest et ont réaffirmé l'importance qu'ils attachent à encourager le règlement pacifique de ces différends par des négociations mettant en jeu les pays et les organisations régionales intéressés.* » Ce paragraphe alambiqué du communiqué (il s'agit de la version officielle française du texte) a demandé des négociations assez longues. La Grande-Bretagne a exigé la mention selon laquelle les crises africaines « *ne doivent pas être considérées exclusivement dans le cadre des rapports Est-Ouest* ».

L'entretien Vance-Gromyko

Au cours d'une conférence de presse, M. Callaghan n'a pas caché qu'il était opposé à la dramatisation des derniers jours de l'affaire du Zaïre et que la Grande-Bretagne était hostile à une intervention militaire, fût-ce sous le couvert d'une « *étiquette* » panafricaine. « *Le début de la sagesse*, a-t-il notamment affirmé, *est de voir ce que feront les Africains et d'avancer très lentement (...). Il semble y avoir un certain nombre de Christophe Colomb parlant des Etats-Unis à la découverte de l'Afrique (...).* »

L'opposition à toute intervention, organisée plus ou moins sous le couvert de l'OTAN, n'est pas le fait de la seule Grande-Bretagne. Le Danemark, la Norvège et les Pays-Bas se sont prononcés dans le même sens. Parmi les « interventionnistes », on trouve, en revanche, outre la France, la R.F.A. et, dans une mesure moindre, la Belgique et les Etats-Unis. Les représentants américains, français, ouest-allemands, belges et britanniques doivent se retrouver lundi 5 juin à Paris pour étudier les conditions de l'octroi d'une aide économique au Zaïre et très accessoirement, si l'on s'en tient au *sentiment qui prévaut ici*, des mesures visant à renforcer « *la sécurité et la stabilité* » de l'ancienne colonie belge.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

M. Leonid Brejnev dénonce les fauteurs de « guerre fraîche »

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Remerciements de M. Husak à l'U.R.S.S. pour l'« *aide internationaliste* » apportée à son pays en 1968 ; et attaques de M. Brejnev contre les « *ingérences cyniques* » de l'OTAN au Zaïre, tels sont les points saillants des discours prononcés le mercredi 31 mai à Prague par les *chefs des partis tchécoslovaque et* soviétique au cours d'une réunion au Hradcany, le château de la capitale. Cette manifestation pourrait avoir des suites fâcheuses pour les employés de la télévision : la retransmission en direct de l'allocution de M. Brejnev sur le petit écran a été interrompue (son et image) pendant une dizaine de minutes.

D'autre part, selon les derniers pointages faits dans les milieux de l'opposition, le nombre des personnes appréhendées dans les heures précédant l'arrivée de M. Brejnev à Prague, et toujours détenues, s'élèverait à une vingtaine.

M. Husak a chanté sur tous les tons les bienfaits de l'« *alliance fraternelle* » qui unit les deux pays. Après « *la défaite des forces contre-révolutionnaires antisocialistes et opportunistes de droite* », en 1968, le P.C. tchécoslovaque, a-t-il affirmé, est devenu « *un parti idéologiquement fort, uni et reconnu comme la force dirigeante de la société* ».

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 3.)

L'Argentine en état de choc

I. — L'ordre règne à Buenos-Aires

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

La Coupe du monde de football débute ce jeudi 1er juin en Argentine, au milieu d'un exceptionnel déploiement de mesures de sécurité.

Notre envoyé spécial Jean-Pierre Clerc, qui vient de passer deux semaines dans le pays et a fait l'objet d'une mesure d'interpellation à son départ de Buenos-Aires, décrit, dans une série de quatre articles, le climat politique dans un pays encore sous le choc des graves événements qu'il a vécus et de la brutale répression qui les accompagne.

Buenos-Aires. — *L'idée qu'on* se fait de loin de la situation dans un pays ne correspond pas toujours à l'image que l'on recueille sur place. L'Argentine n'échappe évidemment pas à cette règle générale. Faisons donc le tri, pour n'être pas encombré d'idées préfabriquées.

1) Buenos-Aires — pas plus que les autres cités du pays — n'est aujourd'hui ce Chicago des années 30 où il fallait rentrer chez soi en rasant les murs pour éviter les balles perdues. Ce n'est pas davantage une ville en état de siège, même si les extraordinaires mesures de sécurité prises à l'occasion du Mundial peuvent donner l'image contraire, et même si de graves incidents sont loin d'être exclus dans les jours à venir. Ce n'est plus une ville où des bandes armées procèdent en plein jour, en toute impunité, à des enlèvements de citoyens ; ni la cité où l'on découvre tous les jours des cadavres dans les rues, dans les bois environnants ou sur les plages voisines.

La diminution de la répression est-elle liée à la Coupe du monde de football, et peut-on craindre une « Saint-Barthélemy » au lendemain de cette manifestation sportive ? Est-elle due au fait que les autorités ont désormais démantelé les appareils des organisations de guérilla ? Ou à la pression des Etats-Unis — très réelle, même s'il est, avec les principes du président Carter, plus d'un accommodement ? Le nombre des demandes d'*habeas corpus* en faveur de personnes disparues — excellent indicateur — a très sensiblement décru ces derniers mois.

2) Les atteintes aux droits de l'homme, objet, depuis quelques mois, de préoccupations dans les démocraties occidentales, ne constituent pas pour la majorité des citoyens argentins le problème majeur. Leur souci est le pain quotidien, compte tenu de la vertigineuse baisse du niveau de vie depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976.

3) La situation « politique » argentine est sensiblement moins figée qu'on ne l'imagine généralement. Certes, les militaires ont le contrôle absolu de l'évolution du processus.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Sourds et muets

Au terme de la visite de M. Leonid Brejnev dans son pays, M. Gustav Husak, chef de l'Etat tchécoslovaque et père de la « normalisation », a remercié l'Union soviétique pour son intervention en 1968 : « Nous n'oublierons jamais, *a-t-il dit*, que l'U.R.S.S. est toujours restée fidèlement à nos côtés, et qu'elle n'a pas hésité quand c'était nécessaire à nous tendre sa main secourable. »

L'information ne précise pas si la main secourable de Moscou était armée et si M. Husak était à genoux pour prononcer son discours, mais on a les remerciements qu'on peut pour les amis fidèles qu'on a.

Quant à M. André Ferrero, général en Argentine, il vient de déclarer que beaucoup de ses concitoyens « ont déjà manifesté leur nationalisme en évitant d'évoquer disparus ou prisonniers ». *L'information ne précise pas si le général Ferrero s'était lavé les mains avant de parler, mais on a le nationalisme qu'on peut avec les généraux qu'on a.*

Quoi qu'il en soit, on peut constater que, de Prague à Buenos-Aires, les sourds ont la parole si forte qu'ils en feraient crier les muets.

BERNARD CHAPUIS.

Hausse du lait et du sucre en application du relèvement des prix agricoles européens

Première conséquence des hausses de prix agricoles décidées par les Neuf le 12 mai à Bruxelles : le prix du lait a augmenté ce jeudi 1er juin de 4,6 % (9 centimes par litre). Des hausses de 5,7 % sur le sucre et de 3 % sur les produits laitiers frais sont annoncées pour le 1er juillet, les autres augmentations de prix de produits alimentaires étant plus tardives et certaines aléatoires.

Venant après trois dévaluations successives du « franc vert » (février, mars, mai), ces hausses feront monter l'indice général des prix de 0,5 % à 1,1 % dans l'année, selon que les marges des transformateurs seront ou non maintenues, estiment les experts proches de l'administration.

Ce même 1er juin est publié au Bulletin officiel du service des prix, *l'arrêté-cadre autorisant la libération des prix industriels ; la liste des produits dont le prix redevient libre, qui s'allongera progressivement jusqu'en octobre, pourra être consultée auprès des services administratifs.*

La contraction des prix agricoles à la production limitait jusqu'ici la capacité d'expansion des exploitants français. Les marges des transformateurs tenues en laisse réduisaient leur faculté d'investissement et leur agressivité sur les marchés extérieurs. Les garanties de prix obtenues à Bruxelles et la libération mesurée des marges devraient donner à l'économie agricole, avant la réduction des montants compensatoires monétaires, le coup de fouet dont elle a besoin, dût l'indice des prix en souffrir. C'est le pari du gouvernement : un pari aux risques limités.

Les effets des deux premières dévaluations du « franc vert » ont déjà été absorbés. De plus, les hausses décidées à Bruxelles et qui semblent avoir donné satisfaction aux organisations professionnelles (betteraviers exceptés) ne seront pas toutes réellement répercutées au détail. Seul le lait de consommation (qui augmente de 9 centimes par litre ce 1er juin) et le sucre subissent une hausse quasi automatique. Pour les autres produits, les prix fixés à Bruxelles sont autant de garanties actuellement sans objet, car les prix du marché les dépassent largement, avec, d'ailleurs, une tendance générale à la hausse.

Quant aux produits agricoles transformés, M. Monory a choisi de libérer en premier les prix de ceux pour lesquels la concurrence est vive (conserves, biscottes, biscuits), à cause notamment de l'offensive des produits sans marque.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 34.)

AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Iliazd, poète et architecte du livre

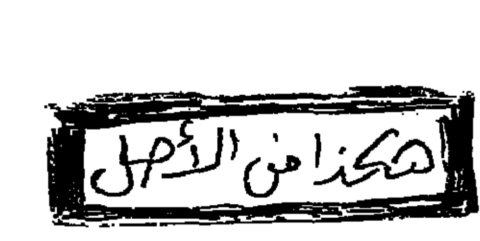
Etonnante destinée que celle d'Iliazd (Ilia Zdanevitch), qui part des turbulences du futurisme pour aboutir à l'activité apparemment assagie d'un maître-d'œuvre de livres fabuleux, au fond tout autant révolutionnaires.

Il y a deux ans, le *Musée d'art moderne de la Ville de Paris avait révélé à un public oublieux, et pour cause*, des éclats des années 20 la « rencontre Iliazd-Picasso », génératrice de merveilles. Lever de rideau, disions-nous (« le Monde » des 6-7 juin 1976), mais d'un rideau constellé des eaux-fortes, pointes sèches, burins, lithographies répondant à une typographie qui fait jongler les caractères avec une précision mathématique. Il risquait d'éclipser les autres artistes, les plus grands noms de l'art contemporain, ayant travaillé avec et pour Iliazd : les voici enfin tous réunis au Centre Georges-Pompidou — un musée dans un musée, — où la vie de ce Géorgien, né à Tiflis en 1894, mort le 25 décembre 1975 à Paris, est développée dans sa totalité. Réanimée par une foule de documents, depuis les photos prises à tout âge, les objets de brocante, les témoignages de tant d'amis, jusqu'aux grandes réalisations, destinées à une poignée d'initiés et désormais offertes à tous.

La période russe est particulièrement mise en lumière grâce à des matériaux d'archives qui seront utiles aux chercheurs — son histoire est contée, d'autre part, avec toutes les mises au point nécessaires, par Olga Djordjadzé dans un catalogue digne des exigences d'imprimeur d'Iliazd, complété d'essais et d'analyses de Germain Viatte, Louis Barnier, François Chapon et d'une biographie exhaustive d'Annick Lionel-Marie.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 24.)



Le Monde

idées

FEMMES

Ni émancipées ni libérées : autonomes

par
FRANÇOISE GASPARD (**)

DEPUIS 1968 le féminisme n'est plus une grande idée généreuse : les femmes n'attendent plus après une émancipation qui leur viendrait d'en haut, de la gauche et du cœur. Aujourd'hui, on ne « donne » plus aux femmes fut-ce le droit de vote comme le fit la IVᵉ République dans l'euphorie de sa naissance. On émancipe un enfant : les femmes ne s'estiment plus des enfants.

Du coup l'atmosphère se trouble. Du coup s'effacent les belles figures d'amie des humbles ou des défenseurs d'opprimées — Condorcet, Michelet, — dont une certaine gauche communisante avait pris le relais avec le fameux vers d'Aragon : « La femme est l'avenir de l'homme. » Formule charmante, mais autant en emporte le vent de l'histoire scientifique et d'un stalinisme peu porté à partager son présent avec l'avenir.

» Les élections de mars 1978 ont fait se rouvrir un peu partout le vrai débat. Amorcée en 1968 éclipsée un moment par les clameurs, se pose la question de l'autonomie. Avant d'y arriver, il faut faire un détour par l'histoire récente du mouvement féministe.

La galaxie du féminisme

Ce qu'improprement on appelle aujourd'hui le féminisme est en France une galaxie de mouvements et d'actions qui n'ont en commun que le fait d'être menés par des femmes. Comme toute galaxie, le féminisme est centrifuge. Certes, il a une histoire, il a même une origine — le terme date de 1837, — mais cette histoire, qui s'est accélérée depuis 1968 et la création du M.L.F. jusqu'à la présence de candidates aux élections législatives en mars 1978, ressemble plus à un piétinement désorienté qu'à une marche triomphale vers la libération. C'est de ce désarroi et des émergences qui s'y font jour, avec leurs fondements politiques, qu'il faut rendre compte pour décrire la situation du féminisme en France, aujourd'hui.

Cette galaxie, dont nous parlons, est, en effet, constituée de positions divergentes, voire antagonistes, multiples, qui se font jour dans des actions ponctuelles, des plates-formes politiques, des déclarations de principes issues de groupes plus ou moins informes, plus ou moins éphémères, de personnalités de l'histoire contemporaine du féminisme, ou bien de groupes de femmes appartenant à des institutions, femmes socialistes, femmes écologistes, etc. Il faut y ajouter l'exploitation fructueuse de certains discours féministes par les institutions : femmes socialistes, femmes parti communiste, d'une manière générale leur récupération par l'idéologie dominante, récupération d'autant plus aisée que leur mollesse politique leur permet de s'intégrer n'importe où.

Ces clivages qui ordonnent et déchirent le féminisme ne sont ni affaire de personne ni même affaire de stratégie, ils sont politiques parce qu'idéologiques. La galaxie n'est pas centrifuge de façon anecdotique. Par exemple, les conflits qui se sont dessinés entre différents groupes sur le problème des élections n'étaient pas une discussion sur les moyens comme on l'a quelquefois dit. Pour le féminisme comme pour les autres mouvements que, par un italianisme pratique on appellera extra-parlementaires, la question était : faut-il se constituer en force politique traditionnelle ? Y répondre c'était poser d'autres questions qui s'égrenaient : Faut-il prendre le pouvoir ? Mais quel pouvoir ? Et pourquoi ? Jusqu'à la question fondamentale : Que veulent les femmes ? Avec ces deux réponses : Etre des hommes. Etre des femmes.

ETRE DES HOMMES, qui se dit aussi « des êtres humains à part entière », c'est malgré bien des méandres idéologiques et des dénégations, la vieille revendication des premières féministes. Ce premier féminisme qui, bien loin d'être mort, reprend force et vigueur dans un journal comme *F. Magazine*. Il s'agit d'une exigence d'intégration à part entière des femmes dans la société actuelle : mêmes salaires, mêmes emplois, mêmes droits et mêmes devoirs. A tous les niveaux, depuis l'Etat jusqu'à la famille, elles ont montré qu'elles étaient aussi capables que les hommes d'assurer le bon fonctionnement de la machine sociale et que leur prétendue infériorité était affaire d'éducation. Elles refusent leur sexe sociologique, conservant avec des nuances leur sexe psychologique et leur sexe biologique, appuyant ce refus sur la dénonciation du saut aberrant couramment fait du biologique dans le sociologique. Simone de Beauvoir est sans doute la plus représentative de ces courants avec *le Deuxième Sexe* et sa célèbre formule : « On ne naît pas femme, on le devient. »

Le capitalisme et son sous-produit, l'idéologie de la croissance et du progrès n'offrent qu'un choix aux femmes : devenir des hommes producteurs - consommateurs, des êtres aculturés, abstraits, identiques, définis par leur statut juridique d'égalité devant la loi. Un parti féministe est l'aboutissement ultime d'un mouvement de femmes qui ne veut pas rompre avec l'Etat centralisateur, la machine à écraser toutes les différences.

ETRE DES FEMMES : les femmes qui veulent sauver leur « peau de femme » disent : « Nous ne voulons pas être des faux hommes, nous voulons être des femmes. » Affirmation qui ne va pas sans ambiguïté, car elle débouche sur deux positions diamétralement opposées que l'on peut polariser au premier abord, d'une part sur le livre d'Evelyne Sullerot, paru récemment, *le Fait féminin*, écrit en collaboration avec Jacques Monod et, d'autre part, sur la revue mensuelle *Femmes en mouvement*, éditée par la Librairie des femmes.

On peut résumer leur opposition en une formule : pour les premiers, la nature a créé la femme ; pour les secondes, la culture des femmes est à créer. Ou encore : « la femme existe » en face de : « les femmes vont exister », mais n'existent pas encore.

L'antienne du scientisme

Le livre de E. Sullerot reprend la vieille antienne du scientisme occidental : au début est la matière, tout est biologique chez l'être humain. Donc la féminité se déduira entièrement des organes sexuels de la femme et de leurs fonctions d'enfantement ainsi que de quelques autres détails anatomiques. C'est ainsi qu'une faible disparité entre les hémisphères cérébraux chez les femmes les rend moins douées pour la mécanique ! La féminité se confond ainsi avec la femellité. Tout cela est aussi sérieux que la pédérastie prouvée par les chiens et les canards. Le plus beau est que les auteurs prétendent batailler contre l'« obscurantisme ». Comme si l'obscurantisme n'était pas du côté de ces prétendus scientifiques qui semblent tout ignorer des sciences humaines, confondant entre autres anthropologie et ethnologie et ignorant en particulier que tout comportement humain doit être analysé avant tout comme production de sens.

Laissons se battre hallimistes et sullerotistes ; le débat est dépassé. Les femmes ont à conquérir leur identité féminine, dit la position adverse, et l'affaire est assez complexe pour ne pas s'épuiser dans des combats d'arrière-garde. Cette identité féminine, les femmes ne la trouveront ni dans la biologie, ni dans aucune analyse scientifique de leur être, car elles ont encore à l'inventer, en termes politiques. Mais elles ne l'inventeront pas à partir de rien. Elles ont à reconquérir, à remonter vers tout ce qui a été perdu. Elles ont à recollecter ces lambeaux étouffés des cultures féminines successivement écrasées par l'Eglise, l'Etat, l'Ecole. *Sorcières !* le nom que se donnent les féministes italiennes et une revue littéraire française de femmes, ce nom résume le projet : les femmes ont eu, les femmes auront un autre rapport à la terre, aux plantes, à la lune, aux enfants, à l'amour et aux morts. A la politique, au langage, à la vie quotidienne. Tout est à retrouver, tout est à inventer.

Où ? Comment ? Le débat reste ouvert, des choix semblent s'exclure, ils ne sont pas nécessairement contradictoires. L'important est que les femmes témoignent pour la différence, témoignent de leur différence, dès qu'elles l'ont trouvée partout où elles vivent, où elles agissent, en étant à l'intérieur de la société.

Certes, quelques-unes envisagent la dissidence avec la société mâle et même la sécession, jusqu'à tomber dans des rêves de revanche et de reconquête de la société pour y établir le matriarcat. Elles retrouvent bizarrement ici Mme Sullerot, dans l'affirmation biologique que la nature n'a besoin que de très peu d'hommes pour beaucoup de femmes ! Bizarrement ? Non, puisqu'elles en arrivent là par le secours de l'histoire, deuxième pilier de l'idéologie dominante, et leur histoire raconte qu'à l'origine était le matriarcat...

Revenant à celles qui, dans cette voie, font une démarche politique, il faut insister sur le fait que cette nouvelle culture, en s'affirmant comme différente de celle actuellement véhiculée par les hommes — vrais ou faux, — ne se définit pas par rapport à elle, ni comme inverse, ni comme complémentaire. De qui une sorcière serait-elle complémentaire ? Le noir n'est le complément du blanc que dans une plantation de coton. Les valeurs féminines, en rupture avec la société occidentale, patriarcale, capitaliste, ne sont pas interdites aux hommes, mais elles n'ont pas besoin d'eux. Pourquoi bipolariser le monde ? Et les enfants ? Et les vieillards ? La libération des femmes, quand elle prend cette forme culturelle, est aussi une libération des hommes, non pas pour transformer les hommes en femmes, comme on a transformé les femmes en hommes jusqu'à présent, mais pour les libérer.

Ainsi devrait-on parler d'un mouvement autonomiste des femmes qui s'opposerait à ce féminisme qui n'est qu'un désir d'émancipation, laissant le terme de libération à ses ambiguïtés, qui le ballottent de la société libérale aux divers fronts de libération. Sans parler des journaux ! *Emancipation* : on émancipe un enfant pour qu'il ait les mêmes droits que son père. Autonomie : sont autonomes celui ou celle qui font leurs propres lois. La notion d'autonomie seule permet de sortir des dilemmes gauchistes : où agir sans être récupérées ? Faut-il se présenter aux élections ? L'autonomie est un mouvement de l'intérieur qui regroupe les femmes à l'intérieur de toutes les institutions, et notamment à l'intérieur du parti socialiste, pour manifester de leurs différences.

Autonomes, mais insérées dans la société civile, les femmes cassent les fausses évidences, les fausses nécessités de violence, de pouvoir, de concurrence, de propriété ; contre l'idéologie de l'unique, de la centralisation, du pouvoir, contre la hiérarchie et la cléricature, les femmes proclament le pluralisme, l'autogestion, la polyvalence.

La femme n'est peut-être pas l'avenir de l'homme, mais les femmes sont sûrement l'avenir de la politique.

(*) Maire de Dreux (P.S.).

LA FIERTÉ D'EXISTER

FAUT-IL parler femme, faut-il écrire femme, faut-il fusiller l'homme, du regard ou regarder trop son nombril pour être fière d'exister ?

Faut-il se chercher dans la nature, les arbres, les fleurs, la mer et les horizons bleus, ou discuter du sens de la vie entre hommes et femmes près d'un feu chaud de cheminée de campagne, ou faut-il dire tout simplement « quelle chance d'exister » *et* « comme j'en suis fière ! » ?

Car je suis, j'existe et je le sais. Je regarde par la fenêtre et mes yeux sont éblouis. Où va mon regard lorsqu'il fait son école buissonnière — vers le ciel, vers les horizons larges, vers les couronnes vertes du grand chêne, du hêtre ou les ormes de mon jardin. — vers tout ce qui se lance vers le soleil — ou vers la terre lourde d'eau et d'argile nécessaire à la vigne ?

Faut-il s'accrocher à la terre, s'y agripper pour y ramener l'homme ? Est-ce cela que je désire, moi, la femme du vingtième siècle ? Le pouvoir ? La domination, la puissance ? Mais non ! Suis-je donc vraiment « la nature », et l'homme celui qui l'aurait désertée ? Médecin, suis-je débile de sciences, de théorie, des systèmes, de la technique ?

L'existence nous comble de richesses — à condition de les apercevoir. C'est bien cela l' « humain », — et rien ne me semble particulièrement appartenir « au féminin », — sauf l'enfant, bien entendu, que je crée parce que j'ai aimé l'homme. D'accord, donc, pour donner la main à l'homme, pour lui sourire, pour lui dire merci mon bien-aimé, enfin nous marchons ensemble vers des horizons bleus de nos illusions rêvées.

Docteur Anne-Marie HIRSCH (Bègles).

L'avenir des associations féminines

par J. TONNET-IMBERT (*)

LES femmes françaises votent depuis plus de trente ans et exercent leur droit dans les mêmes conditions que les hommes.

Elles sont instruites des réalités politiques comme eux, et mieux qu'eux, souvent, elles conçoivent et assument le devoir civique : une preuve en a été encore récemment rapportée — c'est un détail qui a son importance — par la présence active d'une majorité de femmes dans les bureaux de vote des 12 et 19 mars.

Là s'arrête pour les citoyennes l'exercice du pouvoir politique. Elles n'accèdent pas aux instances de décision : elles y délèguent des mandataires.

Nous venons d'envoyer dix-sept femmes à l'Assemblée nationale. A peine les apercevra-t-on parmi leurs quatre cent soixante-quatorze collègues.

Il vient donc d'être à nouveau irréfutablement établi, malgré le vacarme stérile suscité par certaines à l'occasion de la campagne électorale, qu'il n'est pas « convenable » dans notre société que les femmes forcent les portes des Assemblées législatives.

Tout le monde en est d'accord : les hommes certes, pour des raisons maintes fois analysées et sur lesquelles il est sans intérêt de revenir, mais aussi, et c'est là l'explication, la quasi-unanimité des femmes.

Il était impossible à la libération, dans l'enthousiasme des droits acquis, d'imaginer un tel phénomène qui, d'usage recevant peu à peu l'assentiment tacite de tous, va se transformer en véritable coutume si nous n'y prenons garde.

N'est-il pas déraisonnable, aberrant même, que les femmes ne participent pas, à côté des hommes, à l'élaboration des règles qui régissent une société dans laquelle non seulement elles sont majoritaires et capables, mais surtout au principal, intéressées à cause de la vocation familiale prioritaire qui est la leur.

Nous sommes honorées

Beaucoup de bons esprits considèrent que la présence de femmes dans l'exécutif français, étant données les normes de désignation de celles-ci, n'est pas à mettre au crédit d'une participation féminine au pouvoir bien comprise. Ni Mme Veil ni Mme Saunier-Séïté ne sont des élues du peuple. Etant toutes deux fonctionnaires, elles ne tiennent leurs fonctions actuelles que d'une flatteuse cooptation.

Nous pouvons être honorées, par solidarité, de ce geste du président de la République, puisqu'il s'agit de deux femmes douées d'une exceptionnelle personnalité. Mais il n'en reste pas moins vrai que la présence au gouvernement de techniciennes, si talentueuses soient-elles, ne peut en aucune manière compenser l'absence presque totale de femmes dans les Assemblées législatives.

Les causes profondes de cet état de choses sont étudiées depuis de nombreux mois dans des groupes de réflexion où le féminisme non revendicatif est de principe.

Il y a été mis en lumière la responsabilité des associations féminines françaises, toujours aussi nombreuses et fournies en adhérentes dans la France de 1978.

Ces associations, du moins celles qui ont une certaine antériorité, ont puissamment contribué, pendant plus d'un demi-siècle, par leurs travaux, leur dynamisme, et finalement leur pression sur les instances politiques de décision, à l'égalisation des droits.

Nous leur devons beaucoup pour ce qui est de la totale capacité juridique des femmes et de leur accès à l'ensemble de la vie professionnelle.

Mais l'ardeur de ces associations depuis quelque dix ans s'est émoussée, leurs dirigeantes ayant perdu à la fois le goût de la lutte et le sens de leur justification première, c'est-à-dire la volonté de poursuivre jusqu'au bout la réalisation d'une totale promotion féminine.

Les problèmes de l'éligibilité des femmes, dont elles auraient dû se saisir, n'ont pas été résolus. Pour l'opinion, surtout depuis 1968, le féminisme français s'est alors identifié au courant de « libération » venu des Etats-Unis. Celui-ci s'est manifesté chez nous par l'intermédiaire de groupes fort bruyants qui ont mis, pour un temps, sur le devant de la scène des femmes connues dans le monde de la littérature et du Palais. Un des premiers objectifs de leur programme a été atteint : nos législateurs ont légalisé l'avortement. Mais un échec spectaculaire vient d'intervenir : le corps électoral a ignoré les cent candidates de Choisir.

Le bien public exige que les femmes, à égalité avec les hommes, participent aux structures de direction et de gestion de la nation. Tout sentiment contraire irait à l'encontre de l'évolution nécessaire de notre société.

Cet indispensable progrès passe, en particulier, par un changement des habitudes de pensée de la plupart des femmes. En effet, toutes les études sérieuses mettent en lumière le peu de goût de celles-ci pour l'engagement politique et son épanouissement normal qui est le courage de la candidature. Un exemple récent de détermination d'une femme dans ce domaine vient de nous être donné : Florence d'Harcourt, privée de toute investiture de parti, a été élue seule, forte de sa seule décision. Elle a gagné, c'est donc possible.

Les femmes engagées dans les associations féminines traditionnelles ont vocation pour commencer cet important travail axé sur la transformation essentielle de la mentalité des Françaises.

Il faut, pour les en convaincre, attirer leur attention sur l'anomalie que constitue la mutation des associations qu'elles animent en clubs fermés où se pratique, sans la moindre ouverture, la cogitation « sexiste » ou en agences de voyages pour congrès internationaux voués à de stériles palabres.

La question de la survie des associations féminines traditionnelles a été maintes fois posée ces temps-ci par des femmes de bonne volonté qui ne perçoivent plus les raisons objectives de leur appartenance à celles-ci.

La réponse peut être de cet ordre : continuer, en la consacrant à la seule bataille restant à gagner — l'accès réel et non théorique au pouvoir politique des citoyennes françaises, — l'action des pionnières du féminisme, ou... disparaître. Il n'y a pas d'autre solution.

(*) Présidente du conseil interrégional des femmes du Centre-Aquitaine-Pyrénées-Midi.

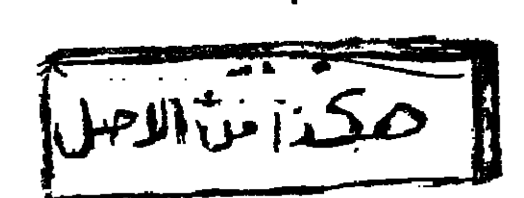
VIOL TARIFÉ

COMMENT ne pas approuver cette campagne contre le viol ? Le viol, pas de problème, c'est abominable, ça ne devrait pas exister. Il y a peut-être des dossiers plus importants (à travail égal, salaire égal, etc.), mais ils sont moins spectaculaires et l'on conçoit que des avocates en renom aient préféré se battre sur un terrain où les médias les couvraient avec empressement.

Les affaires se présentaient bien. Il y en avait de plus en plus. On venait d'obtenir gain de cause aux assises du Gard et des Bouches-du-Rhône. Les condamnations tombaient dru comme grêle: Et au lieu de s'en féliciter, de s'en réjouir, voilà que les femmes soudain ont des scrupules. Des peines de huit, de vingt ans de réclusion criminelle, c'est trop, elles n'en demandaient pas tant, elles ont été manipulées, elles sont devenues à leur insu l'« allié objectif d'une répression disproportionnée ». Il s'agirait de savoir ce qu'elles veulent ! On ne comprend plus.

Elles l'avouent, pas gênées ; elles l'écrivent dans les journaux, *Libération*, *F Magazine*, ce qu'elles exigent à présent, ce sont des dommages-intérêts, « symbole » paraît-il préférable à celui de la prison. Ne jouons pas sur les mots. Ces « dommages », devra-t-on pour les évaluer emprunter leur barème aux filles du quartier de la Madeleine : tant pour la mise en plis à refaire, tant pour la fermeture Eclair arrachée par ces malpropres, ces mal élevés ? N'est-ce pas risquer de faire planer, en cas de fin de mois difficile, un doute sur le degré de consentement d'une victime qui du coup aura « intérêt » à le rester ? Faudra-t-il donc que le plaisir donné de gré ou de force soit toujours tarifé et va-t-on établir une échelle mobile des indemnités proportionnelle au revenu des agresseurs ? Ainsi le viol ne reviendrait-il pas plus cher à l'ouvrier qu'au patron et la mauvaise conscience des agressées s'en trouverait-elle soulagée !

CLAUDE SARRAUTE.



Le Monde

étranger

LES TENSIONS ENTRE LES GRANDS

L'U.R.S.S. accuse la Chine de chercher à «affaiblir les positions du socialisme au Vietnam»

Plus de quatre-vingt-dix mille Chinois établis au Vietnam ont fui ce pays et regagné la Chine ces dernières semaines, a affirmé mercredi 31 mai l'Agence Chine nouvelle, précisant que l'exode se poursuit au rythme de deux à trois mille personnes par jour. La « Pravda » de ce jeudi commente le différend entre Hanoï et Pékin en termes particulièrement vifs à l'égard des Chinois.

De notre correspondant

Moscou. — La *Pravda* qui, ces derniers jours, s'était largement fait l'écho des positions du Vietnam dans le différend l'opposant à la Chine, accuse Pékin, dans un commentaire publié ce jeudi 1er juin, de chercher à « *créer des difficultés supplémentaires au gouvernement de Hanoï, à affaiblir les positions du socialisme au Vietnam, à miner son autorité et son influence dans l'arène internationale* ».

Dans son commentaire, la *Pravda* revient sur l'origine immédiate des dissensions : pour renforcer le secteur économique d'Etat, explique-t-elle, le gouvernement de Hanoï a décidé de nationaliser l'industrie et le commerce. Mais la bourgeoisie chinoise a tenté de désorganiser l'économie et de créer « *le chaos sur le front économique* ».

Et le journal du P.C. soviétique accuse les Chinois du Vietnam d'avoir « *violé les lois vietnamiennes* ». Au lieu d'essayer d'apaiser les esprits, la propagande de Pékin a « *avivé l'hostilité vis-à-vis du peuple vietnamien* », et inventé des actes de cruauté dont auraient été victimes les Chinois du Vietnam, poursuit la *Pravda*. Reprenant des informations parues dans la presse occidentale, le journal affirme que Pékin a massé des troupes le long de la frontière, rappelé des techniciens servant au Vietnam et mis en alerte une flotte de bateaux de guerre.

En soutenant leurs compatriotes émigrés, les Chinois de Pékin ont « *renoncé à un point de vue de classe et protégé les exploiteurs* », estime la *Pravda*. « *Pékin veut utiliser la bourgeoisie chinoise émigrée pour s'ingérer dans les affaires intérieures des pays d'Asie du Sud-Est, où les colonies chinoises sont nombreuses, et miner le mouvement de libération nationale.* »

Un parallèle avec la situation au Zaïre

Les Soviétiques relèvent encore la « *coïncidence* » entre les « *actions irrégulières de personnes de nationalité chinoise au Vietnam et les événements à la frontière vietnamo-cambodgienne* ». Pour Moscou, il est clair que Pékin veut se servir des Chinois émigrés comme d'une masse de manœuvre et la *Pravda* fait à ce propos un parallèle avec la situation au Zaïre. Alors que l'U.R.S.S. dénonce depuis plusieurs jours la « *collusion* » entre les Chinois et les impérialistes occidentaux, le commentateur de la *Pravda* écrit : « *N'est-ce pas parce que le gouvernement de Pékin a lui-même l'intention d'utiliser de telles méthodes pour exercer une pression sur d'autres pays qu'il s'est prononcé avec autant d'empressement en faveur de l'agression impérialiste au Zaïre, perpétrée sous le faux prétexte de « sauver la vie et les biens des ressortissants étrangers ?* »

DANIEL VERNET.

L'organe du P.C. cubain dénonce le «sale mariage» entre Pékin et Washington

Granma, l'organe officiel du P.C. cubain, a publié mercredi 31 mai un violent éditorial contre M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale, dont nous extrayons les passages suivants :

« *La visite que vient de réaliser à Pékin Zbigniew Brzezinski (...) représente la preuve la plus palpable et récente qu'il existe des forces puissantes aux Etats-Unis qui unissent leurs efforts avec la Chine dans une stratégie internationale qui représente un grave et réel danger pour la paix mondiale. (...)*

Brzezinski est un produit direct des intérêts monopolistes qu'incarne le multimillionaire nord-americain David Rockefeller, président de la puissante banque nord-américaine Chase Manhattan Bank, qui contrôle d'énormes monopoles capitalistes. Brzezinski est le fils d'un exilé contre-révolutionnaire polonais et professe une haine viscérale (...) à l'égard des pays socialistes. (...)

» *La visite de Brzezinski en Chine a eu lieu sous l'optique d'un sale mariage entre Pékin et Washington, dirigée non seulement contre l'Union soviétique et tous les pays progressistes, mais également contre les intérêts vitaux des peuples de la Chine et des Etats-Unis.* »

« Un vaste esprit internationaliste »

Paris-Match publie d'autre part dans le numéro daté du 9 juin une interview de M. Fidel Castro recueillie par le journaliste de TF 1, Dominique Baudis, avant le début de la « seconde guerre du Shaba » au Zaïre. M. Fidel Castro y rappelle que « *l'une des caractéristiques de la révolution cubaine est un vaste esprit internationaliste d'appui au mouvement révolutionnaire et aux mouvements de libération dans toutes les parties du monde* ». (...) « *Au cours de longues années de la lutte au Vietnam, notre pays a offert au peuple vietnamien le plus ample appui et la plus large solidarité. Nous étions disposés à l'aider matériellement pendant sa lutte et nous étions même disposés, au cas où le Vietnam l'aurait demandé, à envoyer des hommes.* »

Le dirigeant cubain affirme dans cette interview que son pays a apporté une aide « *sous forme d'équipements médicaux et d'hommes* » à la Syrie et que « *pendant toute la lutte du peuple de Guinée-Bissau, nous lui avons offert notre coopération matérielle ainsi qu'une coopération en armes et une coopération militaire contre le colonialisme portugais* ».

M. Fidel Castro parle également de la situation dans la corne de l'Afrique : « *Lorsque le mouvement de libération de l'Erythrée s'est formé, il était dirigé par des progressistes. (...)* [à l'époque d'Haïlé Sélassié] *ce mouvement jouait objectivement un rôle révolutionnaire. Lorsqu'une révolution a véritablement éclaté en Ethiopie, des pays arabes très réactionnaires, alors, dans des buts contre-révolutionnaires, ont pris grand intérêt au mouvement érythréen...* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : la France risque de se « ré-otaniser ».

Pierre Charpy, jeudi 1er juin, écrit dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R. :

« *La création d'une force africaine de sécurité, à supposer qu'elle soit réalisable, ne comporterait-elle pas de sérieux dangers, notamment en créant les conditions d'un affrontement global où serait fatalement impliquées des puissances non africaines ?*

» *Pour la France elle-même, des réunions comme celle de lundi prochain ne comportent-elles pas une menace de « ré-otanisation » ? Le porte-parole de l'Elysée a pris soin de souligner hier qu'elle n'avait aucun lien avec l'Organisation atlantique. Mais à quoi bon se cacher derrière son doigt. Dès lors que les Etats-Unis y participent — même en se défendant de vouloir jouer un rôle le leader, — que leur soutien logistique est envisagé — et il y a déjà été fait apepl au Zaïre, — il y a une logique interne de l'intégration qui joue. Il n'y a pas besoin de faire une fixation obsessionnelle sur le retour de la France dans l'OTAN ni un procès d'intention au président de la République pour se méfier de tout risque d'engrenage. Et là, il y en a un.*

» *Jacques Chirac avait proposé une autre formule de rapprochement africano-européen qui ne comportait pas ce risque. Elle laissait de côté les Etats-Unis et comportait les précautions nécessaires pour sauvegarder à la fois l'indépendance de l'Europe et de l'Afrique, sans exclure la coopération bilatérale entre Etats. Il n'est pas trop tard pour reprendre cette proposition et en faire la base de notre politique africaine.* »

Les Occidentaux sont partagés au sujet de l'aide au Zaïre

(Suite de la première page.)

Londres insisterait encore plus que Washington pour que la réunion se borne à étudier le problème de l'aide économique.

La question des interventions soviéto-cubaines en Afrique a été abordée mercredi à New-York par MM. Vance et Gromyko, dont les entretiens ont duré cinq heures au lieu des deux heures prévues. Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de cette rencontre, qui est intervenue dans une période de grande confusion et de grande tension dans les relations américano-soviétiques. On sait seulement que les deux hommes, qui ont étudié le dossier des négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2), doivent se retrouver ce mois-ci en Europe. Il est encore trop tôt pour savoir si les affrontements verbaux qui viennent d'opposer les deux super-puissances auront des conséquences graves sur les SALT. L'administration américaine continue d'affirmer qu'elle n'établit aucun lien direct entre les deux affaires, même si les crises africaines risquent de compromettre la ratification par le Sénat d'un éventuel accord SALT. Tout en soulignant la nécessité pour l'alliance atlantique de « *renforcer sa capacité défensive* » face « *au développement continu du potentiel offensif du pacte de Varsovie* », le communiqué affirme, au sujet des SALT, que « *les dirigeants alliés ont enregistré avec satisfaction les progrès accomplis dans les négociations* ».

Dans une déclaration faite mercredi devant les alliés, M. Carter n'a pas mentionné ces négociations. Il a insisté sur le renforcement de la capacité militaire de l'OTAN, grâce notamment à l'adoption du plan de défense à long terme par treize des quinze membres de l'Alliance (la France et la Grèce n'ont pas pris part à cette discussion puisqu'elles se sont retirées de l'organisation militaire). Le chef de la Maison Blanche a réaffirmé l'engagement américain en Europe, déclarant : « *Une attaque contre l'Europe aurait toutes les conséquences d'une attaque contre les Etats-Unis. Qu'il n'y ait pas de malentendu : les Etats-Unis sont prêts à utiliser tous les moyens nécessaires à la défense du périmètre de l'OTAN.* » Par « *toutes les forces* », il faut entendre les armes nucléaires.

Parmi les causes de tension entre l'Est et l'Ouest, le communiqué cite, outre les interventions soviéto-cubaines dans le tiers-monde, un renforcement des forces offensives du pacte de Varsovie, l'échec de la conférence de Belgrade et la répression politique à l'Est. Les participants au sommet « *ont estimé incompatible avec l'Acte final d'Helsinki et avec la détente le fait que l'Union soviétique et certains autres pays de l'Est se sont abstenus de reconnaître à leurs citoyens le droit d'agir conformément aux dispositions du document d'Helsinki sans encourir de répression.* »

Les relations gréco-turques

Contrairement à ce que l'on pensait à la veille du sommet, la querelle gréco-turque n'a finalement constitué qu'une incidente dans les débats. Le communiqué, qui note « *avec satisfaction* » la rencontre Caramanlis - Ecevit, évoque en termes plus qu'ambigus une éventuelle levée de l'embargo sur les livraisons d'armes américaines à Ankara : « *Les alliés ont formulé l'espoir que les problèmes existants trouveront leur solution et qu'une pleine coopération pourrait reprendre entre les membres de l'alliance dans tous les secteurs du domaine de la défense.* »

Cette formulation a satisfait M. Ecevit qui aurait obtenu de M. Carter la promesse d'une nouvelle offensive en direction du Congrès pour lever l'embargo. Elle ne constitue qu'un demi-mal pour M. Caramanlis tant elle ne dit pas clairement ce qu'elle veut exprimer. Après de laborieuses tractations, M. Ecevit a d'autre part accepté de ne pas s'abstenir sur la question du plan de défense à long terme. Le communiqué précise en contrepartie que la Turquie « *a souligné l'importance pour sa participation à ce plan d'un soutien suffisant de la part de ses alliés et de la levée complète des restrictions qui lui sont imposées en ce qui concerne l'acquisition de matériel de défense* ».

A propos du Proche-Orient, le communiqué « *appelle instamment toutes les parties intéressées à redoubler d'efforts pour parvenir à une paix juste et durable* ». La diplomatie israélienne aurait soigneusement veillé à faire supprimer dans ce texte toute référence à la résolution 242 des Nations unies sur le retrait des troupes de Jérusalem des territoires occupés.

JACQUES AMALRIC.

M. Brejnev dénonce les fauteurs de « guerre fraîche »

(Suite de la première page.)

M. Brejnev a centré son discours sur la détente et le désarmement. Il s'est réjoui des résultats de sa récente visite en Allemagne fédérale. Mais il a aussitôt mis en garde contre ceux qui, mécontents des « *solides fondations* » de la détente posées à Helsinki, essaient de « *torpiller son processus, et pas seulement en Europe, et de retourner, sinon à une guerre froide, en tout cas à une guerre fraîche* ».

« *Ces cercles*, a poursuivi M. Brejnev, *ont tenté de masquer le caractère sanglant de leur ingérence au Zaïre, de détourner l'attention en lançant une campagne de propagande à propos d'une prétendue participation soviétique ou cubaine à ces événements. C'est un fait que nombre d'initiatives des pays socialistes, qui correspondent résolument aux intérêts des pays européens et non européens, ne trouvent pas toujours l'écho voulu, encore que l'avantage pour tous serait évident.* »

Réaffirmant qu'il était nécessaire de compléter la détente par des mesures militaires, M. Brejnev a déclaré qu'il n'existait pas pour l'U.R.S.S. de types d'armes dont elle ne soit prête « *à limiter la production ou décider l'interdiction* ». Or, si les représentants de l'OTAN, a-t-il estimé, ont trouvé des « *mots merveilleux* » pour parler du désarmement pendant la session des Nations unies, ils ont débattu aussitôt après à Washington lors de leur sommet « *de nouveaux plans de préparation de guerre* ».

MANUEL LUCBERT.

ASIE

Les deux cent mille réfugiés musulmans de Birmanie sont dans une situation critique

Le vice-ministre birman de l'information a déclaré mardi 30 mai que son gouvernement était prêt à entamer des négociations avec le Bangladesh pour régler le problème que pose l'exode de réfugiés musulmans vers ce pays. Dacca avait annoncé lundi qu'une délégation officielle se rendrait le 6 juin à Rangoun pour étudier les modalités de rapatriement de ces réfugiés en Birmanie. Pour sa part, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a lancé un appel à l'aide internationale.

De notre correspondante

Genève. — Selon les dernières estimations parvenues de Dacca à Genève, le nombre des réfugiés birmans arrivés dans un état de santé déplorable au Bangladesh (*le Monde* des 24, 25 mai) s'élève actuellement à plus de deux cent mille. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), chargé par M. Kurt Walheim, secrétaire général de l'ONU, de coordonner les actions de secours, a lancé un appel aux gouvernements en vue d'obtenir 15 millions 500 000 dollars, indispensables à la survie de ces réfugiés.

Le Programme alimentaire mondial (PAM), le gouvernement et la Croix-Rouge du Bangladesh ont conclu un accord aux termes duquel cette dernière devrait assurer aux réfugiés la distribution de l'alimentation de base pendant trois mois. Le PAM a déjà avancé 2 millions de dollars pour cette opération. A partir du 1er juin, vingt-quatre cuisines rudimentaires fourniront en principe des repas dans les neuf camps, tandis que le gouvernement de Dacca continuera à octroyer pour sa part un minimum de vivres.

Près de quatre cents volontaires de la Croix-Rouge du Bangladesh tentent de venir en aide aux femmes et aux enfants dont l'état de santé devient plus alarmant chaque jour. Ils ont, entre autres, la responsabilité de dispensaires de fortune. Des épidémies sont à caindre. L'O.M.S. et l'UNICEF, ainsi que des institutions bénévoles dispensent également leur assistance sur le terrain. Elles ont déjà avancé 3 millions de dollars pour les premières opérations de secours. Le H.C.R., dont le budget est composé uniquement de contributions volontaires de la part des divers gouvernements, estime que la seule aide d'urgence en vivres, de 25 500 tonnes — blé, sorho, riz, huiles végétales, lait en poudre, protéines de poisson, thé, sel, sucre, etc., — représente un coût de 7 millions 900 000 dollars.

ISABELLE VICHNIAC.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● L'ARMEE DE L'AIR A MITRAILLE des tribus pachtounes dans la région de Nangarhar, proche du Pakistan, la semaine dernière, a écrit, le 31 mai, le journal pakistanais de langue ourdou *Nawa-I-Waqt*. Les troubles ont éclaté lorsqu'une centaine de soldats afghans ont tenté d'arrêter des membres des tribus faisant obstacle à la construction d'une route. Ceux-ci, indique le journal, auraient attaqué et tué plusieurs soldats. Kaboul aurait alors fait intervenir l'aviation. — *(U.P.I.)*

Cameroun

● LES CANDIDATS DE L'UNION NATIONALE CAMEROUNAISE, « PARTI UNIFIÉ », ont recueilli 99,98 % des voix aux élections législatives qui se sont déroulées dimanche 28 mai au Cameroun. Les chiffres définitifs, officiellement annoncés mercredi à Yaoundé, indiquent que sur 3 663 538 inscrits il y a eu 3 615 364 votants et 3 614 768 votes pour les 120 députés de l'U.N.C. — *(A.F.P.)*

Danemark

● M. KU MU, VICE-PREMIER MINISTRE CHINOIS, a achevé mercredi 31 mai une visite d'une semaine au Danemark, dans le cadre de sa tournée en Europe. Il a invité la reine Margrethe II à se rendre à Pékin. — *(Corresp.)*

Grande-Bretagne

● LE PRINCE MICHAEL DE KENT, cousin de la reine et seizième dans l'ordre de succession, renoncera très prochainement à tous ses droits à la couronne pour épouser une divorcée catholique, la baronne Marie-Christine Von Reignits, qui vient d'obtenir l'annulation de son mariage avec un banquier britannique, M. Tom Troubridge. La cérémonie religieuse — catholique — aura lieu à Vienne, au mois de juillet. — *(A.F.P.)*

Hongrie

● M. SAMORA MACHEL, président du Mozambique, est arrivé mercredi 31 mai à Budapest pour une « visite officielle d'amitié » en Hongrie. Des relations diplomatiques ont été établies entre Budapest et Maputo en juin 1975. Les rapports économiques sont réglementés par un accord signé en décembre dernier. — *(A.F.P.*

Inde

● MME GANDHI sera traduite prochainement devant une cour spéciale qui aura à juger des infractions que l'ancien premier ministre a commises pendant l'état d'urgence, a déclaré, mercredi 31 mai, un porte-parole du ministère de l'intérieur. La cour, a-t-il précisé, sera présidée par un juge et il pourra être fait appel de sa décision devant la Cour suprême seulement. Normalement, c'est la Haute Cour de l'Etat où est prononcé le jugement qui examine l'appel. La dérogation à cet usage a été décidée, a précisé le porte-parole, afin d'écourter la durée des procès « *dans des cas importants comme celui-là* ». .. *(U.P.I.)*

Mali

● LE GENERAL VICTOR GREGORIEV, vice-ministre soviétique de la défense, a quitté Bamako mercredi 31 mai pour Moscou, à l'issue d'une visite d'une semaine au Mali. Au cours de son séjour — annoncé seulement mercredi, — le général Gregoriev a été reçu par le chef de l'Etat malien, le colonel Moussa Traoré. Il a également eu des entretiens avec les responsables des différentes garnisons militaires de la capitale et de ses environs. — *(Reuter.)*

Mauritanie

● LE PRESIDENT MOKTAR OULD DADDAH vient de procéder à un léger remaniement ministériel. M. Ahmed Ould Daddah, trente-sept ans, frère du président et ancien gouverneur de la Banque centrale de Mauritanie, a été nommé ministre des finances et du commerce. Il succède à M. Ibrahima, qui occupait ce poste depuis le 6 mai 1977 — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● LE PARTI CHRETIEN-DEMOCRATE du premier ministre néerlandais, M. Andreas Van Agt, a enregistré, avec 32 % des suffrages exprimés (+ 3,2 points), les gains les plus importants aux élections municipales du mercredi 31 mai. Pour la deuxième fois cette année, l'électorat a marqué sa confiance au gouvernement de coalition de centre droit formé il y a cinq mois. En mars dernier, les chrétiens-démocrates avaient obtenu 35,1 % des voix aux élections des conseils de province, supplantant l'opposition travailliste en tant que premier parti du pays. Mercredi, le parti du travail a obtenu 30,7 % des suffrages, comme il y a quatre ans. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

LES SUITES DU CONFLIT DU SHABA

Rassurer ou évacuer ?

Les porte-parole de l'Elysée se sont beaucoup dépensés depuis quinze jours pour convaincre l'opinion du caractère strictement humanitaire de l'intervention française à Kolwezi. Les charniers découverts par les parachutistes et ce que l'on a pu savoir, après recoupement, du « *timing* » de l'opération ont effectivement prouvé, *a posteriori*, qu'il y avait urgence. Le président de la République a donc pu tirer profit de l'embarras de ses censeurs. Le soutien politique apporté, par la même occasion, au régime mobutiste se voyait relégué au second plan — et c'était providentiel — par l'indiscutable mérite d'avoir sauvé plusieurs centaines de vies menacées par les exactions « rebelles » et par les folies meurtrières des soldats zaïrois. Opération réussie donc, militairement et politiquement.

Mais maintenant ?

A Lubumbashi, quatre mille Européens, dont plusieurs centaines de Français, sont gagnés aujourd'hui par un début de panique. Le repli en bon ordre des « Katangais », leur présence subodorée dans tout le Shaba, où ils bénéficient de l'appui d'une bonne partie de la population lunda, font redouter à ces nouveaux « otages » une réédition du même drame. • Trois compagnies du 2e REP ont donc été dépêchées à Lubumbashi. Elles doivent y rester « *une dizaine de jours* », pour, disait-on à Paris au début de la semaine, « *rassurer la communauté blanche* ». Mercredi, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a déclaré à l'Assemblée nationale que les parachutistes français resteront au Zaïre « *le temps qu'il faudra pour que leur mission soit achevée* ». Les Européens, pour leur part, font valoir unanimement qu'ils chercheront à quitter Lubumbashi si les parachutistes devaient s'en aller. Nombre d'entre eux demandent d'ores et déjà à être évacués. On voit mal, en effet, ce que peut avoir de « rassurant » une présence militaire quand on la sait limitée dans le temps.

Une fois encore, le gouvernement semble tenir un double langage. Sans fixer maintenant un terme précis à l'intervention, on affirme toujours à Paris que le retour définitif du 2e REP n'est qu'une question de jours. On s'efforce à Lubumbashi de rassurer les Européens en leur promettant une protection durable. Attitude contradictoire. Les candidats au départ ne sont pas encouragés, loin s'en faut. Si l'on en croit diverses sources, aucun plan sérieux d'évacuation n'a d'ailleurs, pour l'instant, été mis sur pied. Pourquoi ?

Certes, un exode massif des Européens du Shaba paralyserait l'activité minière et porterait un *rude* coup au régime de Kinshasa. Ni Paris ni Bruxelles ne paraissent donc tentés par une évacuation préventive et « *humanitaire* » qui discréditerait et affaiblirait davantage un régime qu'on a tant de peine à sauver du naufrage. En invitant les chefs de familles européens de Lubumbashi à ne pas « *céder à la panique* », on leur assigne un rôle qui, en langage clair, est celui d'otages politiques.

A défaut d'explications officielles convaincantes, on peut formuler trois hypothèses, à supposer, bien entendu, qu'une politique ait été arrêtée : 1) Paris a l'intention de laisser plus longtemps qu'on ne le dit les parachutistes au Shaba. La prolongation de leur séjour sera donc annoncée peu à peu et officiellement justifiée par l'« *inquiétude des Européens* » ; 2) On attend simplement que des contingents marocains ou sénégalais puissent prendre la relève des parachutistes à Lubumbashi. Si cela est, pourquoi ne pas le dire clairement ? ; 3) On limite les risques « *humanitaires* » en évacuant femmes et enfants, et, pour le reste, on demande aux Européens de Lubumbashi d'apporter leur contribution au sauvetage de Mobutu. En jouant à la roulette russe.

Dans tous les cas subsiste une dose d'ambiguïté qui pourrait fort bien apparaître, demain, comme une désagréable manœuvre.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

Le président Kaunda s'inquiète de l'incursion de soldats zaïrois en Zambie

Le général Mobutu, de retour au Zaïre mercredi 31 mai après un bref séjour au Maroc, pourrait s'installer provisoirement au Shaba, comme il l'avait fait l'année dernière, lors des troubles qui avaient, une première fois, éclaté dans l'ancien Katanga.

La police zambienne a dépêché, mercredi, des renforts dans la région de Ndola où des soldats zaïrois auraient franchi la frontière entre les deux pays ; M. Kenneth Kaunda, président de la Zambie, envisage de prendre contact avec le général Mobutu pour des consultations sur le conflit du Shaba et, notamment, pour régler le différend entre leurs deux pays à propos du passage sur le territoire zambien des forces rebelles au régime de Kinshasa et des soldats zaïrois lancés à leur poursuite. Cependant, M. Kaunda doit auparavant se rendre à Luanda, où il s'entretiendra avec le président Neto des événements du Shaba.

Selon l'agence Zaïre-Presse, les opérations en cours, dans la région de Kolwezi, se poursuivent et deux cent cinquante irréguliers ont déjà été arrêtés par les éléments des forces armées zaïroises. Le général Singa Boyenge Mosambay, commandant de la première région militaire, s'est déclaré optimiste quant à la reprise de l'activité économique dans l'ensemble de la province du Shaba.

De source zaïroise, on indique que des milliers de personnes, qui se trouvaient encore en brousse ou bloquées dans certaines localités à la suite des événements de Kolwezi, ont regagné cette ville. D'autre part, toutes les écoles de l'agglomération urbaine de Kolwezi ont rouvert leurs portes mercredi. Il en est de même des usines — brasserie et minoterie, — qui ont repris leurs activités. Les installations d'eau potable et d'électricité ont été réparées ; cependant, le réseau téléphonique n'a été remis en marche que mardi soir.

A Bruxelles, le ministère de la coopération a annoncé, mercredi, que soixante-sept corps d'Européens avaient été retrouvés à Kolwezi et que quarante-deux d'entre eux avaient pu être identifiés. Parmi les corps identifiés figurent ceux de cinq Français : MM. Yvan Rebeqs, Jean Bardakdjolou, Adrien Chanut, Jean-Claude Cracium et Michel Quiniou.

Le ministre de la coopération a déclaré que le nombre d'emplois en Belgique, qui dépendent de l'activité économique du Shaba, s'élève à vingt-cinq mille. C'est pourquoi, a-t-il précisé, la Belgique doit intensifier sa coopération avec le Zaïre en dépit des événements du Shaba.

La conférence qui se tiendra à partir du lundi 5 juin, à Paris, sur l'Afrique « *a pour objet d'étudier les problèmes du développement et de la sécurité du continent africain à la lumière des événements récents* », a déclaré le porte-parole de l'Elysée, M. Hunt, à l'issue du conseil des ministres, mercredi 31 mai.

Cette réunion, a souligné M. Hunt, apportera la réponse occidentale aux préoccupations exprimées la semaine dernière, à Paris, par les chefs d'Etat africains. M. Hunt a indiqué que la liste des participants (Belgique, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Allemagne fédérale) n'était pas limitative. (L'Italie pourrait être invitée.) MM. Souton, secrétaire général du Quai d'Orsay, et Journiac, chargé de mission à la présidence de la République, représenteront la France à cette réunion.

« NOUS SOUTENONS L'ÉTAT ZAÏROIS, NON SON GOUVERNEMENT », précise M. Galley au Sénat.

M. Robert Galley, ministre de la coopération, entendu mercredi après-midi 31 mai par la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, a indiqué que les menaces qui pèsent sur la province du Shaba, au Zaïre, n'avaient pas disparu, mais que la mission des parachutistes français était exclusivement humanitaire et de ce fait très limitée dans le temps. « *Cette mission*, a-t-il ajouté, *n'est pas, comme il a souvent été dit, une mission de soutien au gouvernement zaïrois.* »

Dans le cadre de cette politique de coopération avec les Etats « *et non avec les gouvernements* », le ministre a rappelé que l'effectif des coopérants français en Afrique et des quelques unités qui assurent leur protection est de dix mille environ en regard de vingt mille ressortissants de Cuba et de la R.D.A. en Angola, et de douze mille à quinze mille en Ethiopie.

A propos du Tchad, le ministre a souligné que la moitié nord du pays est investie, malgré l'existence de la ligne de cessez-le-feu, et que les rebelles ne cessent de diriger des attaques vers le sud, très peuplé, où l'on n'observe d'ailleurs, a-t-il dit, « *aucune hostilité à l'égard des coopérants français* ».

MM. Garcia (Seine-Saint-Denis) et Boucheny (Paris), sénateurs communistes, ont demandé le retrait des troupes françaises d'Afrique, plus particulièrement du Zaïre. Ils se sont également inquiétés de la politique de la France en Afrique et des résultats de la rencontre des présidents Carter et Giscard d'Estaing.

● *L'Association internationale des juristes démocrates (49, avenue Jupiter, 1190 Bruxelles)* a publié un communiqué protestant contre l'intervention étrangère au Zaïre. Ce texte affirme notamment : « *L'intervention a été motivée d'une façon ambiguë par les autorités françaises qui ont tout d'abord, comme es autorités belges, invoqué la nécessité de sauvegarder la vie des Européens, mais ont, en même temps, assigné aux forces expéditionnaires la mission de rétablir l'autorité du régime du président Mobutu sur des territoires d'où elle avait été éliminée...* »

« LA FRANCE N'A PAS DE VISÉES IMPÉRIALISTES AU ZAÏRE », déclare M. Stirn à l'Assemblée nationale

Au cours de la séance des questions d'actualité, mercredi 31 mai, à l'Assemblée nationale, M. Bernard Deschamps (P.C.) a déclaré, au sujet de l'intervention française au Zaïre : « *A mesure que la vérité se fait jour, on s'aperçoit que les buts humanitaires qu'on a si complaisamment affichés n'étaient, en réalité, que prétextes à une intervention de caractère colonialiste, comme le prouve d'ailleurs le choix du colonel Erulin, tristement célèbre depuis la guerre d'Algérie.* » Le député communiste a demandé au premier ministre : « *Quand donc sera rapatrié le corps expéditionnaire français ?* »

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, a déclaré que, « *voyant l'unité de leur pays menacée et risquant d'être massacrés,* [les Zaïrois] *ont fait appel à la solidarité internationale* ». Evoquant le sort des Français résidant au Zaïre, M. Stirn a ajouté : « *Le premier devoir d'un Etat n'est-il pas de préserver la sécurité de ses citoyens, où qu'ils se trouvent ? Ayant déjà sauvé nombre de vies humaines, nos parachutistes resteront au Zaïre autant de temps qu'il faudra pour achever de remplir leur mission.* »

Le secrétaire d'Etat a poursuivi : « *La France se serait-elle contentée d'envoyer six cents hommes si elle avait eu des visées impérialistes ?* »

● *Au cours d'une conférence de presse*, donnée mercredi 31 mai, M. Jean Lecanuet, président du conseil de l'U.D.F., a évoqué la situation en Afrique. Il a affirmé : « *Nous portons un jugement extrêmement positif sur les initiatives du président de la République, qu'il s'agisse du Zaïre, du plan de désarmement, ou encore des perspectives de concertation ouverte entre un certain nombre de pays soucieux d'éviter la déstabilisation de l'Afrique.* » Après avoir indiqué que les dirigeants de l'U.D.F. souhaitent que le corps expéditionnaire français « *regagne dès que possible ses bases* », quand il aurait mené à bien sa mission humanitaire, M. Lecanuet a ajouté : « *Il est vital pour nous que l'U.R.S.S. ne mette pas la main sur l'Afrique, si elle en a l'intention. Or nous relevons des signes inquiétants...* »

M. Vorster se félicite que les pays occidentaux « prennent conscience de la menace marxiste en Afrique »

De notre correspondant

Johannesburg. — M. John Vorster, premier ministre sud-africain, a prononcé mercredi 31 mai, ses premiers propos conciliants depuis plusieurs mois à l'égard des pays occidentaux, se réjouissant en particulier de la prochaine réunion de Paris consacrée à la sécurité en Afrique, et des projets de renforcer militairement l'OTAN.

Mais M. Vorster, chaleureusement applaudi par cinq mille Blancs rassemblés à Pretoria à l'occasion de la fête nationale, a averti les puissances occidentales que l'Afrique du Sud doit être un élément important de leur stratégie anti-communiste sur le continent africain.

Il faut se féliciter, a dit M. Vorster, que les pays occidentaux, et en particulier les Etats-Unis, « *commencent à prendre conscience de l'existence de la menace marxiste en Afrique* ». « *Malheureusement, ces pays ne vont pas assez loin* », a ajouté le premier ministre, en les invitant à inclure dans leur stratégie de défense la région de l'Atlantique sud, de l'océan Indien, les Etats pétroliers du Golfe et la route maritime du Cap. Il leur a surtout demandé de réviser leur attitude à l'égard de son pays, demandant : « *Qu'allez-vous gagner et quelle cause allez-vous servir en attaquant l'Afrique du Sud, un des pays les plus civilisés sur le continent africain ? Posez-vous la question après avoir regardé une carte : quels ports vos bateaux peuvent-ils emprunter ? Où pouvez-vous vous réfugier si vous êtes menacés ? Où trouverez-vous les minerais dont vous avez besoin ?* »

M. Vorster est visiblement ravi des nouveaux développements en Afrique, de l'intervention militaire franco-blege au Shhaba — chaleureusement applaudie, — des projets de création d'une force de sécurité africaine : « *Pendant des années, l'Afrique du Sud a été accusée de voir des fantômes derrière chaque buisson lorsqu'elle mettait en garde contre la menace communiste en Afrique. Il aura fallu l'Angola, la corne orientale de l'Afrique et l'invasion du Shaba pour que l'Occident en arrive à la même conclusion.* »

Ravi, mais aussi inquiet, M. Vorster ne souhaite pas, en effet, rater cette occasion unique qui se présente de regagner les faveurs de l'Occident, afin de combattre en commun l'ennemi communiste. L'Afrique du Sud n'est-elle pas après tout la première puissance militaire du continent noir ? demande M. Vorster.

Mais on doute encore ici que les pays occidentaux puissent considérer ouvertement Pretoria comme un allié, après l'avoir condamné et critiqué au fil des mois : lors de sa visite en Afrique du Sud, la semaine dernière, M. Donald McHenry, ambassadeur adjoint des Etats-Unis auprès de l'ONU, s'est attiré les foudres des dirigeants par des déclarations peu aimables à leur égard. M. McHenry a, en effet, fait porter à l'Afrique du Sud la responsabilité du piétinement actuel des négociations pour un règlement en Namibie, à la suite de leur raid militaire en Angola au début du mois dernier, et n'a pas hésité à réaffirmer que la présence sud-africaine en Namibie était « *illégale* », justifiant ainsi les opérations de guérilla des nationalistes de la Swapo...

Au moment où Pretoria applaudit aux initiatives occidentales pour contrer les Cubains en Afrique, ceux-ci font leur apparition au cœur du territoire sud-africain, dans le royaume enclavé du Lesotho. La première délégation cubaine dans ce territoire étroitement dépendant de l'Afrique du Sud est, en effet, arrivée cette semaine à Maseru. Elle est conduite par M. N. Diaz, l'ambassadeur cubain au Mozambique. Commentaire du ministre sud-africain de la défense, M. Piet Botha : « *Tout pays africain qui accepte l'aide cubaine joue avec le feu...* »

(Intérim.)

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

L'ATTENTAT DE BERLIN-OUEST

Les extrémistes durcissent l'action contre leurs avocats commis d'office

De notre correspondant

Bonn. — Les terroristes ouest-allemands sont-ils en train d'adopter la tactique du tir dans les jambes, pratiquée par les Brigades rouges italiennes ? Mercredi 31 mai à Berlin-Ouest, l'un des avocats désignés d'office pour assurer la défense de terroristes présumés membres du Mouvement du 2 juin (dont le procès est en cours depuis le 11 avril), a été blessé de cette manière alors qu'il quittait son domicile (*le Monde* du 1er juin).

Me Dietmar Hohla est le défenseur attribué à Ronald Fritzsch, l'un des cinq accusés du procès intenté aux auteurs présumés de l'assassinat du juge Drenkmann et de l'enlèvement du président des chrétiens-démocrates berlinois, M. Peter Lorenz. Un autre avocat commis d'office, Me Eckhard Krumbeuer, a, de son côté, découvert à temps une charge explosive placée sous sa voiture parquée devant la préfecture de police.

Le problème des avocats commis d'office prend ainsi une tournure nouvelle. Ces défenseurs étaient déjà exposés aux insultes publiques et incessantes de leurs clients. L'un d'eux a même été « passé à tabac » par un des accusés qu'il défendait au parloir de la prison de Moabit. Avec les attentats de mercredi, l'offensive destinée à décourager ces avocats et à les dissuader d'accepter leur mission se précise et se durcit.

Le but de la campagne est assez clair : il s'agit d'entraver la procédure. En effet, si les avocats choisis librement par les accusés renoncent à leur tâche et claquent la porte du tribunal — ce qu'ils ont fait en différentes occasions, — les débats judiciaires doivent être repris à leur début. Pour prévenir une telle manœuvre, les tribunaux ont pris l'habitude de désigner aussi des avocats d'office qui soient en mesure de poursuivre la défense. Pour la même raison, d'ailleurs, les juges ont refusé jusqu'à présent de donner satisfaction à ceux des avocats commis d'office qui désiraient renoncer à leur mandat pour échapper aux injures et aux menaces de leurs clients.

Mercredi, cependant, le procès des terroristes de Berlin-Ouest a été suspendu à cause d'un avocat dit « de confiance ». Il s'agit de Me Nicolas Becker, défenseur de l'accusé Vogel, qui devait s'évader la semaine dernière en même temps que Till Meyer (dont on n'a encore retrouvé aucune trace). L'avocat est manifestement soupçonné d'avoir donné au commando « libérateur » les indications qui permirent à deux femmes armées de parvenir jusqu'au cœur de la prison de Moabit, à l'instant précis où les terroristes recevaient la visite de leurs défenseurs.

Le parquet ouest-berlinois a demandé au tribunal d'exclure Me Becker de la défense. Un autre tribunal doit maintenant statuer sur cette demande, avant que le procès ne puisse reprendre.

J. W.

Grande-Bretagne

Lors d'une élection partielle en Écosse

Le candidat travailliste a largement devancé le représentant des nationalistes

De notre correspondant

Londres. — Infligeant une défaite cuisante aux nationalistes écossais, les travaillistes ont gardé leur siège à Hamilton. Leur candidat, M. Robertson, a remporté aisément l'élection partielle du mercredi 31 mai avec 18 880 voix contre 12 388 voix à Mme Margo MacDonald, vice-présidente du parti nationaliste. Par comparaison avec les élections générales d'octobre 1974, la majorité travailliste a presque doublé, passant de 3 332 à 6 492 voix.

La défaite du parti nationaliste écossais (S.N.P.) est d'autant plus sévère qu'il avait présenté à cette élection partielle l'une de ses plus remarquables personnalités. On attendait que Mme Margo MacDonald, enfant du pays (elle est née à Hamilton) et excellent orateur, remporte ce siège conquis de haute lutte par le S.N.P. en 1967. En 1970, les travaillistes l'avaient repris, mais à une majorité relativement faible.

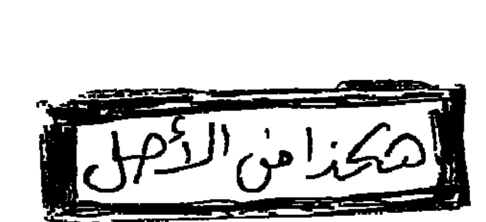
Ce résultat confirme le déclin du mouvement nationaliste écossais (33 % des voix, soit 6 points de moins), déjà mis en évidence en avril lors de l'élection partielle à Garscadden, faubourg de Glasgow ; le Labour y avait gardé le siège malgré un déplacement de voix de 3,6 % en faveur du S.N.P., nettement inférieur aux prévisions. Les élections locales écossaises dans les premiers jours de mai avaient accentué le recul du S.N.P. Les nationalistes cessaient ainsi d'être une menace sérieuse pour les travaillistes, qui craignaient de perdre plusieurs des 41 sièges de leur bastion d'Ecosse, élément fondamental de leur stratégie électorale. Les sièges écossais en effet compensent habituellement les gains conservateurs « *attendus au sud de la frontière* », c'est-à-dire en Angleterre.

Les données politiques se sont donc sensiblement modifiées au cours de ces derniers mois, puisque, étendu à l'ensemble de l'Ecosse, le déplacement des voix en faveur du Labour à Hamilton ferait perdre aux nationalistes écossais six de leurs onze sièges aux Communes. Apparemment, le gouvernement travailliste a remporté un succès majeur grâce à un calcul politique qui s'est montré « payant ». En effet, le projet de dévolution de pouvoirs à l'Ecosse (qui doit être définitivement approuvé dans quelques semaines à l'issue d'un laborieux et difficile débat parlementaire) a sensiblement émoussé l'argument de l'indépendance agité par les nationalistes écossais.

M. Callaghan devrait, selon les experts, tenir compte de ce courant d'opinion, également évident dans le reste du pays, où les sondages lui donnent de nouveau l'avantage, pour provoquer en octobre des élections générales.

HENRI PIERRE.

● *M. Jean Valleix*, député (R.P.R.) de la Gironde, a été élu, mardi 30 mai, président de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'U.E.O.



PROCHE-ORIENT

La fin de la visite du roi Khaled à Paris

A l'issue de sa visite en France, le roi Khaled est arrivé mercredi 31 mai à Genève, où il inaugurera la première mosquée construite grâce à l'aide financière de l'Arabie Saoudite. Dans un communiqué publié à Paris après le départ du souverain, les gouvernements français et saoudien ont exprimé « leurs graves préoccupations devant certaines entreprises de déstabilisation » et « leur intérêt pour les efforts entrepris par les Etats africains eux-mêmes afin d'assurer la stabilité du continent ». A propos du Proche-Orient, la partie française a rappelé que « le règlement devait être fondé sur le retrait d'Israël des territoires occupés en juin 1967, sur le droit du peuple palestinien à disposer comme chacun d'une patrie, ainsi que le droit de tous les Etats de la région à vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties ». La partie saoudienne a aussi mentionné la nécessité d'évacuer Jérusalem, le droit des Palestiniens à créer un État ; elle a qualifié l'O.L.P. de « seul représentant légitime du peuple palestinien ».

On apprend d'autre part que la France aidera à la création d'une industrie aéronautique en Egypte, avec le concours financier des Saoudiens.

La France aidera à la création d'une industrie aéronautique en Égypte avec le concours financier des Saoudiens

L'Arabie Saoudite a *confirmé* à la France qu'elle avait accepté d'être l'un des *principaux* bailleurs de fonds dans le cadre du projet *Organisation* arabe industrielle (O.A.I.) à des fins militaires, auquel des sociétés aéronautiques françaises, privées et nationalisées, sont associées.

C'est, pour l'essentiel, le résultat, sur le plan militaire, du séjour à Paris de la délégation saoudienne qui a accompagné le roi Khaled et qui s'est entretenue avec le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, et avec des représentants d'industriels français. Le financement de cette opération étant accepté par l'Arabie Saoudite, il n'existe plus de divergences entre les gouvernements intéressés et les sociétés concernées ont été invitées à mettre la dernière main à la rédaction des contrats.

Entre la France et l'Arabie Saoudite, les relations dans le domaine militaire se situent à trois niveaux différents :

1) L'Arabie Saoudite, client des industries françaises de l'armement, négocie des accords bilatéraux portant, essentiellement, sur la livraison de matériels terrestres.

C'est le cas, déjà, pour la fourniture de chars de combat AMX-30 adaptés au Proche-Orient, de chars AMX-30 bitubes de 30 mm pour la défense anti-aérienne, de chars AMX-30 Shahine porteurs de missiles Crotale de défense anti-aérienne rapprochée, de chars AMX-30 poseurs de pont, de batteries d'artillerie de 155 mm. et de blindés légers équipées de missiles anti-chars modernes Hot.

Pour ces différents matériels terrestres, la France assure la formation des équipages opérationnels et des techniciens, au sein d'une école de pilotage et avec l'assistance de conseillers qui dépendent de la Compagnie française d'assistance spécialisée (COFRAS) dirigée par un expert de *blindés*, le général Marzloff. Comparée à l'assistance technique des pays anglo-saxons (plus de six mille Américains et Britanniques) auprès des matériels aérospatiaux (avions, hélicoptères et missiles), la présence française reste limitée à quelques centaines de conseillers.

Selon des informations de source militaire, l'Arabie Saoudite a obtenu de la France une assistance *technique* placée auprès de la brigade parachutiste saoudienne et elle réclame l'aide de la France dans le domaine de la défense côtière (missiles, radars et, le cas échéant, patrouilleurs).

Un bailleur de fonds

2) *L'Arabie Saoudite* est, aussi, le bailleur de fonds de programmes d'armement *français* pour le compte de pays tiers appartenant à la sphère des Etats arabes modérés ou conservateurs.

Dans le passé, les Saoudiens ont acquis trente-huit avions de pénétration tous temps Mirage-III E qui sont, en réalité, à la disposition de l'armée de l'air égyptienne, laquelle possède déjà vingt-huit intercepteurs Mirage F-1 de défense aérienne. A ce titre, l'Arabie Saoudite finance certaines des opérations d'armements du Maroc, du Soudan et, plus récemment, dit-on, de la Somalie, qui souhaiterait obtenir des matériels français. Pour l'instant, il n'existe pas de transactions officielles franco-somaliennes.

3) Enfin, l'Arabie Saoudite est l'un des commanditaires, avec le Qatar et les Emirats arabes unis, de l'Organisation arabe industrielle (O.A.I.) conçue pour installer, non loin du Caire, avec de la main-d'œuvre égyptienne, des usines aéronautiques bénéficiant de l'assistance de plusieurs grandes sociétés françaises.

Le processus de réalisation de ce projet vient, semble-t-il, d'être accéléré avec la visite, à Paris, du roi Khaled.

On reste très discret, de source officielle, sur l'état d'avancement de l'opération. Mais on concède, au ministère de la défense, que les négociations sont en très bonne voie de conclusion. Les contrats entre les différentes sociétés sollicitées, principalement Dassault - Breguet, la SNECMA, Thomson - C.S.F. et Matra, entrent dans leur phase finale et on escompte qu'ils seront parachevés durant l'été.

Le Mirage-4 000

Il s'agit d'édifier en Egypte, pour le compte des pays arabes, une industrie aéronautique locale capable, dans un premier temps, de monter jusqu'à cent soixante biréacteurs d'entrainement et d'appui Alpha jet et, ultérieurement, d'assembler l'avion de combat polyvalent Mirage-2000 qui deviendra l'appareil de base des flottes de combat dans certains des Etats équipés jusqu'à présent de Mig.

L'avion Alpha jet est, à l'origine, un avion d'entrainement avancé, capable, néanmoins, de recevoir des armements perfectionnés mis au point par Matra pour l'appui et l'attaque au sol. Le Mirage-2000 est un monoréacteur qui devrait être prêt en 1982 pour des missions de supériorité aérienne, de défense et d'attaque.

Dans les usines égyptiennes dont le parc de machines-outils existant sera complété, la main-d'œuvre sera *formée* pour être *en* mesure d'assembler des parties d'avions et des éléments d'équipements *ou* de moteurs avec un *encadrement d'ingénieurs* et de techniciens français. Déjà, des techniciens égyptiens sont en stage dans les ateliers aéronautiques, en France, qui prêteront leur concours. Les premiers Alpha-Jet *seront* toutefois livrés dans leur intégralité au Caire.

Si le Mirage-2000, en tant que tel, ne semble pas directement intéresser l'Arabie Saoudite pour l'équipement de sa force aérienne, l'attention des Saoudiens s'est portée sur la version biréacteur, dénommée Mirage-4000, dont le prototype volera avant la fin de cette année.

Le Mirage-4000 est, plus particulièrement, un avion de pénétration lointaine à basse altitude dont les coûts de développement sont, officiellement, assurés sur ses fonds propres par le groupe privé Dassault-Breguet. L'armée de l'air française a, en effet, choisi pour l'instant la version monoréacteur Mirage-2000. Compte tenu de cette situation, l'Arabie Saoudite pourrait être amenée à participer au financement de la mise au point du Mirage-4000. Mais le gouvernement français n'a pas été, à ce jour, officiellement saisi de ce projet.

Tributaire de Washington

Ce ne serait pas la première fois qu'un pays étranger est associé de près au développement d'un système d'armes conçu en France et exporté ensuite.

La République Sud-Africaine, par exemple, a collaboré au financement de l'opération baptisée Cactus de mise au point d'un système de défense anti-aérienne par missiles, devenu ensuite le Crotale, et acheté depuis par l'armée de l'air française et par plusieurs clients étrangers. Déjà, l'Arabie Saoudite a participé au programme français d'une batterie de 155 mm GCT (grande cadence de tir) unique au monde par son procédé de « douille consommable », dont l'industrialisation et la stabilisation de l'arme se heurtent à de grandes difficultés techniques au point que l'opération a subi d'importants retards.

D'une manière générale, l'Arabie Saoudite, par ses commandes de plusieurs milliards de francs, est devenue le client le plus important du Groupement industriel de l'armement terrestre (GIAT) et de ses sous-traitants, qui relèvent de la délégation générale à l'armement.

En matière aéronautique, les Saoudiens demeurent tributaires des Etats-Unis et ils risquent de l'être encore durant plusieurs années, au *moins* jusqu'en *1984*, s'ils respectent les assurances données à Washington lors le leur contrat portant sur l'achat de soixante avions américains F-15 de supériorité aérienne (*le Monde* du 30 mai).

Une éventuelle participation financière au développement du Mirage-4 000, si elle était approuvée par la France, permettrait aux Saoudiens de respecter leurs engagements vis-à-vis du Pentagone, puisque l'avion ne sera définitivement prêt qu'après 1983. En attendant, la contribution financière de l'Arabie Saoudite à l'O.A.I. l'autorise à conserver un droit de regard sur ce qui peut être une nouvelle source de diversification de leurs approvisionnements militaires pour les pays arabes.

JACQUES ISNARD.





Liban

EN VISITE EN SYRIE

Le président Sarkis demande à Damas de clarifier sa position sur la présence palestinienne au Sud-Liban

De notre correspondant

Beyrouth. — La visite du président Elias Sarkis à Lattaquieh (Syrie) constitue un tournant important dans les relations libano-syriennes. Annoncé depuis longtemps, ce voyage, retardé à plusieurs reprises, devrait permettre aux Libanais de faire le point de la situation avec les responsables de Damas.

Les dirigeants libanais, qui ont renoué *le contact avec les* Palestiniens après une longue rupture, depuis la fin de la guerre civile, voudraient particulièrement connaître l'attitude qu'adoptera la Syrie à l'égard des fedayin une fois l'évacuation israélienne du Sud terminée.

Les dirigeants de Beyrouth semblent cette fois déterminés à obtenir des Syriens une réponse claire et à ne plus se contenter des déclarations habituelles selon lesquelles la Force arabe de dissuasion est placée sous l'autorité du chef de l'Etat libanais, qui est libre d'en disposer comme il l'entend. *Les* Syriens de leur côté veulent obtenir des Libanais la consécration officielle de leur rôle au Liban et jeter les bases de nouvelles relations qui ne soient plus régies par les décisions des sommets de Ryad et du Caire, qui avaient légalisé leur intervention au Liban mais limité aussi considérablement sa portée. Les informations selon lesquelles ils auraient demandé la conclusion d'un pacte de sécurité syro-libanais n'ont été confirmées par aucune des deux parties. Mais il ne fait plus de doute que la question de la reconstitution de l'armée libanaise va faire l'objet de discussions laborieuses entre les dirigeants des deux pays. Les Syriens accordent en effet une très grande importance à cette question, particulièrement après les incidents de Fayadieh en février dernier, qui avaient mis aux prises troupes syriennes et contingents de la nouvelle armée libanaise.

Dans ce domaine, les dirigeants libanais disposent d'une marge de manœuvre limitée. Le Front libanais multiplie en effet les pressions. *La* reprise, dimanche, des bombardements qui auraient fait de nombreuses victimes palestiniennes à Nabatiyeh, est, à cet égard, significative. Intervenant à la veille de la visite du président Sarkis, elle est interprétée comme un avertissement lancé par la droite chrétienne au chef de l'Etat.

La portée de cet avertissement a été *toutefois* considérablement limitée par les accrochages survenus mercredi entre partisans de l'ancien chef de l'Etat, M. Solejman Frangié, et les miliciens phalangistes. Ces raids, qui ont fait dix morts et plusieurs blessés et qui interviennent après une série d'incidents sanglants entre miliciens de droite, affaiblissent dangereusement le Front libanais. Ce dernier risque en effet, si ces conflits internes ne sont pas rapidement réglés, de ne plus être en mesure de s'opposer aux décisions que le président Sarkis pourrait être amené à prendre si les négociations avec les Syriens sont couronnées de succès.

(Intérim.)

● *Le Conseil de sécurité des Nations unies* a prolongé de six mois, jusqu'au 30 novembre, le mandat de la force de l'ONU stationnée entre les forces israéliennes et syriennes, sur les hauteurs du Golan. La résolution à cet effet a été adoptée mercredi 31 mai par quatorze voix, sans opposition. La Chine n'a pas participé au vote, pour des raisons de principe touchant à ses réserves au sujet des forces de l'ONU pour le maintien de la paix. — *(A.F.P.)*

Egypte

Des personnalités françaises dénoncent les atteintes aux droits de l'homme

A l'initiative du Comité de soutien aux forces progressistes arabes (C.S.F.P.A.) et avec l'appui du secrétariat permanent du congrès du peuple arabe, une quinzaine de personnalités françaises — parmi lesquelles MM. Jean Dresch, Jacques Berque, Edmond Jouve, Alain Chenal (P.S.), Claude Bourdet (P.S.U.) et Jacques Couland (P.C.) — ont tenu, mercredi *31 mai* à Paris, une conférence de presse pour dénoncer les atteintes actuellement portées en Egypte aux libertés et aux droits de l'homme et pour assurer de leur soutien es intellectuels égyptiens qui en sont victimes.

Les participants ont entendu un exposé de M. Mahmoud El Alem, représentant le Mouvement patriotique égyptien. Il a procédé à l'inventaire des « lois répressives » adoptées depuis 1971 par le régime du président Sadate jusqu'au référendum du 21 mai, qui a permis de faire approuver une nouvelle série de mesures visant à museler toute opposition. Après lui, plusieurs intervenants ont mis l'accent sur le caractère « *particulièrement dangereux et rétrograde* » d'un texte qui interdit notamment à toute personne soupçonnée de pouvoir faire de la propagande « *en faveur de courants hostiles aux religions révélées* », d'occuper des fonctions dans l'administration ou le secteur public ainsi que dans les organes d'information.

Les participants ont souhaité l'envoi de missions d'Amnesty International et de l'Association des juristes démocrates puis ont relevé « *avec indignation les menaces proférées contre plusieurs intellectuels égyptiens, et notamment ceux qui sont les hôtes de la France* », dénonçant notamment « *l'indécent appel fait par le régime égyptien à l'intervention d'Interpol* ». Ils ont appelé, en conclusion, « *le peuple français à la vigilance contre tout défi qui pourrait être infligé au respect du droit d'asile ainsi qu'aux devoirs et traditions d'hospitalité de la France* ». Le président Sadate a, en effet, signalé qu'il entendait prendre des sanctions contre les journalistes égyptiens qui « *diffamaient le régime* », y compris contre trente-cinq d'entre eux qui travaillent à l'étranger, dont huit en France. — D. J.

Un appel au président Sadate

Seize personnalités françaises ont adressé d'autre part au président Sadate une lettre dont nous publions ci-dessous le texte :

C'est avec étonnement et tristesse que nous apprenons les sanctions récemment décidées à l'encontre de nombreux écrivains et journalistes égyptiens accusés de desservir leur pays en propageant des idées non conformes à l'idéologie ou à la politique officielle. Ils sont sur le point de perdre la plupart de leurs droits *civiques* et notamment ceux d'écrire, d'occuper des postes de responsabilité, de se faire élire et même de voyager à l'étranger.

Nous étant toujours trouvés au côté de l'Egypte dans le combat pour la dignité et la paix, nous nous permettons d'exprimer tout le regret que nous éprouvons à revoir ainsi remettre en vigueur le délit d'opinion. Et c'est parce qu'il y va de l'honneur de l'Egypte, dont le pluralisme politique et la tolérance intellectuelle comptent parmi les plus prestigieuses traditions, que nous espérons de vous, monsieur le président, la levée de toutes les mesures qui leur portent aujourd'hui atteinte.

Ont signé ce texte : MM. Jean-Paul Sartre, Jean d'Ormesson, René Dumont, François Chatelet, Michel Foucault, Gilles Deleuze, Maurice Clavel, Jean-Marie Domenach, Jean Lacouture, Alain Touraine, Maxime Rodinson, Claude Bourdet, Charles Bettelheim, le général Georges Buis et Mmes Germaine Tillion et Simonne Lacouture.



L'ARGENTINE A L'HEURE

Un pays en état de choc

(Suite de la première page.)

Mais les divisions très clairement perceptibles dans leurs rangs donnent aux civils — partis et syndicats — une latitude de mouvement plus grande que dans un pays comme le Chili voisin.

4) L'Argentine, qui a vécu, ces dix dernières années, une des périodes les plus violentes de son histoire, est aujourd'hui *« en état de choc »*, selon le mot d'un observateur. Mais il ne s'agit nullement *d'un pays abattu. Certes*, l'image d'un peuple tout entier dressé contre l'oppression militaire relève plutôt du vœu pieux que de *la réalité. Pourtant*, les organisations syndicales, avec toute leur ambiguïté, mais aussi leur capacité de mobilisation, *demeurent presque intactes. Le* mythe du péronisme, que l'on aurait pu croire enterré après le chaotique et sanglant tour de piste du gouvernement « populaire » d'Isabel Peron, paraît aujourd'hui tout aussi vigoureux que naguère dans les classes les moins favorisées. Nul ne paraît penser, et surtout pas les militaires, qu'on puisse échafauder des plans d'avenir sans en tenir compte. La classe politique, elle, paraît toute ragaillardie par le discours prononcé le 29 mars dernier par le général Videla, chef de l'Etat, qui promettait la réouverture du *« dialogue »*.

5) La sanglante répression menée par les forces armées et la police, la barbarie des méhodes employées à cette occasion, ont, certes, choqué une partie de la population, singulièrement dans la classe moyenne qui a fourni les plus gros contingents de victimes. Mais grâce, il est vrai, à la propagande d'une presse qui a, en général, perdu toute mesure. La condamnation de la *« subversion »* est aussi *fréquemment* entendu *que celle de la répression. L'impression* la plus terrible que remporte le *visiteur* est certainement celle d'une véritable «fascisation» du discours et des esprits dans de larges couches de la population qui, naguère, affectaient, au moins, le libéralisme.

Une « guerre civile rampante »

Les autorités argentines étaient, avant le *Mundial*, prises dans un dilemme : ou conserver un dispositif de sécurité relativement lâche, afin de donner l'impression d'un pays revenu à la normale après une phase chaotique — avec le risque de graves incidents ; ou renforcer ce dispositif, quitte à confirmer les *« préjugés »* des observateurs venus du monde entier, sans pour autant supprimer l'éventualité de violences. La pente du régime militaire a été la plus forte ; on verra des uniformes et des fusils partout...

Ces dernières semaines, pourtant, Buenos-Aires avait retrouvé son apparence de cité paisible. *Elle n'offrait plus*, ces derniers temps, l'image d'une ville ayant vécu, plusieurs années durant, une véritable *« guerre civile rampante »*.

Pourtant, quelques « détails » donnent à penser que la situation n'est sans doute pas aussi *« normale » que certains voudraient le* croire. L'extrême nervosité des forces de sécurité frappe dès l'abord. Entrant en Argentine par *Iguazu, près des célèbres cataractes*, le premier spectacle qu'il nous fut donné de voir fut celui d'une dizaine de soldats, courant et gesticulant, le fusil à la *main*. Tout ce déploiement de forces avait pour objet de surveiller... le déchargement de quelques sacs d'oignons du petit bateau faisant la navette entre le Brésil et l'Argentine. Et combien de fois avons-nous vu, par exemple, des soldats portant leur arme par le canon — attitude pendable, comme on sait, pour un militaire français.

Autre indice : tous les jeudis après-midi, vers 15 heures, depuis des mois, le promeneur peut observer sous les fenêtres de la Maison Rose, le palais présidentiel, un étonnant spectacle. Venues des quatre points de la place de Mai, plusieurs dizaines de femmes, la plupart d'apparence très *humble*, certaines *tenant un* enfant dans les bras, se dirigent lentement vers l'obélisque qui marque le centre du vaste terre-plein. Ce sont là les *« folles de la plaza de Mayo »* — comme les dénomma un jour, avec un tact exquis, un journaliste local qui n'imaginait sans doute pas que cette appellation dédaigneuse allait connaître une telle fortune. Elles ne profèrent aucun slogan ; *elles ne brandissent* aucun emblème. Et surtout elles ne portent pas le deuil, puisqu'elles espèrent, certaines contre tout espoir, le *retour de tel ou tel* parent disparu dans les derniers mois du régime péroniste ou depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976.

Lentement, elles commencent à tourner autour de l'obélisque. Assez rapidement, quelques policiers de faction s'approchent et *les prient de se disperser*, ce qu'elles font sans résistance, mais aussi lentement qu'elles étaient venues. D'ordinaire, cette intervention est courtoise. Une fois au moins, elle fut tragique : le 8 décembre dernier, une douzaine de ces *locas* (folles) furent enlevées, en même temps que *la religieuse française* qui les accompagnait (1).

(Dessin de CHENEZ.)

Depuis lors, aucune information sérieuse n'a *filtré* sur leur sort. Un communiqué grossièrement falsifié a attribué leur enlèvement au mouvement péroniste extrémiste Montonero. Aujourd'hui encore, des Argentins réputés sérieux affirment, sans donner d'autre précision, que ces personnes se sont « auto-séquestrées ».

Il y a quelques jours, le grand quotidien conservateur de Buenos-Aires *La Prensa* a publié, *sous* forme d'annonce payante, trois pages entières, comportant les noms de deux mille six cents disparus. *Les trois organisations qui* s'occupent aujourd'hui en Argentine des droits de l'homme : l'Assemblée permanente, le Mouvement œcuménique et la Ligue, ont conjugué leurs efforts pour dresser cette liste qui n'énumère que *« des cas prouvés et sérieux* (1) ». Bien que ces organisations aient eu *« une préoccupation d'exhaustivité »*, nul ne pense que cette liste soit complète ; elle se *termine* d'ailleurs par un appel aux parents de disparus n'y figurant pas à se faire connaître.

De son côté, le quotidien de langue anglaise *Buenos Aires Herald* — qui fait preuve d'un grand courage en ce qui concerne les *droits de l'homme* — a récemment publié une liste d'une douzaine de noms de *« grands-mères de disparus »*. Il s'agit de personnes *dont* un *petit-enfant a été* enlevé en même temps que ses parents ou dont la fille ou la belle-fille était enceinte lorsqu'elle *a été enlevée en compagnie de* son mari.

Une certaine pâleur

Autres signes, enfin, plaidant contre la thèse officielle du retour à une situation *« normale » :* la réticence de nombreuses personnes à exprimer toute opinion hétérodoxe en présence d'interlocuteurs non dûment introduits et la peur diffuse qui habite ceux qui par leur métier, leurs convictions politiques ou leurs activités syndicales sortent de l'anonymat, ou quiconque encore a manifesté, à un moment ou l'autre, ces dernières années, de la sympathie pour un des nombreux mouvements liés à la gauche péroniste. Une expression à peu près intraduisible a fait fortune, *ces derniers mois*, pour *désigner* ces soudains accès d'angoisse : *« Tirarse una palida. »* Aujourd'hui encore, beaucoup de gens, à *Buenos-Aires, « pâlissent »* lorsqu'un plaisantin éméché sonne à leur porte au milieu de la nuit ou lorsque l'ascenseur s'arrête à leur étage avant d'heure du laitier.

Faut-il se risquer sur le terrain miné des chiffres ?

Le général Viola, chef d'état-major de l'armée de terre, a indiqué un jour que la lutte contre la subversion avait provoqué 8 500 *bajas* — c'est-à-dire entraîné la mise « hors de combat » de 8 500 personnes. En *termes militaires, comme nous* l'ont confirmé deux officiers supérieurs, le terme *bajas* désigne aussi bien les morts que les *prisonniers. Comme, d'autre part*, les autorités ont publié des listes de détenus comportant environ 4 000 noms, on peut en déduire *qu'il y aurait eu environ* 4 500 morts parmi les « subversifs ». Or, de façon très inquiétante, c'est un chiffre trois fois supérieur (15 000) *qui circule, tant* dans certains milieux journalistiques (où l'on se réfère à une déclaration informelle du chef de *la police fédérale, le général* Ojeda) que dans les milieux civils très liés aux militaires. Peut-être ce chiffre comprend-il les pertes des forces de l'ordre, lourdes elles aussi (estimées, devant nous, à 1 500 personnes par un colonel), et les quelque 500 civils (hommes d'affaires, syndicalistes « bureaucratiques », etc.) victimes de la guérilla, selon des indications qui nous ont été officieusement fournies.

Des chiffres consternants

Le gouvernement a, ces quatre derniers mois, *publié des listes* de personnes se trouvant *« à la disposition du pouvoir exécutif »* (prisonniers administratifs) dans *trente-deux prisons du pays*. D'autres listes sont, en principe, attendues.

Parmi les noms déjà publiés, les organismes qui s'occupent des droits de l'homme en Argentine ont relevé une centaine de personnes qui figuraient dans leurs propres *listes de « disparus »*. La police fédérale a, en outre, indiqué qu'elle avait *« repéré »* (*ubicado*) deux cent *trente-deux* personnes dont la situation était auparavant incertaine. Les organisations humanitaires observent, *« avec un certain optimisme »*, le *développement de la situation en* ce domaine. Elles paraissent espérer que tous les disparus, tant s'en faut, ne sont pas décédés, et *que les autorités pourraient imaginer* différentes formules pour qu'ils réapparaissent.

Ces chiffres sont consternants. Nous avons inlassablement demandé à nos interlocuteurs de *toutes* origines sociales ou professionnelles, de toutes convictions politiques : lorsque s'écrira l'histoire de cette période, un seul Argentin de bonne foi pourra-t-il dire : *« Je ne savais pas »* ? La réponse est unanimement négative. Et pour une raison simple. Dans leur immense majorité, les morts et les disparus appartiennent à la classe moyenne, c'est-à-dire à des couches sociales où l'on a des relations, où l'on parle, fût-ce avec prudence, où l'on *s'informe*, où la *fatalité* n'imprègne pas les mentalités. Les milieux universitaires et intellectuels ont, en particulier, été *durement frappés*. Les familles de militaires n'ont pas été les dernières à fournir leurs contingents de révoltés — de *« délinquants subversifs »* selon la terminologie officielle. Les milieux populaires ont connu les disparitions et les arrestations de *syndicalistes trop actifs*. Rares sont donc les Argentins qui ne connaissent pas quelqu'un qui *« a eu des problèmes »*, comme l'on dit pudiquement.

Autre question : la répression *a-t-elle été menée* au hasard ou s'est-elle exercée, pour l'essentiel, contre des personnes vraiment liées à la guérilla ou impliquées, *de près ou de loin*, dans ce que les initiés appellent *la pesada* (« la lourde »), c'est-à-dire la lutte armée, qui, selon une récente déclaration du général Videla, comptait quatre mille protagonistes ? Les réponses varient, évidemment, en fonction des préférences idéologiques, de la sensibilité de chacun.

Dans les faits, ont été considérés comme de dangereux « délinquants » *non* seulement les guérilleros de l'ERP (Armée révolutionnaire du peuple) *morts* les armes à la main dans les montagnes de Tucuman, ou les Montoneros *poseurs de bombes* ou auteurs de séquestre de P.-D.G., mais aussi des jeunes gens qui, par générosité naturelle, se sont *enthousiasmés pour* les espoirs de progrès social que représentait, à leurs yeux, le péronisme. Sans doute aussi des personnes dont le *nom figurait* malencontreusement dans le carnet d'adresses d'un suspect ou simplement avaient un lien de parenté avec un « subversif ». Au Colegio de Buenos-Aires, fréquenté par les enfants de l'intelligentsia, des élèves de seize - dix-huit ans ont disparu sans laisser de traces !

Dans ce combat douteux, il n'y a pas eu de quartier. S'il y a bien eu ici une *« guerre »*, comme le répètent officiels partisans du régime et une notable partie de la population, ses lois n'ont, certes, pas été respectées : tortures, assassinats, pillages, etc., en ont été le lot quotidien.

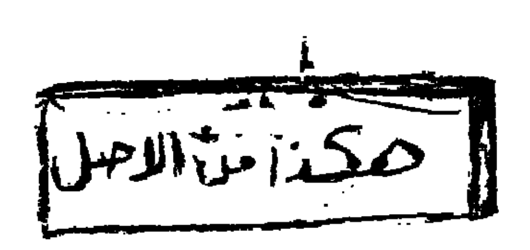
JEAN-PIERRE CLERC.

Prochain article :

L'ENGRENAGE

(1) Dans cette liste figurent, sauf erreur, les noms d'une vingtaine d'étrangers, dont quatre Français.

N.D.L.R. — D'après le témoignage publié dans *le Monde* du 26 mai, les deux religieuses enlevées ont été torturées sans répit à l'école de la marine de Buenos-Aires.



DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Coup d'envoi pour la République fédérale d'Allemagne et la Pologne

Quatre-vingt mille spectateurs et environ un milliard de téléspectateurs doivent assister, ce jeudi 1er juin, au coup d'envoi de la 11e Coupe du monde de Football entre la République fédérale d'Allemagne et la Pologne, au stade de River-Plate.

Le sport-spectacle va donc prendre le pas sur les réactions politiques qu'a provoquées l'organisation de cette manifestation dans un pays où les droits de l'homme sont quotidiennement bafoués. Le retentissement de ces différentes prises de position est cependant loin de s'éteindre. C'est ainsi qu'on a appris que les dirigeants de la Fédération française de football ont entrepris des démarches discrètes auprès des autorités argentines pour obtenir des nouvelles des Français disparus dans ce pays.

D'un autre côté, une Française âgée de vingt et un ans, Mlle Patricia Camusso Rodriguez, a été libérée grâce à une intervention de la Croix-Rouge, le 12 mai dernier, après une détention de dix mois, a-t-on appris de source diplomatique à Buenos-Aires.

En France, l'organisation du Mundial par l'Argentine a suscité de nouvelles prises de position et manifestations mercredi 31 mai. La presse de Buenos-Aires, de son côté, a souligné que des systèmes d'alarmes ultra-modernes ont été installés dans tous les stades où se dérouleront les rencontres, pour alerter les services de sécurité en cas d'attaque de l'extérieur, de manifestations à l'intérieur, d'incendie ou de mouvement de panique. En outre, les quartiers entourant les deux stades de Buenos-Aires sont considérés, pendant les matches, comme zone de sécurité et passeront sous contrôle militaire huit heures avant le début des parties.

Une journée à l'Hindu Club

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — L'Argentine, c'était comment ? A cette question, certains joueurs de l'équipe de France pourront *répondre : « Il y avait de grands bâtiments de brique rose entourés de pelouses et de terrains de sports. On se serait cru à l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP) de Vincennes. »*

A l'Hindu Club de Don Torcuato tout a été fait, il est vrai, pour éviter aux joueurs le dépaysement. Une voiture de police devant chaque porte et une autre qui tourne sans arrêt autour des bâtiments interdisent tout contact avec la population de cette grande banlieue de Buenos-Aires, y compris avec les nombreux enfants qui doivent attendre la visite quotidienne des journalistes pour se disputer insignes et autocollants du Mundial.

Fondé en 1919, le Club dispose de 75 hectares de terrain, dont deux parcours de golf, douze courts de tennis, deux terrains de rugby, quatre de hockey sur gazon, deux de volley-ball et un de football, trois piscines, un gymnase et un bowling de douze pistes. Pour être admis au Club, il faut verser 1 500 dollars (7 200 F) par an. Pendant la durée de la Coupe du monde, l'Hindu Club a été loué aux équipes de France et d'Italie pour 700 F par jour et par personne. Cent cinquante employés assurent le service.

La vie à l'Hindu Club est presque minutée : lever à 8 heures, petit déjeuner à 8 h. 30, entraînement de 9 h. 45 à 11 heures. Visite des journalistes de 11 h. 45 à midi. Déjeuner suivi d'une sieste. A 16 heures, deuxième séance de préparation « à la carte » (petit match, jeux de ballon, tennis, etc.). Dîner à 19 h. 30 et ensuite détente.

Pour cette dernière activité, qui prend de l'importance compte tenu de la longueur du séjour, les footballeurs français ont emporté leurs passe-temps traditionnels : jeux de tarots, de belote, scrabble, etc. Ils disposent aussi de deux salles de billard et de ping-pong. Ils ont, enfin, une bibliothèque de cent cinquante livres, sélectionnés par Bernard Pivot, et pourront voir cinq films français choisis par Adolphe Dhrey. S'ils préfèrent regarder la télévision, ils ne seront pas plus dépaysés, puisque, à longueur de journée, on retrouve sur les quatre chaînes toutes les séries américaines : « les Rues de San-Francisco », « Bonanza », « la Panthère rose », « la Femme bionique », « Kojak », « Mission impossible », etc. Deux fois seulement, les footballeurs français ont quitté l'Hindu Club pour voir les Italiens jouer à Boca et pour une réception à l'ambassade de France.

Appelés à partager la même résidence pendant deux ou trois semaines, on aurait pu penser que des liens se créeraient entre joueurs français et italiens, venus de 12 000 kilomètres pour disputer la même compétition. *« Il n'en est rien, pour l'instant,* explique Henri Michel. *D'abord, nous logeons dans les ailes opposées du bâtiment résidentiel. On se salue discrètement le matin quand on se retrouve au standard téléphonique. Par contre, quand l'une des deux équipes s'entraîne, l'autre est le plus souvent au bord du terrain. Chacun essaie de se familiariser avec le jeu de celui qui sera peut-être son adversaire direct, le 2 juin, à Mar-del-Plata, pour le premier match du groupe I.*

« L'espionnite atteint même un tel niveau que les Italiens sont partis à Mar-del-Plata, le mercredi 31 mai au matin, soit deux jours avant le match, sans doute pour mettre au point leurs dernières combinaisons à l'abri de nos regards. Tant mieux. Nous pourrons en faire autant. »

L'Argentine, ce sera donc pour vous le souvenir de l'Hindu Club et des stades de River-Plate et Mar-del-Plata ? *« C'est possible, mais il faut aujourd'hui nécessairement choisir entre les agréments d'un séjour touristique et une préparation sérieuse à une grande compétition. Il nous faudra attendre après la Coupe du monde pour avoir enfin quelques jours de vacances, mais la plupart d'entre nous préféreront les prendre à Rio. »*

GÉRARD ALBOUY.

A LA TELEVISION

JEUDI 1er JUIN

• R.F.A.-POLOGNE, 19 h. 55, A 2 (direct).

VENDREDI 2 JUIN

• FRANCE-ITALIE, 18 h. 35, TF 1 (direct) ; 22 h. 40, A 2 (différé).

Huit mille manifestants à Paris

Quelque huit mille manifestants ont défilé, mercredi 31 mai, à partir de 19 heures, du métro Oberkampf (Paris 11e) au métro Avron (Paris 11e), à l'appel du COBA (Collectif pour le boycottage de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du monde de football). Le cortège — solidement encadré par les services d'ordre des mouvements d'extrême gauche munis de talkies-walkies et par d'importantes forces de police disposées tout au long du parcours — a successivement emprunté la rue Oberkampf, le boulevard de Ménilmontant et le boulevard de Charonne.

Parmi une forêt de drapeaux rouges et noirs se détachait le vaste calicot du COBA — lettres blanches sur fond bleu, — ainsi que des banderoles où l'on pouvait lire : *« Pour un but marqué, combien d'assassinats, de tortures ? », « Boycott de la dictature ! », « Pas de football entre les camps de concentration ! »* Les manifestants ont longuement scandé : *« Derrière la télé, écoutez les cris des torturés ! », « Videla assassin, Giscard d'Estaing complice ! ».*

Quelques heurts, très brefs et sans gravité, ont éclaté, en fin de manifestation, entre le service d'ordre et de petits groupes d' « autonomes ». L'appel à la dispersion a finalement été lancé à 20 h. 15 par les organisateurs. Toutefois, dix interpellations ont eu lieu entre 21 heures et 21 h. 15 rue de Montreuil et boulevard Voltaire.

Les forces de l'ordre avaient antérieurement interpellé quatre-vingt-douze personnes aux environs du centre universitaire Jussieu (Paris-5e). Plusieurs groupes d' « autonomes » entendaient en effet manifester contre le Mundial en partant de cette université. Trois personnes interpellées ont été mises à la disposition du parquet.

● *Près de deux mille personnes ont également manifesté à Dijon à l'appel du COBA.* — Autorisée par la préfecture, la marche contre le Mundial dans les rues de la ville s'est déroulée sans incidents.

Cependant, deux heures après la dispersion annoncée par les organisateurs, un groupe d'une centaine de personnes a lancé des pierres sur les vitrines des magasins et des cafés, place Darcy. Les gendarmes mobiles sont intervenus lorsque le feu a été mis aux locaux d'une agence bancaire. Les heurts entre forces de l'ordre et « inorganisés » devaient se prolonger jusqu'à 1 heure du matin. Plusieurs dizaines de personnes ont été interpellées. — *(Cor.)*

LE SORT DES FRANÇAIS DISPARUS

Me Jacques Miquel, avocat de l'Association des parents et amis de Français disparus ou détenus en Argentine, M. Debû-Bridel, membre fondateur du C.N.R., Me Nouri Albala, secrétaire de l'Association française des juristes démocrates, Me Guy Aurenche, secrétaire général de la section française du Mouvement international des juristes catholiques, et Me Michel Blum, secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme, viennent d'adresser au général Jorge Videla, président de la République argentine, ainsi qu'aux deux autres membres de la junte militaire, le télégramme suivant : *« Vingt-deux citoyens français ont disparu ou sont détenus en Argentine, vingt-deux familles vivent dans l'angoisse, le silence des autorités responsables aggrave et rend intolérable la poursuite de cette situation. L'opinion française unanime partage l'anxiété de nos concitoyens. Nous vous demandons instamment, au moment où le monde entier va vivre à l'heure de l'Argentine, de prendre les mesures qu'exige le respect intégral de la Déclaration des droits de l'homme »*

Le COBA : de la protestation à l'information

Le Collectif pour le boycottage de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du monde de football (COBA) a été créé, au mois de janvier 1978, sur l'initiative de militants du Comité de soutien à la lutte du peuple argentin (C.S.L.P.A.). A ce petit groupe sont venus se joindre, dans un premier temps, des responsables de l'Ecole émancipée et des professeurs d'éducation physique puis, par la suite, des militants de diverses organisations politiques, syndicales, humanitaires, ainsi que de nombreuses personnalités. Si de nombreux mouvements, notamment les organisations politiques d'extrême gauche, ont apporté et maintiennent leur soutien à cette initiative, le COBA reste, par définition, un collectif où les adhésions ne peuvent se faire qu'à titre personnel.

Ce collectif fonctionne à un double niveau. Localement, d'abord, avec la création de COBA dans les différentes régions de France. Il en existe cent cinquante aujourd'hui, dont trente-six en région parisienne. A l'échelon national, ensuite, avec la création et la réunion bi-hebdomadaire à Paris (1) d'un comité de coordination.

Ainsi que l'indique son intitulé, le COBA s'était donné pour objectif initial le boycottage de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du monde de football. En cela, il allait contre l'opinion de la majorité des réfugiés politiques argentins en France qui, eux, souhaitaient qu'à travers la Coupe du monde soit révélée la réalité du système dictatorial argentin. Il allait aussi contre les prises de position des grands partis politiques de gauche, P.S. et P.C., et des centrales syndicales C.G.T., C.F.D.T. qui, dans la même optique, ont opté pour le déroulement du Mundial.

Faute donc d'imposer un boycottage effectif de cette Coupe du monde, le COBA a obtenu des résultats non négligeables. Cent mille personnes ont signé la pétition appelant au boycottage. Des milliers d'autres se sont engagées plus largement pour faire du COBA non seulement un mouvement de protestation, mais surtout une vaste agence d'informations. En rassemblant une vaste documentation écrite ou audiovisuelle sur la répression en Argentine, en organisant des conférences de presse, en provoquant des débats au sein des partis et des entreprises, en diffusant des tracts, des affiches, en éditant un contre-journal intitulé *l'Epique*, en appelant à des manifestations, interdites le 23 mai, autorisées le 31, le COBA a largement contribué à poser un réel problème moral et politique.

Aujourd'hui, et alors même que s'ouvre la Coupe du monde à Buenos-Aires, le COBA n'entend pas en rester là. Pendant la durée de l'épreuve, il va continuer à mener une campagne d'information et de protestation par l'organisation de manifestations, de débats, ou même d'épreuves sportives parodiques. A travers la dénonciation des liens économiques qui unissent la France à l'Argentine (ventes d'armes, installation d'entreprises françaises dans ce pays, échanges commerciaux, etc.) c'est en réalité un boycottage économique et politique du régime argentin qui est aujourd'hui proposé. — P. G.

(1) 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

LA C. F. D. T. : un événement sportif et politique.

Quelques heures avant le coup d'envoi de la Coupe du monde, plusieurs organisations ont pris position sur l'organisation du Mundial par l'Argentine.

Pour la C.F.D.T., il s'agit *« bien d'un événement sportif et politique. En tant que tel, il ne doit servir en aucun cas à justifier, à conforter la junte qui oppresse l'Argentine et, au contraire, il doit servir à la dénoncer, à aider le peuple argentin à sortir des ténèbres dans lesquelles il est plongé ».*

La Fédération Léo Lagrange, qui a établi un dossier intitulé *Coup franc sur l'Argentine*, a décidé d'utiliser la période de la Coupe du monde pour entreprendre, dans une centaine de centres socio-culturels, une campagne d'information sur la réalité de l'Argentine.

Le Syndicat national des personnels des associations, organismes et centres culturels (S.N.P.A.O.C.C.T.) C.G.T. s'élève de son côté *« contre l'utilisation d'un événement sportif et culturel à des fins politiques et s'associe pleinement à la désapprobation contre le déroulement d'une telle manifestation en Argentine ».*

M. MITTERRAND EST PRÊT A SERRER LA MAIN DES LIFTIERS LICENCIÉS

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, s'est déclaré jeudi 1er juin, au micro de France-Inter, prêt « à serrer la main des liftiers de l'hôtel Meurice » qui ont refusé de porter les bagages d'officiers argentins.

ERRATUM. — Plusieurs erreurs se sont glissées dans les conversions en francs des bourses accordées aux joueurs de football pour la Coupe du monde dans l'article intitulé : « Les Français sont parmi les plus désintéressés » (*le Monde* du 1er juin). Pour ce qui concerne la République fédérale d'Allemagne, il fallait lire que les joueurs recevront 132 000 F s'ils sont premiers, 111 000 F s'ils sont seconds ou troisièmes et que la Fédération attend 6,6 millions de francs de recettes. La prime des Brésiliens en cas de victoire sera de 120 000 F tandis que les Argentins auront à se partager 3,36 millions de francs.

politique

LA DISCUSSION DU COLLECTIF BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le R.P.R. met le gouvernement en garde contre l'absence d'une politique offensive de l'emploi

« Vous n'avez pas le monopole des travailleurs », a lancé, mercredi au Palais-Bourbon, M. Papon, ministre du budget, à M. Fiterman (P.C.), qui venait de dénoncer la « potion amère » infligée à ces derniers par une politique « détestable ».

« Vous n'avez pas non plus le monopole des critiques », ont semblé dire à l'opposition les orateurs de la majorité qui se sont succédé à la tribune.

Entendre M. Fabius (P.S.) critiquer, avec un talent certain, un « collectif-sparadrap » n'avait rien qui puisse vraiment étonner le ministre. Plus préoccupante a dû lui paraître la vie inquiétude exprimée avec véhémence par M. Royer (non-inscrit), d'autant plus qu'elle s'accompagnait d'un plaidoyer pour une relance sélective, cheval de bataille des socialistes. Inquiétude qui perça également dans les propos de M. Gantier (U.D.F.) et qui, chez M. Zeller (non-inscrit), se doubla de la déception ressentie par l'« aile progressiste de la majorité » à l'égard de la politique suivie jusqu'à présent par le gouvernement.

Mais beaucoup plus irritantes ont dû être à ses yeux et à ses oreilles les critiques sévères, émises il est vrai surtout à l'intention d'un premier ministre absent, du porte-parole du R.P.R., M. Falala, qui regretta que l'emploi ne soit toujours pas, semble-t-il, l'objectif prioritaire d'un gouvernement dont il instruisit presque le procès. « Prenez garde, n'hésita-t-il pas à conclure, à ce que le calme ne soit pas celui qui précède la tempête... »

Accusé ni plus ni moins de ne pas vraiment tenir compte des préoccupations « fondamentales » des Français, menacé de ce fait d'avoir à affronter dans un proche avenir d'éventuelles réactions sociales, le gouvernement, par la voix de M. Papon, ne put, mercredi, qu'estimer « naturel et loyal » d'appliquer la politique approuvée par le suffrage universel.

A en juger par la profonde divergence d'analyse économique exprimée par M. Falala, il semble que les vainqueurs d'hier ne soient pas tout à fait d'accord sur la politique à mener pour conserver demain la confiance des Français.

PATRICK FRANCÈS.

Mercredi 31 mai, sous la présidence de M. Brocard (U.D.F.), l'Assemblée nationale entreprend l'examen du projet de loi de finances rectificative pour 1978 (voir *le Monde* du 18 mai). Après l'audition de MM. ICART (U.D.F.), rapporteur général de la commission des finances, et PERRUT (U.D.F.), rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales (*le Monde* du 1er juin), les députés entendent M. PAPON, ministre du budget. Après avoir replacé les propositions du gouvernement dans la conjoncture économique, il rappelle que la prévision d'un déficit de 8,9 milliards de francs pour 1978 doit être aujourd'hui révisée. « *Toutes les indications dont je dispose*, dit-il, *me laissent penser que ce déficit devrait être proche de celui de 1977 (19,7 milliards de francs) ou de celui de 1976 (17,2 milliards de francs.* » Pour éviter que ce déficit ne doive être couvert par la création monétaire, il est nécessaire de dégager des recettes complémentaires. « *Les engagements pris par le programme de Blois*, dit-il, *seront tenus. Les taux des principaux impôts — impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés et T.V.A. — ne seront pas modifiés. Mais cette règle n'interdit pas que des recettes soient recherchées dans d'autres directions.* »

Le gouvernement doit tout d'abord faire face à des insuffisances des crédits traditionnels en 1978, notamment en matière d'indemnisation du chômage (475 millions de francs) et d'aide à l'emploi des travailleurs handicapés (300 millions de francs). Au total, ce poste de dépenses représente 920 millions de francs.

Vient ensuite le financement complémentaire pour le pacte national pour l'emploi des jeunes, qui nécessite une ouverture de crédits de 2 740 millions de francs. « *Enfin*, dit M. Papon, *il faut mettre en place les mesures prévues par le programme de Blois, qui concernent pour l'essentiel l'exonération des charges sociales et les actions de formation.* » Au total, ces mesures représentent une somme de 765 millions de francs.

Le gouvernement propose d'autre part de permettre le maintien jusqu'à la fin de l'année de six mille vacataires, dont près du tiers pour le ministère du travail et de la participation (coût : 120 millions). Au montant de 4 545 millions de francs ainsi atteint pour les dépenses relatives à l'emploi s'ajoutent les charges résultant du naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, soit 135 millions de francs. Le total du budget complémentaire se monte donc à 4 680 millions de francs.

Le financement est assuré par des annulations de crédit (400 millions de francs) et par des recettes supplémentaires. Celles-ci seront obtenues, d'une part par la réévaluation des rentrées du Loto (400 millions de francs), d'autre part par une réintroduction de la contribution obligatoire des entreprises à la formation continue (1 500 millions de francs) et, enfin, par un relèvement supplémentaire de la taxe intérieure sur les produits pétroliers « *à compter de la publication de la présente loi* ».

M. FITERMAN (P.C.) : des mesures urgentes

La discussion se poursuit après les questions au gouvernement. Au nom du groupe communiste, M. FITERMAN (P.C.) oppose la question préalable dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer. Son adoption entraînerait le rejet du texte en discussion. Le député communiste justifie ainsi cette position : « *Ce texte n'aborde les problèmes de l'emploi que sous l'angle des mesures, insuffisantes, en faveur des jeunes. Il ne traite nullement des mesures économiques et sociales qui s'imposent face à l'aggravation de l'austérité, de l'inflation et du chômage. De plus, le gouvernement refuse le nécessaire débat préalable sur sa politique industrielle* » ; aussi propose-t-il de lui substituer une série de mesures urgents afin, d'une part, de garantir et améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs, en priorité des plus défavorisés, d'autre part, d'assurer réellement la défense de l'emploi. Pour financer ces mesures, il propose la suppression de l'avoir fiscal, l'établissement d'une taxe sur les capitaux propres des banques, une majoraticn exceptionnelle de 15 % des impôts sur les revenus imposables supérieurs à 400 000 francs et une cotisation supplémentaire, à la Sécurité sociale, des entreprises de plus de mille salariés.

Pour M. TISSANDIER (U.D.F.), « *il faut s'attaquer au problème de l'emploi non pas avec des paroles, comme le fait l'opposition, mais par des actes, comme le font le gouvernement et sa majorité* ». Aussi demande-t-il à l'Assemblée de repousser la question préalable.

Commentant de son côté « *les litanies du parti communiste* », M. Papon observe que « *le gouvernement ne fait qu'appliquer loyalement la politique que le suffrage universel vient d'approuver* ».

Au scrutin public, la question préalable est repoussée par 282 voix contre 198.

M. FALALA (R.P.R.) : le calme avant la tempête ?

« *Vous ayant approuvé sur la fin, nous ne saurions maintenant vous refuser les moyens* », déclare, en séance de nuit, M. FALALA (R.P.R., Marne), qui annonce que son groupe votera le projet de loi, tout en regrettant que l'emploi ne semble pas, une fois encore, être abordé comme un objectif prioritaire. « *Je sais bien*, précise-t-il, *que le premier ministre n'accepte pas cette vision des choses et qu'il fustige même ceux qui la proposent, mais les faits sont là, et l'on assiste à une constante détérioration du marché du travail.* » Le député dénombre trois nouvelles menaces pour la situation de l'emploi : la multiplication des licenciements pour motifs économiques, l'insuffisance des mesures prévues dans le cadre du nouveau pacte de l'emploi (il craint que l'objectif fixé ne soit par trop ambitieux), l'arrivée prochaine sur le marché de l'emploi de quelque six cent mille diplômés des écoles et des universités. Puis il ajoute : « *En matière de chômage, le gouvernement semble chercher seulement à contrôler une hausse estimée inévitable, alors qu'avant les élections il avait pris la résolution de maintenir le nombre des chômeurs au-dessus du million...* »

Présentant ensuite les propositions avancées par son mouvement, il insiste, notamment sur une relance sélective des investissements qui permettrait de créer de nouveaux emplois. Il se réjouit de voir qu'en ce qui concerne le retour progressif à la liberté des prix industriels, le R.P.R. a été entendu. Il estime que, « *conformément aux engagements pris pendant la campagne électorale, un effort réel doit être fait en direction des bas salaires* » et juge insuffisant l'augmentation du SMIC. Et M. Falala conclut : « *Vous bénéficiez actuellement d'une situation calme qui devrait vous permettre de réussir. Il reste au gouvernement à œuvrer pour que ce calme ne soit pas celui qui précédera la tempête. Les syndicats n'hésiteraient pas à dresser les travailleurs contre vous s'ils devaient constater que la concertation n'a été que l'habile déguisement du monologue. Prenez garde que les Français, las d'avoir l'impression que le gouvernement se satisfait du chômage toujours plus important, ne lui retire leur confiance. Prenez garde que les plus défavorisés, qui ont exprimé le choix du progrès réaliste n'aient l'impression d'être laissés pour compte (...).* »

« *Les contribuables ont payé un lourd tribut, les industriels ont bénéficié d'une main-d'œuvre gratuite et pourtant le pacte pour l'emploi n'a pas créé d'emplois et le chômage s'aggrave* », telle est, pour Mme CŒURIOT (P.C., Meurthe-et-Moselle), « *la tragique réalité* ». Elle dénonce « *les conditions d'exploitation renforcées* » des jeunes stagiaires pour lesquels le problème de l'embauche définitive « *reste totalement posé* ». « *La reconduction du pacte*, affirme-t-elle, *permettra aux patrons de remplacer ceux qu'ils jettent à la rue par de nouveaux jeunes fraîchement sortis des écoles.* » Pour terminer, elle dénonce « *l'accélération du processus de liquidation* » du groupe Boussac.

M. FABIUS (P.S.) : un sparadrap !

« *Un document dérisoire* », commente M. FABIUS (P.S., Seine-Maritime), qui annonce que son groupe votera contre le texte pendant la discussion duquel, affirme-t-il, « *cinquante entreprises auront fermé leurs portes* ». Il déclare : « *Il faudrait une grande politique de l'emploi; vous nous proposez un « collectif-sparadrap »* qui ne répond à aucun des impératifs suivants :

1) La vérité : vous continuez à tronquer, voire à truquer chiffres et documents et vous refusez de corriger vos erreurs de prévisions initiales ;

2) La relance : vous lui tournez le dos alors que les électeurs n'ont certainement pas entendu désavouer une relance sélective de la consommation, telle que le préconisent les socialistes ;

3) L'emploi : en fait de politique, vous ne proposez qu'une régulation du chômage des jeunes. Combien d'entre eux ont trouvé un emploi durable ?

M. ROYER (non inscrit) : de l'audace !

Je suis inquiet, déclare M. ROYER (N.-I., Indre-et-Loire), qui souligne la modestie des *objectifs* du nouveau pacte pour l'emploi et craint de vives réactions sociales à l'automne si l'on pèse sur les salaires et la consommation tout en laissant se développer le chômage. Il se déclare favorable à l'idée d'une taxe spéciale sur les bénéfices bancaires puis regrette la brutalité avec laquelle on est revenu à la vérité des prix. Il souhaite voir jeter les bases d'une véritable économie contractuelle. A son avis, le gouvernement aurait dû utiliser ce collectif pour procéder à une relance sélective en faveur des secteurs en difficulté, relance dont il déplore l'absence. « *L'audace paiera*, conclut-il, *si elle est associée à la rigueur.* »

M. GOSNAT (P.C., Val-de-Marne) constate qu'au lieu de s'attaquer aux « *privilèges scandaleux* » des sociétés pétrolières le gouvernement invite l'Assemblée à une nouvelle hausse des taxes pétrolières, « *la treizième en cinq ans* », contre laquelle il proteste car « *elle pèsera lourdement sur le coût de la vie des masses populaires* ». Il dénonce particulièrement « *le comportement des sociétés pétrolières étrangères exerçant leur activité en France* » et demande l'institution d'une taxe spéciale de 7 % frappant leur chiffre d'affaires hors taxes.
b- aséa s

M. LAGOURGUE (U.D.F., la Réunion) relève que dans son département le taux de chômage est au moins trois fois supérieur à celui de la métropole. « *La situation y est donc désespérée* », conclut-il. Opinion partagée par M. FONTAINE (N.I. la Réunion), qui estime qu'il faut se battre « *contre cette calamité qui prend des dimensions effrayantes* ». M. FREDERIC-DUPONT (apparenté R.P.R. Paris) souligne l'importance de l'augmentation du prix des carburants et réclame, en faveur des chauffeurs de taxi, le rétablissement de la détaxe. Mme MOREAU (P.C., Paris) estime que ce collectif aboutira « *à une aggravation des difficultés des familles et des inégalités, alors que les sociétés pétrolières feront des milliards de profits supplémentaires* ».

Pour M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne), c'est l'absence de politique industrielle du gouvernement qui rend le problème de l'emploi si angoissant dans certaines régions, dont son département.

M. GANTIER (U.D.F., Paris) observe que si l'effort de redressement conduit par le gouvernement a porté ses fruits la reprise de la hausse des prix suscite l'inquiétude; quant à la situation de l'emploi, elle a souffert, à son avis, de la faiblesse du taux de la croissance économique. Il souhaite que les entreprises puissent reconstituer leur fonds propre afin de financer leurs investissements, car la faiblesse endémique de leurs investissements productifs constitue également un grand sujet d'inquiétude. En cas de reprise rapide, constate le député, elles ne seraient pas en mesure de faire face à la demande. Pour terminer, il regrette que la réévaluation des bilans soit une nouvelle fois différée.

M. BRUNHES (P.C., Hauts-de-Seine) affirme que le gouvernement poursuit « *une politique malthusienne qui ne correspond ni à l'intérêt des jeunes ni à celui de la nation* ».

M. GUERMEUR (R.P.R., Finistère), votera un texte qui permettra d'entreprendre l'indemnisation des victimes de l'accident survenu à *l'Amoco-Cadiz*. Il réclame cependant les mesures destinées à aider la pêche maritime.

M. FRELAUT (P.C., Hauts-de-Seine) constate que l'endettement des collectivités locales s'aggrave et que de nombreuses communes sont au bord de la faillite. Aussi son groupe proposera-t-il des mesures d'urgence en leur faveur.

M. ALAIN RICHARD (P.S., Val-d'Oise) regrette que le collectif ne comporte aucune mesure de relance pour l'enseignement, alors que la prochaine rentrée s'annonce, à son avis, difficile.

MM. DUTART (P.C., Dordogne), BARTHE (P.C., Pas-de-Calais), GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis), CHAMINADE, P.C., Corrèze) et HAGE (P.C., Nord) interviennent ensuite successivement afin d'attirer l'attention sur la situation difficile de leurs départements respectifs.

Enfin, M. ZELLER (non-inscrit, Bas-Rhin) redoute qu'en septembre le nombre des chômeurs ne soit proche du million et demi. Aussi déplore-t-il l'absence d'une grande et nouvelle politique de l'emploi et d'un appel à la solidarité nationale qui aurait pu, à son avis, se traduire par un impôt sur les revenus élevés.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi après-midi ; la séance est levée à 1 h. 10.

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Réunie le mardi 30 mai au Palais-Bourbon, la conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des prochaines séances de l'Assemblée nationale :

- **JEUDI 1er JUIN : suite du collectif pour 1978 ; deuxième lecture du projet concernant la police judiciaire et le jury d'assises et du projet relatif à la répression de l'insolvabilité frauduleuse ; troisième lecture du projet relatif aux astreintes administratives ; deuxième lecture du projet relatif à la Cour des comptes.**
- **VENDREDI 2 (matin) : questions orales.**
- **MARDI 6 : discussion, sur rapport de la commission mixte paritaire, du projet concernant les comités professionnels de développement économique ; projet relatif à l'emploi des jeunes.**
- **MERCREDI 7 : après les questions au gouvernement : projet relatif à la radiodiffusion et à la télévision.**
- **JEUDI 8 : déclaration du gouvernement, suivie d'un débat, sur la politique étrangère.**
- **VENDREDI 9 (matin) : questions orales.**

LE PREMIER MINISTRE ET LE « CANARD BOITEUX »

M. Raymond Barre a déclaré, mercredi 31 mai, à l'Assemblée nationale, en réponse à une question de M Lucien Neuwirth (R.P.R.), que, « *selon la nouvelle structure gouvernementale, la DATAR est rattachée directement au premier ministre* ».

M. Neuwirth ayant évoqué « *les « canards boiteux » et les « canards mazoutés », qui relèvent d'une thérapeutique différente* », M. Barre a ajouté : « *Je voudrais dire combien je trouve fâcheuses des expressions telles que « canards boiteux » et « secteur en difficulté ». En ce qui me concerne, j'aimerais que l'on me dise en quelle occasion j'ai pu les employer.*

» *En fait*, a poursuivi le premier ministre, *il y a en France des entreprises susceptibles de retrouver un équilibre et des perspectives de développement et, par ailleurs, des entreprises gênées dans des conditions telles que le gouvernement ne leur apportera son aide que lorsqu'un plan de redressement aura été établi et lorsque leurs perspectives d'avenir auront été éclairées.* »

M. Barre : la justice sociale commence par le maintien du pouvoir d'achat

Dans une déclaration faite à l'issue du conseil des ministres et diffusée mercredi soir 31 mai, à 20 heures, par TF 1 et Antenne 2, M. Raymond Barre a souligné que les différents projets de loi adoptés par le gouvernement « *s'inscrivent dans le cadre des engagements pris au titre du programme de Blois et des orientations qui ont été fixées par le président de la République au lendemain des élections* ».

Le premier ministre a notamment déclaré : « *Notre premier objectif est de poursuivre le redressement économique et financier et de faire une politique de développement de progrès économique pour l'emploi. C'est à cet objectif que répond le texte qui oriente l'épargne vers l'investissement des entreprises. En effet, nous devons avoir des entreprises saines, prospères, qui investissent et qui par-là créent des emplois. Le deuxième objectif, c'est le progrès social et la justice. Le programme de Blois a donné la priorité à l'aide à la famille. Le ministre de la santé a présenté un projet de loi qui va augmenter de quinze jours le congé de maternité et qui comporte un certain nombre de dispositions qui réalisent une aide à la maternité.*

» *Nous avons pris également un texte concernant les conseils de prud'hommes. C'est une institution très utile sur le plan des rapports entre partenaires sociaux ; la justice sera rendue plus rapidement et avec des garanties pour les partenaires sociaux.*

» *Enfin, notre troisième objectif c'est une meilleure diffusion des responsabilités. Il y avait dans le programme de Blois un engagement qui consistait à permettre aux cadres de participer aux conseils d'administration des entreprises. Le texte a été arrêté.* »

Les trois grands objectifs se trouvent donc illustrés par les dispositions qui ont été arrêtées ce mercredi par le gouvernement.

Interrogé sur « *l'aspiration à la justice sociale qui s'est manifestée pendant la campagne électorale* », le premier ministre a répondu : « *Tous les Français aspirent à la justice sociale. Mais il y a deux façons de répondre à ces aspirations. La première c'est de distribuer n'importe quoi et n'importe comment, sans tenir compte des exigences fondamentales qui sont celles de la santé économique du pays et de la capacité d'affronter la concurrence internationale.*

» *Il y a une deuxième méthode qui consiste à concentrer l'effort sur quelques objectifs et de veiller à ce que des progrès réels puissent être enregistrés. C'est cette deuxième méthode qui a été choisie par le gouvernement, qui a été proposée au pays par le président de la République et par moi-même quand j'étais premier ministre, avant les élections. Après les élections, il n'y a pas de raison que nous changions de méthode parce que c'est celle qui va permettre, à l'avenir, à la France, d'avoir un progrès qui soit réel, et non pas artificiel.*

» *La justice sociale, c'est le maintien du pouvoir d'achat. Nous faisons un effort pour maintenir le pouvoir d'achat ; dans d'autres pays, il y a eu une amputation du pouvoir d'achat, pourtant, ce mercredi, au conseil des ministres, la décision a été prise par le gouvernement de majorer de 3 % les rémunérations des personnels civils et militaires de l'Etat. Pourquoi l'avons-nous fait ? Parce que nous avons estimé que notre politique de maintien du pouvoir d'achat conduisait à une telle décision. Et j'espère que partout ailleurs la règle du maintien du pouvoir d'achat sera respectée. La justice sociale commence là. Et puis il y a des efforts supplémentaires à faire. Ces efforts doivent être concentrés sur certaines catégories sociales, et nous l'avons dit dans le programme de Blois, sur la famille ; c'est la raison pour laquelle des premières dispositions ont été prises. D'autres suivront, par exemple en ce qui concerne le pouvoir d'achat des allocations familiales. Nous le traiterons en temps opportun.* »

« *Nous voulons donc un progrès social réel, nous voulons un progrès social qui maintienne le pouvoir d'achat et qui permette à des catégories moins favorisées, à l'heure actuelle, d'enregistrer le cas échéant une augmentation de leur pouvoir d'achat*, a conclu M. Barre. *Nous faisons en sorte que ce progrès social soit soutenu par un progrès économique qui soit réel et qui donne à notre pays toutes les possibilités d'être la grande nation moderne qu'elle doit être.* »

● *M. Alain Poher et les présidents des commissions permanentes du Sénat*, qui avaient été conviés à déjeuner, mercredi 31 mai, à l'Hôtel Matignon, se sont félicités, à l'issue de leur entretien avec le premier ministre, que M. Raymond Barre ait engagé « *une coopération active entre le gouvernement et le Parlement* ». Le premier ministre a notamment donné à ses interlocuteurs l'assurance que dorénavant les projets de loi seraient déposés au Sénat suffisamment tôt, avant leur examen, pour que les sénateurs puissent les étudier de façon approfondie. Un nouvel échange de vues aura lieu à la fin de la session de printemps.

C'était la première fois que le président du Sénat et les présidents des commissions permanentes étaient reçus ensemble à l'Hôtel Matignon.

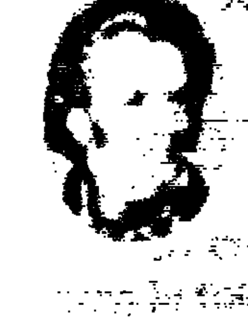
M. MITTERRAND : le P.S. continue d'apparaître comme le parti de l'avenir.

M. Mitterrand, qui était jeudi 1er juin l'invité de France-Inter, a estimé que c'est « *la volonté des dirigeants communistes* » qui a empêché la victoire de la gauche. Après s'être félicité des résultats de l'élection municipale de Saint-Malo, il a noté : « *Trois mois après les élections, le P.S. continue d'apparaître comme le parti du présent et de l'avenir.* » M. Mitterrand a également déclaré : « *Le programme commun de gouvernement est forclos, bien que certaines de ses mesures essentielles doivent être retenues.* »

A propos de la politique d'« ouverture » du président de la République, M. Mitterrand a estimé qu'en dépit de « *quelques gestes* » le pouvoir n'a pas réellement cherché « *à restaurer un climat* ».

LES ROUAGES DE L'U.D.F. DOIVENT ÊTRE EN PLACE AVANT LES VACANCES déclare M. Lecanuet

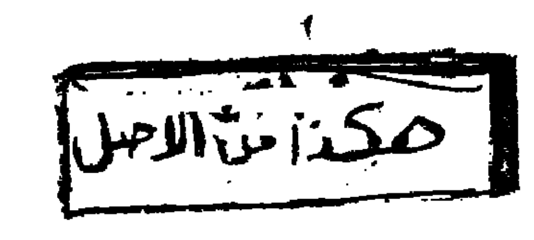
M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a indiqué mercredi 31 mai que l'Union pour la démocratie française était entrée dans la deuxième phase de sa mise en place. Cette phase prévoit l'installation au cours de juin de tous les conseils départementaux de la formation ; la réunion d'une journée de réflexion des parlementaires dans la deuxième quinzaine de juin, et le 8 juillet une rencontre des dirigeants nationaux, cadres locaux et parlementaires à Paris. D'autre part, des journées d'études parlementaires sont prévues du 25 au 28 septembre à Toulon. « *Il faut*, a dit M. Lecanuet, *que tous les rouages soient en place et commencent à se roder avant les vacances.* »











CORRESPONDANCE

Réponse à Louis Althusser

M. Jean-Claude Romettino, membre du comité de ville de Villeurbanne du P.C.F., nous écrit :

J'illustrerai mon désaccord avec ce que dit Althusser du P.C.F. à partir de deux critiques.

La première porte sur l'esprit de système. Je l'illustre d'une manière générale : la France est un pays où les travailleurs peuvent être licenciés du jour au lendemain, où la télévision est la chose du pouvoir, où les immigrés sont assassinés sans que leurs assassins soient punis, où le suffrage universel est légalement truqué pour minimiser la représentation ouvrière, etc. Partant de ces réalités et négligeant de les replacer dans le contexte d'un pays développé, aux fortes traditions démocratiques, au mouvement ouvrier puissant, certains Etats socialistes présentent à leurs citoyens une image totalement déformée de la réalité française, image selon laquelle les Français sont gens qui manquent de tout (la preuve étant le grand nombre de mendiants), etc. Avec d'autres termes, Althusser, l'un des premiers, a dénoncé cet esprit de système... ce qui ne l'empêche pas de l'utiliser lui-même dans la description qu'il donne du P.C.F. ! Il part en effet d'une série de notations, de remarques *justes sur* les questions que se posent les communistes, concernant la stratégie, le fonctionnement, l'idéologie de leur parti. Mais, dans un premier temps, il néglige de les restituer dans leur contexte, de hiérarchiser leur importance, de donner leurs véritables dimensions ; dans un second temps, il érige le tout en système, donnant ainsi du P.C.F. une image que, pour ma part, je ne reconnais pas comme reflétant la réalité du parti dans lequel je milite.

Un exemple : certains permanents sont « *fidèles et soumis* », bref de parfaits bureaucrates ; partant de cette réalité, il affirme que c'est là le type même du permanent sous-entendant (c'est la technique du procès), que tous les permanents sont ainsi puisque, dit-il, c'est le parti qui, par *son fonctionnement*, produit ce type de permanent. Que dirait Althusser si je concluais ce passage en affirmant que, puisque à *mon* avis il *s'est* laissé piéger cette fois par l'esprit de système, tous les écrits d'Althusser sont du même *acabit* ? Ce qui est certain c'est que ce ne serait pas une démonstration !

Autre exemple : l'opposition mécaniste entre « *base* » et « *direction* », opposition qui conduit Althusser à de curieuses affirmations :

— Pour attaquer « *la direction* », il affirme, dans un premier temps, que « *la base* » réfléchit bien : « *jamais* (les militants) *ne se sont fait d'illusions sur le P.S.* » ; ce qui montre de la part de ladite base une connaissance politique extrêmement poussée de la nature du réformisme, connaissance que je n'ai pas eu, en ce qui me concerne, le réflexe spontané de toujours partager. Ce qui montre aussi de la part d'Althusser une curieuse vision de « *la base* », idéalisée pour les besoins de la cause ;

— Dans un deuxième temps et pour continuer sa dénonciation de la direction, il affirme ensuite que les militants ont été piégés par la campagne pour les pauvres, accouplée au mot d'ordre « *faire payer les riches* » : ici, « *la base* », dit Althusser, a été désorientée, n'a plus su ce qu'étaient les riches malgré la définition récente du XXII[e] congrès. On pourrait tout aussi bien affirmer, et après tout pourquoi pas, que « *jamais les militants ne se sont fait d'illusions sur ce qu'étaient les riches* » ! Pour en finir sur ce point, l'esprit de système conduit Althusser très loin : ainsi, « *le* » permanent ne peut renoncer à son gagne-pain (de permanent) car « *ou bien* (il) *n'a jamais eu de métier, ou bien* (il) *en a perdu la pratique* ». Lamentable affirmation qui oublie un « *détail* » : l'existence de patrons et de listes noires qui rendent souvent impossible la réinsertion *dans* la production...

Deuxième et dernière critique, aussi grave.

Althusser dénonce à juste titre le chantage à la nécessaire unité du parti utilisé par certains camarades (pas forcément « *dirigeants* » !) pour freiner, voire empêcher, la discussion à l'intérieur du parti. Outre l'esprit de système qui lui fait dénoncer cela comme une règle du fonctionnement du parti, il utilise lui-même les procédés qu'il prétend dénoncer, par ce que j'appelle son chantage à la base.

De quel droit en *effet* Althusser prétend-il parler pour la base comme il le fait, en particulier (mais pas uniquement) dans son premier article dans les paragraphes intitulés : « Comment la base réfléchit » et « Les militants veulent comprendre » ? Il y a là un procédé déloyal dont il est inquiétant de voir Althusser se servir, lui qui nous a appris qu'on ne combat pas, quand il existe, le stalinisme en utilisant ses méthodes.

C'est de discussions approfondies et d'analyses sérieuses que les communistes ont besoin, non d'anathèmes et d'arguments d'autorité qu'ils veulent voir — définitivement et partout, donc y compris chez Althusser — rangés au musée du stalinisme.

● *M. Jean-Michel Catala*, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, reproche au *Monde*, dans *l'Humanité* du 1[er] juin, d'avoir « *déformé ses propos, en donnant dans son titre l'idée d'un mouvement de la jeunesse communiste qui voudrait formuler des interdits* ».

Le quotidien communiste ne reproduit toutefois qu'une partie des déclarations de M. Catala qui se trouvaient dans *le Monde* et omet en particulier le passage sur lequel nous nous étions appuyés pour titrer, passage dont le moins que l'on puisse dire est qu'il était ambigu.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est tenu le mercredi 31 mai 1978, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● COUR DE CASSATION

Le conseil a adopté un projet de loi relatif à la procédure devant la Cour de cassation qui a pour objet d'améliorer l'examen des affaires et d'accélérer le cours de la justice. Les modifications proposées concernent la composition des chambres, la faculté de saisir directement l'assemblée plénière, ainsi que la possibilité plus large donnée à la Cour de cassation de statuer sans renvoi.

● MESURES EN FAVEUR DE LA MATERNITÉ

Le conseil a adopté un projet de *loi* portant diverses mesures en faveur de la maternité. Ces mesures avaient été annoncées par le président de la République à l'automne 1977, lors des Entretiens de Bichat.

Le congé post-natal et le congé d'adoption seront prolongés de deux semaines afin de permettre à la mère de rester plus longtemps auprès de son enfant. C'est la première étape de l'allongement du congé de maternité prévue par le programme de Blois.

Les soins seront intégralement remboursés, pour les femmes enceintes pendant les quatre derniers mois de la grossesse, pour les nouveaux-nés hospitalisés, ainsi que pour le diagnostic et le traitement de la stérilité.

Ces mesures seront rendues applicables aux ressortissants des régimes spéciaux de Sécurité sociale et du *régime* des assurances sociales agricoles.

● L'ÉPARGNE ET LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Le conseil des ministre a approuvé un projet de loi tendant à favoriser l'orientation de *l'épargne* vers le financement des entreprises.

Le ralentissement de l'économie mondiale, l'obligation où se trouve notre économie de se redéployer pour s'adapter aux nouvelles conditions internationales, les difficultés financières des entreprises, rendent particulièrement nécessaire l'accroissement de leurs fonds propres. Celui-ci constitue aujourd'hui une condition du rétablissement durable de l'emploi.

Aussi le gouvernement souhaite-t-il qu'un grand nombre de Français investissent directement à l'avenir dans l'industrie et affectent à son financement une part accrue de leur épargne. Tel est l'objet du projet de loi.

Le texte approuvé par le conseil des ministres prévoit que les Français qui décideront d'accroître leur *portefeuille* d'actions françaises ou d'en constituer un pourront, dans certaines limites, ne pas être imposés sur la fraction de leur revenue qu'ils consacreront à ces achats.

Afin d'inciter les entreprises à procéder à des augmentations de capital, *les dividendes* relatifs à des actions émises a l'occasion de telles augmentations pourront être déduits de l'assiette de l'impôt sur les sociétés pendant sept ans, au lieu de cinq actuellement. De plus, cette disposition s'appliquera désormais à toutes les sociétés, et notamment aux petites et moyennes entreprises.

Ce projet de loi crée, d'autre part, de nouveaux instruments de financement répondant à la fois aux souhaits de certains épargnants ou investisseurs et aux besoins de nombreuses entreprises. Il s'agit des actions à dividende prioritaire et des prêts participatifs.

Afin d'assurer le financement des dépenses nouvelles qu'implique ce projet de loi, le taux du prélèvement forfaitaire sur les revenus des placements à revenu fixe autres que les obligations est porté de 33 1/3 à 40 %. Comme par le passé, les contribuables pourront choisir entre ce prélèvement et l'incorporation des intérêts reçus dans leurs revenus de l'année. Cette mesure va dans le sens de l'équité et de la moralité fiscales.

● CONSEIL DE PRUD'HOMMES

Le conseil des ministres a adopté un *projet de loi* portant réorganisation des conseils de prud'hommes. Il comporte les améliorations suivantes :

— Généralisation *territoriale* :

Chaque département disposera désormais d'un conseil de prud'hommes, plusieurs conseils de prud'hommes pouvant être créés dans un même département, après avis du conseil général.

— Extension de la *compétence* :

Elle sera étendue à tous les différends d'ordre individuel pouvant s'élever à l'occasion des contrats de travail soumis aux dispositions du code du travail.

— Assouplissement des conditions d'électorat et d'éligibilité :

Pour être électeur aux élections prud'homales, la durée d'activité professionnelle exigée sera ramenée de trois ans à six mois. Pour être éligible, cette *période* d'activité sera ramenée de trois ans à un an.

— Modification du mode de scrutin :

Les conseillers seront élus à la représentation proportionnelle suivant la règle du plus fort reste.

— Représentation des cadres :

Ils formeront un collège spécial leur permettant d'élire leurs représentants dans cette juridiction.

— Protection des conseillers :

Ils feront l'objet d'une protection particulière dans l'exercice de leurs fonctions ; en cas de litige, notamment de licenciement, le conseil de prud'hommes qui aura à connaître de l'affaire statuera en formation particulière de jugement.

— Transfert à l'Etat des dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement des conseils de prud'hommes seront prises en charge par l'Etat. Il assurera, d'autre part, la formation des conseillers. Les secrétaires et secrétaires adjoints des conseils de prud'hommes seront intégrés dans les corps de fonctionnaires des services judiciaires à compter du 1[er] janvier 1979.

(Lire page 32.)

● PARTICIPATION DES CADRES DANS LES ENTREPRISES

Le conseil a adopté un projet de loi relatif au développement de la participation dans les entreprises (voir page 32). Dans les entreprises de plus de cinq cents salariés, le personnel d'encadrement élira, au scrutin majoritaire à deux tours, un ou deux représentants aux conseils d'administration et de *surveillance*, où ils disposeront des mêmes pouvoirs et assumeront les mêmes responsabilités que les administrateurs représentant les actionnaires.

En faisant franchir cette nouvelle étape au droit de l'entreprise, ce projet consacre en faveur des cadres la place du travail dans l'entreprise, à côté de celle qui revient aux apporteurs de capitaux.

Ainsi qu'il a été prévu dans le programme de Blois, si cette espérance s'avère positive, elle sera progressivement étendue à l'ensemble des salariés.

Le Conseil économique et social sera consulté sur le projet de loi déposé, ainsi que sur l'extension éventuelle de la participation au sein de l'entreprise à l'ensemble des salariés.

● RÉMUNÉRATION DES FONCTIONNAIRES

Le conseil a adopté un *décret* majorant de 3 % les traitements des *personnels* civils et militaires de l'Etat à compter du 1[er] juin 1978. Cette mesure est destinée à garantir aux agents de l'Etat le maintien de leur pouvoir d'achat.

● LES NATIONS UNIES

Le *président* de la République a rendu compte au conseil des ministres des impressions qu'il retire de son déplacement à New-York.

En ce qui concerne le désarmement, il est trop tôt pour évaluer les perspectives de progrès, les travaux de l'Assemblée générale n'en étant encore qu'à leur début. A en juger par les premiers échos recueillis, il apparaissait que les thèses françaises avaient retenu l'attention par leur nouveauté et leur cohérence.

Le président de la République a également évoqué les divers contacts qu'il a pris au siège des Nations unies, en particulier avec le président de l'Assemblée générale et avec le secrétaire général de l'Organisation. « En me rendant personnellement à New-York, a-t-il ajouté, j'ai voulu marquer l'importance que la France attache à l'Organisation des Nations unies et le souci qu'elle a d'y jouer un rôle à la mesure de ses responsabilités. »

Le président de la République a déclaré que les entretiens qu'il a eus à New-York et à Washington avec le chancelier Helmut Schmidt et avec le président Carter avaient eu un contenu très positif et ouvraient des perspectives favorables pour la préparation des conférences au sommet dont la réunion est prévue avant l'été.

Le Monde

société

ÉDUCATION

UNE RENCONTRE A MEUDON

Les écoles différentes

Une soixantaine de personnes représentant des écoles « parallèles » ou « nouvelles » ont participé pendant deux jours, à Meudon (Hauts-de-Seine), à une rencontre pour faire le bilan de dix années d'expériences « sauvages » dans le domaine de l'enseignement. Cette rencontre a eu lieu sur l'initiative de la revue Autrement, *du Centre d'information sur les innovations sociales (C.I.I.S.) et de l'Association nationale pour le développement de l'éducation nouvelle. On estime actuellement à quelques centaines le nombre des enfants fréquentant des écoles « parallèles » et à près de trois mille ceux qui sont inscrits dans des écoles « nouvelles ».*

Dans la grande liturgie commémorative de 1968 on avait un peu oublié l'école (1). S'il est pourtant un domaine où, de-ci de-là, la vie a un peu changé c'est bien celui-là. Aux marges de l'institution scolaire — ou carrément à l'écart — se sont développées depuis dix ans des tentatives pour *« faire bouger Goliath »* selon l'expression de M. Henry Dougier, directeur de la revue *Autrement* (2).

Sur l'objectif visé par ces expériences, les participants à la rencontre de Meudon semblaient d'accord : amener l'enfant à son autonomie. Pour certains, du côté des écoles parallèles en particulier, l'enfant n'est pas un adulte en réduction, mais un être dont la vie et *« le désir »* sont à prendre en compte *« ici et maintenant »*. Pour les représentants des écoles nouvelles, c'est peut-être davantage la *« relation de l'enfant au savoir »* qui importe. De même, sur le rôle des adultes, les points de vue se recoupent et se distinguent.

Comment accepter que les parents — éducateurs pendant les premières années de la vie de leur enfant — s'en remettent ensuite à des spécialistes payés pour exercer leur pouvoir et leur savoir sur les élèves, en vertu de la division du travail ? Des réformistes qui s'attachent à établir un dialogue constant avec les enseignants et à prendre une part à la gestion de l'école, jusqu'aux radicaux qui effacent la frontière en supprimant les rôles sociaux des parents et des enseignants, l'éventail est ouvert. Ainsi, pour le collectif Houilles-Argenteuil, dans la banlieue de Paris, qui fonctionne depuis cinq ans, il n'y a pas de local, pas de permanent, pas de spécialiste salarié de l'enseignement. Dix-huit enfants de deux à dix ans sont reçus chaque jour par groupe de cinq ou six, chez les parents des uns ou des autres. Les rapports enfants/adultes s'y posent inévitablement d'une autre manière qu'à l'école privée sous contrat de la Source, à Meudon, ou à la Prairie, à Toulouse, qui comptent respectivement six cents et quatre cent cinquante élèves.

La diversité des situations transparaissait encore à propos de l'évaluation, ce jugement porté sur l'évolution de l'enfant. *« Il est sûr que nous sommes angoissés*, a dit un parent du groupe Houilles-Argenteuil : *un bilan ne pourrait que projeter notre angoisse sur nos enfants. Aussi nous le rejetons totalement. »* Pour une représentante de l'ACCEN (3), école parallèle qui accueille à Paris des élèves de dix à dix-huit ans, le bilan, qui doit porter non seulement sur des connaissances mais sur le chemin parcouru, rassure au contraire les parents. Tous les participants ont convenu que le bulletin scolaire *« n'a pas de sens »*, qu'il est inutile *« de figer sur le papier ce qu'est un enfant »*. Que l'on peut, en revanche, après avoir défini un objectif à atteindre, regarder si l'on y est parvenu, l'adulte se laissant lui aussi évaluer au cours de cette démarche.

L'angoisse des parents, plusieurs écoles parallèles en ont péri. Parce qu'il est dur d'aller jusqu'au bout de son choix. A la Roulotte, à Paris, ou au Tournesol, près de Lyon, fermé après trois années d'existence, les parents ont cédé à la panique devant la violence exprimée par les enfants. La crainte, à mesure qu'approche l'âge prévu pour l'insertion professionnelle, paralyse les écoles de niveau secondaire. De cela, les partisans de l'éducation nouvelle sont conscients, comme du fait que ces écoles différentes sont mises en œuvre par des adultes qui, pour la plupart, appartiennent à un certain milieu socioculturel. Ils ne s'y arrêtent pas. Ils constatent que ce qui déjà existe au Québec est encore une utopie en France.

Des parents québécois présents à Meudon ont expliqué comment l'on peut *obtenir* la création d'écoles *« optionnelles »* tout autant officielles et subventionnées que les autres. Dans ces écoles qu'ils choisissent librement, les parents prennent une part active et directe : définition du projet éducatif avec les enseignants qu'ils ont recrutés (mais qui bénéficient d'un statut unique), enseignement, secrétariat, entretien...

CHARLES VIAL.

(1) Il faut toutefois signaler quelques exceptions : Antenne 2 a diffusé du 15 au 19 mai, dans le magazine « C'est la vie », plusieurs émissions sur le sujet réalisées avec *le Monde de l'éducation*, qui a lui-même publié en mai une enquête sur l'école de mai 1968 à 1978. La revue *Autrement* a consacré un numéro aux écoles parallèles : « Alors, on n'a pas école aujourd'hui ? », nº 13, 231 pages, 35 F.

(2) *Autrement*, 73, rue de Turbigo, 75003 Paris.

(3) ACCEN (Association pour la création d'un centre d'éducation nouvelle), 117, avenue de Choisy, 75013 Paris, tél. 589-65-11.

DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le SNES a perdu des adhérents

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — Démobilisation, désyndicalisation : deux mots qui reviennent souvent dans les débats engagés depuis le 30 mai à Saint-Etienne au congrès national d'études du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES). Les quelque six cents délégués réunis pour quatre jours à la Maison des jeunes et de la culture de Saint-Etienne doivent étudier deux thèmes principaux : « Les déséquilibres dans l'emploi et la formation » et « La compétence et le rôle des enseignants dans l'équipe éducative ».

Mais, comme il avait été décidé au conseil national du 26 avril, compte tenu de la situation politique, le SNES a ajouté un troisième thème, intitulé simplement « Examen de la situation ». C'est cet examen auquel a procédé dès l'ouverture le secrétaire général du SNES, M. Etienne Camy-Peyret, qui a dû reconnaître que bien souvent le climat de la vie syndicale est marqué par « la *« morosité, la lassitude, la déception »*.

Constatation plus inquiétante : le SNES a perdu des adhérents par rapport à l'an dernier. Alors que, au congrès de Nancy, en mars 1977, la commission des mandats avait enregistré plus de 85 000 cotisations payées, elle n'en retrouve cette année qu'un peu plus de 83 000 au mois de mai, soit une perte de 2 000 cotisants environ. Le SNES n'est pas sûr de retrouver en octobre *les 92 000* adhérents qu'il revendiquait l'an dernier.

M. Camy-Peyret évalue les pertes à 4 % *« au maximum »* et il attribue le *« fléchissement »* à des raisons à la fois conjoncturelles — échec de la gauche — et structurelles — arrêt du recrutement des IPES (instituts de préparation aux enseignements de second degré), intégration des maîtres auxiliaires au corps des professeurs d'enseignement général de collège ou des professeurs de l'enseignement technique (le SNES ne recrute pas dans ces catégories d'enseignants). Le secrétaire général n'a pas caché qu'il y a là pour le SNES un *« problème réel »*. Mais il estime que ce phénomène est le reflet de la *« crise de confiance »* qui affecte l'ensemble du mouvement syndical. De fait, il ne semble pas que les adhérents du SNES qui n'ont pas renouvelé leurs cotisations soient allé grossir les rangs des syndicats rivaux. Tous les militants ont en effet constaté cette année un phénomène de « désyndicalisation » dans les personnels de l'éducation (1).

Comment remonter le courant ? Les délégués du SNES ont examiné cette question en commission le 31 mai, sous la présidence du secrétaire général adjoint, M. Gérard Alaphilippe. Les « minoritaires » de la tendance Union, indépendance et démocratie (majorité de la FEN, proche des socialistes), le Front unique ouvrier (trotskistes) et l'Ecole émancipée (syndicalistes révolutionnaires) ont tous reproché à la direction, animée notamment par des communistes, sa *« stratégie de l'échec »*, et son « suivisme » à l'égard des partis politiques. Plusieurs réclament dès maintenant une grève nationale pour exiger la fin des examens au 30 juin, alors que les épreuves du B.E.P.C. doivent « entamer » le mois de juillet. Mais M. Alaphilippe estime que *« placer trop haut la barre c'est risquer de faire échouer laa négociation »*. Une négociation à laquelle tient la majorité du SNES, qu'il s'agisse du réemploi des maîtres auxiliaires à la rentrée ou de la date des examens.

ROGER CANS.

(1) Les élections au Conseil de l'enseignement général et technique, qui ont eu lieu au début de l'année, ont été marquées par un net fléchissement des syndicats de la Fédération de l'éducation nationale, dont fait partie le SNES (*le Monde* du 18 février).

● *L'Association nationale des enseignants vacataires de l'enseignement supérieur* (ANEVES) vient de lancer un mot d'ordre de grève administrative illimitée. Les « grévistes » ne transmettront pas à l'administration des universités les notes de contrôle continu et d'examen des étudiants, afin d'appuyer leurs revendications : la sécurité de l'emploi par *« transformation des postes de fait qu'occupent les vacataires en postes budgétaires »*, l'alignement de leurs rémunérations sur celles des assistants non agrégés et une couverture sociale suffisante (cette dernière est prévue par un décret du 22 juillet 1976 et une circulaire de juillet 1977, mais n'est pas appliquée)

★ ANEVES, université de Paris-III, 13, rue de Santeuil, 75005 Paris.

● *Les « Télécom » à Brest.* — Dans l'article consacré aux *« surprises du programme de Blois »* pour les grandes écoles, dans *le Monde* du 11 mai, nous avons écrit par erreur que l'école nationale supérieure des télécommunications de Bretagne *« n'existait encore que sur le papier »*. En fait, une première promotion à effectif réduit (trente-quatre élèves) est installée à Brest dans des locaux provisoires depuis la rentrée dernière. Soixante-trois élèves seront admis en première année en septembre prochain, lorsque l'école s'installera dans des locaux neufs, et quatre-vingt-six en 1979.

● PRECISION. — *Nous avons* indiqué dans *le Monde* du 23 mai que la Fédération des résidents universitaires de France (FRUF, proche des communistes) et la Fédération des étudiants des résidences universitaires de France (FERUF, proche de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, trotskiste) avaient obtenu respectivement 35 % et 25 % des suffrages aux élections aux conseils des résidences universitaires de novembre 1977. Le Centre national des œuvres universitaires et scolaires attribue en fait 35,44 % des suffrages à la FRUF et 21,48 % à la FERUF.

LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS DE PROVINCE aux élections universitaires continue de baisser

Le ministère des universités vient de rendre publique la presque totalité des résultats des élections aux conseils des unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) des universités de province (collège étudiants). Ces résultats, qui portent sur 415 491 inscrits font apparaître une légère baisse de la participation : 30,09 % contre 30,68 % en 1976-1977 et 31,95 % en 1975-1976. Les chiffres des universités de Paris et de la région parisienne, généralement plus bas, ne sont connus qu'au début de juillet. La participation dans ces universités était de 19,70 % l'année dernière et la moyenne nationale de 26,94 %.

En province, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, proche des communistes) gagne quatre points, obtenant 37,60 % des suffrages exprimés contre 33,30 % en 1976-1977 Les listes corporatives progressent elles aussi, passant de 5,67 % à 6,43 %. Avec 3,31 % des suffrages exprimés (contre 5,21 % l'année dernière), le Mouvement d'action syndicale (MAS, proche de la C.F.D.T.) confirme son effritement. Toutes les autres listes recueillent moins de 1 %, à l'exception de celles groupées sous les étiquettes « divers » (40,64 % contre 44,21 % en 1976-1977), Défense des intérêts étudiants (6,48 % contre 6,33 %) et Union (1 % contre 0,79 %). L'UNEF-Unité syndicale (proche de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, trotskiste) donne, depuis sa création, des consignes de boycottage des élections aux conseils d'U.E.R. et d'universités.

MÉDECINE

Les grèves des agents hospitaliers

Mme Veil va recevoir les représentants de la C.G.T.

De très nombreux centres hospitaliers sont touchés depuis quelques semaines par un vaste mouvement revendicatif (« le Monde » du 12 avril) ; au départ, les revendications des agents hospitaliers portaient sur la réduction des différences de salaires entre Paris et la province et sur l'attribution à tous d'une indemnité mensuelle égale à treize heures de travail, déjà accordée au personnel de l'assistance publique de Paris.

Aujourd'hui, les revendications du personnel hospitalier portent plus spécialement sur la titularisation des auxiliaires, la diminution du temps de travail et la création d'emplois supplémentaires. Les représentants de la C.G.T. doivent être reçus le vendredi 2 juin à ce sujet par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, qui a déjà entendu, en début de semaine, les représentants de F.O.

« Avoir vingt ans, être infirmière »

« J'aurais aimé avoir vingt ans maintenant et être infirmière », cette surveillante générale d'un service de rhumatologie de l'Assistance publique n'est sans doute pas descendue dans la rue au mois de mai avec quelques milliers d'agents hospitaliers qui réclamaient de meilleures conditions de travail. *« Tout cela s'est tellement amélioré depuis dix ans »*, dit-elle.

Elle se souvient, sans révolte et même avec une certaine fierté, des temps passés : un seul jour de repos par semaine, qui ne tombait qu'accidentellement, une fois sur sept, le dimanche ; les trente-deux lits dont elle avait seule la charge et dont trois infirmières s'occupent maintenant ; le déjeuner qu'on n'avait pas le temps d'avaler et les vacances qui « tombaient » souvent en mars ou en... novembre ; et encore l'absence de « poste », c'est-à-dire de pièce où les infirmières peuvent rire et se détendre, se défendre contre la mort et la souffrance, toutes proches.

Aujourd'hui, le matériel à usage unique évite les heures fastidieuses passées à nettoyer après utilisation chaque seringue et chaque aiguille. L'inventaire annuel du linge a remplacé le comptage, chaque après-midi dans le service lui-même, des draps usagés et des serviettes sales. Aujourd'hui, tout est ramassé dans de grands sacs : gain de temps et gain de dignité aussi.

Il y a *comme une pointe de* regret chez cette femme de cinquante ans qui débuta comme aide-soignante il y a trente ans : le statut ancestral de l'infirmière avait ses servitudes mais aussi ses grandeurs : *« Deux jours de repos de suite, c'est bien pour l'infirmière mais cela augmente l'appréhension des malades obligés de changer plus fréquemment de soignant »*, affirme-t-elle. Elle ajoute : *« L'interphone placé devant chaque lit facilite le travail, mais au prix d'un certain éloignement par rapport aux malades. »* Un antagonisme latent existe quelquefois entre le confort du malade et l'amélioration des conditions de travail du personnel : ainsi, dans ce service, pour substituer le café en poudre dosé pour chacun au seau de café au lait uniforme, il semble qu'il ait fallu vaincre *« une certaine hostilité »* du personnel.

Sacerdoce et salariat

Est-ce à dire que tout est parfait Personne ne pourrait l'affirmer. Les infirmières ne restent pas plus de cinq ans en moyenne et les aides-soignantes ne gardent leur emploi que « faute de mieux »...

Tout d'abord et surtout, les effectifs restent notoirement insuffisants. En l'absence de trois aides-soignantes sur douze comme ce matin-là dans ce service de cinquante lits, aucun remplacement n'est prévu. Que se passera-t-il alors ? Les aides-soignantes aideront encore un peu moins aux soins que d'habitude et feront le ménage un peu plus qu'à l'accoutumée. Les infirmières devront se charger des lits et du « nursing », et les élèves infirmières seront utilisées comme un personnel d'appoint, payées 600 F par mois pour faire ce que personne ne veut faire.

Ce glissement général des fonctions s'opère au détriment des relations avec les malades : la disponibilité des soignants reste pourtant le préalable à toute réelle politique d'humanisation.

A l'hôpital Sainte-Anne, dont le personnel est en grève, la pénurie des effectifs a des conséquences plus graves : elle met en cause le projet thérapeutique lui-même. La participation de malades à des tâches ménagères pénibles, six heures par jour et pour un salaire quotidien équivalent à cinq timbres-postes, constitue, d'après les grévistes une « ergothérapie » d'un genre assez particulier.

De plus, les infirmiers débordés affirment ne pouvoir trouver le temps de rendre visite aux malades sortis de l'hôpital, alors que toute la politique de sectorisation préconise de telles actions à domicile.

Dans certains hôpitaux de province, enfin, le manque d'effectifs et le non-remplacement du personnel absent obligent les familles elles-mêmes à subvenir aux besoins les plus élémentaires des malades. Ainsi, à l'hôpital de Gien (Loiret), *« au dîner, ce sont les personnes présentes qui aident les malades à se dresser sur leur lit, qui les font manger et qui vident le matériel sanitaire »*, témoignent une dizaine de familles.

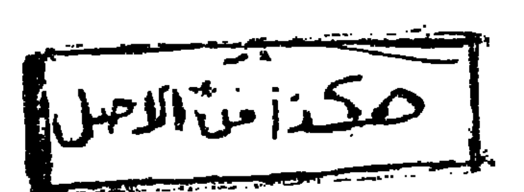
Les agents hospitaliers ne sont plus corvéables à merci comme il y a encore quelques années. Insensiblement, on est passé du sacerdoce à un salariat qui revendique, mais le dix-neuvième siècle et ses hospices ne sont pas toujours aussi loin qu'on le souhaiterait.

NICOLAS BEAU.

● *Mme Simone Veil*, ministre de la santé et de famille, a annoncé, mardi 30 mai, la mise en place du système de contrôle de qualité des laboratoires biologiques pour le 1er janvier 1979. Au cours d'une visite au Laboratoire national de la santé, à Montpellier, le ministre a expliqué le retard pris par ses services pour rendre effective la loi du 11 juillet 1975. Le décret est actuellement soumis au ministre du budget. *« Les conditions de l'exécution de la loi ont posé de nombreux problèmes d'ordre technique et financier »*, a déclaré Mme Veil, qui a précisé que le Laboratoire national de la santé était chargé de l'organisation et de la coordination de ce contrôle de qualité.

Le ministre a enfin donné quelques assurances d'ordre économique aux industriels de la pharmacie en affirmant que, *« les prix des médicaments étant en France inférieurs à ce qu'ils sont dans la plupart des pays industrialisés, le gouvernement avait été conduit à prendre différentes mesures d'adaptation des prix aux conditions économiques nouvelles »*.





Mai mais. Mais mai

III. — La régression et la régression de la régression

par EDGAR MORIN (*)

Edgar Morin a tenté de faire comprendre à la fois l'énormité et l'insignifiance de mai 68, qui ne lui apparait pas comme le générateur mais comme le révélateur de la « crise de civilisation » (« le Monde » des 31 mai et 1er juin).

Considérons maintenant le niveau plus proprement politique de l'après-mai. C'est là où l'effet de mai semble productif et incontestable : après *la mort* de mai, il reste désormais une réalité gauchiste, aux formes diverses, qui est passée de l'échelle microscopique à l'échelle macroscopique. Il y a, dans le sillage, une dissémination de l'idéologie officielle de mai, la vulgate marxiste : désormais, dès l'âge de treize ans, dans les lycées et collèges, on parle au nom du prolétariat, on jure par la lutte des classes, et il est reconnu que la source de tous maux est le capitalisme.

Or, si mon interprétation est exacte, le marxisme vulgatique fut le code qui permit aux acteurs de communiquer entre eux, mais sans exprimer l'originalité d'un mouvement, en fait, méta-marxiste. Toutefois, comme les survivants organisés de mai portent la bannière du marxisme, celui-ci devient le label authentificateur de mai 68.

Le résultat frappant d'après mai est donc l'extraordinaire diffusion du marxisme vulgatique comme description et explication passe-partout. Incapable d'expliquer mai, il devient l'explication d'après mai. C'est qu'il répond à un besoin. La connaissance de la société que produisent les universités est une connaissance en miettes, parcellaire et abstraite. Bien plus, la sociologie officielle, celle des enquêtes quantifiées sur questionnaires, s'effondre dans le discrédit, n'a rien vu, rien prévu ; et le marxisme vulgatique répond au besoin de cohérence par son dogmatisme, au besoin de totalité par son totalitarisme, au besoin de certitude par son arrogance, au besoin d'orientation par la boussole qui ne perd jamais le nord. Ce ne sont pas les idées capables de rendre compte de la réalité qui triomphent, ce ne sont pas les idées fausses qui sont nécessairement éliminées. La « sélection idéologique » favorise les idées dotées d'un haut pouvoir mythologique qui répondent aux besoins de certitude, et elle élimine aisément les idées pertinentes porteuses d'incertitude. La vulgate marxiste est justement propre à refouler l'incertitude, l'inquiétude, l'angoisse.

Ainsi la diffusion du marxisme vulgatique correspond à la dégénérescence et à la fossilisation des idées de mai. Cela signifie que l'après-mai est un cours régressif où dégénèrent les idées régénératrices et se fossilisent les idées printanières.

Mais la régression trotskiste, maoïste, marxiste, d'après mai porte en elle ses propres ferments de crise. L'appareil trotskiste, premier bénéficiaire de l'héritage de mai, promet la révolution pour l'automne 68, puis pour l'automne suivant, puis piétine. Le maoïsme prend le relais, cherche à remuer usines et campagnes, puis le mythe se lézarde (l'après-révolution culturelle), se fissure (affaire Lin Piao), se brise en mille morceaux (la « bande des quatre »). La crise du gauchisme favorise le resurgissement de l'aspect existentiel de mai, sous l'effet des *messages californiens*. Des militants déçus plongent, planent ; mais bien des voyages paradisiaques se terminent en *enfer*, bien des communautés se disloquent, et, là encore, il y a crise... Il est *difficile de vivre avec soi, avec les* autres, d'où le besoin de militer à nouveau ; pour certains, le P.C. semble apporter la formule *opé*rationnelle, l'action révolutionnaire réaliste ; le P.S., lui, recueille l'aspiration révolutionnaire assagie.

Dans un sens, la crise du gauchisme et la diffusion du marxisme alimentent le P.C. et le P.S. en énergies politiques fraîches. Le P.C. demeure fort sclérosé et ne retient pas longtemps les nouveaux militants, qui vont se disperser dans la nature, mais il est alimenté par un flux constant, qui compense les sorties. Dans ces scléroses et crises, le P.S. rénové prend son essor, dans le flou, adoptant la vulgate marxiste pour se donner du muscle, mais totalement dénué de colonne vertébrale. Dès lors, quelques années après mai, on peut refabriquer et remettre dans le commerce idéologique ce chewing-gum à la chlorophylle artificielle qu'on appelle la gauche. Tout semble reparti, comme en 36. Mais, on l'a vu, cette gauche reste malade, et le P.S. comme le P.C. doivent affronter chacun des problèmes de fond.

Phénomène admirable. La sclé*rose et la crise du gauchisme* nourrissent le P.S. et le P.C. ; la sclérose du P.C., voire sa crise de déstalinisation, tantôt *endormie*, tantôt éveillée, nourrit le P.S. et le gauchisme. Le P.S. semble le seul en pleine *santé*, mais son embonpoint est d'hydropisie, et il comporte en lui des antagonismes qui éclateront le jour du pouvoir venu. Les carences du P.C. et du P.S. nourrissent à leur tour le gauchisme qui les nourrit des siennes. Ainsi la sclérose et la crise des uns favorisent la survie des autres, dans une ronde circulaire où tout semble se perpétuer dans la stabilité et la santé politiques, masquant le fait terrible : le creux radical de ce spectre métaphysique qu'on appelle, avec majuscule, la Gauche, *et surtout le caractère devenant de plus en plus réactionnaire de ce qu'on appelle révolution.*

Vers l'ultime découverte ?

Là-dessus, nouvelle crise dans le marxisme, périodiquement en crise, mais toujours increvable et toujours renaissant. Cette crise vient bien d'une part de la saturation, de la pauvreté de son explication, de son message, de la politique qui prétend s'en inspirer. Il a fallu aussi le voyage au bout du soleil maoïste, comme dirait Le Dantec, voyage au bout de l'aveuglement frénétique, pour que quelques-uns, dans le désabusement et l'effondrement de leur foi, opèrent la remise en question radicale (laquelle, du reste, peut entraîner d'autres égarements, contraires). C'est alors que l'effondrement du mythe mao, en même temps que le surgissement de l'horreur du Goulag, ont agi comme une électrolyse idéologique, décomposant ce qui semblait alors indissoluble : l'idée de marxisme et l'idée de révolution.

Le phénomène nouveau, ce n'est pas la dénonciation du marxisme ou de l'horreur des régimes dits socialistes. Cela foisonnait déjà : à droite. Et justement parce que c'était « à droite », on s'empêchait, « à gauche » de faire « le jeu de l'adversaire », on s'interdisait de penser des horreurs sur l'horreur. La nouveauté, c'est le surgissement d'une critique radicale à gauche. Bien sûr, cette critique existait déjà dans les enfers souterrains de la révolution, chez les anarchistes, à *Socialisme ou Barbarie*, mais justement, à cause de cela, on refusait de les considérer comme des « vrais » révolutionnaires. La nouveauté, je le répète, c'est qu'on puisse commencer à mettre en question le marxisme, non comme théorie révolutionnaire, mais comme théorie réactionnaire. Certains ont déjà osé murmurer « à gauche » que le marxisme était devenu statistiquement l'idéologie la plus réactionnaire de la moitié du vingtième siècle. Certains commencent à prendre conscience que ce qui s'appelle aujourd'hui révolution est devenu non seulement réaction, mais la plus féroce contre-révolution. Seul un parti communiste au pouvoir peut tuer plus de communistes que les Pinochet et les généraux argentins.

Certains commencent à prendre conscience qu'un formidable appareil politique, concentrant en lui toutes compétences, détenteur de la vérité de l'histoire, dispose du pouvoir despotique quasi-illimité. Certains commencent à comprendre que l'appropriation, par cet appareil, du site ontologique du peuple donne la possibilité *illimitée de juger, emprisonner et* tuer au nom du peuple silencieux. L'appropriation par cet appareil du *site ontologique* du prolétariat, c'est-à-dire l'appropriation du rôle messianique de la classe porteuse de la vérité de l'histoire est aussi follement réactionnaire que l'appropriation du site divin par les pharaons antiques, les papes médiévaux, les monarques de droit divin. Comprendra-t-on que le problème-clé est celui, non pas du nihilisme, non tant celui de la violence brutale qui sourd de notre société déglinguée, mais celui de la nouvelle théologie dite révolutionnaire du parti ou du groupe qui monopolise la parole du peuple-dieu, du prolétariat-messie, et qui s'attribue la souveraineté illimitée ?

Pour le comprendre, il faut aller bien au-delà de mai. Mai 68 a seulement ouvert une dialectique progressive/régressive dans la culture et la politique révolutionnaires. Comme je l'ai dit, cette dialectique progressive/régressive est le prolongement dans la décennie 70 de l'ambivalence de mai 68, de son mélange de marxisme et méta-marxisme, de son cocktail de potentialités mythologiques, élucidantes, libertaires, disciplinaires. En fait, la grande régression du marxisme vulgatique n'a pas tout recouvert et cette régression est elle-même en régression. En fait, le combat incertain continue. Elucidation et crétinisation politiques s'accroissent en même temps, la seconde jusqu'à ces derniers temps en progression géométrique, la première seulement arithmétique...

Mai 68 fut l'aspiration à une autre vie, une autre société, une autre politique, qui a jailli parce que l'Etat, les institutions, les grands partis, ont été réduits au silence. Mais cette aspiration était intimement mêlée à ce dont elle voulait se libérer, le sectarisme, le doctrinarisme, la rage. A ce titre, le message de mai est embrouillé, inachevé. Mai n'est pas solution, mais nœud gordien. Il nous pose le problème d'une nouvelle politique, celle qui ne se fondera pas sur des idées de bois, sur une langue de bois, sur une vision unidimensionnelle de l'homme et de la société...

L'aspiration de mai, sans cesse recouverte et submergée par ses propres régressions et ses propres errances, renaît sans cesse. Elle renaît sans cesse parce que les nouvelles générations font de plus en plus vite le tour de la société libérale avancée et de l'idéologie révolutionnaire attardée. La grande aspiration est de moins en moins épongée par les résignations à la vie « socio-professionnelle », par des idéologies passe-partout, par la grande mythologie vermoulue. Mais l'aspiration erre toujours, elle se laisse toujours, même pour peu de temps, mythifier, et souvent encore elle retombe, se trahit inconsciemment en contribuant au maintien et au triomphe de la grande oppression du siècle. Nous sommes toujours dans le combat douteux.

La rentrée de l'histoire

Nous voici à l'aube de mai 78. Des élections se sont jouées. Pour rien ? Apparemment, il ne se passe rien, après ces ides de mars. Au sommet, le président lubrificateur se penche sur ce qui grince, ce qui cogne, pour que *tout* baigne dans l'huile. Un premier ministre éconocrate nous enseigne que le calcul résout tout. La société française tourne. Tout vit au jour le jour, dans l'indéfini... Métro, boulot, télé, dodo, vacances... Calme plat sur l'Hexagone, comme avant mai 68, mais il n'y aura plus de mai 68.

Nous ne le savons pas, car c'est l'inattendu qui arrive. Mais ce que nous pouvons savoir, c'est que l'histoire, l'histoire convulsive et monstrueuse est autour de nous... L'histoire n'est pas morte au Vietnam, et la liquidation de l'oppression coloniale ouvre de nouvelles oppressions, de nouveaux conflits, des génocides d'un type nouveau. L'histoire n'est pas morte en Afrique, qui, comme on dit, se « déstabilise », et nous voyons que des libérations peuvent se transformer aussitôt en leur contraire, tandis que, au bout du continent, demeure l'ignoble domination raciale blanche. Le goulag n'est pas mort à l'Est, tandis que la puissance et la fragilité de l'empire stalinistique s'accroissent corrélativement. Les Etats-Unis vacillent toujours entre impérialisme et recroquevillement. Les foyers de guerre se rallument. L'arme atomique se multiplie, se dissémine, se neutronise...

En mai 68, un tourbillon faisait monter la France en l'air. Nous sommes peut-être, présentement, dans l'œil tranquille d'un gigantesque cyclone planétaire en formation...

FIN

(*) Ecrivain et sociologue.

SCIENCES

LES TRAVAUX DU C.N.E.S.

Un satellite « national » de télécommunications est à l'étude

Le Centre national d'études spatiales (CNES), outre d'importants projets à caractère scientifique, est le meneur de jeu pour deux importants programmes d'applications de l'espace : le lanceur européen Ariane, et le satellite français d'observation de la Terre, Spot. Il pourrait bientôt leur adjoindre un programme national de satellites de télécommunications : le CNES étudie, en effet, pour la direction générale des télécommunications (D.G.T.), un satellite, Télécom 1, qui serait chargé d'une double mission.

D'une part, le satellite prendrait la suite des satellites franco-allemands Symphonie pour relayer les émissions de télévision française vers certains départements et territoires d'outre-mer ; lancés en décembre 1974 et août 1975, les deux Symphonie approchent de leur fin de vie, et l'idée d'en lancer un troisième exemplaire est maintenant abandonnée. D'autre part, Télécom-1 répondrait, à l'intérieur du territoire métropolitain, à des besoins récemment apparus comme la transmission de données informatiques ou celle d'images (télécopie, vidéo-conférence...). Ces services, pour lesquels on prévoit un développement rapide dans les années 80, exigent un grand nombre de « lignes » téléphoniques : le réseau des moyens classiques, câbles coaxiaux et faisceaux hertziens, est déjà dense, et son extension pourra difficilement suivre la progression attendue.

Un protocole d'accord a été signé entre le CNES et la D.G.T. qui définit les rôles des deux organismes. Le CNES aurait la maîtrise d'œuvre d'ensemble ; la D.G.T. définirait la mission et serait responsable de la charge utile, pour laquelle on prévoit actuellement six répéteurs fonctionnant dans la bande de fréquence 4-6 gigahertz utilisée par Symphonie, et six autres répéteurs dans la bande 11-14 gigahertz pour les services nouveaux.

Une décision gouvernementale de construction du satellite sera techniquement possible avant la fin de l'année, ce qui conduirait alors à un lancement en 1982. Dans ce cas, le lanceur Ariane, que l'on destinait à Spot (fin 1983 ou 1984), serait attribué à Télécom-1.

La maîtrise d'œuvre d'Ariane est actuellement la plus importante activité du CNES. Quatre lanceurs sont actuellement en fin de construction ; ils sont destinés aux tirs de qualification qui se répartiront entre le 15 juin 1979 et la fin 1980. Les essais de moteurs n'ont fait apparaître qu'un problème sérieux, sur le premier étage, qu'on espère cependant pouvoir résoudre sans retarder le premier tir. Un lanceur pratiquement complet part le 20 juin prochain pour le centre spatial guyanais de Kourou. Il servira pendant trois mois à des essais de remplissage des réservoirs et à une vérification de l'adéquation du pas de tir au lanceur.

Des espoirs de marchés extérieurs

A ces quatre lanceurs de qualification, l'Agence spatiale européenne (ESA) a ajouté une série de cinq lanceurs opérationnels (*le Monde* du 28 avril). Pour ceux-ci, les discussions avec le consortium industriel, mené par la SNIAS, qui construit Ariane, ont permis d'établir un coût cumulé de construction et de tir qui est de 168 millions de francs par lanceur (prix mi-1977) dans l'hypothèse de deux tirs par an, et de 135 millions de francs pour quatre tirs par an. Le CNES estime que cela place Ariane en bonne position vis-à-vis de la navette spatiale américaine ; les besoins européens ou nationaux de lancements, et les espoirs de marchés extérieurs de satellites de télécommunications, devraient conduire l'ESA à décider une seconde série de lanceurs Ariane avant la fin de 1979.

Le CNES étudie des améliorations du lanceur. Durant le développement, on a pu faire passer la charge utile nominale en orbite de transfert (1) de 1 500 à 1 700 kilos. Des adjonctions de propulseurs à poudre et d'autres modifications devraient permettre d'atteindre, si nécessaire, 2 300 kilos.

La promotion de la technologie spatiale française avait déjà conduit le CNES à constituer, avec Télédiffusion de France et France-Câbles-Radio, filiale des P.T.T., un groupement d'intérêt économique qui puisse servir de consultant aux pays étrangers désireux de s'équiper de satellites de télécommunications ou de télévision. La même préoccupation vient de conduire le CNES à modifier son organigramme et à créer une direction des relations industrielles internationales.

Enfin, le CNES étudie une extension du système Argos, développé en coopération avec les Etats-Unis : ce système permet de relever, par satellite, les indications (météorologiques, océanographiques...) fournies par des bouées ou stations mobiles, en les localisant simultanément. L'extension, SARGOS, devrait permettre d'utiliser le même système pour la recherche et le sauvetage d'avions de tourisme ou de petits navires.

MAURICE ARVONNY.

(1) Ariane est destiné principalement à mettre des satellites en orbite géostationnaire, mais les place seulement sur une orbite très elliptique dont l'apogée est à 36 000 kilomètres de la Terre. Au passage à cet apogée, un moteur dont est muni le satellite circularise l'orbite et la rend géostationnaire. Le poids intéressant pour l'utilisateur est celui du satellite, moteur d'apogée exclu, mais il dépend de l'efficacité des moteurs d'apogée et ne caractérise donc pas la performance du lanceur. Avec les techniques actuelles, ce poids peut avoisiner la tonne pour un satellite lancé par Ariane.

LE NOUVEL ACCORD ENTRE LE C.N.R.S. ET LA FONDATION AMÉRICAINE EST PLUS AMBITIEUX QUE LES PRÉCÉDENTS

Un accord de coopération a été signé mardi 30 mai par M. Robert Chabbal, directeur général du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), et par M. Richard Atkinson, directeur de la National Science Foundation américaine (N.S.F.). La N.S.F. est, aux Etats-Unis, l'organisme qui programme une part importante de la recherche scientifique. Bien que, à la différence du C.N.R.S., la N.S.F. ne gère pas directement des laboratoires, les rôles des deux organismes se recoupent pour une bonne part. Le document signé mardi étend un accord de 1970, déjà renouvelé en 1973 et en 1976, qui prévoyait des échanges de chercheurs. Ceux-ci ont été réalisés — à la satisfaction générale des deux parties — et ont concerné presque toutes les branches de la science.

Le nouvel accord est plus ambitieux et ajoute d'autres formes de coopération : projets de recherche en commun par distribution des tâches entre laboratoires des deux pays, séminaires sur des thèmes scientifiques intéressant les deux organisations.

La signature de l'accord a été précédée d'une réunion d'étude qui a occupé les journées de lundi et mardi, à laquelle participaient l'essentiel de l'état-major de la N.S.F. et celui du C.N.R.S. au complet. Les travaux du lundi avaient pour objet de comparer les rôles des deux partenaires, leurs moyens d'action, leurs liens avec les universités ou d'autres organismes de recherche, ainsi que leurs critères d'évaluation de la recherche et leurs relations avec l'industrie. La discussion du mardi portait, secteur par secteur, sur les thèmes de coopération scientifique.

RELIGION

Mgr GIGLIO EST NOMMÉ CHARGÉ D'AFFAIRES « AD INTERIM » A FORMOSE

Mgr Paolo Giglio, assistant à la nonciature apostolique de Paris, est transféré à Taiwan comme chargé d'affaires *ad interim*. Mgr Giglio était en poste à Paris depuis le 20 janvier 1976, et sa nomination à Formose, en remplacement de Mgr Thomas White, nommé pro-nonce au Rwanda, coupera court aux commentaires qui interprétaient la vacance du siège de Formose comme un geste du Saint-Siège à l'égard de la Chine populaire (*le Monde* du 31 mai). Rappelons toutefois que le titulaire du poste, Mgr Edward Kassidy, réside toujours au Bangladesh, où il est également pro-nonce.

[Né à La Valette (Malte) en 1927, Mgr Giglio, licencié en théologie et en droit canonique et ancien élève du séminaire français de Rome, a occupé des postes diplomatiques dans de nombreux pays.]

ARMÉE

● *Douze alpinistes du Groupement militaire de haute montagne* (G.M.H.M.) vont entreprendre, à partir du lundi 5 juin, une expédition au Groenland. Sous la conduite du capitaine Jean-Claude Marmier, l'équipe, qui quittera la France pour une durée d'un mois et demi, doit escalader principalement des parois rocheuses dans la région de Lindemons-Fjords. Les difficultés majeures que rencontreront les militaires français de la 27e division alpine seront d'ordre climatique.

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

Les cafés-théâtres sont-ils de vrais théâtres ?

Etait-ce la « *hache du bourreau* », comme l'affirmaient ses adversaires, ou bien une modeste « *épée dans les reins* » que maniait Me Robert Dupuy, mercredi 31 mai, à la troisième chambre civile du tribunal de Paris au nom de la caisse des congés spectacles et de la caisse nationale de retraite des artistes du spectacle ? Les dirigeants de ces deux organismes se sont, en effet, aperçus que les cafés-théâtres ne leur versent pas les cotisations dues, selon le code du travail, par tous les propriétaires et exploitants d'entreprise de spectacle, et ils ont décidé, en conséquence, de poursuivre en justice les directeurs de cinq de ces établissements : *au Bec fin, le Sélénite, le Coupe-chou, le Plateau Beaubourg* et *le Café de la gare*, afin que ceux-ci soient astreints à l'affiliation.

Me Dupuy s'est efforcé de démontrer que ces établissements de spectacle ont recours à des artifices pour faire croire qu'ils ne sont pas entrepreneurs de spectacle, alors que, sur le registre du commerce, ils sont qualifiés non de simples cafés ou restaurants, mais de cafés-théâtres.

Au nom des quatre premiers établissements poursuivis et de l'Union des cafés-théâtres et théâtres parallèles, Me Crauste a d'abord souligné que ses clients ne peuvent poursuivre leur mission de découverte de talents et prendre des risques constamment renouvelés s'ils sont astreints aux lourdes charges pesant sur les théâtres « normaux », alors qu'ils se contentent de faire payer par les spectateurs des prix très modestes.

Me Crauste a ajouté que les cafetiers et restaurateurs sont tout à fait indépendants des artistes auxquels ils prêtent ou louent une salle. « *Les comédiens*, dit-il, *déterminent librement leur programme et leurs horaires. Ils ne jouent pas s'ils ne veulent pas. Ils assument eux-mêmes le financement du spectacle en percevant directement leur rémunération auprès du public.* » Le jugement sera rendu à une date ultérieure.

● *Pour diffamation envers Mme Hélène Missoffe*, M. Jacques Risse, directeur de *A. Paris-17e*, publication du parti communiste français, a été condamné, le mercredi 31 mai, à 1 000 francs d'amende et 2 000 francs de dommages-intérêts par la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Le numéro de janvier de cette publication faisait mention d'un prétendu « *racket électoral* » à propos de trois cents Français du Japon (pays où Mme Missoffe avait été jadis ambassadeur) qui auraient été inscrits sur les listes de la circonscription où elle était candidate aux élections législatives. Or il n'a nullement été prouvé que de telles inscriptions aient effectivement été réalisées.

● *Carambouille dans le Val-d'Oise : information judiciaire.* — Le parquet de Pontoise a ouvert mercredi 31 mai, une information contre X pour faux en écritures de commerce et usage, escroquerie et complicité dans le cadre de l'enquête sur la « carambouille » de Domont dans le Val-d'Oise (*le Monde* du 21 avril). En avril dernier, avant de prendre la fuite les responsables de la Société de récupération et de traitement des métaux de Domont avaient vendu une grande quantité de matériel acheté à crédit, réalisant ainsi une « carambouille » (vente d'une marchandise non payée) de 10 millions de francs. Il ne s'agissait là que du dernier épisode d'une affaire de fausses factures commencée il y a quatre ans, et qui porte sur plus de 16 millions de francs.

● *Mise au point.* — Un membre du conseil de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris nous prie de préciser que M. Jacques Pradeloux, récemment écroué pour indélicatesses commises à partir de 1975 dans l'exercice de sa profession d'avocat (*le Monde* du 24 mai), a fait l'objet d'une mesure de radiation prononcée en avril 1977 par le conseil de l'ordre : cette décision est aujourd'hui définitive, la cour d'appel n'ayant pas eu à en statuer.

Un ancien commerçant supplicié à Louhans.

Le corps de M. Louis Mathy, soixante-huit ans, célibataire, sourd-muet, ancien négociant en chaussures, a été retrouvé dans son appartement de Louhans (Saône-et-Loire), dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 mai, brûlé des pieds à la tête et le visage mutilé par de profondes blessures. Le drame a été découvert par les pompiers. Deux heures après, les gendarmes ont appréhendé deux personnes, auteurs présumés du crime : Hubert Gauthier, dix-neuf ans, plombier, demeurant à Branges, commune limitrophe de Louhans, et Patrick Frayer, vingt ans, chômeur, habitant Louhans. Ils ne tardèrent pas à faire des aveux complets.

Ayant quitté, peu après 23 heures, l'hôtel du Jura où fréquemment il allait voir la télévision, M. Mathy fut suivi. La porte de l'ancien magasin ouverte, les deux hommes bousculèrent leur victime, la frappèrent violemment et la transportèrent sur son lit au premier étage où ils espéraient découvrir ses économies. Ils tentèrent d'étrangler l'ancien commerçant, d'abord avec une ceinture, puis avec un pantalon, tout en le frappant sauvagement, avant de mettre le feu à une armoire avec du fuel. — (*Corresp.*)

● *Dix ans de réclusion criminelle pour l'auteur d'un attentat.* — La cour d'assises du Finistère a condamné, mercredi 31 mai, M. Jean-Pierre Mariot, à dix ans de réclusion criminelle pour avoir fait exploser, en 1976, une bouteille de gaz devant les bureaux d'un cabinet d'avocats, à Quimper. Les dégâts avaient été évalués à 328 500 francs. Il n'y avait pas eu de victime. Militant d'extrême droite, M. Mariot voulait, par ce geste, se venger de ce cabinet d'avocats, à propos d'une affaire de famille qui lui avait été confiée.

Vol de tableaux et d'objets précieux à Cannes.

Un vol a été commis le 28 mai après-midi dans la villa El Patio, à Cannes, propriété de l'Américain multimillionnaire Frank J. Gould. Les malfaiteurs, qui se sont introduits par effraction dans la villa, ont emporté trois toiles signées Renoir, Bonnard et Molineux (laissant sur place des œuvres de Rembrandt, Pissarro, Picasso) ainsi que de nombreux objets de valeur. Cette villa est l'une des plus anciennes et des plus élégantes de la Côte d'Azur. S'y donnaient, dans les années 30, de fabuleuses réceptions.

Mme Gould, âgée de quatre-vingt-deux ans, est membre correspondant étranger de l'Académie des beaux-arts et fondatrice de plusieurs prix artistiques.

● *M. Mohamed Laradji, président des Français musulmans rapatriés, a été condamné*, mercredi 31 mai, par le tribunal correctionnel de Perpignan à un an d'emprisonnement dont sept mois avec sursis pour détention illégale d'armes. Six autres anciens harkis ont été condamnés pour les mêmes faits à six mois de prison dont cinq avec sursis. Les temps de détention ayant été effectués en détention préventive, tous les inculpés ont été mis en liberté.

En janvier 1976, M. Mohamed Laradji et ses amis avaient projeté d'occuper le consulat général d'Algérie à Perpignan pour « *attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation des Français musulmans rapatriés en métropole* ». Lors de leur arrestation, près du consulat, on avait découvert des fusils de chasse et des revolvers dans leurs voitures (*le Monde* du 22 janvier 1976).

Un mois plus tôt que prévu par le « plan-emploi »

Des vacataires employés dans les tribunaux sont mis en congé

La mise en congé précipitée et les perspectives de licenciements qui risquent de s'ensuivre pour une bonne part des onze cents vacataires employés dans les tribunaux depuis la mise en place du plan de lutte contre le chômage des jeunes, le 1er juillet 1977, provoquent une certaine agitation dans plusieurs tribunaux. Ces personnels, qui se sont vu inviter à prendre, à partir du 1er juin, le mois de congé auquel ils ont droit, sans obtenir d'assurance quant à leur réemploi, avaient, en effet, comblé ici et là le manque flagrant de personnel qui affecte de nombreuses juridictions.

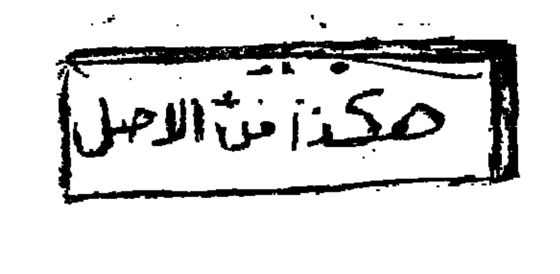
Le Syndicat autonome des fonctionnaires des cours et tribunaux envisage une grève illimitée pour s'opposer à des licenciements. Il rappelle que Mme Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministère de la justice, avait récemment annoncé, à Bordeaux, lors de son congrès, que six cents de ces vacataires obtiendraient un emploi définitif (*le Monde* du 9 mai). Le Syndicat autonome craint maintenant que cet engagement ne soit pas tenu et que les vacataires soient « remerciés » à la fin du mois de juin.

Au tribunal d'Evry (Essonne), où sont employés vingt-six de ces vacataires, les sections syndicales C.G.T., C.F.D.T. et SNEPAP (FEN), les magistrats du Syndicat de la magistrature et les personnels du tribunal d'Evry ont adopté une résolution dans laquelle ils exigent le renouvellement, « *sans délai, des contrats de ces vacataires avant leur départ en congé, jusqu'au 30 septembre 1978* ». Ces organisations professionnelles demandent également l'intégration de l'ensemble de ce personnel dans le cadre fonctionnaire à dater du 1er octobre 1978.

Notre correspondant régional à Marseille nous signale que dans cette ville vingt et un vacataires ont été informés que leur contrat, expirant normalement à fin juin 1976, ne serait pas renouvelé et qu'ils seraient libres le soir même... La C.F.D.T., qui s'insurge contre ces perspectives et contre « *la rémunération déplorable* » de ces vacataires a reçu, là aussi, le soutien du Syndicat de la magistrature. Ce dernier souligne que la suppression des postes occupés par les jeunes aggraverait les difficultés de fonctionnement du tribunal, notamment au service du fichier qui est d'une importance capitale pour le parquet.

On indique, au ministère de la justice, que le « volet social » du projet de loi de finances rectificative, actuellement en discussion au Parlement, permet d'envisager la prolongation, au moins jusqu'au mois d'octobre, d'une partie de ces emplois de vacataires.





SPORTS

VOILE

Cinq inculpations après le naufrage de l'« Airel »

LA LIGUE ALPES-PROVENCE ANNULE TOUTES SES RÉGATES

(De notre correspondant.)

Marseille. — L'information ouverte depuis plus d'un an après le naufrage du voilier *Airel*, le 10 avril 1977, lors des Semaines nautiques internationales de la Méditerranée, a abouti à l'inculpation par M. Maestroni, juge d'instruction, des cinq membres du comité de courses, MM. Cobian, Maurras, Legrand, Pierron et Mathieu, après une enquête conduite par la gendarmerie maritime et le dépôt d'une plainte par les familles des équipiers du voilier. Les chefs d'inculpation sont : homicide par imprudence et non-assistance à personne en danger. Le rapport de gendarmerie fait allusion à des négligences et à des manquements au respect des conditions de sécurité qui devaient entourer la course, et au detard dans l'organisation des secours.

Avant même ces inculpations, le conseil de la Ligue Alpes-Provence de voile a réagi dans un communiqué qui précise que, *« par solidarité envers le comité de courses de la Semaine nautique internationale, la ligue a le regret de devoir suspendre toutes les régates sur son territoire. Elle ne peut en effet accepter que des membres bénévoles qui se dévouent depuis de nombreuses années avec compétence et à la satisfaction générale, pour organiser et diriger des régates, risquent d'être poursuivis en justice lorsqu'un accident survient à l'un des membres des équipages des bateaux participants, au mépris des règles sportives et maritimes. La ligue souhaite que la déontologie sportive cesse d'être ainsi mise en cause à un moment où de tous côtés on fait appel à un effort national pour les jeunes vers le sport. »*

On pensait, à Marseille, que la Ligue nationale pourrait s'associer à cette protestation. — J. C.

CYCLISME

Le Tour de France

LE « MAILLOT JAUNE » EN FLAMAND ?

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Une nouvelle perle, la plus belle peut-être, pour le bêtisier linguistique belge, le président du conseil culturel néerlandophone veut « flamandiser » le prochain Tour de France pendant ses étapes belge et hollandaise. Dans une lettre adressée à M. Lapeyre, organisateur du Tour, le sénateur Coppieters écrit notamment : « *Vous n'ignorez pas que la langue, dans le nord de la Belgique, est le néerlandais. Bruxelles, ancienne ville flamande maintenant partiellement francisée, est également la capitale de six millions de Flamands néerlandophones. Il conviendrait donc que pendant les étapes du Tour : 1) la langue parlée dans la caravane de publicité soit le néerlandais ; 2) les pamphlets et textes de cette caravane soient rédigés en néerlandais ; 3) la langue officielle du Tour soit le néerlandais pour les deux étapes ; 4) les communications avec les pouvoirs publics se fassent en néerlandais pour les deux étapes.*

» *En effet, vis-à-vis des millions de sympathisants du Tour et des dizaines de coureurs flamands et néerlandais, un minimum de respect s'impose. Une autre attitude serait mal comprise en Hollande et en Flandre, et risquerait de déclencher des réactions incontrôlées et nocives à l'égard du Tour.* »

Les Belges, Flamands comme Wallons, ont d'abord cru qu'il s'agissait d'un faux. Mais non, la lettre n'est pas un canular. Pourtant, le sénateur Coppieters a raté le « maillot jaune » du flamingantisme, car il enfonce une porte ouverte : depuis toujours, la caravane du Tour de France est « traduite » pendant ses passages à l'étranger. Les firmes qui font de la publicité ont compris qu'il fallait des bonimenteurs locaux pour « vendre » leurs produits.

PIERRE DE VOS.

TENNIS

A ROLAND-GARROS

« L'enfance répandue partout... »

Excellente intention certainement que celle de la Fédération française de tennis d'ouvrir chaque année les portes de Roland-Garros aux scolaires pour leur jour de congé pendant la première semaine des Internationaux. Mais ce mercredi 31 mai, ladite Fédération avait été trop généreuse, et les douze mille gosses qui, sur invitation, envahirent le stade dès midi transformèrent celui-ci en une dépendance de la Foire du Trône. Combien parmi ces curieux en herbe s'intéressaient au tennis ? Tous ceux à l'évidence qui s'écrasaient sur le Central comme aux plus beaux jours de la Coupe Davis, encore que leur chahut intempestif altérât la concentration des joueurs (ainsi Dominguez poussé aux cinq sets par Warwick, ainsi Borg allant jusqu'à lever un sourcil au cours de son match victorieux contre Deblicker). Mais la majorité avait préféré se rameuter à l'extérieur des courts autour des buvettes et des stands publicitaires qui sont les verrues de ces lieux autrefois distingués. Là, dans une chaleur étouffante, soulevant des tonnes de poussière, shootant dans les boîtes de bière, ce petit monde de l'enfance précocement adaptée forma des bouchons qu'il devint pratiquement impossible de fendre pour gagner les tribunes. A tel point qu'une partie du public payant se vit refouler à l'entrée du stade et que les portes durent être fermées. Une expérience à ne pas renouveler, quelles que soient les faiblesses qu'inspire la jeunesse.

OLIVIER MERLIN.

LE PROGRAMME DU JEUDI 1er JUIN

COURT CENTRAL. — Panatta (It.) - Borowiak (E.-U.) ; Ashe (E.-U.) - Clerc (Arg.) ; Proisy-Cano (Arg.) ; Moretton-Noah.

COURT A. — Orantès (Esp.)-Pierola (Chili) ; Vilas (Arg.)-Martin (E.-U.).

AUTRES COURTS. — Lloyd (G.-B.) - Pinner (All.) ; Gottfried (E.-U.) - Carter (Austr.) ; Kodès (Tch.) - Pilic (Youg.) ; Solomon (E.-U.)-Prajoux (Chili); Dibbs (E.-U.) - Giltinan (Austr.).

PRINCIPAUX RESULTATS

SIMPLE MESSIEURS : Dominguez (Fr.) bat Warwick (Aust.) 6-1, 7-6, 6-7, 3-6, 6-3 ; Borg (Suéd.) bat Deblicker (Fr.), 6-1, 6-1, 6-1 ; Gildemeister (Chil.) bat Alvarez (Arg.), 4-6, 7-6, 6-4, 6-3 ; Taroczy (Hon.) bat Lewis (N.-Z.), 6-1, 6-1, 6-1 ; Gullikson (E.-U.) bat Goven (Fr.), 2-6, 6-3, 6-3, 6-3 ; Fibak (Pol.) bat Winitski (E.-U.), 6-1, 6-2, 6-3 ; McNamee (Aust.) b. Rocavert (Aust.), 6-2, 6-3, 6-3 ; Alexander (Aust.) bat Eberhardt (R.F.A.), 7-6, 6-4, 6-7, 6-2.

SIMPLE DAMES : Strachonova (Tch.) bat Giscafre (Arg.), 7-6, 6-1 ; Marsikova (Tch.) bat Whytcross (Aust.), 7-5, 6-1 ; Hunt (Aust.) bat Ornstein (E.-U.), 6-2, 6-3 ; Ebbinghaus (R.F.A.) bat O'Neil (Aust.), 6-2, 3-6, 6-2 ; Jausovec (Youg.) bat Walsh (U.S.A.), 6-1, 6-3.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt en date du 8 juillet 1976, la 9e chambre de la cour d'appel de PARIS a condamné MULLER Albert, né le 22 septembre 1909 à PARIS 12e, demeurant à PARIS 12e, 24, avenue Ledru-Rollin, directeur de société, à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 1 000 F d'amende pour escroquerie et complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 23 novembre 1977, la 11e chambre de la cour d'appel de PARIS a condamné GAUTIER Georges, né le 26 mai 1929 à SAINT-DENIS, demeurant à MONTMAGNY (95), 4, rue du Val Richebourg à trois fois deux amendes de 2 000 F chacune pour infraction au Code du Travail.

CARNET

Naissances

— M. Jean-Michel CLEMENT et Mme, née Sophie Ballck, ont la très grande joie de faire part de la naissance de leur premier fils,

Pierre-Angel,

le 25 mai 1978, à Paris.
51, avenue Foch. 75116 Paris.

— M. Jérôme GREGGORY et Mme, née Marie-Claire Bizot, et Thomas sont heureux d'annoncer la naissance de

Valentine,

le 11 mai 1978 à Paris.

Mariages

— M. et Mme Claude VANDERSPELDEN,
M. et Mme Stephan BARAN,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Sophie et Philippe.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 10 juin 1978, à 15 h. 30, en l'église de Saint-Marcel.
La Cotinière,
3, rue de la Fosse-Rouge,
27200 Saint-Marcel.
3, rue du Bout-au-Vicaire,
27200 Saint-Marcel.

— M. et Mme Jean Joseph RAGOT,
M. et Mme Jean-Paul LEDRO,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Frédéric et Martine,

qui aura lieu le samedi 3 juin 1978, à 16 h. 30, en la collégiale de Notre-Dame-des-Marais, à Montluel (Ain).

Quai de la Brévenne,
69210 L'Arbresle.
37, faubourg de Lyon,
01120 Montluel.

— M. et Mme Jacques BAUDRIER,
M. et Mme Jean ROUME,
sont heureux de faire part du mariage de

Joëlle et Denis,

célébré le 27 mai, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris (5e).

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Maurice ARDOUIN,
née Amélie Lefèvre,

survenu le 31 mai 1978, dans sa quatre-vingt-sixième année.
De la part de
M. et Mme Claude Ardouin et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Ardouin et leurs enfants.
Le service religieux aura lieu le vendredi 2 juin 1978, à 14 heures, en l'église Saint-Vincent du Mesnil-le-Roi.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, avenue de Montespan,
75016 Paris.

— Mme William de Blaise a la douleur de faire part du décès de

M. William de BLAISE,
facteur de clavecins,

survenu à Bordeaux, le 30 mai 1978.

— M. Pierre-Louis Blanc,
Gisèle, Monika, Yan, Philippe Blanc,
Mlle Elsa Wikner,
M. et Mme Gillis Zingmark et leurs enfants Charlotta et Magnus,
M. et Mme Lucien Blanc, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le lundi 29 mai 1978, à l'âge de quarante-neuf ans de

Mme Birgit BLANC,
née Zingmark,

leur épouse, mère, nièce, sœur, tante et belle-fille.
La messe sera célébrée en la basilique Sainte-Anne d'Apt (Vaucluse), le vendredi 2 juin 1978, à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'Etat, président du conseil d'administration de l'ENA, et les membres du conseil d'administration de l'ENA ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Birgit BLANC,
née Zingmark,

épouse de M. Pierre-Louis Blanc, ministre plénipotentiaire, directeur de l'Ecole nationale d'administration.

— Le personnel de l'Ecole nationale d'administration,
Les élèves des promotions 1976-1978, 1977-1979,
Et l'Association des anciens élèves, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Birgit BLANC,
née Zingmark,

épouse de M. Pierre-Louis Blanc, ministre plénipotentiaire, directeur de l'Ecole nationale d'administration.
Ecole nationale d'administration,
56, rue des Saints-Pères,
75007 Paris.

— Mme René Chanard et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René CHANARD,
directeur du C.R.O.U.S. à Besançon,

survenu le 26 mai 1978.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Toutes les vies sont belles où la pensée dominante a été pour les autres.

73, quai Veil-Picard,
25000 Besançon.

— Suivant les dernières volontés de la défunte, sa famille, ses amis,
font part du rappel à Dieu de

Mme Maurice de COPPET,
née Yseult Hofman,

le 26 mai 1978, dans sa quatre-vingt-douzième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 31 mai 1978, à l'Eglise anglicane, 5, rue d'Aguesseau, Paris (8e), et l'inhumation, après incinération, dans le caveau de famille, au vieux cimetière de Saint-Mandé (Val-de-Marne).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Henri DÉCAUDIN,
née Suzanne Carpentier,

survenu le 27 mai 1978, dans sa quatre-vingt-sixième année.
De la part de
M. et Mme Michel Décaudin,
M. et Mme Roger Patou,
Et toute la famille.
Les obsèques ont eu lieu le 30 mai 1978 à Lille.
3 bis, *rue des Jardins-Caulier,*
59000 Lille.

— Le président de la Société de géographie et les membres de la commission centrale
ont le regret de faire part du décès, survenu le 25 mai, après une brève et cruelle maladie, du secrétaire *général de la Société,*

Mme le professeur
Paule GARENC,
docteur ès lettres.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
184, boulevard Saint-Germain,
75006 *Paris.*

— *Le docteur Suzanne Etard-Guérin,*
Mme Lucien Guérin,
M. et Mme Henri Guérin,
M. et Mme L.-J. Austin,
M. et Mme Robert Niellon,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur sœur, tante et grand-tante,

Mlle Madeleine Céline GUÉRIN,

survenu le 30 mai 1978, à l'âge de soixante-seize ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 2 juin, à 10 h. 30, à Notre-Dame-de-Grâce de Passy, *10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.*
Cet avis tient lieu de faire-part.
36, rue Scheffer, 75016 Paris.
[Mlle Madeleine Guérin a été, depuis 1948 jusqu'à sa retraite en 1967, l'assistante sociale du « Monde », où elle ne comptait que des amis. Notre journal adresse à ses proches l'expression de ses condoléances émues.]

— Mme Judet,
Le lieutenant-colonel et Mme Jeanperrin, ses enfants,
Mme René Guillaumin, sa sœur, ses treize petits-enfants, ses quinze arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 24 mai 1978, à Ville-d'Avray, de

Mme Georges JEANPERRIN,
née Suzanne Weick,
veuve du capitaine
Georges JEANPERRIN,
mort pour la France en 1915.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ville d'Avray, Tours.

— Mme François Lepage,
Mme Jean-Michel Roubi et ses enfants,
M. et Mme Christian Barbier et leurs enfants,
Le docteur Thierry Lepage,
M. et Mme Raymond Coutanceau,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur François LEPAGE,
professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris,
membre de l'Académie de médecine de Paris,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 30 mai 1978, dans sa soixante-treizième année.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.
15, rue du Conseiller-Collignon,
75016 Paris.
[Né à Paris en 1905, François Lepage avait été nommé gynécologue accoucheur des hôpitaux de Paris en 1937, avant de devenir chef de service à la maternité de Baudelocque. Il était aussi professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris et avait été élu membre de l'Académie nationale de médecine en 1963.]

— Mme L. Oudot,
Mme L. Loyer,
M. et Mme J.-M. Julienne,
M. et Mme Y. Loyer,
M. et Mme G. Larher,
M. et Mme H. Loyer,
Béatrice et Jacques Loyer,
ont la tristesse de faire part du décès de leur gendre, époux et père,

M. Léon LOYER,

survenu le 22 mai 1978 à Rennes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, le 30 mai, dans sa soixante-dix-septième année, de

M. Etienne MADELIN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
médaille de la France libre.

De la part de
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Renier et leurs enfants,
Mlle Anne Madelin,
M. et Mme Gérard Madelin et leurs enfants,
M. et Mme Christian Madelin et leurs enfants,
M. et Mme Claude Jeantet et leurs enfants,
Mlle Claude Madelin,
M. et Mme Pierre Peiffer et leurs enfants,
M. et Mme Yvon Chevanche et leurs enfants,
M. et Mme Rémy Madelin et leurs enfants,
M. Yves Madelin.

Les obsèques auront lieu en l'église d'Apremont (Savoie), le vendredi 2 juin, à 16 h. 30, dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée à son intention et à celle de son épouse, décédée le 9 avril 1978, en l'église Saint-Eugène, rue Sainte-Cécile, Paris (9e), le mardi 6 juin, à 19 heures.

— M. et Mme Georges Mailhos,
Pascal et Fabien Mailhos,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hippolyte MAILHOS,
née Francine Lauprêtre,

survenu le 27 mai 1978, dans sa quatre-vingt-troisième année, et rappellent la mémoire de son époux,

M. Hippolyte MAILHOS,
préfet honoraire,

décédé le 20 avril 1967.
32, rue d'Alsace-Lorraine,
31000 Toulouse.
Domaine de La Bric,
31170 Plaisance-du-Touch.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean ROUGEUL
écrivain et cinéaste,

survenu le 30 mai 1978 à Paris.
Le service religieux sera célébré le vendredi 2 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Eloi, 56, rue de Reuilly, Paris (12e), suivi de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

— Miliana, Alger, Le Raincy.

Mme Marcel VIALA,
née Rose Deleuze,
directrice honoraire d'E.P.S.,

est décédée, le mardi 30 mai 1978, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 2 juin 1978, à 17 heures, au Collet-de-Dèze, en Lozère.
15, allée Gambetta,
93340 Le Raincy.

Avis de messe

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Michel FRANÇOIS,
née Simone Vivès,

une messe sera dite le mardi 6 juin 1978, à 11 h. 30, en l'église Saint-Joseph-des-Carmes, 70, rue de Vaugirard.

Remerciements

— M. Daniel Butzbach et ses enfants, très touchés par toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Daniel BUTZBACH,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— Mme Gaston Bidault et ses enfants, très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez *témoignées*, vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le trentième anniversaire de la mort du

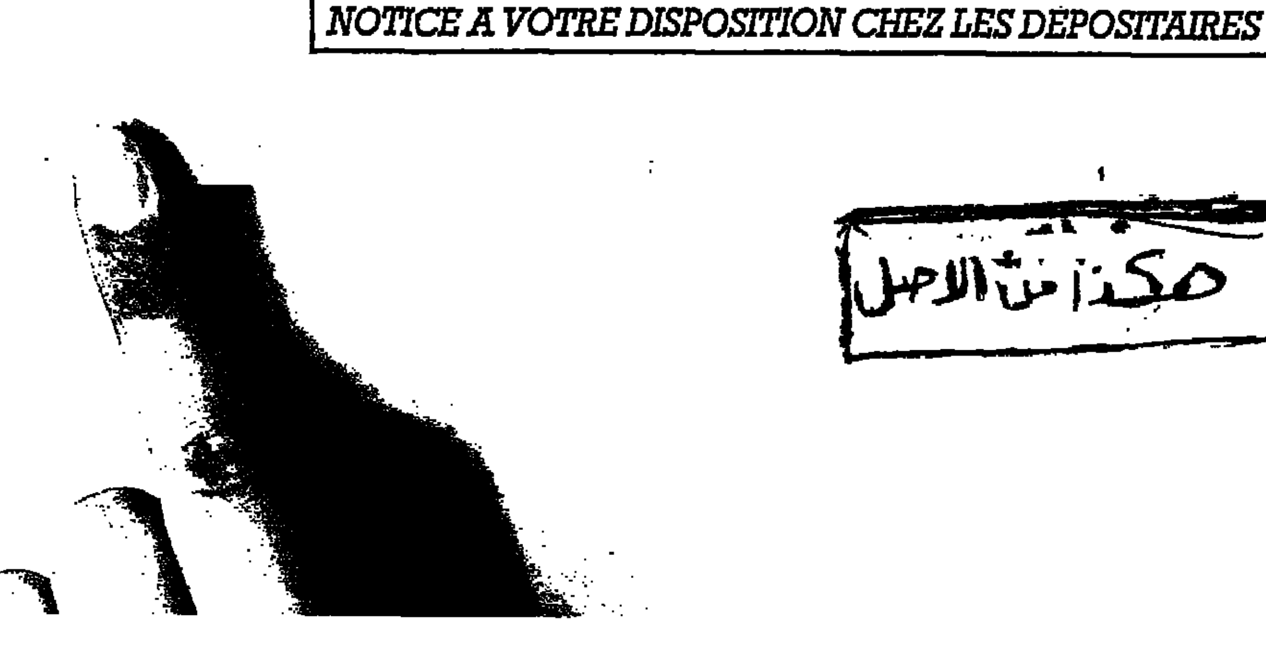
docteur Roger MÉCHALI,

tous ses amis se recueilleront avec émotion pour lui adresser une pensée toujours fidèle.

Communications diverses

— A l'occasion du trentième anniversaire de l'Etat d'Israël, sous le haut patronage de l'ambassadeur d'Israël, la Fédération française de la WIZO organise un colloque sur le thème : « 3030 ans au féminin », les lundi 5 juin 1978, à 14 h. 30, et mardi 6 juin, à 14 heures, 16 heures films, 20 h. 30 « table ronde », au musée Guimet, place d'Iéna, 75016 Paris.
Retirer les cartes, 24, rue du Mont-Thabor, 75001 Paris, sauf samedi et dimanche.

— M. Raymond Barre a remis, mercredi 31 mai, à l'hôtel Matignon, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Mme Micheline Basset, présidente de l'Association de la presse ministérielle.







Le Monde DES LIVRES

Jean Rhys au bal de la vie

● *Des nouvelles qui parlent d'enfance, de solitude, de vieillesse, d'angoisse. D'une femme surtout : l'auteur.*

C'EST comme une vieille jeune fille qui chercherait le souvenir d'un élan, le vestige d'une émotion, la portée d'un geste et qui tournerait sous nos yeux les pages d'un carnet de bal, d'un journal intime ou d'un album de photos de famille. Car, au travers des figures et des situations évoquées dans *Il ne faut pas tirer les oiseaux au repos*, et quelle que soit la part d'enjolivement propre à l'imagination créatrice, c'est bien la même voix que l'on retrouve, ici comme ailleurs, moins celle d'un auteur qui rêve tout haut que d'une femme qui se confie tout bas. Les deux, au reste, sont inévitablement confondues et font le *ton* de Jean Rhys.

C'est une parole pressée de dire, mais que parfois hésite, se reprend, finit dans une sorte de flou nostalgique ou par une brève, une cynique mise au point. Une voix qui exprime la nécessité d'une quête, le besoin d'une reconnaissance d'identité quelque part dans le passé — le lamento d'une mémoire toujours recommencée parce qu'à jamais meurtrie et qui paresse au long d'un sinueux tracé entre deux exigences, deux motivations profondes : sacraliser les moments purs, les vertiges radieux de la vie (l'enfance, peut-être ?) et exorciser ses démons, ses ruses monstrueuses et ses fatalités tristes (l'échec sentimental de l'adulte, sans doute ?)

Trois décors, trois étapes, dans ces textes : les Antilles au temps de la prime jeunesse — faut-il rappeler que Jean Rhys est née à la Dominique, île britannique des petites Antilles ? — puis le Paris des années 1925 et le Londres de l'avant-guerre et des années noires — la période de l'âge adulte.

Des Antilles, l'auteur de *la Prisonnière des Sargasses* nous avait déjà livré la brûlante fragrance. C'est un monde charmeur et pernicieux, où les bonnes manières cachent mal la brutalité jalouse des instincts et la cruauté des préjugés de race et de fortune. Dans ce monde de whist et de broderies au crochet, de fauteuils à bascule et d'éventails en feuilles de palmier, on peut très bien acculer un homme au suicide parce qu'il a eu l'audace de se promener nu et d'épouser une mégère noire *(Ah ! Valeureux pionniers)* ou persécuter un pauvre charpentier coupable d'avoir trop de goût pour le socialisme et la bouteille *(Eaux troubles)*.

C'est dans cet univers colonial que naissent les premiers élans tendres de toutes jeunes filles ; elles posent sur l'adulte mâle leurs premiers regards fascinés, inquiets, et reçoivent d'eux les premiers gestes « différents » et les premières blessures. Ce sont sans doute les mêmes que l'on retrouve plus tard, en Europe. Plusieurs récits mettent ici en scène des femmes libres dans le Paris des années folles, de Montparnasse à Montmartre. Comme elles s'appliquent mal à s'amuser, ironiques mais toujours sur la défensive, fragiles, un peu froides, absents surtout ! Rien n'est plus révélateur à cet égard que l'échec répété des rencontres et des dîners entre elles et le partenaire masculin du moment. Pas de drame, non, simplement quelques mots, un geste, une réaction... Ce sentiment de malaise, de décalage entre les sexes, malgré les jeux exquis de la civilité, on le trouvait à fleur de pages dans *Bonjour minuit* ou *Quatuor*. Jean Rhys excelle à l'exprimer.

Une cohorte d'insectes effrayants

C'est dans la partie anglaise de ce recueil que l'on trouve les récits les plus forts. Deux, notamment, sont remarquables.

Le Monde des insectes impose ainsi le personnage d'une femme qui n'est plus toute jeune et redoute de vieillir dans le Londres de la dernière guerre. A partir d'un livre qui évoque les tropiques et les mœurs d'un insecte baptisé chique ou puce pénétrante, la jeune femme va donner à son angoisse des dimensions proprement kafkaïennes et se sentir prisonnière d'une cohorte d'insectes effrayants. L'envers du réel lui est dévoilé — un cauchemar ! *« C'étaient souvent les choses les plus ordinaires, les faits les plus communs, qui faisaient subitement volte-face et montraient leur autre visage, un visage terrifiant. »*



★ *Dessin de Bérénice Cleeve.*

Autre vertigineuse exploration de la solitude et de l'angoisse, le récit intitulé *Cuvez donc en paix, ma chère*. L'héroïne en est une vieille femme qui habite dans un pavillon isolé. Ayant cru apercevoir un rat près de la remise aux poubelles, elle est saisie de frayeur et multiplie ruses et pièges pour détruire cet invisible ennemi. Ses voisins prennent pour une hallucination d'alcoolique cette hantise. Un soir d'hiver, lorsqu'elle tombe près des poubelles et qu'elle ne peut se relever, Miss Verney implore un seul témoin, une petite fille, d'aller chercher du secours. Celle-ci s'y refuse et, après lui avoir dit son mépris, conclut : *« Cuvez donc en paix, ma chère »*. Miss Verney ne résistera pas au froid, à la nuit et à la peur du rat.

Tout l'art de Jean Rhys est aussi dans cette manière soudaine de conclure à l'angoisse solitaire par la froide ironie de l'inhumanité courante.

PIERRE KYRIA.

★ IL NE FAUT PAS TIRER LES OISEAUX AU REPOS, de Jean Rhys. Nouvelles traduites de l'anglais par Maud Perrin, Denoël, 208 pages, 36 F.

Un autre Malraux

● *André-Papa peint par son neveu Alain, qui écrit : « Je n'ai jamais connu d'autre père. »*

ANDRE MALRAUX eut, on le sait, trois enfants : de son premier mariage avec Clara, une fille, Florence, aujourd'hui femme d'Alain Resnais ; de son union avec Josette Clotis, victime d'un accident mortel en 1944, deux fils, Gauthier et Vincent, qui se tuèrent tous deux sur la route en 1961. Mais, au lendemain de la guerre, remarié avec Madeleine Lioux, veuve de son demi-frère Roland disparu en déportation, Malraux avait élevé leur fils Alain avec ses propres enfants et comme l'un d'eux.

Alain Malraux publie ses souvenirs d'enfance et d'adolescence : vingt-trois ans d'intimité familiale avec l'homme qu'il appelait « papa » et dont il écrit : *« Je n'ai jamais connu d'autre père. »* Témoignage unique, irremplaçable, qui a, par surcroît, le mérite d'être écrit dans un style vif, rapide, direct, avec le sens du raccourci et de la formule — tel père..., — et une évidente sincérité.

Pour l'histoire, voici un autre Malraux, un Malraux inconnu, que nous regardons avec l'auteur dans un éblouissement apitoyé, où se mêlent la fascination, l'admiration, l'affection vraie et par moments une sourde exaspération à peine contenue. Roland Malraux avait bien raison de confier à sa jeune femme que son illustre demi-frère avait du génie, mais pouvait parfois être *« bien décevant »*.

« N'en-com-brez pas ! »

Comment ne pas admirer, en effet, quand on est petit garçon, ce personnage immense et redoutable qui traite de pair à compagnon avec les plus grands, sait tout sur tout et a choisi de vous parler comme si vous respiriez le même air que lui, à sa hauteur ? Comment ne pas aimer cet André-Papa capable de surgir à l'aube dans votre chambre pour, en trois phrases, dissiper à jamais l'angoisse qui vous taraude, parce qu'on vous a trop répété que votre père, votre vrai père, n'est que disparu, qu'il n'est peut-être pas mort ? Et qui sait, fût-ce fugitivement, montrer une telle bonté, une telle intelligence du cœur qu'on en reste marqué *« sur le moment et pour toujours »* ?

Mais en même temps, comment supporter cet étrange père de famille qui scande à votre adresse, en détachant les syllabes : *« N'en-com-brez pas »* ? Qui fait comparaître ses enfants au garde à vous pour leur annoncer : *« Vous avez atteint un âge où il ne faudra plus nous embrasser »*, puis ajoute, après un temps : *« Vous pouvez disposer »* ? Ce père qui paraphrase volontiers Poil de Carotte : *« Tout le monde ne peut pas ne pas avoir d'enfants »* ? Oui, comment garder une affection ordinaire pour ce loup irascible qui rejette un à un tous ses proches et pour longtemps, sa fille parce qu'elle porte son nom, l'un de ses fils parce qu'il le gêne dans son travail, son neveu pendant sept ans, des amis de trente ans pour une broutille, sa femme enfin, répudiée brutalement, acharné à éloigner, à détruire ceux que la mort, sa compagne fidèle, n'a pas — pas encore — pris, afin de claquer toutes les portes sur sa solitude hautaine et désespérée ?

Dans cette maison de Boulogne qui donne son titre au livre, et qu'ils habitèrent vingt ans, voici Malraux rivé du matin au soir à sa table de travail. *« Je n'ai jamais connu d'être moins paresseux »*, dit Alain. Il écrit lentement et avec peine, s'appliquant à l'ouvrage pour *« apprivoiser patiemment la discontinuité qui remontait des profondeurs et éviter l'asphyxie de la phrase. Qu'il n'évitait pas toujours »*. Après l'effervescence du R.P.F., le premier parti gaulliste des années 50, la traversée du désert : peu de visiteurs, moins encore d'amis, prestigieux ou inconnus, de rares sorties. Malraux n'apprécie guère la musique, bien que Madeleine soit une remarquable pianiste, ou plutôt à cause de cela : le talent, c'est lui. Il n'aime guère le théâtre, s'intéresse toutefois aux recherches de Jean Vilar au T.N.P. — *« Il parle juste »*, dit-il — apprécie Maria Casarès, Alain Cuny, mais pas du tout Gérard Philipe, qui ne le touche pas. Peu de cinéma : il se dérange cependant pour tous les films de Bresson. De Gaulle apparaît deux ou trois fois à Boulogne et, dit Alain, *« l'air se figeait »*. Le lien qui attache l'écrivain au général est décrit comme *« un sentiment d'allégeance quasi filial »* : n'ont-ils pas en commun *« le plus grand orgueil doublé d'une pudeur immense »* ?

Le génie écrase l'école de son mépris : les petits Malraux ont une scolarité difficile. Comment étudier sa leçon d'histoire quand on vous fait venir pour donner votre avis sur un montage de reproduction destiné à la *Psychologie de l'art* ? Et quand une mère préoccupée des mauvaises notes de ses fils s'entend répliquer : *« Foutez-lui donc la paix, à ce petit ! »*

P. V.-P.

(Lire la suite page 23.)

Rousseau dans notre temps et hors du temps

● *Un Jean-Jacques fraternel.*

LORSQUE Jean-Jacques Rousseau est renversé par un chien danois sur les pentes de Ménilmontant, le 24 octobre 1776, on le croit mort des suites de sa chute, et les nécrologies n'ont rien d'aimable. *« Il a vécu pauvre, il est mort misérablement. Nous sommes fâchés de ne pouvoir parler des talents de cet écrivain éloquent ; nos lecteurs doivent sentir que l'abus qu'il en a fait nous impose ici le plus rigoureux silence. »* *(Courrier d'Avignon* du 20 décembre 1776.) Jean-Jacques meurt deux ans après, le 2 juillet 1778, laissant inachevée la dixième des *Promenades*, dans la seconde desquelles il avait inoubliablement évoqué cet accident. Et, à peine mort, si vivant qu'il n'a cessé de l'être depuis et le sera dans deux cents ans tout autant qu'aujourd'hui, pour peu qu'il y ait encore alors des hommes et qui pensent.

Ce chien danois est l'un de ceux que l'on trouve dans nos lettres. *Le Diable boiteux, les Bijoux indiscrets, la Fée aux miettes* sont là pour en témoigner. J'ai songé naguère à une étude possible *Du fantastique, de l'érotisme et des chiens danois en littérature*. Je la propose à l'un de nos seuls écrivains fantastiques, Marcel Schneider. Sans doute n'a-t-il pas obéi à une exigence intime pour écrire son *Jean-Jacques Rousseau et l'espoir écologiste*, où il est un peu trop question à mon gré des goûts et des dégoûts du jour.

Rousseau a été sévère pour son temps. Il eût trouvé dans le nôtre de quoi prêcher plus encore le retour à l'état de nature. Marcel Schneider mêle aux textes de son auteur des citatons d'écologistes contemporains. Si dignes de sympathie soient-ils, nous avons du mal à les goûter. C'est un air paradoxalement raréfié sinon vicié, après celui léger, roboratif et pur de Jean-Jacques. L'air des cimes (du génie) et des plaines (de l'être). Avec quelques gouffres où nous perdons souffle, mais nous en avons l'habitude, ce sont aussi les nôtres.

Ayant plusieurs livres sur Rousseau à commenter, j'étais inquiet. Ne les confondrais-je pas ? Le cinquième ne me ferait-il pas oublier ce que le premier m'aurait enseigné ? C'était méconnaître qu'il me serait difficile de rien apprendre sur Rousesau. Et surtout que sa présence, retrouvée dans chacun de ces essais, comme celle d'un très vieil ami, me ferait un peu oublier celle des auteurs qui, en le citant, le suscitaient et le ressuscitaient. De livre en livre, ces citations étaient souvent les mêmes, je les reconnaissais et m'en enchantais. Jean Starobinski, comme il se doit partout présent, leur donnait de temps à autre le seul petit commentaire extérieur qui m'importât.

CLAUDE MAURIAC.

(Lire la suite page 20.)

« LA DIANE ROUSSE », de Patrick Grainville

De deux choses l'une

DE deux choses l'une. Ou vous estimez que les mots n'ont pas à gambader en dehors des choses et des idées admises, qu'il en va du bel héritage classique, de l'ordre tout court ; et alors rayez une bonne fois Grainville de votre horizon, comme vous l'avez fait probablement de tous les baroques en marge, de Bosch à Lautréamont. Ou bien vous acceptez, vous savourez même, que l'écriture s'arrache aux usages policés, qu'elle se fasse fête, sauvagerie, charriage d'images, vivier de légendes, avec les excès et les déchets que cela comporte ; et alors pourquoi ne pas courir l'aventure, pas si fréquente, qu'offre *la Diane rousse* ?

Dans le genre, ce cinquième roman de Grainville est plutôt moins luxuriant-échevelé que le précédent, *les Flamboyants*, Goncourt 1976, mais il le paraît davantage, parce qu'au lieu de se dérouler en Afrique, c'est-à-dire au pays présumé de toutes les élucubrations et de toutes les exubérances, il a pour cadre... la baie de Seine, qui ne passe pas précisément pour le site d'Europe le plus propice aux dévergondages des sens et de l'âme collective. Le Mont-Saint-Michel de Vercel ou le Cotentin de Barbey d'Aurevilly, *à la rigueur* ; mais les grèves graphitées de Villers, sur fond de mer jaunâtre et de raffineries fumantes, il faut tout le chauvinisme normand de Grainville, et sa *furia*, pour y voir une réserve de voluptés et de mythes, son Nil, sa Grèce et sa Brocéliande, quelque chose comme la suprême Origine !

CAR tel est le cas. De ces rivages belgeasses où les regards ordinaires ne surprennent que du baigneur rougeaud au pied de caps éboulés et de clochetons rouillés, le narrateur a vu surgir un être fabuleux. Cavale aux cheveux ras et roux, d'une laideur racée de « totem », Hélianthe figure à elle seule la folie du monde, la rage de vivre, d'aimer, d'imaginer, de passer les bornes. Avec son setter et elle, qui peut-être ne font qu'un, il forme un « bloc divin », mystérieusement admis dans les secrets du cosmos, de ses instincts et de ses fables.

par Bertrand Poirot-Delpech

Il est vrai que notre conteur est aveugle, suite à un accident de chasse dont les circonstances nous seront révélées à la fin du livre. La perte de la vue explique son sixième sens prophétique : il a fait « éclater sa nuit à coups de métaphores et de mythes ».

Pareil éclatement défie tout récit. On n'a rien dit si on signale qu'Hélianthe meurt et revit à travers une incendiaire introuvable et une paire d'adolescents incestueux. Contrairement aux romanciers raisonnables, qui soumettent leur imagination à des battues organisées, Grainville chasse « devant lui ». Comme le chien obéit à l'odeur qui passe, la digression est sa règle, à prendre comme elle vient, pour elle-même.

ON sait depuis *la Lisière* que l'auteur a un faible pour les basses-cours. Pourquoi pas ? Le poulet serait-il anti-romanesque ? Il revient donc au poulailler dont les crêtes et les cris ont le don de le mettre en verve.

Son bestiaire ne se limite pourtant pas aux gallinacés. Nous pénétrons les secrets tièdes de la bergerie et du haras. Nous participons aux rendez-vous amoureux des chiens dans les blockhaus, aux affres des rats.

Les humains eux-mêmes retrouvent l'instinct animal intact sous le vernis craquelé de l'éducation. Le partage entre les règnes vivants n'est qu'une convention, dont se joue l'imaginaire. Les enfants n'ont aucun mal à endosser les mœurs des espèces dont ils prennent le déguisement. La Fontaine y a contribué : le fabuleux leur paraît plus familier et logique que les règles sociales. Il faut, pour goûter *la Diane rousse*, redevenir pareil à eux, trouver tout naturel que renards et congres s'affrontent en pleine cour de récréation...

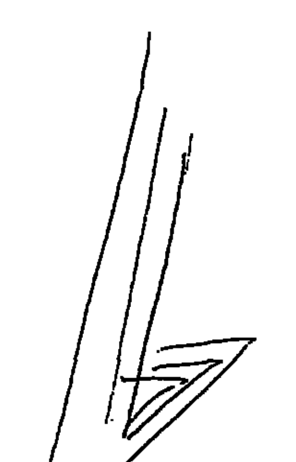
LE narrateur a d'autres ambitions que de nous faire partager ses souvenirs de pêche, ses sensations suaves de pelages ou de peaux nues.

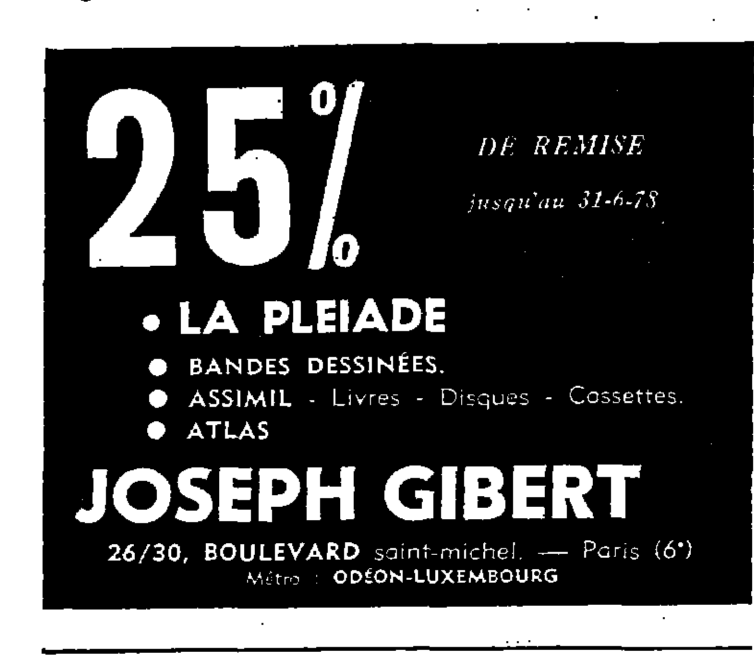
A plusieurs reprises, il place ses visions sous le signe de Bosch, de Brueghel et de Chagall. S'il donne à ses propres souvenirs l'aspect de cérémonies et de rites, c'est qu'il espère y capter tous les mystères du monde. Il se sent au cœur d'un faisceau de forces, d'héritages et d'aspirations : bref, en charge du légendaire, tel qu'il « s'incruste dans les faits ». Son entreprise s'assigne des visées aussi universelles que *la Tentation de saint Antoine*, celle de Flaubert, plus celle de Jacques Callot.

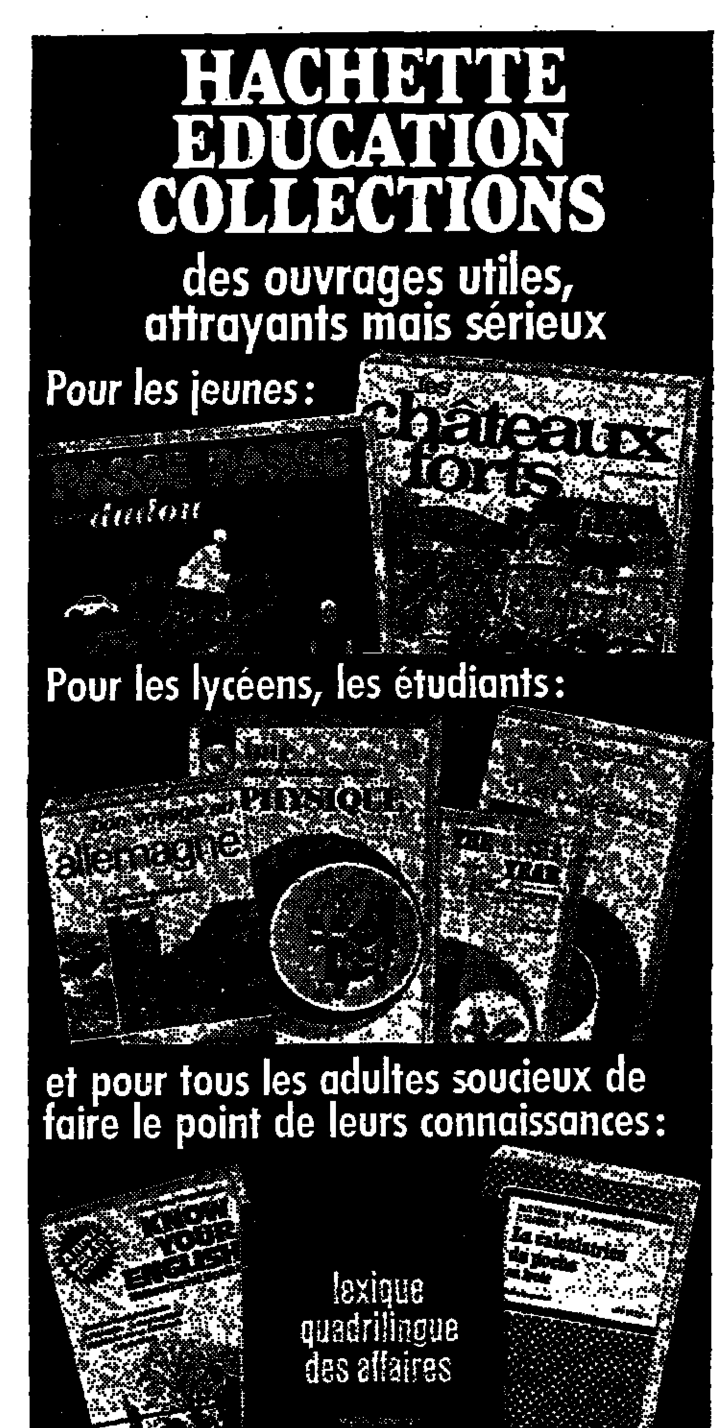
Mais de telles dimensions ne se décrètent pas. C'est la postérité qui décide de voir ou non dans une œuvre le reflet global de nos rêves. A chaud, et contrairement à Michel Tournier, par exemple, créateur de mythes dans une prose simple, Grainville s'impose moins comme mythologue que comme champion de l'orgie verbale, le plus profus et proliférant de sa génération.

MEME si on accepte d'avance les déchets inévitables de ces écritures, qui ne se refusent aucune fantaisie, il arrive qu'on s'en agace. Le filet qui barre le courant de la plume oblige à soulever beaucoup de varechs et de godasses envasées avant de surprendre l'éclair d'un poisson rare.

(Lire la suite page 18.)









la vie littéraire

L'Equateur en deuil

L'Equateur est en deuil. Son plus grand romancier, Jorge Icaza, vient de mourir. Né à Quito en 1906, élevé par un oncle, gros propriétaire terrien, il fut l'un des chefs de file du courant dit « indigéniste » qui a imposé à la littérature latino-américaine sa vision violente et dénonciatrice de l'Indien exploité.

Publié en 1934, son chef-d'œuvre, *Huasipungo, en français la Fosse aux Indiens* (1), fut aussitôt traduit dans toutes les langues. On y raconte comment un Blanc endetté, décide avec l'appui d'une société nordaméricaine d'exploiter les forêts de son domaine. Contraints de construire la route de l'entreprise à travers marais et montagnes, les péons du domaine meurent par centaines. Une inondation qui aurait pu être évitée emporte femmes et enfants. Affamés, les survivants doivent déterrer les animaux morts pour les manger, s'intoxiquant avec leur chair pourrie. Quand ils se révoltent parce qu'on veut aussi les déposséder de leurs pauvres cabanes *(huasipungos)* pour construire les maisons des ingénieurs américains, les Indiens sont massacrés par les soldats avec la bénédiction du curé.

Ce livre lucide et brutal fut suivi d'un roman non moins réaliste sur les métis (*Cholos* (2), 1935) et d'une picaresque épopée dont le protagoniste est un petit escroc poursuivi par la police à travers les taudis indiens de Quito : *El Chulla Romero y Flores* (3). — C. C.

(1) Editions sociales internationales, 1938. Pallenand.
(2) Editions Seghers.
(3) En français *l'Homme de Quito*. Publié en feuilleton dans *les Lettres françaises*, juillet-octobre 1960.

L'identité culturelle africaine

« Patrimoine culturel et création contemporaine en Afrique et dans le monde arabe » : tel est le titre de l'ouvrage collectif qui vient de paraître sous la direction de l'écrivain tunisien Mohamed Aziza. Des intellectuels arabes et africains font le point sur la question de « l'identité culturelle dans ces rapports avec la créativité nationale-régionale ». Il s'agit de la création qui se manifeste dans tous les domaines (littérature, artisanat, musique, *sciences, arts plastiques, etc.). Cette* interrogation commune sur le patrimoine présent et passé est aussi un regard sur soi et une image *renvoyée* à l'autre, c'est-à-dire l'Occident.

Ont participé à ce livre : Maryse Condé, Boughali, M. A. Sinaceur, F. Ndiaye, D. Diène, etc... Les Nouvelles Editions africaines, B.P. 260, Dakar. — T. B. J.

Une cathédrale du savoir

Michel Mourre, brutalement disparu en 1977, fut en France, depuis longtemps, le seul esprit encyclopédique qui se soit appliqué à regrouper, par ordre alphabétique et dans une optique universelle, les phénomènes, les *événements, les inventions, les usages, les* mouvements d'idées, etc. et les hommes qui les ont suscités : baccalauréat, base-ball, barbe, bazooka, Ben Barka, bolcheviks, bréviaire...

Ce que le lecteur le plus avide n'aurait jamais pu appréhender qu'ici ou là, à force de temps, de recherches et souvent de hasard dans des études dispersées, d'accès *difficile, il va le trouver là rassemblé ; les dix-huit mille « entrées »* du « Mourre » font de cette énorme synthèse un instrument de travail extraordinaire, et, pour *les simples curieux de l'histoire du monde, une inépuisable* mine. Ouvrage d'un seul homme, cette encyclopédie est illustrée de dix mille documents photographiques commentés par l'auteur. D'où sa remarquable unité. — G. G.-A.

★ *DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE* D'HISTOIRE, huit volumes 18 × 26 cm., reliés, 1 480 F. (En souscription jusqu'au 30 juin : 1 184 F.) Editions Bordas.

Un hommage à Germaine Dieterlen

Germaine Dieterlen est une des grandes figures de l'ethnologie française contemporaine. Cette élève de Marcel Mauss a contribué, en collaboration avec Marcel Griaule, à faire connaître, scientifiquement, les civilisations africaines, particulièrement celle des Dogons.

Chargée jusqu'en 1973 d'enseigner les religions africaines à l'Ecole pratique des hautes études, Germaine Dieterlen se consacra à l'étude des mythes cosmogoniques de l'ancien empire du Mali ayant trait à la genèse du monde, au rôle des signes dans la création et aux aventures des premières créatures célestes. Elle renouvela également les données du problème de la conceptualisation *dans les « sociétés* sans écriture » en apportant la preuve de vastes systèmes classificatoire où s'intègrent les éléments de la société et de l'univers.

Sous le titre : « Systèmes de signes » (Ed. Hermann, 532 p., 80 illustrations, 98 F), trente-cinq chercheurs qui furent des compagnons, des amis ou des disciples de Germaine Dieterlen lui rendent un hommage *d'une rare qualité. Parmi eux,* Lévi-Strauss, Leroi-Gourhan, Roger Bastide, Jean Rouch, *Mayer Fortes,* apportent leur contribution sur le pouvoir, les divinités, le symbolisme et le folklore. — R. J.

La « psycho » en bandes dessinées

Rien à voir, cette *Psycho en bandes dessinées* de Denis Huisman pour le texte et de Gilet pour les dessins (Editions Hachette, 223 pages) avec un manuel de psychologie universitaire ; mais, sans prétention, familièrement, des anecdotes, des recettes pratiques, des petits riens, des mini-connaissances ; bref, un micro-savoir. « *Notre psycho,* avertit honnêtement Denis Huisman, *est à la psychologie officielle, ce que la sarbacane est au missile nucléaire, la pirogue au paquebot France, la cafétaria de Beaubourg à la salle des Antiques du musée du Louvre.* »

Face à une telle humilité (tactique ?), le critique reste désarmé. Pour peu, il en viendrait à rassurer l'auteur, à lui dire que, quand même, son livre vaut mieux que ça, qu'il peut constituer une judicieuse initiation « en douceur » aux rudiments de la psychologie... — R. J.

vient de paraître

Romans

MURIEL CERF : *le Lignage du serpent.* — L'auteur des *Rois et les Voleurs* brosse, à sa façon, le portrait d'une mère et aussi d'une famille. (Mercure de France, 215 p., 45 F.)

HELENE PARMELIN : *le Monde indigo : le soleil tombe dans la mer.* — Dans ce second tome du *Monde indigo*, Hélène Parmelin poursuit sa quête de la réalité d'aujourd'hui, des chantiers navals aux salons bourgeois. (Stock, 161 p. 45 F.)

ROBERT QUATREPOINT : *les Yeux d'Orphée.* — Prix Roger Nimier en 1970 avec *Mort d'un Grec*, Robert Quatrepoint décrit dans son dernier roman une remontée des enfers et un itinéraire amoureux dans la Grèce d'aujourd'hui.

BERNARD SIMIOT : *Moi Zénobie reine de Palmyre.* — L'auteur raconte les mémoires fictives de la reine Zénobie de Palmyre, à l'extraordinaire destinée, qui vécut au troisième siècle après Jésus-Christ. (Albin Michel, 290 p., 45 F.)

RAYMONDE ANNA REY : *les Sentiers du vieux causse : Gaston-Soulat.* — L'auteur d'*Augustine Rouvière, cévenole* peint un vieux solitaire dans les Cévennes mystérieuses. (Jean-Pierre Delarge, 240 p., 40 F.)

Poésie

GONZAGUE RAYNAUD : *les Grammaires incorrigibles.* — L'auteur tente, dans ce recueil, de « nommer l'Univers et ses doubles ». Sept dessins de Luigi Vigna illustrent sa démarche. (Editions de la différence, 22, rue Saint-Paul, Paris, 67 p.)

LORAND GASPAR : *Approche de la parole.* — Poète mais aussi chirurgien, L. Gaspar demande à la poésie « d'éclairer notre savoir ». (Gallimard, 150 p., 35 F.)

ALAIN BOSQUET : *Vingt et une natures mortes ou mourantes.* — Alain Bosquet livre un nouveau recueil de vingt et un poèmes en prose agrémentés de quatre dessins de Patrice Vermeille. (Editions de la différence, 22, rue Saint-Paul, Paris, 41 p.)

Littérature

ANTONIN ARTAUD : *Œuvres complètes* (tome XIV, en deux volumes) : *Suppôts et supplications.* — Composés de *Fragmentations, Lettres, Interjections,* ces deux ouvrages ont été écrits en partie à l'asile de Rodez. En utilisant trois types d'écriture, Artaud a donné un texte parmi les plus riches et les plus complexes de son œuvre. (Gallimard, 321 p., 59 F., et 312 p., 59 F.)

Histoire littéraire

AUGUSTE ANGLES : *André Gide et le premier groupe de la Nouvelle Revue française.* — De 1890 à 1910, la formation du groupe fondateur de la *N.R.F.* et les années d'apprentissage, de « faux » en « vrai départ », de la célèbre revue. (Gallimard-Bibliothèque des idées, 478 p., 95 F.)

Critique littéraire

ABRAHAM LIVNI : *la Recherche du dieu chez Paul Valéry.* — A partir, notamment, de l'étude des *Cahiers*, l'auteur réfute certains préjugés et montre un Valéry « *assoiffé d'absolu* » à la « *recherche du dieu* ». (Editions Klincksieck, 508 p., 94 F.)

MANUEL SITO ALBA : MONTHERLANT ET L'ESPAGNE. — *L'auteur met au jour les influences hispaniques dans l'œuvre de Montherlant et, en particulier, dans* la Reine morte. (Editions Klincksieck, 180 p., 60 F.)

GEORGES MOUNIN : *la Littérature et ses technocrates.* — Rappelant que la littérature vise à créer des objets qui produisent en nous des émotions, G. Mounin s'élève contre ceux qui la réduisent à ses techniques (Casterman, 196 p., 45 F.)

Psychanalyse

JOYCE McDOUGALL : *Plaidoyer pour une certaine anormalité.* — La mise en question de son identité professionnelle et du concept d'adaptation à la réalité par une psychanalyste d'origine anglaise. (Ed. Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 222 p., 59 F.)

Anthropologie

MARCEL JOUSSE : *le Parlant, la Parole et le Souffle.* — Une anthropologie du langage qui complète *l'Anthropologie du geste*, de Marcel Jousse. (Ed. Gallimard, coll. « Voies ouvertes », 328 p., 52 F.)

Histoire

WILLIAM COLBY : *Trente ans de C.I.A.* — Les mémoires d'un ancien patron des services de renseignements américains. (Presses de la Renaissance, 377 p., 49 F.)

PAUL EDDY, ELAINE DAVENPORT, PETER O. GILLMAN : *Un pavillon sans complaisance.* — Trois coups des services secrets israéliens. (Fayard, 235 p., 38 F.)

MARC DEM : *Mourir pour Cao Bang.* — Dès 1950, la répétition générale de Dien-Bien-Phu. (Albin Michel, 250 p., 35 F.)

UZI NARKISS : *la Bataille pour Jérusalem.* — Par l'un des militaires israéliens responsables du secteur pendant la guerre de six jours. (Hachette, 350 p., 44 F.)

PIERRE GUIRAL et COLLABORATEURS : *la Provence de 1900 à nos jours.* — Histoire sociale, économique, politique et culturelle d'une province. (Privat, coll. « Le passé-présent », 412 p., 92 F.)

en bref

● **UN COLLOQUE SUR ARAGON** : organisé par M. Daniel Bougnoux, de l'université de Grenoble, se tiendra à Cerisy-la-Salle du 17 au 27 juin prochain, avec la participation de Pierre Daix, Jacques Berque, Jean-Pierre Faye, Jacques Roubaud, Henri Meschonnic, Raymond Jean, Lucette Finas, Georges Raillard, Jean Ristat, etc. Il s'agit de prendre l'écrivain dans la diversité de ses mouvements créateurs sans le figer dans une attitude politique ou esthétique. (Renseignements : C.C.I.C., 27, rue de Boulainvilliers, Paris-16e.)

● **A L'OCCASION DE LA SORTIE DE « PRESENT JOUR »** (Editions Galanis, coll. Ecritures), un recueil de poèmes inédits de Jean Follain accompagnés de dessins de Denise Esteban, une exposition présente des manuscrits et des illustrations des auteurs chez Villand et Galanis (127, boulevard Haussmann, 75008 Paris). Jusqu'au 30 juin.

● **LES RENCONTRES CLAUDELIENNES.** — L'Association des amis du château de Brangues, qui fut la résidence de Paul Claudel dans l'Isère, tiendra ses prochaines Rencontres internationales claudéliennes de Brangues du 6 au 7 juillet. Il est prévu notamment un colloque sur le thème « Vers une autre ville. Révoltes et créations » à partir des idées de Paul Claudel ; un spectacle, « la Ville », et un concert (inscriptions à l'association, 13, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris, téléphone : 277-96-36).

● ***LA GRANDE FETE DU LIVRE DE POESIE***, patronnée par le Club des poètes et Poètes présents, aura lieu cette année à Nogent-le-Roi, en Eure-et-Loir, le 25 juin. Tous les poètes sont invités à présenter leurs recueils à cette manifestation au cours de laquelle des prix seront décernés (Rens. : Moulin de l'Ecluse, 28210 Nogent-le-Roi).

● **LA VENTE-SIGNATURE** organisée par l'Association des amis d'Alexandre Dumas au château de Monte-Cristo, à Port-Marly, aura lieu le 10 juin prochain, de 15 à 19 heures (entrée libre). Des écrivains vendent et dédicacent leurs ouvrages au profit de la restauration du petit château d'If, cabinet de travail d'Alexandre Dumas et futur siège de l'association.

● **UN COLLOQUE SUR « LE POUVOIR SPIRITUEL DE L'AVENIR VU PAR AUGUSTE COMTE »** se tiendra, sous les auspices de l'association de la Maison d'Auguste Comte (10, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris), les 12 et 13 juin, à la salle IV de la Maison de l'UNESCO (125, avenue de Suffren, 75007 Paris).

● **LA SOCIETE DES GENS DE LETTRES A ATTRIBUE SES PRIX THYDE MONNIER.** — Le grand prix (20 000 F.) a été décerné à Jacques Perret pour l'ensemble de *son œuvre* et les trois autres prix (10 000 F.) à Clément Lepidis, qui vient de publier « la Main rouge » (Seuil), Claude Delarue, auteur notamment de « la Lagune », « les Collines d'argile » (Denoël) et au poète Marc Chesneau.

● **UN GRAND PRIX LITTERAIRE DE L'OCEANIE** (2 000 F), créé par l'Association des écrivains de langue française (38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris), sera décerné chaque année paire, en octobre, à un écrivain d'expression française pour un livre ou une œuvre concernant l'Océanie.

● **LE JEUDI 8 JUIN**, dès 18 h. 30, à la librairie Obliques (58, quai de l'Hôtel-de-Ville, Paris-4e), Gabriel Matzneff lira et dédicacera ses « Douze poèmes pour Francesca » publiés par l'éditeur Alfred Eibel.

● **TROIS OUVRAGES D'ALAIN PEYREFITTE** qui font l'objet d'une réédition illustrent le talent divers du ministre et académicien. « Les Roseaux froissés », un roman publié en 1948, raconte l'accession à l'âge adulte d'un jeune homme romantique (Gallimard). Le second, édité en 1949, est une œuvre de critique littéraire, qui fut couronnée par l'Académie française, dans laquelle, à travers une nouvelle lecture de « l'Odyssée », l'auteur cerne « le Mythe de Pénélope », Gallimard, col. « Les essais ».

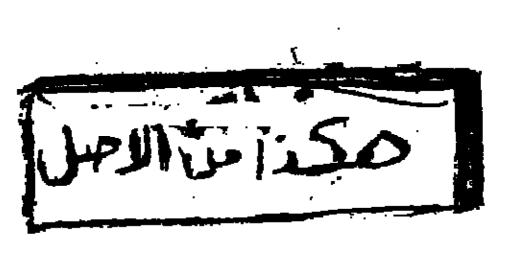
Enfin, le troisième, « Rue d'Ulm » préfacé par Georges Pompidou, Alain Peyrefitte présente les multiples aspects de Normale Sup et une anthologie de textes sur la célèbre école.

● **L'UN DES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTERATURE PSYCHOLOGIQUE, « DOMINIQUE »**, d'Eugène Fromentin, fait l'objet d'une pertinente étude de Claude Herzfeld, publiée chez Nizet et intitulée « Dominique, de Fromentin - Thèmes et structures » (200 p., 29,95 F).

● **LE CENTENAIRE DE C. F. RAMUZ.** — C'est en 1878 qu'est né à Lausanne celui qui allait être le plus célèbre écrivain suisse de son temps. A cette occasion, la « Bibliothèque Marabout » réédite « Aline » et « Si le soleil ne revenait pas ». La Bibliothèque nationale va consacrer en septembre et octobre une exposition à l'auteur d' « *Aline* ».

● **LA REVUE POETIQUE « NOMADES »** publie son no 3. On y trouve des textes de Guy Benoit, Jacques Morin, Benjamin Vitry. (BP 111, 02108 Saint-Quentin.) Gérard Lemaire, l'animateur de « Nomades », fait paraître en même temps un récit de *voyages* en Amérique latine : « Transits ». (Atelier du Gué, 11300 Villelongue-d'Aude.)

● **LES EDITIONS ALTA** vont publier très prochainement un roman chinois de politique-fiction. L'auteur, exilé au Japon, relate, sous le pseudonyme de Hsia Chih-yen, un complot au temps de la « bande des quatre ». L'ouvrage, intitulé « Un hiver froid à Pékin », donnerait aussi, dit-on, une image de la vie quotidienne des Chinois proche de la réalité.



romans

Ne tuez pas, allez à la pêche !

● ***Le commissaire rate son coup de filet.***

AIMEZ-VOUS la pêche ? Celle en eau douce, contemplative, où la prise n'est qu'un prétexte pour justifier sa présence au bord d'une rivière, parmi les joncs, tandis que le chant du coq devance l'heure du clocher. Une partie de pêche se prépare à l'avance et la première de l'année se rêve, s'élabore, comme une cérémonie nuptiale. Il faut saisir le poisson (objectif reconnu) pour conserver (objectif inavoué) la sympathie condescendante de son entourage et le droit à l'aurore dentelée par les peupliers. Appât lié à coups de trucs et de safran, ligne plombée selon les caprices du courant, fouillis de vers de vase et asticots commandés : autant de préparatifs qui tempèrent la fébrilité des derniers jours tout en amenant l'eau à la bouche. Les pêcheurs comprendront...



★ *Dessin de Jean-Pierre Cagnat.*

Le commissaire Gassin est l'un de ces initiés. Or, parce qu'un cadavre de chèvre est remonté de la rivière et qu'une jeune fille s'est suicidée, sa partie de pêche tombe à l'eau : le voilà obligé d'entreprendre une enquête, coiffé de son vieux chapeau écossais et chaussé de ses lourdes bottes de caoutchouc. Qui n'a pas connu l'horrible frustration du pêcheur ne pourra saisir pleinement le désarroi du commissaire. De ce véritable traumatisme découle la conduite du policier, irrationnelle, grincheuse, au cours d'une enquête chaotique où, marchant à côté de ses bottes, il bute contre des cadavres. Le commissaire, quand il se fait pêcheur, perd son âme de flic. Les spécialistes, le soir, le lui font bien voir ; en deux coups de cuillère à pot, ils ont résolu le chapelet d'énigmes.

Le commissaire prend sa retraite. A lui les bourriches débordantes de poissons frétillants...

Avec ce cinquième roman policier, Demouzon réussit un joli doublé. Il donne le goût de la pêche à ses lecteurs sédentaires et, aux pêcheurs, l'idée de le lire quand ça ne mord pas.

BERNARD ALLIOT.

★ LA PECHE AU VIF, de Demouzon, Flammarion, 221 p., 20 F.

Un clown romantique

JOANNE ESNER a prêté sa voix à un personnage masculin très singulier, dans son deuxième roman, *l'Eclipse de cœur*. C'est un cousin de Gatsby le magnifique, et des créatures bizarres et frustes de Caldwell. Comme le héros de Fitzgerald, il poursuit « l'extatique avenir qui d'année en année recule devant nous ». Mais, en même temps, c'est un clown. D'ailleurs, avant de devenir chef d'un village de vacances, il faisait le pitre sur un trottoir devant le casino du Lavandou, et s'en allait perdre à la roulette son maigre argent. Un clown *romantique. Un clochard chimérique*. Un coureur d'idéal, funambule de la dérision. Cette duplicité donne au personnage un aspect tremblé.

Fred, qui a trente ans, n'aime guère s'adresser aux autres, ni les écouter : il ressent leur voix comme « une douleur chronique et lancinante ». Ses contemporains l'angoissent. Il ne les supporte pas. Malheureusement, il ne tolère pas davantage la solitude, qui le réduit « à l'état végétal ». Il paierait cher parfois pour « qu'on l'identifie en tant qu'humain ». Mais il ne sait comment parler aux autres. Il en dit trop ou pas assez. « Personne, *se plaint-il*, ne vous entend jamais. »

Une satire des Français

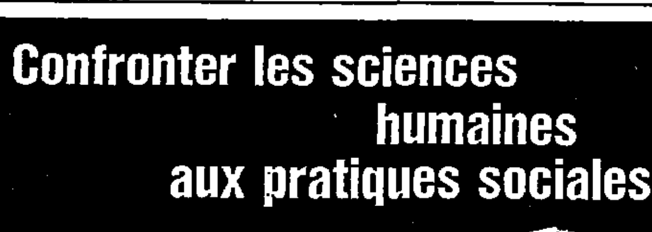
Quelqu'un, cependant, l'a entendu. Ce n'est pas un contemporain ; c'est Jean-Sébastien. Jadis, il a éprouvé comme « une catastrophe » heureuse la découverte de Bach. Depuis, ils sont devenus intimes. Jean-Sébastien s'adresse à lui, de sa galaxie. On voit l'aspect en même temps lyrique et burlesque de cet étrange roman, qui renferme de très vifs bonheurs d'écriture. Au passage, l'auteur fait une satire des Français qui fréquentent les villages de vacances : « *Ont-ils un arrière-pays, tous ces gens ? Un territoire réquisitionné, pour leurs rêves personnels ?* » Parfois, Joanne Esner emploie le ton des moralistes : « *Peut-être que les gens viennent se déshabiller dans les villages de mer pour se décharger de leur nature cachée* » ; ou encore : « *... poussés dans leurs derniers retranchements, l'espoir et le désespoir se rejoignent.* »

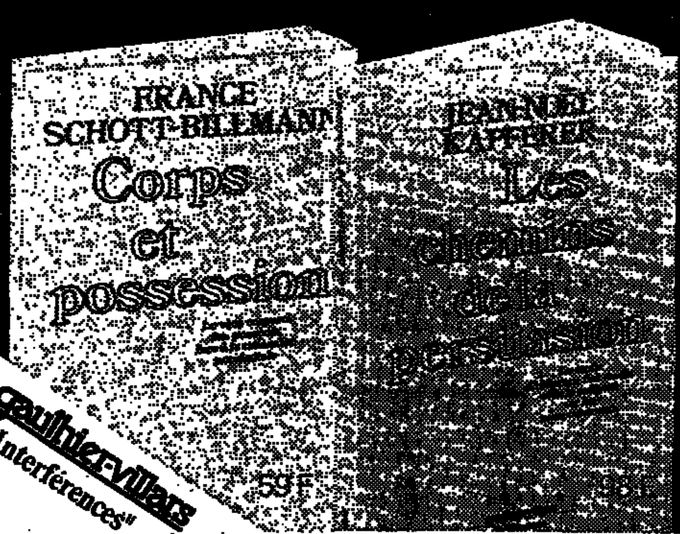
Le narrateur, justement, ne cesse d'espérer et de désespérer. Il ressent le passage des jours comme une déchirure. Il aimerait « *tenter sa chance contre l'impossible* », mener le grand jeu, arrêter la course du temps, et capturer « la beauté vivante », « enfermer le mouvement ». La nuit, à la faveur d'une fête, on peut croire le temps immobile. Mais, à l'aube, la fête se recouvre d'un « linceul pâle » ; « *l'ordre se refait sous le jugement intolérant de la lumière* ». Le héros, qui s'est épris d'une jeune femme, rencontrée au village, recherche l'amour absolu. Comme dans *l'Employeur*, son premier roman, Joanne Esner décrit le jeu et les tourments de la séduction, mais cette fois la dérision s'y mêle. Fred finira par « s'envoyer en mer ». Il y trouvera sans doute la mort.

FRANÇOIS BOTT.

★ L'ECLIPSE DE CŒUR, de Joanne Esner. Ed. Tchou, 346 p., 39 F.







L'exil et les rêves de Khaïr-Eddine

● ***Les tourments de l'absence.***

UNE parole déchirée. Un livre déchirant. Une voix qui nous parvient des arcanes de la mort. Un homme qui ne sait plus que faire de son corps, devenu une maison errante, une terre qu'il ne reconnaît plus, un village qui s'éloigne dans l'incertitude et l'oubli. Alors cet homme rêve. Il rêve son pays comme il rêve son peuple dont il a de vagues nouvelles par les ombres qui traversent sa vie.

C'est un exil plus ou moins volontaire qui fait écrire Khaïr-Eddine. Le temps et ses blessures composent les rêves du narrateur : images d'atrocités répétées à l'infini. Des êtres sans membres s'étripent entre les murs tombés. On pense à la catastrophe d'Agadir.

Sur ces images d'horreur se pose la voix du poète, un peu prophète, un peu démiurge : « *Si une espèce commence à s'entre-bouffer, c'est qu'elle ne peut plus vraiment se sauver du désastre !* » Le rêve se mêle à la réalité. Il se veut lucidité et regard vigilant sur ce qui se passe dans la vie : « *Ici et là des assassinats. Plus loin, des génocides.* » Cette inquiétude est traversée aussi de moments de grande émotion, quand Khaïr-Eddine évoque l'image de sa mère : « *Je revois ma mère, elle est belle, très belle, mais plus je la regarde et plus son visage se détériore.* »

L'autobiographie de ses rêves et gestes prémonitoires débouche sur le jeu et l'artifice : une pièce de théâtre est insérée dans le livre, un peu pour conjurer le réel et rappeler des personnages qui hantent l'univers de Khaïr-Eddine.

Les plus belles pages du livre, les plus fortes sont situées vers la fin, lorsque Khaïr-Eddine se met tout simplement à raconter sa vie au Maroc. On est loin alors de l'image de cet homme troublé, métamorphosé, qui ne sait plus que faire de ses colères et de ses révoltes. On retrouve l'enfant ému. Il dit : « *Si je suis parti de chez moi, c'est pour être poète.* » C'est aussi pour échapper à l'autorité d'un père sévère, un homme austère qui l'a envoyé à l'école coranique. Il est puni par le maître parce qu'il n'a pas la foi. En classe, il est premier en français et huitième en arabe. Il dit que sa langue c'est d'abord le berbère. Il est parti de son pays poussé, comme il dit, par un besoin de « transgresser des tabous et des convenances » : il ne voulait pas « mourir à petit feu, se voir refuser la parole, l'outil, les fruits de cette terre qu'on aime... ». On sent combien ce pays lui manque. Cette absence lui fait mal. Ce très beau livre le dit, le hurle.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ UNE VIE, UN REVE, UN PEUPLE TOUJOURS ERRANTS, de Mohammed Khaïr-Eddine ; Le Seuil, 176 p., 35 F.

Au bonheur des laids

● ***Chez Patrick Cauvin, les disgraciés ne vont pas se rhabiller.***

PITIE pour les monstres ! Si repoussants, si ridicules qu'ils soient, ils ont, comme n'importe qui, besoin de tendresse. Mais la société n'accueille à ses fêtes que ceux qui ont le physique de l'emploi. Que les disgraciés aillent se rhabiller. Si la charité interdit de les montrer du doigt, elle autorise à détourner les yeux et à garder les distances. La laideur, la vraie, la grande, rebute plus encore que la maladie. Imaginez la Dame aux Camélias défigurée par un bec de lièvre, qui lui aurait prêté la moindre attention ? Les héros de Patrick Cauvin semblent donc devoir expier dans la solitude, l'une son strabisme, l'autre son obésité.

La quarantaine venant, ils se sont habitués à leur condition d'exclus. La demoiselle tient une librairie à Perpignan et meuble ses loisirs, tantôt en s'occupant des enfants de sa sœur, tantôt d'un club de vieillards. Le poids lourd achève dans les tournées de province sa carrière de catcheur professionnel qui l'a rendu célèbre sous le nom de Mephisto King. Quand le vague à l'âme l'assaille, il se cuit une tarte ou peint à l'aquarelle des pots de géranium. Pourquoi les plaindrait-on ? Certes, l'une soupire devant son miroir : « *Quarante berges sans un baiser. A quoi ça m'a servi d'avoir des lèvres ?* », tandis que l'autre courbe l'échine devant sa mère exaspérée d'avoir mis au monde un fils dont personne ne veut. Mais ces menues morsures n'entament guère leur parfaite, leur sinistre tranquillité. Le hasard veut qu'ils se rencontrent, ou plus exactement qu'ils entrent en collision, le catcheur tombant un jour du ring juste sur les genoux de la libraire qui avait emmené son neveu voir un match. Elle en a le tibia cassé, ce qui lui tiendra lieu de coup de foudre. Lentement, prudemment, ils sortent de leur coquille pour entreprendre la conquête de cet *alter ego* dont la laideur les rassure. Ce ne sont d'abord qu'échanges de cartes postales, frôlements de mains, silences éloquents. Autour d'eux, chacun les presse de sauter le pas, de profiter de l'aubaine. Quelle aubaine ? Quand le prétendant fait le beau « *il ressemble à un camion debout sur ses pattes de derrière* ». Et sa dulcinée ne peut lui montrer qu'un profil, sous peine d'inspirer plus de compassion que de désir. « *Rien ne nous est facile, à nous, les vilains* », constatent-ils, le cœur gros.

Agacé par leurs valses-hésitations, l'auteur, d'une chiquenaude les expédie au lit. Divine surprise ! A la faveur de l'obscurité, ils se découvrent mutuellement des charmes inattendus. Leur amour portera un fruit qui transformera la liaison en ménage. Gai, gai, marions-nous et puisse le bébé n'hériter de ses parents que leur patient optimisme !

Il existe si peu de romans roses que Patrick Cauvin, maître du genre (avec *l'Amour aveugle* et *Monsieur Papa*), s'est hissé en trois coups de plume au rang de best-seller. Il écrit dans le langage très simple de ses lecteurs. Pour leur plaire, il rogne les griffes à l'humour et sème la fleur bleue en terre réaliste. Est-ce de la littérature ? Allez savoir ! Mais si ces amuse-gueules éveillent l'appétit et préparent le consommateur à d'autres nourritures, ils auront rempli leur office. Sous son vrai nom de Claude Klotz, Cauvin fournit d'ailleurs aux clients exigeants des œuvres plus consistantes.

GABRIELLE ROLIN.

★ POURQUOI PAS NOUS ? de Patrick Cauvin, Ed. J.-C. Lattès, 234 p., 36 F.







De deux choses l'une

(Suite de la page 15.)

Il faut consentir à lire sans sourciller qu'un « *frémissement monté de la mer traverse l'espace d'un rayon vital qui surgirait d'un soleil noir* » ; ou encore que : « *Les galaxies font crépiter leurs feux de bivouacs...* » Le narrateur affirme, quelque part, que « *la vérité devient sensible dès qu'on entre dans le mauvais goût* ». C'est vite dit, et ce serait trop simple ! L'écriture qui se refuse presque tout, qui trie et sertit ses trouvailles, ça a aussi du bon, surtout après ces ripailles et tripailles, justiciables du « *trou normand* »...

Trop souvent, enfin, les métaphores et les mythes qui sont censés hisser la prose au niveau de la légende sont seulement *tirés par les cheveux d'une assonance*. Hélianthe ne doit sans doute ses cheveux « ras et roux » qu'au hasard de l'allitération. Tel bal masqué ne devient « musqué » que grâce aux facéties

par Bertrand Poirot-Delpech

de la langue française. Il est vrai que le mythe d'Œdipe repose sur une devinette, et la fondation de l'Eglise romaine sur un calembour (Tu es Pierre et sur cette pierre...). Attendons donc, *pour mesurer leur charge légendaire, que les jeux de mots de* Grainville aient franchi les siècles et, pour commencer, la barrière des traductions, qu'on imagine acrobatiques...

VOILA pour les scories. Elles sont le prix à payer de joyaux indéniables, encore que chacun en reste juge. Personnellement, j'ai apprécié par dizaines des chocs poétiques qui, à mes yeux, faisaient « image » : les « *renards convulsés* » qui tranchent le « *cou géant des congres* », les « *grappes d'égéries en guenilles...* ».

Parfois, et c'est la preuve que cette écriture du jaillissement gagnerait à être un peu plus méditée et retravaillée après coup, la trouvaille s'élève d'un détail descriptif à tout un passage. Ainsi du bal bacchique de lycéens, où le professeur *Grainville utilise à merveille son observation des adolescents*, et où l'écrivain mérite le mieux l'épithète de « rabelaisien » qu'on lui accole volontiers. Ainsi de nombreuses scènes païennes et paillardes qui rappellent, quant à elles, la truculence si méconnue d'Audiberti et son trolley verbal (Il y a de la *Hobereaute* dans cette Hélianthe !)

SANS doute pour des raisons très personnelles, car ce genre de livre incite le lecteur, comme l'auteur, au caprice, je préfère au bestiaire le véritable « bestuaire » où Grainville peint et exalte, tel un être vivant, sa chère côte du Calvados.

Quiconque va passer ses vacances entre Boulogne et Cancale devrait lire *la Diane rousse*, ne serait-ce que pour *apprendre à aimer ces régions ingrates. Quels rapports* bizarres entretiennent les vaches et les blockhaus au revers des caps émoussés, ou les renards et les congres au secret *de nos terreurs ? Quelles noces indistinctes célèbrent bocage* et vasières, terre, ciel et eau ? D'où vient que la mer, aussi sereine et maternelle, au large, que les clairières, paraisse manquer de l'essentiel à l'approche de ces grèves d'un gris de louve, et se prenne de fureur conquérante ? Que penser de ses stratégies piétinantes, dont les marées basses dessinent l'acharnement sans issue ?

Seul un art baroque pouvait répondre à ces questions *baroques de la nature. Et à condition*, encore une fois, de laisser le livre nous envahir, comme le sable les estuaires.

★ LA DIANE ROUSSE, de Patrick Grainville, Le Seuil, 254 p., 45 F.

poésie

Entre rage et extase

● *Alain Duault ou la passion de la préciosité.*

UN recueil composé comme une partition d'opéra, où les mots s'appellent et s'enchaînent par échos et rumeurs, nuées de consonnes et *camaïeu de voyelles : Coloraturc* est une tentative pour inventer un langage poétique qui, par un chaos sonore et une syntaxe pantelante, mimerait la voix et le corps d'une « diva oiseleuse » : Marie-Soleil. Froissements d'étoffes, feulements, chant à « poitrine rompue », envols d'oiseaux : tout ici se situe entre rage et extase, dans la transe et le rêve.

Depuis dix ans, Alain Duault publie des poèmes en plaquettes ou dans les revues. Il est, actuellement, critique musical et collabore à la revue *Poésie*. « *J'ai d'abord écrit de la poésie post-éluardienne, puis, comme toute ma génération, j'ai été fasciné par le travail de* Tel Quel *et je suis entré dans l'euphorie théoricienne des années 1968-1970. J'ai écrit dans* Promesse, Mantela, *et je faisais partie du comité de rédaction d'*Encres vives. *En publiant* Tuerie, *en 1972, j'ai eu un sentiment d'inanité totale. Pendant trois ans, je n'ai plus rien écrit. Puis, après avoir bridé toute forme de sensibilité et de lyrisme, j'ai été de plus en plus fasciné par la musique et le besoin d'inventer une langue qui emporte ailleurs.* »

» Coloratur *est un terme italien d'opéra qualifiant un type de voix qui peut émettre des vocalise à l'extrême de sa tessiture, par exemple, la Reine de la Nuit dans* la Flûte enchantée. *C'est le moment où la voix va se perdre, où l'on sent qu'elle est à un tel point de tension, de dépassement, qu'elle est au bord de la défaillance. Le livre s'intitule* Colorature, *avec un « e » : le mot n'existe pas, c'est une sorte de métaphore condensée ; cela voudrait être pour l'écriture ce qu'est le* coloratur *par rapport à la voix, c'est-à-dire une sorte d'affolement qui aboutit à une splendeur ruinée.*

» *On a cru que ce livre était un hommage à Callas à cause du personnage de Marie-Soleil. En fait, Marie-Soleil est une figure mythique qui regroupe à la fois les héroïnes d'opéra et les chanteuses, Carolyn Carlson et les stars des années 30, et aussi toutes les femmes rencontrées, imaginée, rêvées. Le nom de Marie-Soleil a surgi d'une citation de Bataille : « Marie, dans sa rage, » se savait d'accord avec le » soleil. » Il y a un contraste entre la violence du feu et tout ce que Marie comporte de douceur, le souvenir du poème de Ronsard. Pour moi, Marie-Soleil est à la fois le lieu d'une douceur fascinante et d'un ravage absolu.*

» *Il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour lire ce texte. Les noms, comme parfois les mots étrangers ou rares, interviennent comme coloration, ce qui est aussi un des sens de* Colorature. *Je suis fasciné par la sonorité des mots et je revendique tout à fait le terme de préciosité, au sens étymologique : accorder son prix au mot. Il y a une lettre de Mallarmé où il explique que les mots doivent perdre leurs références de sens pour n'être plus que les transitions d'une gamme.*

» *J'aimerais que le sens n'apparaisse que comme l'effet d'une espèce d'alchimie sonore. Ce que je cherche, c'est l'effusion, l'essoufflement, un mouvement emporté, qui a pour but d'arriver au moment impossible de la perte.* »

Propos recueillis par
MONIQUE PETILLON.

★ *COLORATURE*, d'Alain Duault, Gallimard, 152 p., 35 F.

CE SOIR MARIE-SOLEIL

Ce soir Marie-Soleil ô mon errance marée de voix
m'appelle pâle ce soir si tu me racontais ta mort :
dans les rues l'air t'enroule les cils où tu parais silen-
cieuse pareille au sable roux qui colore l'aisselle
parée semblée de bleu ta chevelure sang tu passes
en paronymes du
rythme qui assole les dunes de sel au couteau de la
mer tu pais la ressemblance dans les ruelles les lits
les chambres où tu promènes une brassée d'iris
immenses sous les nuits comme des bêtes sélènes tu
ne ressembles à rien tu ressembles à tes rêves quand
je m'ouvre à la lune à ton battement l'autre : tu
ressembles à ton ravage inconcevable.

★ Poème extrait de *Colorature*.

livres d'enfants

Un Claude Roy déraisonnable

● *Chaque mot prend des allures de jouet.*

DEPUIS que l'enseignement primaire met les enfants en contact avec la poésie — on les encourage non seulement à commenter en toute liberté des *textes* poétiques, *mais* à greffer sur eux des fantaisies de leur invention — le nombre de recueils destinés aux élèves ne cesse de croître. Beaucoup d'instituteurs confectionnent des poèmes à la portée de leurs classes : le résultat est trop souvent pitoyable, soit que le didactisme y écrase la poésie, soit que les vertus lyriques des auteurs se dissolvent dans la platitude. Ecrire pour les enfants n'est trop souvent que vouloir se substituer à eux : il faut beaucoup de psychologie pour admettre que la seule chose qui les attire vraiment, c'est la fable, le merveilleux, l'absurde, la métamorphose. *Si le poème n'est qu'un moyen* mnémotechnique pour remplacer la leçon de choses ou le théorème, les enfants s'en détournent.

Claude Roy, dans ses *Nouvelles enfantasques*, retrouve, avec une grande aisance, la faculté de désapprendre : *toute* vérité pour lui devient fantastique, et chaque mot, au lieu de se cantonner dans sa signification séculaire, prend des allures de jouet : il invite le lecteur à lui prêter mille sens nouveaux, selon son inspiration ou sa disposition d'âme somnambule. Les objets ne sont plus semblables à eux-mêmes, les plantes acquièrent des vertus inouïes et les animaux miaulent quand ils devraient barrir. Déraisonnables avec délices, Claude Roy, seul parmi nos poètes véritables, s'adresse comme il convient aux enfants :

SUPPOSITION

Suppose et supposons une supposition :
que le mot ver luisant *se prononce* escarcelle,
que le mot chocolat *se prononce* violon,
que le mot tirelire *se prononce* hirondelle.
Les dictées tout à coup ont un air bien bizarre.
On regarde voler les tirelires en l'air,
on regarde briller l'escarcelle très tard,
on mange à son goûter du pain et du violon.
Tu me dis baluchon *: ça veut dire* grosse bête.
Fourbi ? *C'est un poisson.* Lézard ? *Saule pleureur.*
Les mots ne savent plus où donner de la tête :
friture de fourbis, ou lézard rose en fleurs ?
Est-ce escarcelle ou escargot ? Est-ce cargo
ou tire-l'air, ou tire-l'eau, ou tire-d'aile ?
Est-ce chacal ou chocolat ? Est-ce hirondelle ? Est-ce rondeau ?
Est-ce vole-au-vent ? Est-ce violoncelle ?
Si on commence à faire trop de suppositions
tout s'en va de travers et rien ne va plus droit :
personne ne demande aux mots la permission
et je signe Hérisson — *qui veut dire :* Claude Roy.

ALAIN BOSQUET.

★ NOUVELLES ENFANTASQUES, de Claude Roy, 126 p. Collection « *Mille soleils* », Gallimard, 19,50 F.

ATTENTION AU LOUP !

LA vraie nature du loup est-elle de croquer du lapin ou de jouer à cache-cache *avec lui ?... s'est demandé* Madeleine Chapsal dans un drôle d'album sur papier glacé, intitulé : *Attention au loup !*

Une histoire de peur et de fleurs, dont le texte, volontairement économe, les couleurs en aplats, la fantaisie de l'histoire et de la mise en pages retiennent l'imagination du lecteur. Les mots sont pesés pour que le *langage, très simple*, soit *ramené* au minimum indispensable. L'auteur considère que les livres dits pour enfants sont pour tout le monde, comme un bouquet de fleurs, qui serait un bouquet d'images, et qu'il est inquiétant de voir des adultes incapables *de se mettre au niveau des* « moins de cinq ans ». Comme s'ils avaient peur du lapin Nicolas... *Mais les enfants*, eux, *ils* préfèrent certainement avoir peur du loup. — N. Z.

★ ATTENTION AU LOUP !, de Madeleine Chapsal. Dessins de *l'auteur, un album de 40 pages.* Robert Jauze, édit. Assas Diffusion, 90, rue d'Assas, 75006 Paris, *tél. 033-94-94*, 25 F.

lettres étrangères

Horst Bienek : réalité de chair contre réalité de fer

● *Chronique des années de guerre en Haute-Silésie.*

LE 31 août 1939, Valeska Piontek, habitant Gleiwitz, en Haute-Silésie, cherche dans son armoire à linge un col blanc et une robe bleu foncé, car elle marie sa fille et donne une réception au grand hôtel de la ville, le Haus Oberschlesien.

La nuit du 31 août 1939, les sbires de Hitler attaquent le poste émetteur de Gleiwitz et, feignant d'être des partisans polonais, lancent sur les ondes un appel : « *Nous, insurgés haut-silésiens, avons décidé d'assurer notre propre défense, parce que nous ne voulons pas d'une guerre contre la Pologne...* » Cette mise en scène est destinée à légitimer l'invasion de la Pologne.

Le 1er septembre, les troupes allemandes franchissent la frontière polonaise et déclenchent la seconde guerre mondiale.

Dans la grande salle du Haus Oberschlesien, la mariée n'est pas en blanc, elle porte l'uniforme de l'Arbeitsdienst, le service du travail. Son jeune frère, Josel, quinze ans, membre des Haïott (Jeunesses hitlériennes), traverse la fête comme Mrs. Dalloway sa « party », demandant aux uns et aux autres si la guerre aura lieu, ou non. Ulla et Andreas, deux adolescents, cachés dans une vieille canalisation, ont vu passer le commando et entendu les coups de feu, ce qui leur donnera le courage de faire l'amour. Dans le pavillon au fond du jardin, vit Montag, chrétien baptisé que les persécutions débutantes ont ramené à ses origines juives. Leo-Maria, l'époux de Valeska, tuberculeux, agonise dans les fumigations vertes qui remplissent sa chambre.

La fête, Josel en chemise de nuit prenant son petit déjeuner avec sa mère, Leo-Maria qui trouve encore du plaisir à voir s'épanouir dans un verre d'eau des fleurs japonaises en papier, voilà une réalité. La guerre en est une autre. Réalité de chair contre réalité de fer, elles s'affrontent dans ce très beau livre. Parfois, l'une semble plus forte que l'autre, mais on ne saurait dire laquelle des deux l'emportera. Elles s'unissent, dansent ensemble, avant que la plus dure n'étouffe la plus tendre. La première polka dansée par Ulla et Andreas est un mouvement et un poème, et toute la construction du livre est poésie et déplacement des lignes. Un monde oscille et va s'affaisser, et le Feldwebel allemand, ivre, traverse la salle à genoux, invente une chorégraphie obscène avant de s'écrouler.

Une chaleur humaine incomparable

Dans les quelque 100 000 kilomètres carrés que la Pologne récupéra, en 1945, en Brandebourg, en Poméranie orientale et en Silésie, se trouvait le monde où Horst Bienek avait passé son enfance. Né en 1930 à Gleiwitz, Horst Bienek s'est vu une première fois refoulé vers l'Ouest avec la population allemande qui habitait ces régions. Puis il a vécu en République démocratique allemande, où il a, entre autres, travaillé avec Brecht au Berliner Ensemble. Arrêté en 1951 pour des motifs politiques, il fut condamné à vingt-cinq ans de travaux forcés, et passa quatre ans dans un camp de travail, à Vorkouta, en Sibérie, dans l'archipel du Goulag. Libéré, il est passé en Allemagne fédérale en 1956. Il vit aujourd'hui comme « écrivain libre », à Munich. Il est l'auteur de poèmes, de nouvelles, de plusieurs romans. La Vorkouta, France connaît déjà la version filmée de l'un d'eux *la Cellule*. *La Première Polka* est l'une des voix, ou l'un des instruments, d'un « quatuor silésien » où Bienek tente de réparer la double perte qu'il a subie (1). Comme tout le monde, il a perdu son enfance, et cherche à la retrouver. Mais il est aussi — comme Günter Grass — un banni, un homme que la politique a chassé de son pays natal. Ni Günter Grass, ni Horst Bienek, on s'en doute, ne protestent contre cette dépossession qui était la fin d'une injustice. Mais cet arrachement deux *fois* répété a multiplié la tendresse, et donne aux œuvres qui naissent ainsi une chaleur humaine incomparable.

Heinrich Böll a dit que le héros principal de ce livre, c'était le pays de Horst Bienek, la Haute-Silésie. *La Première Polka* est un poème clair et bouleversant, où les ombres, les lumières, les émotions mouvantes, sont jalonnées de repères historiques exacts. L'écriture, très vivante et pleine de sensibilité slave, se concentre, noue ses forces autour de l'objet visé, cherche la ressemblance (le lecteur français n'est pas lésé, la traduction est parfaite). Elle est d'ailleurs plus slave que germanique, cette manière de ressentir la jubilation de vivre dans la réalité du malheur.

NICOLE CASANOVA.

(*) Le second volume, *Septemberlicht*, est paru en 1977 chez Hanser Verlag, à Munich.

★ LA PREMIERE POLKA, de Horst Bienek, traduit de l'allemand par Solange et Georges de Lalène. Le Seuil, 288 pages, 49 F.

★ *Dessin de Plantu.*

IVO ANDRITCH : UN HUMANISTE SARDONIQUE

SEULS deux livres d'Ivo Andritch, avec Miroslav Krleja le plus grand écrivain serbo-croate de sa génération, ont eu les faveurs du public français : *Il est un pont sur la Drina* et *la Chronique de Travnik*. Ce sont là, il est vrai, les pages les plus vigoureuses et les plus tragiques qu'il ait écrites sur le drame éternel des Balkans : occupation étrangère, révoltes répétées, répressions, impossibilité de s'entendre entre plusieurs ethnies et autant de religions. Ivo Andritch est cependant un esprit beaucoup plus universel que ne le laissent supposer ces deux œuvres maîtresses ; nous avons, avec un délicieux recueil de nouvelles, *l'Eléphant du vizir*, un échantillon de sa pensée véritable, de sorte que l'image que nous nous faisions de lui doit être modifiée.

Les textes de ce volume sont soit des réflexions camouflées en nouvelles, soit des nouvelles proprement dites. Les premières, de dimension modeste, nous informent de ses sentiments sur la création artistique, la place de la poésie dans le monde, etc. Elles sont d'un humaniste souriant et sardonique, et surtout d'un amoureux de la forme. Les secondes témoignent de l'ampleur de sa satire, comme si soudain le scepticisme le plus corrosif traversait sa philosophie d'homme habitué à tous les retournements, à toutes les trahisons, à tous les caprices du sort. A cet égard, il faut lire en particulier *l'Eléphant du vizir*, longue nouvelle qui donne son titre à l'ensemble du recueil, et *Une année difficile*.

Un vizir vient prendre possession de son poste, en Bosnie occupée ; comme tous les hauts fonctionnaires turcs, il est à la fois cruel et indolent, impitoyable et invisible. Il exécute quelques édiles locaux, comme pour donner l'exemple, puis se terre chez lui, sans vraiment exercer le pouvoir. Aux habitants, il jette en pâture un éléphant, vite devenu un symbole, mais un symbole de quoi ? Les langues vont bon train, et tel est bien le génie de la Bosnie martyrisée : il ne lui reste pour toute arme que l'affabulation, les bavardages, les bobards qu'elle se raconte à elle-même afin de se donner l'illusion de vivre. Comment se concilier les bonnes grâces du vizir ? On peut flatter et choyer l'éléphant ; on peut s'en plaindre ; on peut aussi demander quelques éléphants de plus. Les opprimés sont souvent des jouisseurs de l'oppression. L'empire ottoman n'est pas libéral avec ses fonctionnaires : le vizir, destitué, s'empoisonne, et l'éléphant suit son maître dans la tombe. Puis, comme écrit Andritch, « *la peur changea de forme et l'angoisse de nom* ».

Dans *Une année difficile*, maître Yevrem est un usurier qui jouit de l'estime de tous : on le craint, on n'ose rien dire contre lui, et il est moins cruel que d'autres usuriers. Il vit de sa paresse proverbiale, de ses paroles à double sens et de son admiration platonique pour une jeune tzigane, Gaga. Passe une de ces armées qui réquisitionnent tout, pour le plaisir de terroriser les populations, même s'il ne leur manque rien. On enlève, pour la distraction d'un officier, la jeune Gaga. Il ne reste à maître Yevrem que son humiliation : ses voisins aussi, devant ses déboires, commencent à se moquer de lui. L'estime fait place alors au rêve : ce qu'il n'a pas obtenu sur terre, il l'obtient secrètement dans ses méditations.

On évoquera, en lisant ce joli livre, Anatole France et les conteurs arabes. Panaït Istrati et Nikos Kazantzaki avaient des suavités tout aussi perverses, au fond. Plus près de nous, un Yachar Kemal a les mêmes faiblesses pour la lâcheté humaine. Entre l'indulgence et la satire, Andritch fait passer d'adorables frissons, en un art de la nouvelle très accompli.

ALAIN BOSQUET.

★ L'ELEPHANT DU VIZIR, d'Ivo Andritch, traduction de Janine Matillon, préface de Predrag Matvejevitch, Publications orientalistes de France, 295 p., 42 F.

histoire littéraire — *Rousseau dans notre temps et hors du temps*

(Suite de la page 15.)

Ce qui ne signifiait pas que ces livres ne m'aient, ici et là, retenu. Marcel Schneider, en faisant de Rousseau un nouveau Pascal, sans me convaincre m'a intéressé. Et comme je le connais bien, lui aussi (je veux dire Marcel et non Jean-Jacques ou Blaise), il m'amuse de le voir *faire semblant* de traiter son sujet sans parler une fois de plus du seul auteur qui lui importe, lui-même, dont le moins que l'on puisse dire et que, si écologiste qu'il se déclare, il est beaucoup moins d'aujourd'hui que Rousseau. Entièrement tourné vers *le passé*, lui. D'un autre temps, vraiment. Ce qui fait son charme.

Henry Babel s'intéresse, lui aussi, à l'actualité de Jean-Jacques. Il nous présente, sagement, le plus classique des Rousseau. Nos *souvenirs, lorsqu'il en* est besoin, en sont d'autant plus rafraichis qu'il y a une grande fraicheur d'âme en cet auteur. Son livre nous fait rêver, dans la mesure où il a été couronné, lui aussi, par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de *Dijon qui, en commémoration du* prix remporté par Jean-Jacques pour son *Discours sur les sciences et les arts*, avait mis au concours la question suivante (titre de l'ouvrage de M. Babel) : *Jean-Jacques Rousseau et notre temps.* Marcel Schneider aurait pu concourir, son sujet était le *même ; il aurait pu gagner*, peut-être. Il ne nous déplait pas que ce soit un citoyen de Genève qui l'ait emporté et que l'Académie de Dijon existe encore, inchangée, dans notre jeune vieille France immobile.

L'ombre et la lumière

Le *Jean-Jacques Rousseau* de Marc Eigeldinger, sous-titré *Univers mythique et cohérence*, est riche, long, dense, sérieux. L'auteur y étudie la résurgence des mythes collectifs et individuels (le paradis, l'âge d'or, Narcisse et *Pygmalion*, etc.). Il ne s'agit pas seulement, pour le Rousseau des *Confessions* de se raconter et de se justifier, mais, comme dans toute autobiographie, de reconquérir l'unité de son moi et d'en établir la permanence, la cohérence par le moyen de *l'écriture :*

« La métamorphose du Je de l'autobiographie en un être mythique, avec la complicité de l'écriture, demeure le seul moyen de préserver son unité, de l'enraciner dans un temps et un espace soustraits à l'usurpation de l'ombre sur la lumière. Le mythe est en dernier ressort le garant des structures du moi. »

Marc Eigeldinger consacre un important chapitre à la dialectique de l'ombre et de la lumière chez Rousseau et un autre à l'expérience de l'imaginaire dans *les Confessions*. Il propose la liste des mots les plus souvent utilisés et précise leur variation dans chaque livre. J'avoue avoir, ici, tout à apprendre.

De même, la savante étude stylistique *offerte* par Marie-Thérèse Cotoni de la *Lettre à Christophe de Beaumont* ne me propose pas une technique d'approche à laquelle j'aurais spontanément attaché du prix. Là encore, là surtout, des tables, des nomenclatures, des calculs. *Peuple* a été employé vingt-neuf fois. Mais si on ne retient que les recours à ce mot dans un sens politique, *le* chiffre est différent. Pour Marie-Thérèse Cotoni dans cette thèse, « *guetter les mots, découvrir des images, surprendre un rythme familier, un silence, c'est être attentif à l'empreinte unique tracée par un être, à la marque singulière laissée par un écrivain* ». Nous nous en serions doutés. Et il ne me paraissait pas plus étonnant, dans la liste dressée par Marc Eigeldinger que *désir* soit employé par Jean-Jacques dans *les Confessions*, beaucoup plus souvent que *augure* ou *embellir*. Mais, encore une fois, je suis mauvais juge.

De tous ces livres, celui dont j'ai le plus reçu est *Jean-Jacques et l'esprit de solitude*. Ce n'est pas Georges-Arthur Goldschmidt qui écrirait, comme Marcel Schneider, de Rousseau : « *S'il était avide d'aimer, bien des détails de sa vie montrent qu'il avait des sens peu exigeants.* » Cela est presque aussi étonnant que ce que pense Henry Babel des *Confessions*, lesquelles, selon lui, « *excitent une curiosité que l'on ne saurait toujours qualifier de saine* ».

L' « inavouable intimité »

Traducteur inspiré de Peter *Handke, romancier, auteur d'un* Molière, Georges-Arthur Goldschmidt est présent de façon aussi intelligente qu'émouvante dans cet essai. Nous y trouvons des pages neuves et belles au sujet du goût de Jean-Jacques pour la fessée (sur quoi, il est vrai, on passe, en *général*, assez vite) ou du rôle de l'onanisme dans l'expérience nouvelle du soi dont témoignent sa vie et son œuvre : « *La solitude lui a appris toute l'étendue de son pouvoir. Car le soi, sous sa propre main, se divinise : origine et aboutissement de lui-même, il détient en fait tous les pouvoirs.* »

G.-A. Goldschmidt montre comment *Jean-Jacques* découvre « *dans le langage risqué de l'aveu* », sa, notre dissemblance l' « *origine irrécusable, toute identité, toute pensée* ». Avec lui, la « *philosophie se décide à prendre corps. Elle devient publiquement ce qu'elle a toujours été secrètement : un acte biographique* ». Ce que l'auteur de cet *Esprit de solitude* nous dit de l' « *inavouable intimité* » de Jean-Jacques Rousseau, nous concerne. « *Car son défi tout entier est là : vous ne pourrez jamais être ce je suis que je suis.* »

« L'un de nous »

Rousseau, dans une note de *l'Emile* (citée par G.-A. Goldschmidt) avoue qu'il « *n'écrivait point pour des gens à qui il fallait tout dire* ». Nous non plus. Ni Georges-Arthur Goldschmidt. Et point davantage Marcel Schneider, qui *cite* en épigraphe cette phrase de François Mauriac : « *Jean-Jacques est près de nous, ce n'est pas assez dire, il est l'un de nous.* » A *Mgr* de Beaumont, Rousseau (cité par Marie-Hélène Cotoni) dit, tristement : « *Qu'y a-t-il entre vous et moi ?* » A nous, ses amis et ses frères, il ne pourrait pas poser la même question.

Nos contemporains des siècles passés nous permettent de nous situer dans le temps. A deux ans près, j'ai le même âge que Jean-Jacques. Pour des raisons différentes l'année 1928 fut aussi importante pour moi que pour lui. Je me déplace dans sa vie avec les mêmes repères que dans la *mienne*. Mais quelle que soit notre date de naissance, Jean-Jacques, parce que c'est lui, parce que c'est nous, nous est fraternel. Peu importe qu'il soit de notre temps, comme l'affirment Marcel Schneider et Henry Babel. Il est hors du temps ou plutôt d'un *autre temps : son, notre temps* intérieur, le même temps.

CLAUDE MAURIAC.

★ JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET L'ESPOIR ECOLOGISTE, de Marcel Schneider. Editions Pygmalion, 181 p., 42 F.

★ JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET NOTRE TEMPS, d'Henry Babel. Kundig, Genève, 114 p., 46 F.

★ JEAN-ACQUES ROUSSEAU, UNIVERS MYTHIQUE ET COHERENCE, de Marc Eigeldinger. La Baconnière-Payot, 313 p., 86,50 F.

★ LA LETTRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU A CHRISTOPHE DE BEAUMONT. ETUDE STYLISTIQUE, de Marie-Hélène Cotoni. Les Belles Lettres, 227 p., 85 F.

★ JEAN-JACQUES ROUSSEAU OU L'ESPRIT DE SOLITUDE, de Georges-Arthur Goldschmidt. Phébus, 189 p., 48 F.

Deux colloques sur Voltaire

La dimension allemande

LES « romanistes » de l'université de Mannheim ont voulu ouvrir avec éclat la série des colloques (une bonne douzaine) qui illustreront le bicentenaire de la mort de Voltaire et de Rousseau (1). Ils ont parfaitement réussi ; et les soutiens multiples qu'ils ont obtenus auprès de leurs compatriotes montrent qu'on est particulièrement attaché, dans cette région, au souvenir de l'écrivain qui est venu au Palatinat.

« Voltaire et l'Allemagne » : sur ce sujet, trente-sept communications étaient proposées aux nombreux participants du colloque (18-21 mai), le seul à marquer dans les pays de langue allemande l'année du bicentenaire. Le premier aussi à rassembler largement les « dix-huitémistes » des deux côtés du Rhin.

On ne l'avait jamais bien observé : *Candide*, avec son baron westphalien, ses sergents recruteurs, son docteur Pangloss et bien d'autres éléments, a contribué — et en raison même de l'audience du plus célèbre des contes voltairiens — à l'élaboration d'un mythe de l'Allemagne dans l'opinion française des dix-neuvième et vingtième siècles. Si l'imagination de Voltaire prend si aisément une coloration allemande, c'est que l'Allemagne est une réalité qui a retenu l'attention du voyageur de l'Europe, du correspondant et de l'hôte de Frédéric II, comme de l'historien de l'*Essai sur les mœurs*.

D'un autre côté — car un colloque comme celui-là a nécessairement deux faces, — l'Allemagne n'a pas boudé Voltaire. Elle a été, de son vivant, le meilleur théâtre de sa gloire européenne, ses rapports avec Frédéric — auxquels huit communications étaient consacrées — jouant, à cet égard, un rôle essentiel. Mais la fortune allemande de Voltaire déborde largement le dix-huitième siècle. Jusque vers 1830, le poète de *la Henriade* est le grand auteur français des écoles prussiennes. S'il n'a plus, par la suite, les faveurs officielles, il trouve en Nietzsche un lecteur enthousiaste et il est, selon Heinrich Mann, l'exemple à revendiquer pour donner aux lettres allemandes le droit à la contestation politique et sociale. Plus près de nous, dans les années 60, à l'enseigne des Clubs Voltaire, des intellectuels allemands se rassemblent pour diffuser en République fédérale les valeurs des Lumières incarnées par le défenseur des Calas.

C'est peut-être l'aspect officiel et public du colloque de Mannheim qui révélait le mieux une certaine présence de Voltaire aujourd'hui en R.F.A. L'hommage remarquable rendu par l'ambassadeur de France au maître de lucidité, de générosité et de liberté était reçu comme un propos d'actualité. Dans le même sens, la conférence publique d'Alfred Grosser invitait à rendre vivante aujourd'hui la leçon voltairienne de tolérance. La réaction chaleureuse de l'auditoire (élargi ce jour-là à tous ceux qu'on avait invités pour célébrer la journée annuelle de l'université) contrastait avec l'accueil fait, dans la même séance, à l'allocution de Hans Filbinger. Celui-ci avait tenu à patronner le colloque, estimant, s'il faut en croire les citoyens de Mannheim, que ce patronage voltairien était pour lui d'un réel profit politique : à coup sûr, l'initiative suffisait pour provoquer une manifestation étudiante. Le grand moment du colloque fut sans doute de voir, en un curieux spectacle brechtien — que la police se contenta de photographier, — le président du Bade-Wurtemberg se faire l'exégète de Voltaire devant la banderole réprobatrice tendue à bout de bras par des étudiants en jeans. On ne pouvait, plus visiblement, poser la question de l'héritage voltairien en 1978.

ROLAND DESNÉ.

● *A propos des œuvres complètes de Voltaire*, M. W. H. Barber, le directeur de la Voltaire Foundation d'Oxford, qui publie l'édition des *Œuvres complètes* de Voltaire, nous demande de préciser que la *Correspondance* établie par Theodore Besterman en est partie intégrante et que, outre les cinquante et un tomes qu'elle représente, huit autres volumes sont déjà parus, et non quatre, comme nous l'avions indiqué dans notre numéro spécial du 7 avril.

L'Angleterre, sa deuxième patrie

● *Oxford, c'est un peu La Mecque des voltairiens.*

« VOLTAIRE and the English », une semaine après « Voltaire et l'Allemagne », on pourrait croire que le colloque d'Oxford (26-28 mai) faisait pendant à celui de Mannheim. En réalité, les différences étaient telles dans la conception, l'organisation et le style de ces rencontres, que tout parallèle serait un exercice d'école. Et pourtant, ces deux colloques se ressemblent par la qualité des communications. Ils ont été, chacun à sa manière, un événement.

Sur les bords de la Tamise, l'événement était attendu depuis longtemps. Oxford, c'est un peu La Mecque des voltairiens. On ne sait si Voltaire lui-même s'y est arrêté ; il n'en a rien dit. Mais Théodore Besterman, son prophète, a vécu dans le voisinage ses dernières années, transportant de Genève ses collections et ses entreprises d'édition, et créant, auprès de l'Institution Taylor, la Fondation Voltaire, au cœur de la ville universitaire. C'est là, en 1973, que s'est ouverte la magnifique « Voltaire Room », cabinet de travail unique en son genre où les chercheurs ont 9 000 volumes à portée de main.

C'est là aussi que toutes dispositions ont été prises pour que les publications commencées par Besterman, notamment la monumentale édition critique des *Œuvres complètes* de Voltaire (140 volumes), soient continuées. La mort (en novembre 1976) a empêché l'infatigable éditeur d'être au rendez-vous de 1978. Le colloque organisé par l'Institution Taylor aura eu, avec ses huit communications discutées en quatre séances de travail, la valeur d'un hommage rendu à l'artisan du renouveau des études voltairiennes.

L'importance que prend désormais notre auteur dans cette université britannique fait écho à l'importance prise par l'Angleterre dans la formation de son génie. Le rôle joué par les trente mois d'exil (1726-1729) a été décisif : le libertin est devenu philosophe, le versificateur s'est fait prosateur. A cet égard, les *Lettres anglaises*, véritable manifeste des Lumières, ont retenu l'attention. Voltaire en avait donné la version originale en anglais (*Letters concerning the english nation*), offrant ainsi le cas unique dans notre histoire littéraire d'un grand écrivain publiant d'abord un grand texte en langue étrangère.

Le colloque n'avait pas l'ambition de traiter de tous les aspects des rapports intellectuels entre Voltaire et l'Angleterre. On a montré, sur quelques points révélateurs, l'impact de la pensée anglaise sur la vision du monde voltairien (précisant, par exemple, le travail accompli par Voltaire pour diffuser les idées de Newton). Et on n'a pas manqué de rappeler que celui qui a tant fait pour révéler l'Angleterre aux Français est aussi celui qui a lancé le plus vif cri d'alarme contre l'anglomanie, devenant, dans ses dernières années, le champion de la résistance à Shakespeare.

Comme on le voit, parler de l'Angleterre et des Anglais à Oxford, c'était surtout s'interroger — selon le vœu même des organisateurs — sur l'œuvre et la personnalité de Voltaire. On a ainsi évoqué l'univers géographique des *Contes*, ce « monde en raccourci » où l'Angleterre tient si peu de place. On a retracé l'extraordinaire activité déployée pour éditer ses textes par un écrivain qui fut le Sisyphe de ses œuvres complètes. Ce côté-là — déjà balzacien — du patriarche ne pouvait pas être mieux éclairé qu'en ce lieu où se publie la meilleure de ses éditions possible. Le lieu était bien choisi enfin pour mettre en valeur, à la faveur d'une brillante communication, l'humour de Voltaire.

Décidément, notre philosophe a été adopté par ce pays où il disait lui-même avoir trouvé une deuxième patrie. — R. D.

Maîtresse de feu, amant de neige

GABRIELLE-EMILIE LE TONNELIER DE BRETEUIL, née à Paris en 1706, dans une riche famille de robe, est, à coup sûr, la femme la plus savante de son époque, sans aucun des travers coutumiers aux « femmes savantes ». D'une rare curiosité scientifique que double un appétit acharné à l'étude, les mathématiques, la physique, l'astrologie, ont été ses terrains préférés ; mais que nous resterait-il de la traductrice de Newton si, comme le dit joliment son biographe, le pied ne lui avait pas glissé parfois hors de sa vocation ?

Un euphémisme, ce « parfois ». Esprit sage, la « divine Emilie » a un tempérament de feu. Mariée, sans l'avoir choisi, à M. du Châtelet qui, par chance, ne la « rata » pas, elle oubliera plusieurs années durant, dans son lit, que sa compagnie a moins d'attraits le jour. Bientôt, et certaine, chaque fois, qu'elle tient le grand amour de sa vie, elle va additionner les aventures, toujours avec des hommes célèbres : le comte de Guébriant, le duc de Richelieu, Maupertuis, d'autres, jusqu'au funeste Saint-Lambert, rimailleur prisé à la cour de Lorraine. C'est sa faiblesse, ce penchant à harponner ainsi les personnages en vue puis à s'accrocher à eux lorsque, depuis longtemps, ils la jugent importune : absolue dans le don, absolue dans la possession.

Sa liaison avec Voltaire démarre de la même manière, mais tout se complique avec l' « amant de neige », dont le cœur, infiniment plus tendre que ne le veulent ses détracteurs, s'attache fortement à elle : sentiment complexe, qui évoluera au long de quinze ans, d'abord amoureux puis transformé en amitié amoureuse, plus tard en complicité de travail, mais indestructible et irremplaçable. Il faudra l'arrivée en scène de Mme Denis, la fameuse nièce, pour l'ébranler un peu. Pas assez pour une rupture. Si bien qu'on peut se demander si le faux ménage sans la folle passion d'Emilie pour Saint-Lambert et sa mort, en couches, à quarante-deux ans, en 1749, n'aurait pas poursuivi sa course de Paris à Cirey, de Cirey à Bruxelles, de Bruxelles à Lunéville, partout où le philosophe est contraint, pour un temps, de s'exiler, à moins qu'au contraire, ce ne soit pour le fêter qu'on l'invite.

Pour Leibnitz, contre Frédéric II

Usant de ses amis (voire de ses ex-amants) bien en cour pour que la situation précaire de Voltaire s'améliore, Mme du Châtelet aménage autour de ce perpétuel égrotant un climat favorable à la création. Qu'ils partagent certaines idées ou s'opposent, comme ce fut le cas pour Leibnitz dont Emilie s'enticha, ou à propos de Frédéric II qu'elle détestait et qui le lui rendait, son influence et l'acuité de son intelligence ont été incontestablement bénéfiques pour l'auteur de *Candide*. Non sans orages, on l'imagine.

Derrière ces deux personnalités exceptionnelles et leur histoire commune, qui l'est également, une société est peinte, dont ils sont le produit raffiné et les artisans de la destruction. La fin tragique de cette passionnée, l'attitude de Voltaire, indulgente à son infidélité puis vraiment affligée, tout cela tient du roman et nous est conté avec la vivacité d'un roman.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ MADAME DU CHATELET, de René Vaillot, Albin Michel, 345 p., 49 F.

● Un autre colloque s'est tenu à Londres les 6 et 7 mai, à l'Institut français du Royaume-Uni, sur le thème « Voltaire et Rousseau, relations et influences ».

● Au Collège de France, une séance sera consacrée à Voltaire et à Rousseau le mercredi 7 juin, à partir de 14 h. 30. Les sujets évoqués seront *Voltaire et les Arabes*, *l'Influence de Rousseau en Orient*, *Voltaire contre l'Inde et la Chine*, *Voltaire et l'Islam*. (Salle 8, 11, place Marcelin-Berthelot, 75005 Paris.)

● *Art et Culture* publie un catalogue de la plupart des ouvrages disponibles des deux écrivains, ou sur eux. 90, rue de Rennes, 75006 Paris.)

reportage

Fernand Deligny ou l'art de l'esquive

Peu à peu, on découvre — on découvrira — cet homme hors série nommé Fernand Deligny... Inclassable, inqualifiable (en ce sens qu'il a toujours refusé toute qualification, professionnelle ou autre), il aura traversé quarante années de sa vie presque ignoré, cherchant à l'être, initiateur ou compagnon proche d'expériences *importantes dont il a toujours préféré s'écarter, plutôt que de s'y* laisser ossifier, étiqueter, médailler, institutionnaliser.

« J'ai toujours été « à côté », nous explique-t-il, comme pour se présenter. A côté des écoles, des institutions, des hôpitaux psychiatriques, des chapelles, des politiques... Tout à côté même. Mais renâclant à se retrouver éducateur réputé, directeur d'organisme de rééducation, animal de congrès et de commissions diverses, refusant également de se laisser récupérer par les militants de la marginalité, il s'éloignera chaque fois à toutes rames, rompant d'un coup avec la « tentative » en cours, dès qu'il aura senti qu'on est prêt à la statufier.

S'ajoutant à la liste déjà longue de ses écrits publiés, trois *nouveaux livres* sont sortis cette année : une réédition de *Puissants personnages*, paru la première fois en 1946 (Maspero), *le Croire et le Craindre* (Stock) un bilan-interview — réalisé avec la collaboration complice d'Isaac Joseph — qui tente de faire le point d'une vie et qui dévoile toute la richesse de l'homme Deligny, et un tout petit texte dédié à Félix Guattari pour inaugurer sa collection de « Textes fous », *Balivernes pour un pote* (Seghers).

« D*ELIGNY. La maison près de la fontaine.* » Cet écriteau blanc posé près d'un arbre à un tournant de la route qui monte de Saint-Hippolyte-du-Fort vers Monoblet et Anduze, au cœur de la Cévenne camisarde, pourrait indiquer le chemin. La flèche conduit à une maison de paysan dressée au milieu des vignes, tout au bout d'un chemin, où le bruit de l'eau qui coule d'une fontaine, rompt le silence... Une ardoise d'écolier sur une porte marque encore « Deligny » et mène droit à... Jacques Lin, un des membres fondateurs du « réseau ». Si Jacques s'absente, il emporte tout un jeu d'ardoises, composant un signe de piste qui détournera le curieux non attendu, tout en donnant à ce Deligny-là un don d'ubiquité qui lui convient très bien.

Pourtant, Fernand Deligny est là, à coup sûr, dans cet abri dont il n'a pratiquement pas bougé depuis dix ans, sans vacances, sans vacance, sans promenade, sans mouvement inutile. *(« Je ne suis pas du genre touriste*, explique-t-il. *Je veux bien aller jusqu'au Pont-du-Gard, mais à condition d'y rester trois ans. »*

Ce lieu n'est pas une retraite, ni une communauté en quête d'une quelconque utopie : là, à Graniers, Fernand Deligny est à la tête d'une entreprise unique en son genre, à la tête d'une équipe, d'un réseau, d'une bande pourrait-on dire, où il n'est question ni de hiérarchie, ni d'éducation, ni de thérapeutique, ni de salaire...

Dans ce hameau, dans les hameaux alentour, près de Monoblet, viennent et reviennent en sejour des enfants autistes (Deligny préfère le mot « mutiques »), étrangers au langage depuis toujours, étrangers à tout ce qui les entoure, envoyés là par des psychiatres et des départements de l'Assistance sanitaire et sociale soucieux de se débarrasser de ces animaux humains qui s'assomment, qui se détruisent, ceux dont personne ne veut s'occuper, des individus absolument rejetés et pour lesquels personne ne viendra demander des comptes. Un « dépotoir », en fin de compte, un dépotoir humain.

« *Tout a commencé à cause de Janmari... Ce gamin-là m'est arrivé par hasard, à un moment où je voulais commencer une tentative nouvelle, vers 1967 ; je venais de relire Itard et l'histoire de Victor, l'« enfant sauvage » de l'Aveyron* (celui du film de Truffaut, qui connaît Deligny depuis longtemps, depuis les *Quatre Cents Coups*...) *Il m'est apparu clair qu'il me tombait, par hasard, un gamin qui « était » Victor de l'Aveyron tel qu'il est décrit dans Itard, mot à mot, geste à geste, symptôme à symptôme (...). J'ai pensé qu'il était intéressant de dévoiler un peu la mystification involontaire d'Itard sur la solitude, la forêt, l'enfant-loup... Les professeurs avaient décidé qu'il était « inéducable », « irrécupérable » ; il se tapait la tête contre les murs, il ne s'écartait pas devant les voitures, il ne marchait pas mais courait toute la journée sur la pointe des pieds, il était fasciné par l'eau qui court. Le 14 juillet 1967, nous avons embarqué Janmari. Il s'agissait de tramer un milieu qui lui permette d'exister.* »

BIBLIOGRAPHIE

PAVILLON 3 (1944), réédité avec « les Vagabonds efficaces » (Maspero, 1976).

GRAINE DE CRAPULE. Conseils aux éducateurs qui voudraient la cultiver (1945. Réédité au Scarabée, 1960).

PUISSANTS PERSONNAGES (1946. Rééd. Maspero, 1978).

LES VAGABONDS EFFICACES (1947. Rééd. « Petite collection Maspero », 1975).

LES ENFANTS ONT DES OREILLES (Maspero, 1976).

ADRIEN LOMME, roman (Gallimard, 1958; rééd. Maspero, 1976).

NOUS ET L'INNOCENT (Maspero, 1975).

Guerre à l'asile

Onze ans ont passé ; Janmari a vingt-trois ans, on lui en donnerait beaucoup moins ; il vit dans la maison de Graniers, calme, heureux, dirait-on. Parfois, il entre, vérifie si les interrupteurs électriques fonctionnent, balaie la pièce d'un regard sans vie, se chauffe un café qu'il lappe avec un plaisir évident. Il me prend des mains le briquet que je tiens pour allumer ma cigarette, actionne le mécanisme sans hésitation, puis me le rend, sans un sourire, sans un échange de regard. Et, les mains serrées derrière le dos, vide, vacant, il se balance d'une jambe sur l'autre, dans un mouvement qui n'a pas de fin.

Deligny ne l'a pas quitté des yeux. « *En voilà un qui est sauvé de l'asile, qui ne sera pas enfermé. Irrécupérable, inviolable, il était, et on l'a fait dérailler, sortir des rails qui le destinaient à vivre sa vie entière confiné dans un hôpital ou une institution. Un dérailleur, voilà ce que je suis. Et c'est quelque chose...* »

Cette « guerre » à l'asile aura, en effet, été la clé de toutes les entreprises, de toutes les « tentatives » de Fernand Deligny, le franc-tireur, le non-conformiste, le libertaire

Un Makarenko français ?

Instituteur de hasard plus que de formation, il s'était retrouvé, en 1938, suppléant dans une classe « de perfectionnement », une classe d'anormaux, à Paris. Un an avec ces enfants fait de Deligny un « *spécialiste* » aux yeux de l'administration, qui l'enverra à l'institut médico-pédagogique d'Armentières.

Délégué régional de travail et culture, Deligny trame, vers 1948, un réseau de séjours d'essai, la « Grande Cordée » dans les A.J., des « cures libres » pour enfants imperméables à la psychiatrie placés dans un milieu d'adultes « normaux ». Puis en groupe de cinq ou de six, avec le plus souvent un « gamin » avec eux, on le trouve dans le Vercors, l'Allier, ou à la Borde, où Jean Oury et Félix Guattari font de la psychothérapie institutionnelle. Chaque fois, on sent qu'il refuse de se fixer, de se laisser mettre un uniforme ou un titre. Il esquive soigneusement toute fonction.

On l'avait appelé le « Makarenko français » quand il s'occupait d'inadaptés, puis le « Bettelheim français », depuis qu'il est dans les Cévennes : « *Je ne suis pas plus communautaire que je suis makarenkiste. Makarenko, en fin de compte, il est fier de ses réussites, fier d'avoir formé tant d'ingénieurs, tant de généraux soviétiques. Ce n'est pas mon affaire... Si on croit que je m'occupe de la psychose infantile à cause de ces gamins autistes, on se trompe gravement ; je m'en fous des psychoses infantiles. Un milieu pour exister, c'est tout ce que je cherche... Je n'ai jamais eu ni goût, ni talent pour le façonnage des caractères. Je sais bien que, de par le monde, des éducateurs s'ingénient à modeler cet « homme nouveau » que l'Etat leur demande, ou leur commande.* »

Se méfier des mots

Il reprend : « *Avant tout, se méfier des mots. « Autiste », par exemple, c'est une absurdité, cela veut dire « replié sur soi » et c'est justement parce qu'ils n'ont pas de soi qu'ils sont autistes ! Il est difficile de dire qu'ils sont centrés sur quelque chose qui n'existe pas... Par exemple, un individu comme Janmari est réfractaire au langage en ce sens qu'il le réfracte ; les mots ne peuvent plus rien dire. Il faut récurer le sens des mots, parce qu'au lieu de nous aider, ils nous piègent.* »

Janmari entre, allume, éteint personne ne fait un geste vers lui, si personne ne le regarde. Cela m'est insupportable. Pourquoi ne lui parle-t-on pas ?

« *Au début, quand on leur parlait, c'était comme à un mur* (rire), *alors on a arrêté. Ce n'est pas un* a priori, *vous savez. Bettelheim dit qu'il faut les aimer, ça me fait bien rire. Moi, je dis qu'il faut les respecter. Ce qui m'irrite, c'est qu'on aille gaver l'enfant d'affection, le combler ; c'est de ce gavage affectif que naît le désarroi. Les enfants battus, ce n'est pas grave, les enfants comblés, c'est épouvantable.*

» *Il y en a aussi qui pensent qu'il faut leur apprendre : des choses, des gestes, des mots. Les apprendre, plutôt, puisqu'il n'y a pas de « se ». On pourrait, par exemple, dresser les enfants psychotiques comme des phoques : on arrive comme ça à des petits résultats... Ils tiennent leur fourchette, et on leur donne une récompense ; ils finissent par faire des petites choses « comme il faut » et on est content. C'est le comble de l'insupportable !...*

» *Les respecter, voilà. Comme il y a des enfants aveugles, il y a des enfants qui ne parlent pas. Des enfants aveugles, on se dit qu'ils n'y voient pas. Des enfants qui ne parlent pas, on dit qu'ils doivent se dire : pourquoi ?*

» *Quand ils arrivent, ils se tapent la tête, ils se mordent les mains jusqu'à l'os, ils se balancent par les fenêtres. Il faut vivre avec. Au début, il arrivait que Janmari puisse mettre sa main sur le feu ; ça crame, ça fume, il ne la retire pas. Maintenant, il ne supporte pas une décharge électrique... Avant, quand il avait une coupure, il creusait jusqu'à l'os. Pour voir, par curiosité. Mais nous aussi, dans l'état d'aconscience, ou d'inconscience, on a à peu près la même attitude, c'est-à-dire que la douleur ne se regerbe pas à la conscience. Ça doit bien faire mal, mais où ?... A Janmari, le sens de la douleur lui est venu à mesure qu'un milieu par lui repérable lui permettait d'exister.* »

Monoblet, c'est le contraire d'une institution. Gisèle, la spécialiste des cartes, a fait un tableau qui symbolise l'ensemble du « réseau » : une demi-douzaine d'unités distantes de 5 à 20 km les unes des autres ; quelques adultes, quelques enfants qui viennent pour plusieurs semaines ou plusieurs mois, puis retournent chez eux. Aux parents à décider ensuite du mode de vie qui sera vivable pour leur enfant.

Dans l'atelier, des centaines de calques reproduisent les trajets des enfants libres d'aller et venir dans les aires de séjour, Deligny les a appelés les « lignes d'erre ».

« *On peut penser que c'est une sorte de mémoire du réseau qui s'élabore, une mémoire qui ne doit rien au langage, qui ne doit rien à l'ordre symbolique ; seulement, des traces... A force, finit par apparaître en filigrane ce qui attire les gamins, mais il faut être prudent : ils sont attirés par des points, il s'y arrêtent, ils se plantent, se balancent, mais on se rend bien compte que ça n'a rien à voir avec le conscient ou l'inconscient. C'est un reperage.*

— Un repérage pour quoi ?

— *Pas « pour ». Demandez à une araignée pourquoi elle fait sa toile. Dans l'instinct, il n'y a pas de pour. Ou alors, si : pour parer au désarroi.*

— Vous en guérissez parfois ?

— *Qui dit guérir dit malade. Ce n'est pas notre point de vue. La meilleure manière de les aider, c'est justement pas d'envisager de les guérir ; il arrive effectivement, rarement (six ou sept cas en onze ans) que certains se mettent à parler. Mais « parler », c'est un infinitif qui n'est pas simple, ils disent des mots... Il faut se dire qu'un gosse qui n'a jamais parlé et qui se met à dire des mots à neuf ans, il a beaucoup à rattraper. Et il n'est pas certain qu'il n'y ait pas dans l'évolution biologique des moments qui sont particulièrement propices et qui ne se retrouvent pas.*

» *Nous n'avons pas de projet thérapeutique ; il faut accepter de les laisser vivre dans la « vacance du langage » sans verbaliser, car ce serait déjà interpréter et soigner ; il faut accepter de ne pas rééduquer à la parole, car ce serait déjà les faire revenir, pour notre bonne conscience, dans nous autres, dans notre propre norme. Nous prouvons seulement que des enfants peuvent exister, plutôt contents, dans un autre monde que celui de la psychiatrie.*

» *Attention, je crois qu'il faut de tout pour faire un monde. Il ne s'agit pas de remplacer tout, la psychiatrie, la psychanalyse. Surtout, il ne faut pas nous prendre pour un modèle ; où j'ai le plus de mal, ce n'est pas avec les enfants ou leurs parents, mais avec les gens qui veulent faire COMME nous* (long soupir).

— Vous estimez-vous anarchiste, libertaire, réfractaire ?

— *Je ne pense pas que l'être humain puisse se passer d'institutions, mais je dis : il faut esquiver, non pas en contestant, mais en faisant autre chose. Que ce soit la nation, la patrie, le parti, etc., ça fonctionne comme une institution. Je le sais d'avance. C'est pour cela que je ne suis pas anticommuniste. J'ai repris ma carte du parti au moins six fois ; à partir du moment où j'ai senti que ce n'était pas une manière d'esquiver, mais un projet d'instituer, ça ne me concernait pas... Mais à la Grande Cordée, il était quand même préférable que les gars soient militantisés plutôt qu'électrochoqués. Le choix était là.*

— Vous accordez une grande importance à l'audiovisuel ?

— *Nous avions fait un film sur ce réseau-là.* Ce gamin-là, *qui a été sélectionné par la semaine de la critique à Cannes en 1976. Depuis deux ans le réseau dispose d'un magnétoscope, sorte de mémoire collective qui permet de mieux voir agir ces enfants et qui peut renseigner les parents.*

— Que voit Janmari à l'écran ?

— *Peut-être que si c'est bien filmé et qu'il voit couler de l'eau, ça peu l'intéresser.*

— Il se reconnaît ?

— *Il n'y a pas de SE* (rire). *Vous ne pourrez pas vous y faire...*

— Et quand il regarde dans une glace ?

— *Il ne SE regarde pas : il peut se raser en regardant dans la glace.* »

Dans le film *Projet N* qu'a réalisé un des membres du réseau, Alain Cazuc, produit par l'INA, on voit Janmari enduire d'argile le visage de Gisèle, puis la réciproque. Ils rient tous deux, il a l'air content qu'on le « masque » avec des gestes doux.

« *Méfiez-vous des assimilitions*, prévient Deligny. *Vous allez me dire: ils sont comme nous, ils aiment bien être caressés. Regardez ces images de plaisir. Pas du tout : il y a un ensemble de choses qui n'ont rien à voir.* »

A petits coups, Janmari nettoie le visage de Gisèle, avec le goût du travail bien fait. « *Mais si vous le voyez cirer une surface de bois, très attentif, très respectueux du bois, ses gestes seront les mêmes... Je suis méfiant, hyperméfiant, parce que la croyance, c'est toujours au détriment d'autre chose. Le réciproque, le corps de l'autre, peut-être que ça existe, je ne dis pas non. Et le bois du plancher, alors ?*

» *Ce que je eproche à Bettelheim, c'est qu'il puisse dire :* « voilà, comment, pourquoi », *alors qu'il y a tant de niveaux, tant d'interférences...*

» *Nous allons commencer une autre tentative vers le cinéma. Le plus prochain thème sera sans doute de prendre deux ou trois gamins de douze à quinze ans, pas autistes, qui seront les réalisateurs réels d'une journée de leur vie, quand ils auront trente ans. Qu'ils imaginent une journée absolument idéale ! On va les aider à mettre ça en images.* »

Il conclut :

« *Ici, c'est une expérience qui dure, et perdure ; onze ans, c'est centenaire ! c'est même dangereux que ça dure si longtemps. Il faut donc esquiver. C'est pourquoi maintenant je barre du côté de l'audiovisuel. Pour ne pas rester piégé à être ce quon me désigne à être : spécialiste d'autistes.* »

Propos recueillis par **NICOLE ZAND.**

★ LE CROIRE ET LE CRAINDRE Stock, 266 pages, 42 F.

★ BALIVERNES POUR UN POTE Seghers, 64 pages, 18 F.

★ PUISSANTS PERSONNAGES. Maspero, 162 pages., 38 F. Préface d'Emile Copfermann.



★ Dessin de Julem.

Repères

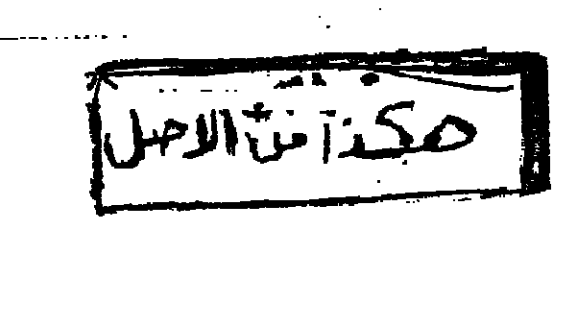
● *Les novateurs sont des dévoyés, des déserteurs de la fonction sociale, je veux dire qu'ils ne sont ni instituteurs, ni psychologues, ni éducateurs, ni infirmiers, ni chercheurs, donc pas syndicables. (...) Nous là, nous ne sommes rien du tout, des parias.*

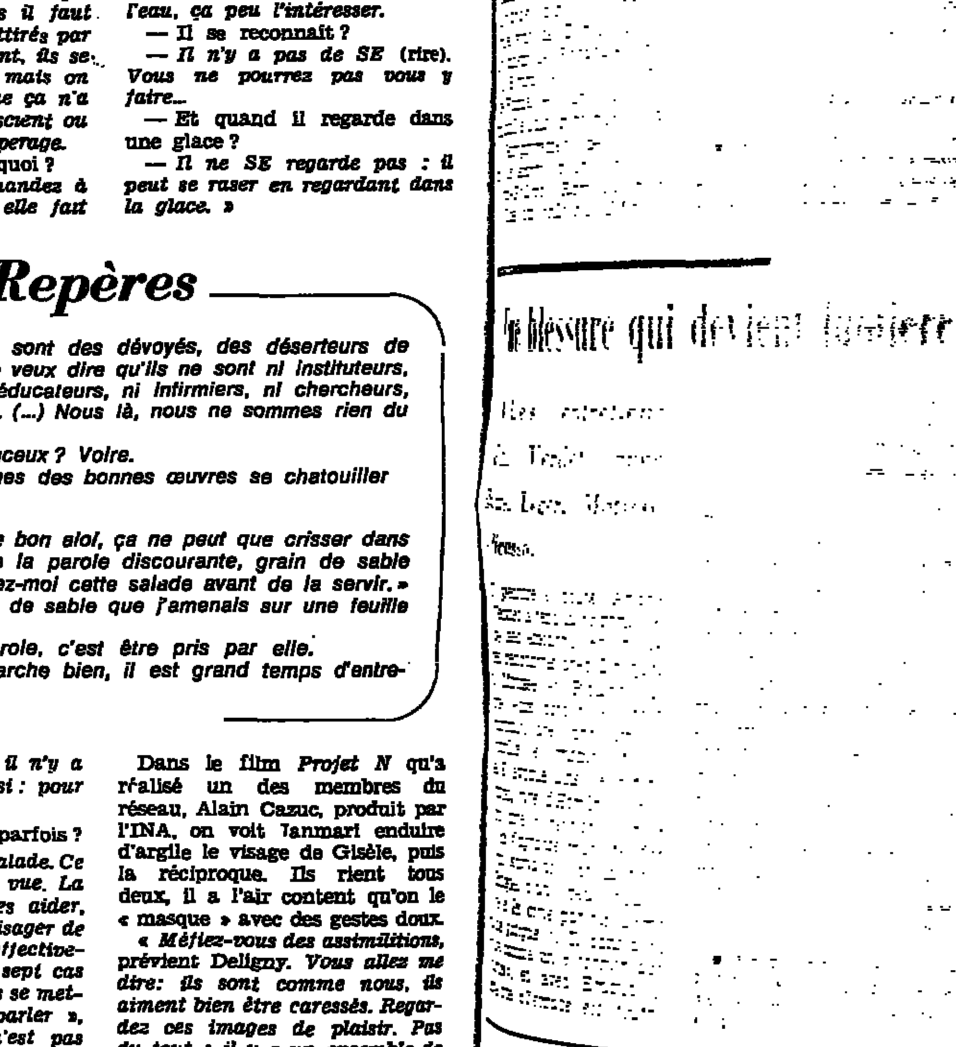
● *Petits malchanceux ? Voire.*
Laisse les bonnes âmes des bonnes œuvres se chatouiller la sensiblerie.
Toi, fais ton métier.

● *De l'humain de bon aloi, ça ne peut que crisser dans les vastes moulins de la parole discourante, grain de sable dans la salade. « Lavez-moi cette salade avant de la servir. »*
— Mais c'est le grain de sable que j'amenais sur une feuille proprement culturelle.

● *Prendre la parole, c'est être pris par elle.*

● *Quand tout marche bien, il est grand temps d'entreprendre autre chose.*







arts

Bomarzo et ses fantasmes de pierre

● *Le jardin des monstres.*

ON l'a constaté à Nice. On l'a vérifié au cours du forum organisé par la FNAC à l'ancien emplacement des Halles : le phénomène vraiment nouveau de ces dernières années est la prolifération de jeunes éditeurs qui, avec les moyens du bord — le plus souvent réduits, — tentent de faire passer dans le goût du public le fruit de leurs propres goûts et choix, en dehors et quelquefois à l'inverse des engouements engendrés par les médias.

Alain Villain est de ceux-là, dont la seconde production — sous le label des Editions Stil, — un livre de photos et de textes consacrés au jardin des monstres de Bomarzo, près de Viterbe, en Italie, vient de se voir retenu par l'Office de promotion de l'édition française parmi les quarante plus beaux livres de l'année 1977 appelés à figurer dans la sélection 1978.

La démarche d'Alain Villain est d'ailleurs originale à un autre titre : ce jeune éditeur a commencé par produire des disques de qualité — une dizaine de titres à son catalogue — qu'il propose lui-même aux disquaires, à travers la France, à bord d'une camionnette.

Le même véhicule lui sert à distribuer ses livres.

Bomarzo, dont les photographies sont de Daniel Boudinet, auteur de *Bagdad-sur-Seine* (Fayard), et le texte de René Fouque, est un ouvrage d'une qualité aussi rare que peut l'être l'enregistrement de l'*Intégrale des œuvres pour clavecin de Jean-Philippe Rameau*, par Scott Ross au château d'Assas ou les *Trente ans d'orgue au Gaumont-Palace avec Tommy Desserre*, également à son actif.

Même exigence dans l'exécution : la composition, la typographie, la mise en pages.

Même rigueur dans la disposition des photographies et leur facture, qui ne répondent pas à un souci de tape-à-l'œil mais de reconstitution scrupuleuse de la réalité, dans ce qu'elle a de fantastique, de déroutant, d'évocateur.

Même souci de pureté, de signification dans l'élaboration du texte qui, appliqué à l'interprétation d'une représentation fabuleuse — un peu comparable à ce qu'est le palais du facteur Cheval à Hauterives, — se garde de tout pittoresque, de tout effet spectaculaire, mais cherche à en dégager le sens, les correspondances, les symboles et les signes à travers ces figures de femmes, de sphinges, de bêtes, de géants et de monstres taillées dans la pierre et corrodées par le temps.

« *La pierre, on n'en finirait pas de dire les images qu'elle fait naître. Par le grain ou le lisse de sa surface, son éclat ou son opacité, ses veinures, son feuilleté, ses cristaux, ses couleurs, elle semble résumer tous les éléments, ou du moins les suggérer...* »

Un texte d'une rare densité et d'une égale transparence.

Bomarzo, un livre qu'on ne peut se contenter de feuilleter, mais qu'on doit lire comme un roman-poème, suivre comme une fresque commentée.

PAUL MORELLE.

★ Editions STIL, 76, boulevard de Vincennes, 94120 Fontenay-sous-Bois, 128 pages, 56 photographies en noir et blanc, 193,50 F.

« Une blessure qui devient lumière »

● *Les entretiens d'André Verdet avec Braque, Léger, Matisse et Picasso.*

LE peintre et poète André Verdet a tenu la chronique de ses émotions, en relatant ses rencontres avec Braque, Léger, Matisse et Picasso. Il rapporte leurs propos, et fait leur portrait, avec une amitié qui concilie le lyrisme et la finesse. Il évoque ainsi le « *rire de Picasso, rire d'Homère* », qui contient une « *révolte secrète contre la flagrante inutilité des désastres humains* », et la voix de Braque, « *un peu voilée, comme à la cime parfois d'une brusque fatigue* ». Il considère Picasso comme un « *sorcier des tropiques* », et avec Braque il trouve que « *l'espace est feutré de chuchotements qui se perdent dans l'épaisseur du silence* ».

L'amour judicieux qui se manifeste dans les questions et dans les remarques de Verdet a incité ses interlocuteurs à réfléchir sur leur cheminement caché. Leurs propos et ceux de Verdet forment une séduisante méditation sur la peinture. Braque est sans doute le plus attirant, lorsqu'il évoque sa démarche intime : « *Je pars à l'aventure, vers le mystère des choses, leur secret... J'attends que ça se dévoile.* » « *Le tableau*, dit-il encore, *est fini quand il a effacé l'idée qui le fit naître.* » Selon Braque, peindre, c'est « *nourrir* » l'œuvre « *de sa chair, de son esprit* », jusqu'à en « *perdre connaissance* ». Il définit l'art comme « *une blessure qui devient lumière.* — F. B.

★ ENTRETIENS, NOTES ET ECRITS SUR LA PEINTURE, par André Verdet, Ed. Galilée. 216 p., 46 F.

témoignage

Un autre Malraux

(Suite de la page 15.)

On lit beaucoup, à Boulogne : Montherlant, Giono, Camus, Jouhandeau, Paulhan, toujours ; des poètes surtout : Saint-John Perse, Michaux, Pierre-Jean Jouve; et on relit Claudel, pour lequel Malraux a une immense admiration Des essais aussi : Jüng, Lévi-Strauss, Caillois, Denis de Rougemont, Etiemble. Chaque événement suscite des commentaires incisifs. Quand Sartre, au moment de Budapest, parle de « *douze ans de terreur et d'imbécillité* », Malraux s'exclame : « *Il pleut des vérités premières. Mais pourquoi seulement douze ans ?* »

Il y a pourtant comme le poids d'une gêne, d'un malaise dans cette maison, à cause de « *l'arrière-plan des choses tristes et des vieilles douleurs qu'il faut taire, surtout ne pas évoquer* ». Un nom à ne pas prononcer par exemple, celui de Clara, entendu deux fois en vingt ans : « *Mme Clara a écrit tous mes livres. Je lui laisse les siens.* » La tension, la contrainte sourde, s'aggravent des disputes constantes entre les deux frères, Gauthier et Vincent, qu'il faudra séparer pendant quelques années et qui ne se retrouveront unis et complices qu'à l'adolescence, à l'approche de leur mort.

La dérive

Cette double mort, après tant d'autres drames, semble d'abord, et curieusement, n'atteindre qu'à peine un Malraux tout occupé à jouer au ministre, étourdi d'obligations protocolaires et de priorités dérisoires, hanté par l'histoire en train de se faire. L'attentat O.A.S. qui le vise et qui coûte la vue à une petite fille, Delphine Renard, le laisse de même lointain, comme indifférent, s'il le conduit après quelque temps à quitter Boulogne pour le pavillon de « la Lanterne » dans le domaine de Versailles, mis à sa disposition par Georges Pompidou. Mais le choc en retour, tardif, sera terrible. C'est la disgrâce de Madeleine, la brouille avec Florence, la solitude cloîtrée et farouche, la dérive, le cataclysme psychologique dont un psychiatre, le docteur Louis Bertagna, mettra deux ans à le faire émerger.

Un autre drame encore : après les retrouvailles avec Louise de Vilmorin, l'installation à Verrières, la disparition soudaine de Louise, et à nouveau l'isolement. Impossible de quitter de Gaulle et le gouvernement, impossible pourtant d'avoir la moindre ambition, avec les misérables crédits alloués à la culture. « *Ce que je veux est fou. Ce que je peux est nul* », vaticine Malraux, shakespearien. Odieux et poignant à la fois, vulnérable et sarcastique, fastueux et mesquin, il cultive le « *misérable petit tas de secrets* », trouve un second souffle avec son *Lazare*, s'étonne d'être encore là, s'étourdit de futilités pour oublier la souffrance, le mal d'être, pour résister à la tentation de s'en aller à jamais sur une pirouette et un persiflage.

Il faudrait tourner une à une les pages de cet extraordinaire album que l'on n'ose dire de famille. Les personnages défilent, bien vivants : Kennedy, Aragon, Sartre, Picasso, de Gaulle et Pompidou, amis ou ennemis familiers ; de grandes ombres aussi, celle de Drieu, qui a toujours « épaté » Malraux et qui était le parrain de Vincent. Péripéties : le contact manqué avec la France libre en 1943, la Résistance, le R.P.F., le pouvoir, l'œuvre...

Pour ceux qui l'ont connu, c'est bien Malraux, saisissant de vérité, mais c'est bien aussi un autre Malraux. « *Quand on recèle tant de dons, il faut bien qu'il vous manque quelque chose* », écrit Alain. C'est cela, son livre.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ LES MARRONNIERS DE BOULOGNE, d'Alain Malraux. Plon, 225 pages, 49 F.

culture

LE JOUR DU THÉATRE

La richesse du théâtre pauvre.

Le théâtre souffre d'un trop-plein de richesse. Depuis la fin de la guerre, il s'est développé par saccades, plus vite que le budget des affaires culturelles. Autour des organismes institutionnels, pour la plupart en difficulté, prolifèrent des troupes appelées jeunes ou amateur parce que le manque de moyens les oblige au bénévolat, ou parce que le théâtre est pour elles davantage un instrument de communication qu'un but en soi. Leurs activités sont nombreuses, mais isolées, et la nécessité de se confronter apparait. Du 1er au 11 juin, Jean-Paul Farré et Mireille Larroche accueillent un Festival amateur sur leur péniche. Jusqu'au 3 juin, vingt troupes lyonnaises participent au Forum de Villeurbanne organisé par la municipalité et le T.N.P. Du 2 au 4 juin, c'est au Centre d'animation culturelle de Cergy-Pontoise, au Théâtre des Louvrais, que la C.T.I.F. (Collectivité théâtrale d'Ile-de-France) organise ses Rencontres.

Du 3 au 11 juin, les Rencontres de Sèvres, pour la huitième année consécutive, réunissent en sept lieux cinquante spectacles, « expressions de nos réalités, liées aux luttes et aux questions d'aujourd'hui ». *Les débats organisés parallèlement définissent les préoccupations théoriques et pratiques de ces Rencontres : Théâtre et Edition (4) ; Théâtre, thérapie ou non (7); Théâtre pour ou avec les enfants (8) ; Théâtre, expression artistique ou instrument de lutte (10); Recherche vers de nouvelles formes d'animation culturelle (11). Renseignement : 127, rue Jean-Baptiste-Clément, 92100 Boulogne. Tél. : 605-35-11.*

La fête dans les rues de Colmar.

Spectacles non-stop et supermarché aux puces, Schubert et folk songs, orgues de Barbarie et charivari. Ils viennent de Lyon, de Paris, de Strasbourg, de Besançon, de l'Aveyron... et de Hollywood pour faire la fête à Colmar. Théâtre, musique, danse, cinéma, exposition, marionnettes, parades, manèges, ateliers, chants, font partie de cette grande manifestation réalisée par l'Association Théâtre d'aujourd'hui, du 5 au 11 juin das les rues, les cours, les places et les passages du quartier des Tanneurs. Entrée libre, sauf en soirée.

Marivaux dans le parc.

Le VIe Festival de théâtre populaire de Vizille présente dans le parc du château, du 7 au 10 juin et du 14 au 17, Utopie Marivaux, *montage de quatre pièces :* l'Ile des esclaves, l'Ile de la raison, la Nouvelle Colonie, les Acteurs de bonne foi. *L'originalité de ce festival est de mêler la population de Vizille au travail d'une troupe professionnelle, la Satire, sous la direction de Bruno Carlucci.*

S.O.S. Marseille.

La deuxième saison du T.R.M. (Théâtre de recherche de Marseille), dirigé par Andonis Vouyoucas et installé depuis deux ans à l'Espace Massalia, salle de cent vingt places au centre de la ville, s'est terminée par un désastre financier malgré le succès des Noces de sang, *jouées à bureau fermé. En 1978, la troupe (six comédiens, trois administratifs regroupés en coopérative ouvrière) a reçu 90 750 F du conseil général au titre de l'équipement, 60 000 F de la municipalité, auxquels s'ajoutent les recettes de la saison : 100 000 F. Mais rien des divers ministères de la culture qui se sont succédé depuis 1974. C'est pourquoi Andonis Vouyoucas et ses camarades font circuler une pétition qui a déjà recueilli plus de mille signatures et réclame,* « dès cette année, une subvention qui reconnaîtrait le travail culturel accompli par la troupe et ses animateurs ». *On peut se procurer le texte de la pétition en s'adressant au T.R.M., Espace Massalia, 60, rue Grignan, 13006 Marseille, tél. 33-70-85. — (Corresp.)*

Rock

LA LUTTE DU TOM ROBINSON BAND

Des mélodies percutantes qui flattent irrésistiblement l'oreille dès la première écoute, des mots qui sonnent en parfait accord avec des rythmes enjoués, le Tom Robinson Band avec son premier 33 tours vient de réaliser une merveilleuse carte de visite. Le groupe sait construire des chansons populaires qui se retiennent aisément. Son rock, riche en harmonie, retrouve la fraîcheur des grands compositeurs des années 60, tant par son expression que par son interprétation. La voix de Tom Robinson est acidulée, attachante, les interventions des musiciens sont menées avec un goût extrême, l'énergie est dans l'air, stimulante.

Mais la musique du Tom Robinson Band sert aussi de support à un discours politique aguerri. Celui-ci rend une vitalité aux protest-songs qui sombraient depuis plusieurs années dans un « boy-scoutisme » à la Joan Baez dépourvu de toute portée. Parti d'une cause qui lui est chère ; la libération homosexuelle, Tom Robinson s'emploie à défendre les minorités opprimées. Il a ces phrases-chocs et cet humour de dérision qui font les textes les plus criants.

« *Il ne faut pas se leurrer*, dit-il, *la politique dans la chanson est une question de mode, les idées passent avec le succès des artistes. Je ne sais pas à quel point on ne peut croire à l'influence d'un groupe sur l'opinion publique. Bien sûr, nous avons donné avec Clash et d'autres groupes, il y a deux semaines, un concert gratuit à Londres pour soutenir une manifestation antifasciste. Mais la plupart des quatre-vingt mille personnes présentes l'étaient pour la musique. Peut-être certains seront-ils motivés pendant quelque temps encore pour continuer l'action, mais l'année prochaine ce ne sera plus à la mode. Enfin, s'il existe seulement 5 % de gens qui ont élargi leurs idées grâce à cela, nous avons réussi quelque chose et tant pis si les générations futures se moquent de nous. De toute façon, il ne faut pas se faire d'illusions, nous ne changerons pas grand-chose comme ça.*

» *Nous avons un univers en commun, c'est le rock'n roll. Nous avons été accusés de nous servir de la politique à des fins commerciales, heureusement notre premier « tube », le morceau qui a obtenu le plus de succès, repose sur un texte anodin ; aujourd'hui il nous est permis de prétendre que nous nous servons de notre succès et de notre musique pour soutenir notre politique. Parce que si notre disque est mauvais, nous pouvons effectuer la meilleure promotion, faire toutes sortes de déclarations sur la liberté, personne ne l'achètera, personne ne viendra aux concerts; s'il est formidable, nous pouvons faire partie du Front national, chanter des textes abjects, il se vendra très bien. La musique compte avant tout, c'est un peu dommage, mais c'est vrai quand même.*

» *Je crois que c'est la passion qui fait la différence. Lorsque Dylan parle de Rubin Carter en chantant* Hurricane, *nous ne connaissons pas son histoire, à la limite je me fous de ce boxeur américain, mais Dylan est dévoué à sa cause et c'est la passion qu'il met dans l'écriture de sa chanson qui fait une bonne musique. Une bonne cause est la meilleur inspiration qui soit. Bob Marley, lorsqu'il chante* Vous rappelez-vous les jours d'esclavage?, *moi je ne m'en souviens pas, mais tout de même cette passion qu'il transmet aide les souvenirs. Un sentiment fort permet de s'indetifier à n'importe quelle lutte. J'ai vu Marvin Gaye faire chanter à un public blanc* Power to the black people *(le Pouvoir aux Noirs), c'était fantastique et paradoxal.* »

Après avoir composé *Glad to be Gay* — il n'existe pas de termes français équivalents à *gay*, qui s'appliqueraient aux homosexuels, tous ont un caractère péjoratif, — Tom Robinson s'est vu catalogué comme le défenseur des homosexuels, enfermé dans un ghetto.

« *Dans un premier temps*, explique-t-il, *il faut pratiquer le séparatisme pour la libération d'un peuple. Avec les Noirs, après deux cents ans de* « les-nègres-sont-inférieurs-aux-Blancs »; *est arrivée une époque où il fallait dire :* « Les Noirs sont mieux que les Blancs ». *Parce que, avec tous les Martin Luther King, les Louis Arsmtrong, tous les* « S'il-vous-plaît-monsieur-donnez-nous-nos-droits », *ils n'auraient jamais gagné. C'est seulement lorsque les leaders ont dit :* « Tu ferais mieux de nous donner nos droits espèce d'enc... » *que les Blancs ont répondu :* « Ah bon, des droits, voici. » *C'est là même chose pour certaines femmes, il leur faut pour le moment des endroits où les hommes sont interdits. Je connais des femmes très amères à cause de ce qu'on leur a toujours demandé : c'est un devoir de travailler pour rien toute la vie, tu appartiens à ton homme, tu es sa femme, etc. Pour les homosexuels aussi, il faut faire un ghetto où l'on peut se sentir chez soi, se sentir normal une fois dans sa vie, un autre poisson dans l'eau. La première fois que je suis entré dans le ghetto gay à Londres, soudain je me suis rendu compte que je savais nager. Lorsque j'en suis ressorti, je savais qui j'étais et j'ai emporté un peu d'eau avec moi. Mais, bien sûr, toutes les luttes sont liées, on ne peut faire de différence.* »

L'autre soir, au Bus Palladium, devant un public restreint (le concert n'avait pas été annoncé), avant de chanter *Glad to be Gay*, Tom Robinson a dit : « *Je ne sais pas ce qu'il en est en France. En Angleterre, il n'est pas difficile de haïr la police, mais, tout de même, lorsqu'on est homosexuel, ça facilite les choses.* » Et le public a dansé le rock'n roll...

Propos recueillis par
ALAIN WAIS.

★ Discographie : *Power to the Darkness*, Pathé-Marconi 2C 06806687.

Théâtre

Els Comedians, une troupe catalane

Ce ne furent pas des rencontres, et nous reviendrons plus tard sur le détail et les raisons de cet échec. La Maison de la culture de Rennes, qui a organisé du 22 au 27 mai une série de spectacles (théâtre, films, chansons) et de débats sur et autour des cultures catalane, bretonne et occitane, a permis au moins de découvrir une troupe dont l'exubérance est un des reflets de cette culture catalane en voie de reconnaissance politique et aujourd'hui en plein renouveau : Els Comedians, qui pratiquent beaucoup le théâtre de rue, ne ressemblent ni au Bread and Puppet, dont ils partagent le génie des masques et des parades, ni à l'Odin Teatret avec lequel ils se sont rencontrés à Bergame. Els Comediants, c'est la pagaille organisée, désorganisée, la glorification du jeu, la poésie libertaire.

Il faut aller une fois à la Maison de la culture de Rennes pour comprendre ce qu'un architecte peut faire pour contrarier les possibilités de communication et le désir de plaisir. Halls gigantesques de verre et de béton, salles immenses, impersonnelles, architecture totalitaire, un blockhaus de la culture. Els Comediants ont joué deux fois *Catacroc*, au début et à la fin de la semaine. Ce fut différent dans les détails car ils improvisent, mais pareil quant au fond.

Dix-sept heures. Une soixantaine de personnes attendent dans le grand hall, quand s'élève brusquement et parmi eux une *voix très haute, insolente, superbe.* Musique d'opéra qui déferle, roule, vient d'un homme qui était là sans qu'on l'ait vu, avec ses deux cornes sur la tête et une culotte bouffante de page. Mais cela vient de partout. Du dehors arrivent les *comédiens*, les batteurs de tambour, à l'intérieur circulent, apparaissent, disparaissent un clown, un homme en cape et patins à roulettes, une danseuse de cirque en tutu argenté et à la taille trop haute. Et cette voix d'opéra !

La foule entre derrière la voix et se disperse, se perd sur les premiers rangs. Le temps de voir un balayeur masqué, un ange un peu sale jouant de la flûte dans un coin, de nouveau ils arrivent de tous côtés. Du haut de la salle, par les escaliers, descendent une petite vieille, des géants, une sorcière, dans la confusion des genres et des proportions, c'est le cirque et ils commencent leurs numéros avec l'orchestre.

Comment décrire ce qu'ils font ? Il n'y a pas d'histoire, mais des scènes courtes, des chevaux de carton, des émotions brèves, des *seins qui éclatent et des moments* presque silencieux. Il y a un tirage au sort et des jeux d'ombres, des jeux philosophiques et puis ce récit lent d'un pays curieux qui s'éveille dans les papiers journaux, découvre les sons, les *sentiments* et les matièresp remières. Qu'en faire ? Comment le public se retrouve debout et à quatre pattes, se battant avec les journaux qui arrivent par paquets de mille. Journaux qui montent et descendent, volent comme des oiseaux blancs, *s'entassent* par terre, repartent en boule, par pavés lancés à la figure. Des tonnes de papier, du papier jusqu'au genou, du papier dans l'air, bataille d'oreillers de papier.

Un vieux monsieur se dégage de la pile sous laquelle il est enseveli, les journaux continuent d'arriver, *les enfants glissent* et se jettent dedans comme si c'était de la neige. Les adultes et les enfants dérapent, certains gênés puis devenus fous. La glorification du jeu devient une idée précise. Els Comediants, coopérative de seize comédiens (on pourrait penser qu'ils sont trente tant ils *font de bruit et de musique*). Els Comediants, ces chanteurs, mimes, musiciens, qui vivent à quarante-cinq kilomètres de Barcelone, à Canet-de-Mar, un village qui a six théâtres(deux sont *rouverts*), pour cinq mille habitants, peuvent *repartir. Ils ont encore réussi.*

CATHERINE HUMBLOT.

★ *Une semaine de la culture catalane est organisée jusqu'au 4 juin à Achères (Yvelines).*

Cinéma

Hommage à Billy Wilder

A un mois près, Billy Wilder aurait pu fêter à Cannes son soixante-douzième anniversaire. Le Festival l'avait invité, pour lui rendre hommage, avec une rétrospective de certains de ses films (*Sunset Boulevard, Stalag 17, Témoin à charge, Un, deux, trois*). Grâce à lui, grâce à sa *Fedora*, la soirée de clôture (d'ordinaire simple formalité; le palmarès étant connu) a été l'ultime point fort de ces deux semaines.

Un des derniers représentants de la grandeur hollywoodienne nous a offert le plaisir d'un splendide film romanesque. « *Mais* », dit Billy Wilder « *à Hollywood aujourd'hui ils ont peur des « vieux », qui ont, selon eux, trop de pouvoir sur la réalisation et le montage des films. C'est à Munich que j'ai trouvé l'argent pour produire et réaliser* Fedora. *Là-bas, ils m'ont accueilli comme si je rentrais au bercail. J'avais travaillé comme scénariste à la UFA aux débuts du parlant. J'étais pour eux, à moi seul, Murnau, Fritz Lang, tous ceux qui étaient partis, qui sont morts.* »

Presque trente ans après *Sunset Boulevard, Fedora*, est un nouveau et passionnant développement du mythe de la star, du thème du vieillissement. Pourquoi l'ancienne star Fedora qui, à soixante-huit ans, gardait, grâce à la chirurgie esthétique, un visage de femme jeune et belle, s'est-elle jetée sous un train comme Anna Karenine ? Pourquoi vivait-elle, avant cela, retirée, enfermée, surveillée par d'étranges personnages, dans une villa au milieu d'une île grecque? Récit à tiroirs, approches successives d'un mystère, d'une machination. Une mise en scène dramatique et lyrique, des caractères forts et toute la lucidité d'un observateur des mœurs cinématographiques montrent jusqu'à quels excès une vedette peut aller pour préserver sa légende hollywoodienne, mais n'en concluent pas moins qu'il faut maintenir cette légende.

Hildegarde Jneh fait une rentrée éblouissante dans un rôle grandiose : Marthe Keller, dirigée comme elle ne l'a jamais été dans un film américain, est troublante et pathétique. La présence de William Holden et d'autres grands acteurs de l'Hollywood d'autrefois contribue au succès du « style Wilder », d'une forme de cinéma toujours nécessaire. A cannes, le public et les cinéphiles ont manifesté le même enthousiasme.

JACQUES SICLIER.

Variétés

Jair Rodrigues et Maria Creuza

Musique sauvage et passionnée, musique aux rythmes heureux à l'Olympia avec Maria Creuza, venue l'an dernier déjà avec Vinicius de Moraes qui est toujours aussi extraordinairement sensuelle, qui chante des sambas romantiques puis laisse la place à Jair Rodrigues, une force de la nature devenue l'interprète populaire de la samba brésilienne d'aujourd'hui.

Né il y a près de quarante ans d'une famille pauvre de l'Etat de Sao Paulo, Jair Rodrigues met une énorme vitalité, un goût de la comédie et de la facétie, une agilité bondissante au service des sambas qui éclatent de soleil et de mystère, au profit d'airs qui ont remporté des triomphes aux carnavals de Rio de Janeiro et de Bahia : « Bahia de todos os Denses », « Pega no ganze, tengo, tengo ».

D'autres Brésiliens, Baden Powell, ses amis et Aristide Padygros, viendront durant le mois de juin à l'Olympia qui affichera également le musicien de country Doc Watson le 5 juin à 19 heures et 22 heures, et le chanteur de folk Graeme Allwright du 9 au 17 juin.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Olympia, 20 h. 45.

■ *Le récital du chanteur brésilien* Raimondo Fagner au Théâtre *Campagne-Première est prolongé jusqu'au 4 juin.*

Expositions

Iliazd à Beaubourg

(Suite de la première page.)

Manifestes, affiches, journaux, reflètent l'effervescence d'une jeunesse déchaînée, ouverte à tous les courants. C'est à Moscou, en 1913, qu'est publiée cette édition originale d'une étude sur Larionov et Gontcharova signée du pseudonyme d'Eli Eganebury. C'est à Tiflis que les frères Zdanevitch découvrent le peintre Piromanachvili, qu'ont paru les premiers « dras » (drames burlesques), du poète Iliazd en « zaoum », langage abstrait et phonétique dont la paternité revient à Khlebnikov, que sont fondés le journal et l'« université du degré 41 » (qui sera transférée avec son créateur à Montparnasse en 1921). On nous montre ici, notamment, « l'Ane à louer », le « Poème en béton armé », « Zga », « Ledentu le Phare » (ainsi que son manuscrit), composé à Paris en 1923. Et, de la main d'Iliazd, parmi de nombreux dessins, les traits de la comédienne Sophia Melnikova, l'inspiratrice du groupe.

C'est l'époque où Iliazd, dans l'euphorie de l'après-guerre, est l'animateur des nuits folles de Montparnasse, des bals qui drainent la faune artistique et mondaine à la salle Bullier : « Bal banal, bal Transmental », « Bal de la Grande Ourse », « Bal des Deux Dianes », etc., de la soirée du « Cœur à Barbe », qui finit en bagarre. Puis la période critique où Coco Chanel l'emploie comme dessinateur de tissus... Les rapports avec Dada et avec les surréalistes ne sont pas de tout repos, pas plus que, dans l'autre après-guerre, avec les lettristes : la conférence « après nous le lettrisme » déclencha une bataille où Camille Bryen fut blessé et à la suite de laquelle Isou publia dans « Combat » du 21 juin 1947 une diatribe dont on a exhumé la coupure.

Trêve d'anecdotes. Le mérite de l'exposition est ailleurs. Dans l'admirable série de portraits d'Iliazd : douze eaux-fortes de Giacometti, la toile de Mintchine, les dessins de Robert Delaunay, de Larionov, de Gontcharova, de Chirico. Et avant tout dans les illustrations, si l'on peut dire, tellement l'image répond à l'architecture de la typographie et de la mise en page, à la nature du texte aussi, de ces livres impeccables. On ne reviendra pas sur les neuf auxquels a collaboré Picasso : « Afat », « Pismo », « Poésie de mots inconnus » (en compagnie de vingt-trois autres artistes), « la Maigre », « Chevaux de minuit », « Sillage intangible », « le Frère mendiant », « Rogelio Lacourière, pêcheur de cuivres », « Piromanachvili ». A regret. Parce qu'il y a ceux qu'on n'avait pas encore, ou peu, vus : le « Traité du Ballet » de Boissière, et les eaux-fortes de Marie Laure, « Récit du Nord et régions froides », de René Bordier, et l'eau-forte en couleurs de Bryen, « Ajournement » d'André du Bouchet et les eaux-fortes de Jacques Villon, « Sentence san. parole » d'Iliazd, avec un frontispice de Giacometti et une couverture de Braque, « Poèmes et bois » de Raoul Hausmann, « Maximiliana » de Tempel et les écritures et eaux-fortes de Max Ernst, qui a en outre illustré « l'Art de voir de Guillaume Tempel » d'Iliazd, d'Iliazd encore « Boustrophédon au miroir » et les eaux-fortes de Ribemont-Dessaignes, « Rahel », et les bois de Survage, « Un soupçon » de Paul Eluard, et les pointes sèches de Guino, enfin les feux d'artifice de Miro en contrepoint du « Courtisan grotesque » d'Adrian de Monluc.

C'est là que, restructurant pour l'œil ses propres textes ou ceux des auteurs anciens qu'il a tirés de l'oubli et des poètes ses amis, Iliazd a donné toute sa mesure, composant dans les mêmes caractères le faire-part de décès de son frère Cyrille, le 1er novembre 1969, qu'il avait toujours associé à sa vie et dont le talent de peintre et de dessinateur était réel, si l'on en juge par la petite exposition que lui consacre actuellement la galerie Dorial, 22, rue de Beaune, cette même galerie qui n'avait pas attendu la mort d'Iliazd pour lui rendre hommage.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou, troisième étage.

En bref

■ Alwin Nikolais présentera mercredi 7 juin, à 13 heures, son travail chorégraphique avec la participation d'une partie de sa compagnie au Centre américain, 3, rue du Dragon. Tél. : 222-22-70.

■ Mille services de vaisselle dessinés par le peintre Salvador Dali sont en cours de fabrication dans une usine de porcelaine en Espagne. Les premiers exemplaires de ces services, qui seront tous numérotés, dont déjà parvenus à leurs destinataires : la reine Sophie d'Espagne, le palais de l'Elysée, la présidence de la République fédérale allemande.

■ L'association Hyperion organise un atelier pratique et théorique, pour amateurs et acteurs, sur la commedia dell'arte, dirigé et assuré par Carlo Boso, acteur de la compagnie de l'Arlequin du Piccolo Teatro de Milan, du 5 au 19 juin, à la Sainte-Baume. (Renseignements et inscriptions : Hyperion, 10, rue Le Sueur, 75116 Paris, tél. : 500-15-53.)

■ Le Centre de formation d'art dramatique et d'action culturelle de Tournemire organise une rencontre-audition les 24 et 25 juin au Théâtre de Tournemire, 29, avenue de Ménival, 69005 Lyon (tél. 25-70-21).

■ La nomination de M. Jean-Louis Thamin comme directeur du Centre dramatique national de Nice (que nous annoncions dans « le Monde » du 31 mai) a été confirmée, mardi 30 mai, par le ministère de la culture et de la communication, qui précise que cette decision a été prise en accord avec M. Jacques Médecin, maire de la ville (P.R.). M. Thamin succédera, à partir du 1er juillet, à MM. Jean-Pierre Bisson et Jérôme Walrafen.

Musique

LES PROJETS MUSICAUX DE RADIO-FRANCE

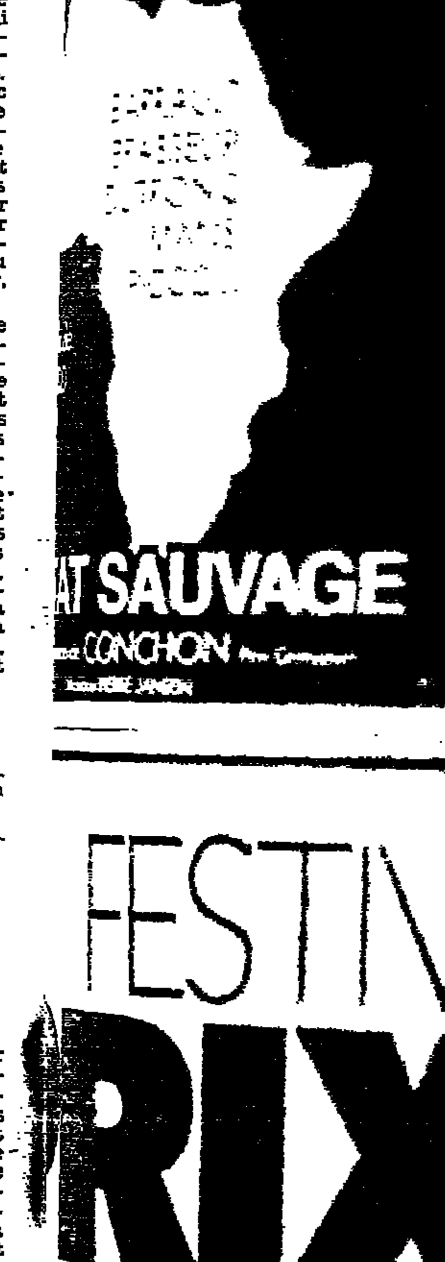
M. Pierre Vozlinsky, directeur des programmes et services musicaux de Radio-France, a présenté la saison 1978-1979 après avoir dressé un bilan satisfaisant de la saison qui s'achève : le Nouvel Orchestre philharmonique a doublé le nombre de ses auditeurs (18 000), l'Orchestre national a réuni 28 000 personnes, la saison lyrique plus de 13 000, et c'est au total 100 000 personnes qui ont assisté aux concerts de Radio-France (dont plus du tiers par abonnement) ; même en dehors de l'audience radiophonique et télévisée. Radio-France est donc de plus en plus une pièce maitresse de notre vie musicale.

Pas d'innovations spectaculaires l'an prochain, mais une extension du nombre des abonnements (quinze), dont un nouveau cycle de musique de chambre. L'Orchestre philharmonique donnera pour la première fois une série de concerts au Théâtre des Champs-Elysées. Parmi les événements de la saison, on notera trois concerts pour célébrer le soixante-dizieme anniversaire de Messiaen, deux concerts de la Haendel Opera Society (*Jephta* et *Scipio*), les créations d'un opéra de Claude Prey (*les Trois langages*), de *Timbres, Espace, Mouvement* d'Henri Dutilleux dans un concert à la mémoire de Charles Munch dirigé par Rostropovitch et d'un *Requiem* de Cristobal Halffter.

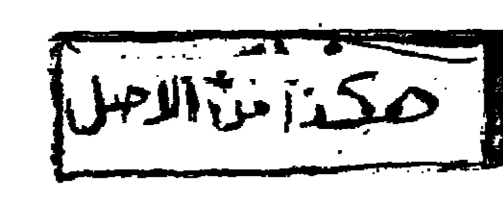
Parmi les chefs et solistes, on retrouvera Maazel, Ozawa, Dorati, Matacic, Amy, Mackerras, M. Arroyo, R. Crespin, P. Schreier, N. Henriot, Y. Loriod, A. Weissenberg, O. Kagaan, P. Tortelier, M. Beroff, D. Rankl, Ch. Eschenbach, et maintes autres vedettes nationales et internationales.

La saison lyrique sera particulièrement intéressante avec nombre d'opéras peu connus : *Mazeppa* de Tchaïkovsky, *Mathilde de Sabran* de Rossini, *le Roi Arthus* de Chausson, *Intermezzo* de Strauss, *l'Affaire Makropoulos* de Janacek, *Alfonso et Estrella* de Schubert, *les Soldats* de Zimmermann, qui sera une des grandes soirées de l'année, etc.

Signalons enfin qu'après avoir participé au Festival de Lausanne, l'Orchestre national s'envole en juillet pour le Japon où il donnera douze concerts de musique française, avec les chœurs de Radio-France, sous la direction de Lorin Maazel. — J. L.







هكذا من الاصل

troupe catalane

Musique

LES PROJETS MUS[...] DE RADIO-FRAN[...]

PARAMOUNT ÉLYSÉES, v.o. - STUDIO ALPHA, v.o.

C'est du grand Art!
LE FIGARO

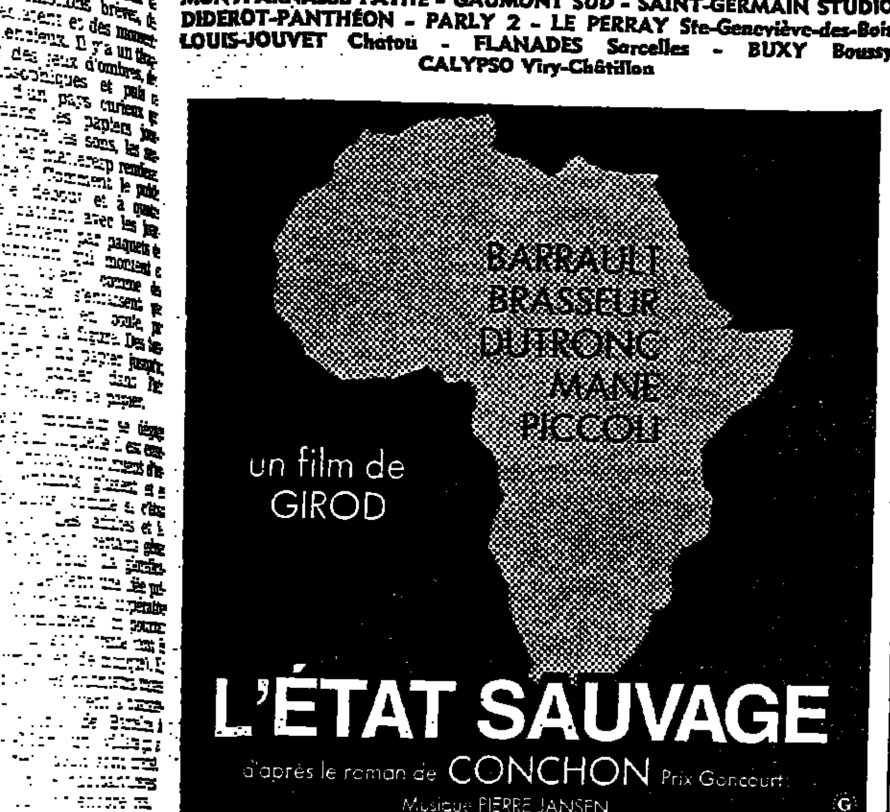
Une Histoire d'amour, l'une des plus belles et des plus vraies que le cinéma nous ait montrées depuis longtemps.
TÉLÉ 7 JOURS

Un film admirable.
L'AURORE

OUTRAGEOUS
UN AMOUR "DIFFERENT"

PRIMÉ PAR LA FONDATION PHILIP MORRIS POUR LE CINÉMA

GAUMONT COLISÉE - CLICHY PATHÉ - GAUMONT RICHELIEU MONTPARNASSE PATHÉ - GAUMONT SUD - SAINT-GERMAIN STUDIO DIDEROT-PANTHÉON - PARLY 2 - LE PERRAY Ste-Geneviève-des-Bois LOUIS-JOUVET Chatou - FLANADES Sarcelles - BUXY Boussy CALYPSO Viry-Châtillon



L'ÉTAT SAUVAGE
d'après le roman de CONCHON Prix Goncourt
Musique PIERRE JANSEN

reprise exceptionnelle du spectacle créé à l'Odéon

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
avec
GERARD DESARTHE

BIOTHEATRE OPERA
7 r. Louis-le-Grand - tél. 261.44.16 - loc. théâtre-Fnac-agences

SALLE PLEYEL - Lundi 5 juin - 20 h. 30

Radio France — ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

dir. : **Antal DORATI**
sol. : **Nathan MILSTEIN**

Beethoven - Brahms

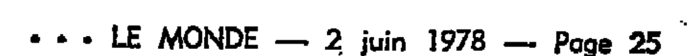
Places 20 à 50 F - Loc. : à la salle, Radio-France, agences

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



UN PAPILLON SUR L'EPAULE

LUCERNAIRE
PUNK ET PUNK ET COLÉGRAM
D'ARRABAL



JILL CLAYBURGH
PRIX D'INTERPRETATION FEMININE
CANNES 78

Sur la femme, le film le plus sensible, intelligent et spirituel de la compétition.
ROBERT CHAZAL - FRANCE SOIR

Le meilleur portrait de femme du cinéma américain depuis "Annie Hall".
ROBERT BENAYOUN - LE POINT

la femme libre

Un film de PAUL MAZURSKY
la femme libre
(AN UNMARRIED WOMAN)
avec JILL CLAYBURGH · ALAN BATES
MICHAEL MURPHY avec CLIFF GORMAN

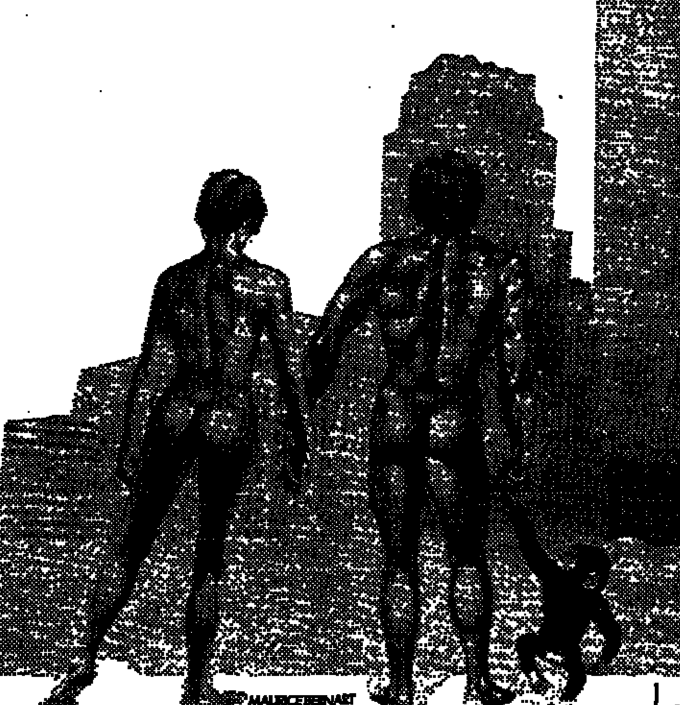
UGC BIARRITZ (VO) / KINOPANORAMA 15e (VO/VF)

PHARAON

Un Grand Film qui fait courir tout Paris !..

FESTIVAL DE CANNES

PRIX SPECIAL DU JURY



REVE DE SINGE

Interdit aux moins de 18 ans

[...]RARD DEPARDIEU · JAMES COCO · MARCELLO MASTROIANNI dans le rôle de "LUIGI" | un film de MARCO FERRERI | GÉRALDINE FITZGERALD · GAIL LAWRENCE | avec MIMSY FARMER
STEFANIA CASINI · FRANCESCA DE SAPIO

LE FILM DE MARCO FERRERI PASSE DANS 17 SALLES PARIS-PÉRIPHÉRIE • VOIR LIGNES PROGRAMMES



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Soirée littéraire André Gide.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Salle Gémier, 20 h. 30 : les Baracos.
Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment (dern.).
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Mal d'amour de M. Leyrac.
T. E. P., 20 h. 30 : la Femme d'en face (cinéma).

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Yiddish Story (Papin) ; 21 h. : Compagnie Serge Keuten ; 22 h. 30 : les Soliloques du pauvre (Papin).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Byron Janis ; 20 h. 30 : Nikolais Dance Theatre.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 15 : Venez nombreux.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Biothéâtre, 21 h. : J.-J. Rousseau.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : Rétro-Parade.
La Bruyère, 21 h. : Louise Michel.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Comme à la fin d'une danse.
Cartoucherie, Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Shahrazade dit.
Centre américain, 20 h. 30 : Histoire d'une.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention. — La Resserre, 21 h. : Antigone.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaïa.
Epicerie-Théâtre, 20 h. 30 : Michael Kohlaas.
Espace Cardin, 21 h. : Ceux qui font les clowns.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gymnase, 21 h. : Coinche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
La Bruyère, 21 h. : Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Mathurins, 20 h. 45 : Dom Juan se retourne.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Mission bretonne, 18 h. 30 : les Barzaz Breiz.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades ; la Plus forte.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Oblique, 21 h. : Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent.
Œuvre, 20 h. 30 : Gotcha ; 22 h. : la Brise-Lame.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits (Magic Circus).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre Adyar, 21 h. : Légendes à venir.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. : les Chaises.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles... et puis s'en vont ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre 13, 21 h. : Port-Royal.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : Isabelle Saint-Léger ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : P. Bender.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : J. Serizier ; 22 h. : J.-C. Amouroux ; 23 h. 30 : P. Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 18 h. 30 : le Prix du Nobel ; 22 h. 30 : Roger, Roger et Roger.
Campagne-Première, 22 h. : Comme à la fin d'une danse.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : France Léa ; 21 h. 30 : le Bourbon magique ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, II, 22 h. : E. Piaf parmi nous.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères-valises.
Le Manuscrit, 19 h. : les Marins de Cronstadt ; 20 h. : la Prostitution chez la limace ; 21 h. : Ça va beaucoup mieux ; 22 h. : Croul et Croula.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : les Etoiles ; 23 h. : H. Texier.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.

Jeudi 1er juin

Petits-Pavés, 21 h. 30 : le Droit à la paresse ; 22 h. 30 : M. Fontenay ; 23 h. : Poésie.
Le Plateau, 20 h. 30 : Anticosi ; 21 h. 45 : R. Pavey.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Horizon Graffiti.
Quatre-Cents-Coups, 19 h. : Flic frac ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : la Culture physique ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Le mensonge, c'est magnifique ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
Le Splendid, 20 h. 45 : Amours, coquillages et crustacés.
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : J. Mechin.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : C. Ricard ; 23 h. : Poussez pas le mammifère. — II, 20 h. 30 : Michel Ripoche ; 23 h. : les Mille et Une Nuits.

Les théâtres de banlieue

Chelles, C.C., 20 h. 30 : le Bonnet de fou.
Créteil, M.J.C., 20 h. 45 : le Cirque Morafles.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Heu-Reux.
Montreuil, Salle des fêtes : François Béranger.
Saint-Denis, 21 h. : Ensemble 2e 2m (Webern, Rose, Boesmann...).
Le Vésinet, église, 21 h. : F. Hardy et E. de Villèle (Bach, Telemann, Franck, Buxtehude).

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : B.-L. Gelber (Beethoven, Chopin, Schumann).
Cité internationale, salle Michelet, 21 h. : J.-L. Gaillard, piano (Bach, Beethoven, Brahms, Rachmaninov, Busoni).
Sorbonne, grand amphi, 20 h. 30 : Chœur et Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Schubert).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h. : Jacques Maréchal, orgue, et J.-L. Gaudon, trompette.
Gaveau, 21 h. : Beaux-Arts Trio (Schubert).
Atelier du sculpteur P. Mathieu, 20 h. 45 : Orchestre à cordes (Dupraz, Marrel).
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (Mozart, Cagneux) (complet).
Galerie Oudin, 21 h. : Claire Caillard, épinette, et Berry Hayward, flûte à bec (Frescobaldi, Ortiz, Bach, Telemann).
Sainte-Chapelle, 20 h. 45 : Ars Antiqua.
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30 : Concerts Lamoureux, avec Chœurs du Val-d'Oise et la Chorale Stéphane Caillat (Haydn, Mozart, Schubert).
Palais-Royal, 21 h. : Orchestre de la police nationale, dir. P. Bigot ; Chœurs deux cents chanteurs (Berlioz, Liszt, Rossini, Bizet, Brahms).
Lucernaire, 19 h. : Collectif Soleil couchant ; 21 h. : Horatio Radulescu et Gérard Condé.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

La danse

Mogador, 20 h. 30 : Cablo Negro, danses et percussions.
Centre Mandapa, 21 h. : Christiane de Rougemont (Prière sauvage).
Lucernaire, 24 h. : Hiéroglyphe.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Compagnie Moebius, le Journal solaire, Ballets de la Cité.

Chansonniers

Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.

cinémas

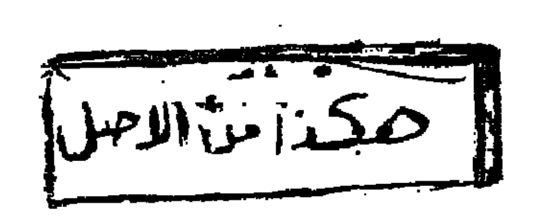
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Air de Paris, de M. Carné ; 18 h. 30 : Os Inconfidentes, de J.-P. de Andrade ; 20 h. 30 : A Casa Assassinada, de P. C. Saraceni ; 22 h. 30 : Un film de moins, de R. Salis ; Collin et Platonida, de J. Scott.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Murat, 16e (288-99-75).
ALLO MADAME (It., v.f.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Mistral, 14e (539-52-43).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BORN TO BOOGIE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LE CERCLE INFERNAL (*) (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).



SPECTACLES

LE CROCODILE DE LA MORT (**) (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.o. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
EMMANUELLE II (**) (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-69-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. ; Ternes, 17e (380-10-41).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
JESUS DE NAZARETH (It.), première et deuxième partie (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; deuxième partie (v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
JULIA (A.,v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It.,v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet - Montparnasse, 6e (326-58-00) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770 - 20 - 89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Calypso, 17e (754-10-68).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
SALE REVEUR (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (sauf L. et Mar. à 22 h.) ; Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN JUGE EN DANGER (It., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67).

UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Cinéac Italiens, 2e (742-72-19).
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

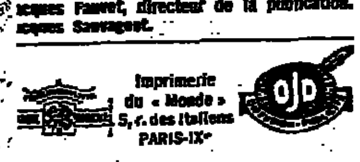
Les films nouveaux

RETOUR, film américain de Hal Ashby (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
RUBY, film américain de C. Harrington (*) (v.o.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LES BATISSEURS, film français de P. Haudiquet : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
CARMEN, opéra filmé par François Reichenbach : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
UN FLIC AUX TROUSSES, film américain de Charles S. Dubin (*) (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Fauvette (13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'HORRIBLE INVASION, film américain de J.-B. Cardos (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (vers. fr.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 9e (206-71-33) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (633-97-77). H. Sp. — Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LA CARRIERE D'UNE FEMME DE CHAMBRE (It., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
CHARLES, MORT OU VIF (Suis) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DÉDÉ D'ANVERS (Fr.) : Le Ranelagh, 16e
2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : Daumesnil, 12e.
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o) : André-Bazin, 13e (371-74-39).
LENNY (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
MON NOM EST PERSONNE (It.) (v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex-2e (236-83-93), UGC-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
NASHVILLE (A., v. o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
PHARAON (Pol., v.o.-v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.o. : Biarritz-8e (723-69-23).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Les Templiers, 3e.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Eldorado, 10e (208-18-76).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

AVANT-PREMIÈRE

Beaubourg vu par Rossif

PASSAGES DU XXe SIÈCLE

Un film sur Beaubourg. Un de plus. Non, plutôt un film qui prend le prétexte du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou pour rendre hommage à la création, et faire un film qui se veut création. On est loin du reportage style Rossellini.

Un espace, un bâtiment, son contenu, son enveloppe transparente, son environnement, des passants. Du dedans au dehors, du dehors au dedans, la caméra aux justes cadrages aux angles d'approche superbes, voile et dévoile un lieu — les espaces Beaubourg — où cohabitent, se frôlent dialoguent, s'entremêlent des images, des œuvres, des idées, des gens ; où s'aiguisent et se perdent des regards ; où s'ouvrent des fenêtres. Un lieu de passages...

Le film de Frédéric Rossif « Heureux comme le regard en France » est un film d'esthètes, monté en esthète, où l'on trouve, pêle-mêle, tout ce que le Centre Beaubourg, sa piazza et sa vue sur les toits, pouvaient offrir au regard à un moment donné : l'été dernier. Il est bon de le savoir, car comment saisir le pourquoi des chassés-croisés du Musée d'art moderne à la bibliothèque, de l'Exposition Paris - New - York au Musée des enfants, de Kienholz à Tinguely, de Milton Glaser à Topino-Lebrun... sur lesquels viennent se greffer des morceaux d'actualités et des citations (la guerre d'Espagne, le vol d'un oiseau — Rossif et ses dadas), un texte du critique d'art Alain Jouffroy, mosaïque obligée de mots sur l'art, la peinture, la création, des séquences musicales enregistrées à l'IRCAM (Barenboïm répétant le « Rituel », de Boulez). Obscur, pour initiés, beau et agaçant..

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Vendredi 2 juin, FR 3, 21 h. 30.

A Nanterre

LE TRIBUNAL SE DÉCLARE INCOMPÉTENT DANS L'AFFAIRE DU BROUILLAGE DES RADIOS LIBRES

Le tribunal de Nanterre, présidé par M. Jean-Baptiste Gaber, devant lequel une action en référé avait été engagée, mercredi 24 mai, par le collectif de soutien aux radios libres à propos du brouillage de leurs émissions par Télé-Diffusion de France (T.D.F.), s'est déclaré incompétent dans une ordonnance rendue le 31 mai.

Le tribunal indique également qu'il n'y a pas lieu à référé et que la nomination d'un expert, demandée par le collectif pour constater l'obstruction de T.D.F., est sans objet. Le tribunal prend acte de la déclaration de Me Solal qui, au nom de T.D.F., avait déclaré à l'audience : « *Nous brouillons les émissions non autorisées et nous continuerons à les brouiller* ».

Me Solal soutenait, en effet, que, propriétaire des fréquences françaises de radiodiffusion depuis la convention européenne de Malaga, T.D.F. avait reçu pour mission de « *protéger le monopole* ». Pour justifier les « *mesures techniques* » prises à l'encontre des « *stations radios - électriques privées* », il montrait une lettre de M. Raymond Barre à M. Jean Autin, président de T.D.F. Dans cette lettre du 4 juillet 1977, le premier ministre demandait à M. Autin « *de prendre toutes mesures juridiques et techniques nécessaires à la protection du monopole (...) et à la cessation d'activités qui, ne trouvant aucun fondement dans les textes législatifs et réglementaires en vigueur, ne sont susceptibles de recevoir aucune autorisation* ».

« *Lettre étrangement anticipatrice*, avait fait remarquer Me Pierre Novat, secrétaire général du collectif, *puisque le décret d'application sur les dérogations ne date que du 23 mars 1978 et qu'il fait l'objet d'un recours de la délégation parlementaire au Conseil d'Etat qui en suspend les effets. Il semblerait donc*, ajoutait-il, *que la demande du premier ministre constitue un abus de pouvoir de l'exécutif, nul n'étant en mesure d'identifier les « activités » susceptibles d'être autorisées. T.D.F., qui n'a jamais fait la preuve que les radios libres gênaient les émissions de l'Etat, a donc outrepassé ses droits en se faisant justice elle-même. L'émission de sifflements dont le caractère culturel reste à démontrer ne saurait, en effet, se prévaloir du cahier des charges.* »

Dans ces conditions, Me Novat, qui s'appuie sur une jurisprudence du 24 mai 1949, a décidé de poursuivre T.D.F. pour voies de fait caractérisées devant le tribunal de grande instance de Nanterre.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Carte postale à l'ancienne

Joseph Kessel on le connaît de vue. On aperçoit parfois à l'écran sous la crinière de cheveux blancs ce beau masque léonin, expressif, buriné par les vents et les marées d'une vie de grand reporter, de romancier, dont les amis s'appelaient Henri de Monfreid, Mermoz et Saint-Exupéry. La route de l'aéropostale, la mer Rouge, l'Espagne en 36, la France libre, Londres, le Chant des partisans, et bien avant cela, en souvenir de son passage dans l'aviation au cours de la première guerre mondiale, cet Equipage, ce best-seller des années 20 adapté, présenté mercredi soir par André Michel sur TF 1.

On s'est précipité de confiance sûr de trouver là des aventures pétries d'émotions fortes, des morceaux de bravoure, un récit palpitant d'amitié, d'amour et de dangers partagés. Avec un petit côté rétro, mess d'officiers en uniforme noir et bleu horizon, vieux aéroplanes, appareils de collection, « moustiques » aux ailes fragiles, bourdonnant sous les rafales des balles ennemies, et à l'« heure des perms » les plaisirs exaspérés d'un Paris en folie.

Tout cela y était. Mais aplati, affadi, réduit aux dimensions, aux couleurs d'une carte postale à l'ancienne encadrant dans un cœur, profil gominé, œil bovin, le plou-plou idéal et la dame de ses pensées. De la guimauve fade, molle et sucrée. Un héros trop joli, trop mignon, pour évoquer, c'est pourtant une histoire autobiographique, Kessel en 1917 ; des gentils pas méchants, des méchants très gentils : une femme mariée, infidèle, passionnée... Hélas, je le vois, tu ne m'aimes pas, tu l'aimes lui, mon mari, tu préfères ton camarade à ta maîtresse... Quatre-vingt-dix minutes sur ce ton, c'est un peu long.

On s'est accroché quand même. On tenait à voir ensuite la troisième partie de l'excellente série d'Henri de Turenne sur la Coupe du monde. La bonne, la vraie dramatique, attachante, populaire, la voilà. Les peurs, les joies, les déceptions, les mêlées, les buts marqués, les buts manqués, les embrassades, les signes de croix, les hurlements, les vivats, les gros plans sur un Pelé, irrésistible toupie noire et jaune brutalement arrêtée dans sa course, basculant soudain plaquée au sol, ça c'est de la télé !

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 1er JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 50, Un, rue Sésame ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : face à l'avortement ; 19 h. 45, Les formations politiques : l'opposition (le Mouvement des radicaux de gauche) ; 20 h., Journal.



20 h. 30, Série : Ce diable d'homme, de Cl. Brulé, musique de J. Loussier, réal. M. Camus. (Cinquième épisode - Le supplicié de Toulouse).

Voltaire écrit Candide et entreprend de réhabiliter Calas, un protestant de Toulouse condamné à la roue pour avoir assassiné son fils, qui voulait se faire catholique.

21 h. 30, Magazine : La paix se gagne sur mer.

22 h. 20, Ciné première, Cannes : les affaires sont les affaires ; 23 h. 15, Sport : Internationaux de tennis.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Dessins animés ; 19 h. 55, Coupe du monde de football : Allemagne - Pologne (en direct).

21 h. 45, Dramatique : Lulu (1re partie), de F. Wedekind, réal. M. Bluwal. Avec D. Lebrun, M. Piccoli, F. Simon, N. Arestrup.

Il faut regarder ce premier volet de l'excellente adaptation télévisée de Marcel Bluwal. L'histoire de Lulu commence. Meurent son premier et son second mari. Dans l'Allemagne puritaine de 1900 une femme fait des ravages... Sept hommes seront ses victimes. Victimes vraiment ? Acteurs de premier ordre. Décors oppressants, réussis.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.F.D.T. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Documentaire : En ballon au-dessus du Kilimandjaro, de J.-P. Bloneau, sur un texte de S. Lentz dit par D. Niven.

Joan et Alan Root survolent à bord d'un ballon à air chaud les paysages les plus spectaculaires d'Afrique. Aventures et mésaventures.

21 h. 25, Journal.

21 h. 45, FILM : LES POUPEES, de D. Risi, F. Rossi, L. Comencini et M. Bolognini (1964), avec V. Lisi, N. Manfredi, M. Vitti, E. Sommer, M. Arena, G. Lollobrigida, A. Tamiroff.

Une femme parle au téléphone avec sa mère au lieu de faire l'amour avec son mari. Une fille de la zone veut se débarrasser d'un époux qui mange sa soupe de façon dégoûtante. Une Allemande, férue de génétique, vient à Rome pour se faire faire un enfant par le « mâle latin » idéal. Une hôtelière romaine cherche à séduire le neveu d'un évêque.

Quatre sketches de valeur inégale, construits sur des situations érotiques et scabreuses. Quatre vedettes féminines. Et des spécialistes de la « comédie italienne ».

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Sonate pour deux femmes seules et une cité H.L.M. », de Ch. Liger, avec V. Théophilides, F. Bette, A. Robin, réal. A. Lemaître ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Nuit - Notte - Night ; à 23 h., Entretiens avec M. M'uzan.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Mémoire musicale ; 20 h. 30, Cycle de musiques sacrées en direct de l'église Saint-Merri... Le Nouvel orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio France, dir. J. Poole, avec B. Hendricks, C. Wirz, N. Jenkins, C. Meloni : « Messe du couronnement » (Mozart), « Messe » (R. Gagneux), avec S. Boulin ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Le délire des doigts... « Les solitaires fameux » : H. Bauer, Rachmaninov, A. Cortot ; 23 h., Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Contes de Suède et de Finlande : le Kalevala ; 1 h., Mourir de plaisir... par envie.

VENDREDI 2 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 5, Télévision scolaire ; 14 h. 25, Sport : Internationaux de tennis ; 18 h. 35, Coupe du monde de football : France-Italie ; 20 h. 30, Journal.

21 h., Au théâtre ce soir : La Vénus de Milo, de J. Deval, mise en scène : F. Pasquali, décors : R. Harth, avec : D. Grey, L. Fabiole, D. Volle.

Quand un homme du milieu accepte de libérer sa protégée en échange de quelques millions.

22 h. 50, Sport : Internationaux de tennis.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (quatrième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui, Madame : la musique de Django ; 15 h., Série : Les mystères de New-York ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 16 h. 30, Cyclisme ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le yoga ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal ; 20 h. 30, Spécial Argentine.

20 h. 40, Feuilleton : Docteur Erika Werner (premier épisode).

Le directeur d'une clinique nomme, pour le remplacer au cours d'une absence, un chirurgien brillant qui est l'amant de son adjointe. Tiré d'un roman de Heinz Konsalik, ce feuilleton en six épisodes présente tous les aspects du mélodrame le plus conventionnel.

21 h. 40, Emission littéraire : Apostrophes (Louis Guilloux, le franc-tireur) ; 22 h. 40, Coupe du monde de football : France-Italie (en différé) ; 0 h. 10, Coupe du monde de football : Argentine-Hongrie (en direct).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Fédération française de crémation ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Mayotte la française, de A. Charoy et R. Lafargue.

Pendant que se manifestaient dans l'archipel des Comores des velléités d'indépendance, une des quatre îles, Mayotte, manifestait, elle, sa volonté, non seulement de rester française, mais de revenir sous tutelle directe de la France.

21 h. 30, Document : Heureux comme le regard en France, de F. Rossif.

Montage musical sur et autour du musée Beaubourg. Le temps du tableau et le temps du souvenir, le temps de l'auteur et le temps du spectateur. Beaubourg, lieu de fête, de flâneries, d'intrigues et de travail.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec J. Henric (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'île et l'imaginaire ; à 8 h. 32, Ecrire, c'est tracer des signes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, L'orchestre des jeunes... l'Orchestre mondial des jeunesses musicales : Schumann, Berlioz ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Diane rousse », de P. Grainville ; 14 h. 45, Après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : Du soleil à l'homme, par H. Laborit ; 16 h., Les pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos » de W. Gombrowicz (rediffusion) ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., « Je t'oublie Jérusalem que ma main droite m'oublie » par P. Galbeau : une histoire de quatre mille ans, un trentième anniversaire avec Shimon Pérès, Jacob Tsour, Daniel Mayer, Golda Meir, Shimon Ben Elyssar, Mordechai Gazit, Menahem Begin et la voix de David Ben Gourion ; 21 h. 30, Musique de chambre : Scriabine, Pekov, Christov, par le quatuor à cordes de la radio bulgare ; 22 h. 30, Nuit magnétiques : « Nuit - Notte - Night » ; à 23 h., Entretiens avec M. de M'Uzan.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Les carnets intimes de Beethoven ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : Sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. 15, Divertimento : E. Kalman, R. Strauss, R. von Kessler, Ponchielli ; 14 h. 30, Triptyque : A. Ruiz-Pipo, de Falla, Bacarisse ; 15 h. 30, Musiques d'ailleurs... Portugal : folklore, Fontes, Moriera, Almeida, Seixas ; 17 h., Postlude : Soler, Larranaga, Sor, Benda, K.P.E. Bach ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ;

20 h., Mémoire musicale, par M.-F. Rivière ; 20 h. 30, Da capo : Intermezzi n° 1 en mi bémol majeur et n° 2 en si bémol mineur », « Ballade en sol mineur n° 3 », « Rhapsodie en sol mineur n° 2 », « Sonate n° 3 en fa mineur » (Brahms) avec E. Fischer ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre symphonique de Sudwesfunk de Baden-Baden, dir. M. Gielen, le chœur d'enfants de Toelz et les chœurs de femmes des radios de Munich et de Cologne : « Symphonie n° 3 » (Mahler), avec Y. Minton ; 23 h. 15, France Musique la nuit... Da capo, Edwin Fischer : « Fantaisie opus 17 en ut majeur » (Schumann), « Suite en ré mineur » (Haendel) ; 0 h. 5, Contes de Suède et de Finlande ; 1 h., Mourir de plaisir... par colère !

PRESSE

NÉGOCIATIONS ENGAGÉES POUR LA VENTE DE « L'AURORE »

Mme Francine Lazurick, directrice du quotidien *l'Aurore*, a informé officiellement la rédaction, mercredi 31 mai, que M. Marcel Boussac, actionnaire majoritaire, avait chargé des négociateurs du soin de vendre le groupe de presse de la rue de Richelieu (*l'Aurore*, *Paris-Turf*, l'immeuble et l'imprimerie). Pour ce qui concerne l'acquéreur éventuel, Mme Lazurick s'est contentée de préciser qu'il ne s'agissait ni de Marcel Dassault, ni de M. Raymond Bourgine (de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*).

Enfin, la directrice de *l'Aurore*, évoquant les conséquences éventuelles de ce rachat sur l'emploi, a indiqué que « *l'acheteur s'était fait donner la liste des employés et leurs salaires pour vérifier ce que lui coûterait, le cas échéant, le départ de certains collaborateurs désireux de bénéficier de la clause de conscience* ».

M. BOUZINAC : je défendrai l'indépendance de l'A. F. P. contre toutes les pressions.

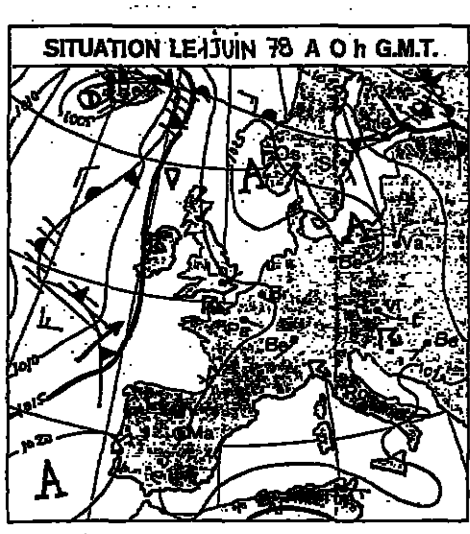
Interrogé, mercredi 31 mai, au micro de France-Inter, M. Roger Bouzinac, nouveau président-directeur général de l'Agence France-Presse, a défini ainsi la mission qu'on vient de lui confier :

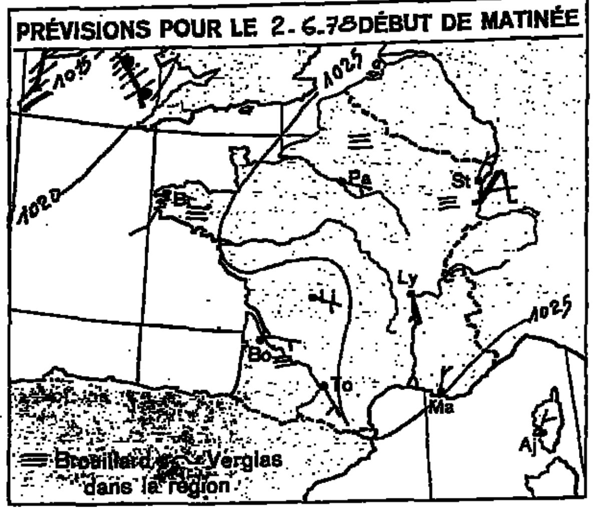
« *Je défendrai l'indépendance de l'A.F.P. contre toute forme de pression et je dois dire toute pression d'où qu'elle vienne.* »

Après avoir rendu hommage à son prédécesseur, M. Claude Roussel, dont le mandat arrive à expiration le 12 juin, M. Roger Bouzinac a ajouté : « *Je veux appliquer intégralement le statut, c'est-à-dire la mise hors de toute influence de l'agence, soutenir la qualité de l'information exacte et qui soit digne de confiance. Je voudrais enfin insister sur le fait que je défendrai le caractère d'organisme d'information de l'A.F.P., qui doit avoir un rayonnement mondial.* »

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ∇ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 1er juin à 0 heure et le vendredi 2 juin à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, les hautes pressions persisteront sur la France, et les perturbations du courant atlantique circuleront des Açores à l'Irlande.

Vendredi 2 juin, le temps sera généralement chaud et bien ensoleillé en France, les nuages étant *toutefois un peu plus nombreux que* la veille en Bretagne. Des bancs de brume ou de brouillard, faisant suite à quelques ondées orageuses nocturnes, se dissiperont rapidement dans la matinée. L'après-midi et le soir, des nuages d'instabilité se *développeront de nouveau, surtout* dans la moitié sud-est du pays : ils pourront donner quelques orages.

Les vents resteront faibles ; ils viendront du sud-est sur les régions voisines de l'Atlantique, de direction très variable ailleurs.

Jeudi 1er juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,5 millibars, soit 764,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de *la journée du 31 mai ; le* second, le minimum de la nuit du 31 mai au 1er juin) : Ajaccio, 17 et 9 degrés ; Biarritz, 36 et 15 ; Bordeaux, 26 et 12 ; Brest, 24 et 10 ; Caen, 26 et 14 ; Cherbourg, 25 et 14 ; Clermont-Ferrand, 23 et 11 ; Dijon, 25 et 13 ; Grenoble, 26 et 10 ; Lille, 26 et 13 ; Lyon, 26 et 12 ; Marseille, 24 et 14 ; Nancy, 25 et 10 ; Nantes, 27 et 11 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 26 et 13 ; Pau, 26 et 13 ; Perpignan, 22 et 11 ; Rennes, 28 et 14 ; Strasbourg, 25 et 11 ; Tours, 26 et 11 ; Toulouse, 25 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 16 degrés ; Amsterdam, 27 et 14 ; Athènes, 25 et 15 ; Berlin, 28 et 15 ; Bonn, 27 et 12 ; Bruxelles, 27 et 15 ; Le Caire, 30 et 17 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 26 et 11 ; Genève, 24 et 10 ; Lisbonne, 23 et 11 ; Londres, 27 et 14 ; Madrid, 23 et 10 ; Moscou, 14 et 7 ; New-York, 29 et 20 ; Palma-de-Majorque, 24 et 11 ; Rome, 24 et 11 ; Stockholm, 26 et 12.

Visites, conférences

VENDREDI 2 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Le Centre Pompidou » (A travers Paris).

15 h., 29, rue de Rivoli : « Salons de l'Hôtel de Ville » (Mme Ferrand).

15 h. 30, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).

14 h. 30, entrée de l'exposition, Petit Palais : « Borobudur » (Paris et son Histoire).

15 h. 15, musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly : « Paris au temps de la Belle Epoque » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 19 h., 14, cours Albert-Ier, M. Arthur Hoérée : « Latinisme et germanisme dans l'œuvre d'Arthur Honegger » (Les Amis de Richard Wagner).

20 h. 45, 26, rue Bergère, M. Robert Masson : « Les causes des maladies cardio-vasculaires » (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La vie de l'âme et les rêves » (Loge unie des Théosophes). Entrée libre.

Paris

● *Une boutique « Aménagement-Paris ».* — A l'image des boutiques de droit et de santé, et en liaison avec elles, une boutique « Aménagement-Paris » organise des permanences et des débats, afin de développer des *contacts entre habitants, travailleurs* (groupés ou non) et techniciens « souhaitant utiliser et partager leur « savoir-faire » avec ceux que cela concerne et non avec ceux qui en tirent profit. Ainsi les *actions* engagées avec des associations de locataires, les commission sur l'A.P.L., la loi de 48, le POS, etc. ».

★ Les permanences se tiennent le samedi matin, de 11 heures à 13 heures, librairie la Commune, 11, rue Barrault, 75013 Paris et 46, rue du Pré-Saint-Gervais, 75019 Paris ; le samedi après-midi, de 14 heures à 18 heures, 7, rue des Lions-Saint-Paul, 75004 Paris.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	219 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	120 F	340 F	500 F	650 F

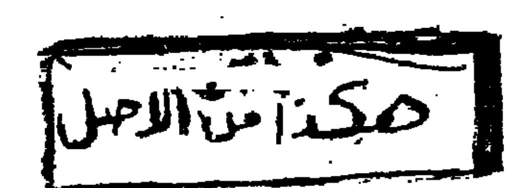
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Jeunesse

● *Une quête en faveur des centres de vacances.* — L'Union française des centres de vacances et de loisirs (U.F.C.V.), qui groupe deux mille cinq cents organismes envoyant six cent mille enfants et adolescents en vacances chaque année, organise, dimanche 4 juin, une quête sur la voie publique. L'U.F.C.V. préconise l'augmentation et la diversification de l'aide aux familles, la gratuité de la formation des animateurs et la diminution des charges des collectivités organisatrices.

★ U. F. C. V., 54, rue du Théâtre, 75015 Paris, tél. 577-02-20.

Documentation

● *Taxe à la valeur ajoutée.* — La Documentation organique (9, rue du Bouloi, à Paris-1er) vient de publier son *Mémento de la T.V.A.* mis à jour. Celui-ci comporte un exposé complet de la législation sur la T.V.A. (Prix 66 francs.)

Journal officiel

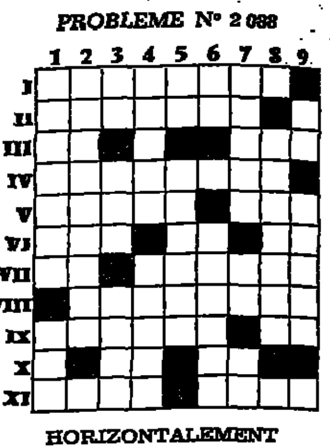
Est publiée au *Journal officiel* du 1er juin 1978 :

UNE LOI

● Modifiant les articles L. 473, L. 475 et L. 476 du code de la santé publique, relatifs à la profession d'infirmière ou d'infirmier, et l'article L. 372 de ce code, relatif à l'exercice illégal de la profession de médecin.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 088



HORIZONTALEMENT

I. Mode d'expédition. — II. Organe qui peut être de droite ou de gauche sans cesser d'être indépendant. — III. Descend d'une éminence mongole ; A agiter avant de s'en servir ! — IV. Sont mal fréquentés. — V. Académie sans chef ni membres ; En Belgique. — VI. Genre d'huître ; Pronom ; Le paravent de l'anonymat. — VII. Désigne un caustique ; Poussait un cri bestial. — VIII. Partie rembourrée d'un ensemble. — IX. Agita bien des gens au dix-septième siècle ; Pronom. — X. Préposition ; Conjonction. — XI. En liberté surveillée ; Un détail qui change bien des choses.

VERTICALEMENT

1. A déménagé avant le terme ; Traduit l'insatisfaction d'un correcteur. — 2. Grande nappe. — 3. En satin ; Fit des histoires ; Eut son père à charge. — 4. Permet à certains de briller dans l'obscurité ; Ne s'appliquerait qu'exceptionnellement à une Scandinave. — 5. Sorti ; Ne donne pas un teint de rose. — 6. Quelque chose de tragique ; Parties fines. — 7. Le souffle de la poésie soufflait en eux ; En avance ou en retard ; Pronom. — 8. Jeunes, il n'est pas dit qu'ils tiendront leurs promesses. — 9. Ses réductions occasionnent quelques frais ; Victime d'un travailleur de force.

Solution du problème n° 2 087

Horizontalement

I. Abiu ; Ve. — II. Vengeance. — III. Fidèles. — IV. Ebène ; Ite. — V. Cenis. — VI. St ; Tuent. — VII. Bai ; Elémi. — VIII. Apogée. — IX. Lena ; Scie. — X. Lu ; Go ; RL. — XI. Ergastule.

Verticalement

1. Aviez ; Balle. — 2. Bé ! Sapeur. — 3. Infection. — 4. Ugine ; Gaga. — 5. Edentée ; Os. — 6. Vae ; Iules. — 7. Enlisée ; Cru. — 8. Cet ; NM ; Ill. — 9. Mésestime.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	1	tous groupes	50
	861	tous groupes	250
	2 011	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	2 731	groupe 2	5 050
		autres groupes	550
	8 941	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	26 501	groupe 5	100 050
		autres groupes	10 050
	47 941	groupe 1	100 050
		autres groupes	10 050
	02 361	groupe 1	1 500 050
		autres groupes	15 050
2	342	tous groupes	200
	842	tous groupes	200
	0 352	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	6 232	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	02 362	tous groupes	5 000
	34 982	groupe 4	100 000
		autres groupes	10 000
3	83	tous groupes	100
	4 183	groupe 4	5 100
		autres groupes	600
	4 193	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	02 363	tous groupes	5 000
4	364	tous groupes	200
	794	tous groupes	500
	1 114	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	6 244	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	7 104	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	7 464	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	7 474	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	8 584	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	9 884	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	02 364	tous groupes	5 200
	19 904	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
5	6 555	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
5	02 365	tous groupes	5 000
	8 455	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
6	6	tous groupes	50
	66	tous groupes	150
	936	tous groupes	250
	7 916	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	8 746	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	02 366	tous groupes	5 150
	08 556	groupe 2	100 050
		autres groupes	10 050
7	77	tous groupes	100
	317	tous groupes	500
	2 047	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	6 497	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	7 607	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	02 367	tous groupes	5 000
8	98	tous groupes	100
	208	tous groupes	200
	02 368	tous groupes	5 000
	9 018	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
9	0 519	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	5 489	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	02 369	tous groupes	5 000
0	20	tous groupes	100
	180	tous groupes	200
	0 900	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	3 050	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	6 340	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	02 360	tous groupes	5 000

TRANCHE DE LA FETE DES MERES
TIRAGE DU 31 MAI 1978
PROCHAIN TIRAGE LE 7 JUIN 1978 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
78 — 26e

LOTO TIRAGE No 22

10 14 29 31 48 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 44

PROCHAIN TIRAGE LE 7 JUIN 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 6 JUIN APRES-MIDI

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

IMPORTANTE Sté ÉDITION

recherche

personnes expérimentées dans qualifications suivantes :

1 H. ou F. DACTYLO
connaissant ou non sténo

1 F. EMPLOYÉE BUREAU
avec bonnes notions dactylo

1 SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
service Marketing

8 × 5 × 13 mois 1/2
Retraite complémentaire
Restaurant d'entreprise

Ecrire avec C.V., photo et prétent. à C.A.P., sous le numéro 950 - 120, bd Raspail - 75006 PARIS.

SOSI

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche pour PARIS ou ORLEANS

CHEFS DE PROJET
— Encadrement équipe de réalisation ou expérience Mitra 125, temps réel.

INGÉNIEURS ANALYSTES
— Solar, temps réel

ANALYSTES
— Application conventionnelle - recette, réseau de terminaux

ANALYSTES PROGRAMMEURS
— Fortran sur mini-ordinateurs

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à S.O.S.I., 8, rue Juliette-Dodu, 75010 PARIS.

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - PHYSIQUE
BIOLOGIE - MEDECINE - INFORMATIQUE

recherche

pour établissement d'ORSAY (91) :

PLUSIEURS AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Titulaires BTS ou DUT débutants ou ayant une ou deux années d'expérience.

a) pour son service d'Etudes Télémesure (Réf. 685).

b) pour plate-forme de mise au point systèmes télémesure (Réf. 686).

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce à : Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

SOCIÉTÉ EN EXPANSION RAPIDE

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

1) INGÉNIEUR SYSTÈME INFORMATIQUE
5 ans d'expérience minimum

2) INGÉNIEUR LOGICIEL D'APPLICATION
2 ans d'expérience minimum

- Pour s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire, chargée de la conception et réalisation de systèmes, de test et de simulation.
- Expérience de la programmation en temps réel et/ou des microprocesseurs souhaitée.
- Anglais lu indispensable.

Adresser C.V. détaillé à :
SOGITEC ELECTRONIQUE,
27, rue de Vanves - 92100 BOULOGNE.

IMPORTANT LABORATOIRE
région parisienne
recrute
pour son unité de RECHERCHE

TECHNICIENS DÉBUTANTS
(HOMMES - FEMMES)
en PHARMACOLOGIE

Adr. C.V., prétent., sous le n° 66.388 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
proche Banlieue SUD, recherche pour ses SERVICES D'ÉTUDES

DES INFORMATICIENS
possédant DUT ou niveau

Participation à l'étude et à la réalisation de programmes en temps réel.

Programmes FORTRAN, ASSEMBLEUR et LANGAGES EVOLUES.

Env. C.V. détaillé sous le n° 65.364 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANT CABINET PARISIEN
recherche

JURISTE prop. industr.

Docteur en Droit, ou D.E.S., ou D.E.A. 5 ans expérience minimum en brevets, marques, contrats, lisant anglais et allemand pour poste de responsabilité.

Ecrire pour première lettre sous no 7.335, « le Monde » P., 5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e.

AGENT TECHNIQUE de maintenance labo.
ÉLECTRICIENS P 2 - P 3
SUTEC, 80, bd de Sébastopol, métro Réaumur, trav. tempor.

Recherche urgent technico-ccial spécial intérim informa. Secret. gros revenus. Téléph. 303-13-83 ou 304-96-94. Davel Informatique Z.I. Les Richardets, 41-49, allée du Closot, 93160 Noisy-le-Grand.

Assoc. Nouv. de Tourisme social rech. HOMME 25 ans env. pour coordonner services généraux et activités standard (expédition reproduction, fichier informatique, contrats de maintenance). Culture gén. Bac G au moins. Salaire début 3 130 F, 13e mois, 5 semaines congés. Adress. C.V. manuscrit + photo à : F.U.A.J. 6, rue Mesnil, 75116 PARIS.

IMPORTANT C.E.
recherche
pour ses centres de vac. enfants
JUILLET :

UN DIRECTEUR
ADOLESCENTS ET
ASSISTANTES SANITAIRES
AOUT :
DEUX DIRECTEURS
PRE-ADOLESCENTS ET
ASSISTANTES SANITAIRES
Ecr. n° 05 820 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Marque connue
HABILLEMENT HOMMES
recherche

DIRECTEUR DES VENTES

Parfaitement expérimenté pour réorganiser, recruter de représentants exclusifs. et animer réseau
Sérieuses références exigées sinon s'abstenir.

Ecrire avec C.V. + photo sous n° 37 273 B BLEU, 17, r. Lebel 94300 VINCENNES.

GROUPE TRAVAIL TEMPORAIRE À PARIS
recherche pour Département Industrie

TECHNICO-COMMERCIAL

Expérience milieu industriel souhaitée France et étranger. Elément dynamique désireux de s'intégrer à une équipe jeune et ambitieuse.

Ecrire avec C.V. et photo à : n° 4.016 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

Le CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIERES recherche

CONSEILLERS COMMERCIAUX
très bonne présentation. Goût contacts à haut niveau. Formation assurée. Possibilité cadre. Rémunération importante. Tél. ce vendredi : 574-33-33.

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

BANLIEUE SUD PARIS
recherche

TECHNICIENS
BTS ou DUT électronique ayant des connaissances en automatismes numériques, en logique câblée ou programmée pour mise au point et en service France métropolitaine et territoires d'outre-mer.

LIBERES O.M.
OBLIGATION D'ETRE HABILITABLE AUX ACTIVITES CLASSEES

Adr. lettre manuscrite avec C.V. sous réf. 8.544 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Société Assurances à forme mutuelle recherche

AGENT GÉNÉRAL
pour reprise et développement portefeuille, section CHELLES-LAGNY commissions 90.000 F âge souhaité 25 ans minimum expérience de la vente appréciée, formation assurée financement sur étude. Envoyer C.V. + photo à MUTUELLE DES PROVINCES de FRANCE, 19, avenue de Grammont, 37000 TOURS

---

secrétaires

GROUPE DE PRESSE
Centre de Paris
recherche pour Dir. générale

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
ayt réelle expér. professionnelle et très bne formation générale. Excell. sténodactylo indispens. Hor. décalés se termin. à 21 h. Ecrire : S.G.P., 13, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

IMPORT. GROUPE de PRESSE
Quartier Champs-Elysées
recherche

1 SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

1 DACTYLO
expérience 2 ans dans support ou agence indispensables. Avantages sociaux. Absences pour vacances d'été possibles.

Adr. C.V., photo et prétent. à Régie-Presse, Serv. du personnel 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e ou tél. 233-44-21, p. 319 p. R.-Vs.

ENTREPRISE D'AGENCEMENT DECORATION
recherche

UNE SECRÉTAIRE COMPTABLE
HAUTEMENT QUALIFIEE pour s'occuper entièrement de la comptabilité et des problèmes sociaux. Disponible rapidement. Sérieuses référ. exigées. Env. C.V. manuscrit, photo et prét. à :
DECORAMA
11, rue Maurice-Gunsbourg, 94200 IVRY-SUR-SEINE.

4 STÉNODACTYLOS
Général Services E.T.T.
47, r. de Maubeuge, Paris-9e.

capitaux ou proposit. com.

Jeune artisan av. matériel ch. marchandises à distribuer sur départs : 41, 37, 45, 28, 18, 36 possibilité entrepôt. M. VRIET, 41440 Huisseaux-sur-Cosson

AVEZ-VOUS UN NOUVEAU PRODUIT OU UNE INVENTION POUR LES U.S.A. Société américaine en licence marketing, cherche nouveaux articles pour les U.S.A. De préférence jouets, articles de ménage ou produits de consommation inédits ou patentés. Pour convenir d'un rendez-vous en Suisse mi-juillet, écrire en ANGLAIS à : LUCERNE ENTREPRISES, INC., Chemin du Chaney, CH-1095 Lutry

CEDE 45 PARTS MEDIA Vidéo 8 millions de consommateurs. Affaire unique pour 1979. L K, 6, av. Duclos - 94450 BREVANNES - Tél. : 569-02-01

formation profession.

METIER D'AVENIR
GARDE DU CORPS
ECOLE DE FORMATION SAFETY SERVICE
292-13-85 ou 387-91-02.

enseignem.

CESSIONS INTENSIVES
D'AMÉRICAIN NON-STOP
EN VUE DE :
recyclage rapide, voyage aux U.S.A., etc.
A PARTIR DU 12 JUIN
AMERICAN CENTER
Paris-14e. - Téléphone 633-67-28.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES.

emplois internationaux emplois internationaux

URGENT

SEARCH INTERNATIONAL
RECHERCHE POUR CLIENTS :

GROUPE INTERNATIONAL D'INGÉNIEURS - CONSEILS

pour engagement un an renouvelable en Algérie

INGÉNIEURS INDUSTRIELS

- expérience d'analyse et de planification de travail,
- avec bonnes connaissances d'Anglais,
- ayant 4 ans d'expérience soudure industrielle,
- rémunération excellente.

Tél. de 9 à 12 h et de 18 à 22 h : M. HARTOG, 973-54-05

LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES A LUXEMBOURG
organise un concours général pour la constitution d'une réserve de recrutement de

JURISTES LINGUISTES (Traducteurs)
de langue française

pour la traduction en français de textes juridiques à partir soit en premier lieu du néerlandais et en deuxième lieu de l'allemand, soit en premier lieu de l'allemand et en deuxième lieu d'une autre langue officielle des Communautés européennes (1). Outre les connaissances linguistiques nécessaires à cet effet, une formation juridique complète (maîtrise en droit en France, licence en droit en Belgique) est exigée.

Limite d'âge : moins de 35 ans au 1er juin 1978. La rémunération mensuelle nette pour un célibataire bénéficiant de l'indemnité de dépaysement varie entre F.B. 77.000 (F.F. 11.000) et F.B. 84.000 (F.F. 12.000) ; s'y ajoutent éventuellement des allocations familiales.

Lieu d'affectation : Luxembourg.

De plus amples renseignements concernant les conditions générales du concours ainsi qu'un formulaire d'acte de candidature sont publiés au « Journal Officiel des Communautés européennes », no 115, du 18 mai 1978.

Celui-ci peut être obtenu sur simple demande écrite
— soit au Bureau de presse et d'information de la Commission des Communautés européennes, 61, rue des Belles-Feuilles, 75782 PARIS CEDEX 16 ;
— soit au Bureau de presse et d'information de la Commission des Communautés européennes, rue Archimède 73 - 1049 BRUXELLES ;
— soit au Service du Personnel de la Cour de Justice des Communautés européennes, B.P. 1406, LUXEMBOURG.

L'acte de candidature, dûment rempli, doit être envoyé au Service du Personnel de la Cour de Justice des Communautés européennes, B.P. 1406, Luxembourg, avant le 26 juin 1978.

(1) Les langues officielles des Communautés européennes sont : l'allemand, l'anglais, le danois, le français, l'italien et le néerlandais.

MINISTÈRE TRAVAUX PUBLICS COTE D'IVOIRE
RECRUTE :

1) DIRECTION GRANDS TRAVAUX
Ingénieurs et Techniciens de travaux hautement qualifiés et expérimentés
- Routiers
- Ouvrages d'art
- Bâtiments
- Assainissement
- Equipements électriques, Climatisation
- Coordination Bâtiment
- Etude des Prix
- Métreurs.

2) DIRECTION CENTRALE ÉTUDES
Ingénieurs et Projeteurs hautement qualifiés :
- Tracés routiers
- Ouvrages d'Art
- VRD
- Assainissement
- Hydraulique
- Définition Programme Construction
- Architectes
- Urbanistes
- Métreurs.

Adresser C.V., photo récente et rémunération souhaitée en précisant le poste choisi à :
DIRECTION DES GRANDS TRAVAUX
B.P. 4003 - ABIDJAN - Côte-d'Ivoire
Tél. : (19-225) 35.50.15

Coll. St-BENOIT
P.K. 330 KARAKOY
ISTANBUL - TURQUIE
Demande :
Prof. homme, licenc. franç.
Contrat Type

IMPORTANTE Sté Française infrastructures et travaux publics recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
ayt au cours d'une expérience de 5 à 10 ans, qui s'est déroulée si possible pour une part à l'étranger, acquis une tr. bonne connaissance des engins T. P. et mené des actions de formation. Diplômé, cet ingénieur est suffisamment disponible pour travailler à Paris et à l'étranger. Veuillez écrire (joindre C.V. et préciser votre rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la référ. 1188 à : MEDIA P.A., 9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra

Société Japonaise (Marubeni) recherche plusieurs

JAPONAIS CÉLIBATAIRES
Parlant bien français, pour postes relatifs à travaux de construction d'usine en Algérie. Tél. : (74) 94-14-22.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
RÉGION SUD-OUEST
crée un poste

CHARGÉ (ÉE) des RELATIONS EXTÉRIEURES

Il ou elle aura à promouvoir les actions des services de la C.C.I. tant auprès de ses ressortissants que de l'Administration et de la presse régionale télévisée, écrite et parlée.
Profil souhaité :
- Age : 28 ans minimum.
- Culture générale solide et bonne connaissance de l'espagnol.
- Des qualités pour la création, l'organisation et l'animation.
- Le sens des contacts.
- Une expérience antérieure de chargé de relations publiques et des connaissances permettant d'assurer le contrôle ou la rédaction d'une revue seraient souhaitables.

C.V., photo et prétentions à env. à J. BENESSE, 8, rue Berlin-Poirée, 75001, Paris. Discrétion assur.

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR 38 ans
Ing. + I.C.G. + Informatique
Grande Expérience Gestion
cherche poste de
Contrôleur de Gestion
ou Direction Financière P.M.E.
Disponible rapidement

Ecrire sous le numéro 2.711, « LE MONDE » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Dégagé obligations militaires J. H. niv. bac, B.E.P.C. 5 dég. pédag., ch. empl. bur., banque ou assur., ou commerce, lib. ste. Disp. suiv stage format. profes. Ecr. n° 6 044, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Femme écrivain, prép. doctorat linguistique, ch. à Paris poste de collab. écrivain, rédacteur, ou scénariste franco ou germanophone. Lib. 1-7. Et. prop. sim. Ecr. n° 2 706, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 15 ans rech. place apprenti électricien sous contrat. S'adr. M. Chaumont 96, r. R.-Salengro 93110 Rosny-sous-Bois, 528-17-67.

J. Fme, 25 a., bil. lic. franç., allem. + angl. Tr. bne prés. Etudie ttes propos. Juillet et août Ec. No T 05825 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Cadre, 34 a., form. sup. 9 a. exp. gest. stocks, ch. situat. Paris ou rég. paris. Ecr. G. AJACA, 7, allée G.-d'Estrées 75019 Paris.

J. F., 30 a., documentaliste, expér. journalisme, cherche emploi responsabilités Provence-Languedoc. Libre octobre 1978. Ecr. HAVAS MARSEILLE 94224.

Ingénieur consultant offre services animation, gestion, formation et personnel. Libre de voy. Tél. (90) 65-04-04, Beaumes.

VOUS ETES UNE SOCIETE DEVELOPP. VOS ACTIVITES VERS LE MAROC
Vous cherchez un homme 40 a., connaiss. ce domaine, libre de suite. Je suis celui-là. Ecrivez-moi : ALARCON Manuel, Les Dahlias, 7, rue Gaston-Berger, 13100 Aix-en-Provence.

URGENT
MÉDECIN GÉNÉRALISTE
cherche remplacement toutes régions, toutes durées. Libre immédiatement. Tél. : 733-22-28 (préf. le soir)

CADRE COMMERCIAL 31 a.
Expér. et polyval. du SECTEUR DENTAIRE, + de 10 a. d'activ. ds la branche, bilingue all. + bonne not. d'anglais, plan de market. pub., promotion vente, encadr. V.R.P., format. animation, appoint. annuel 90.000 F. Propose sa collaboration à Sté région Paris même branche, ou étudie ttes autres proposit. Ecr. n° T 05829 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J. F, 24 a., économiste, maîtrise en sciences éco., relations écon. internat., rech. poste ds secteur bancaire, é t u d e s statistiques. Mlle P. Dettin, 6, rue de Chantilly, 75009 Paris. T. 526-04-78.

ATTACHÉ DIRECTION
pouvant seconder, chef d'entreprise prêt-à-porter homme ou dame. Grande expérience. LIBRE DE SUITE. Pour Paris et région parisienne. Ecr. n° 82 753 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

occasions

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 50.000 m2 sur stock. Tél. 589-86-75

LIVRES, achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e) - Téléph. : 326-68-28

autos-vente

8 à 11 C.V.

A vendre Renault 16 TL, 1972. Argus 4.600 F. Vendue 4.250 F. Tél. : 015-99-73.

Disp. 15 juin Land-Rover 109 D carross. métal. à fenêtre. Créd. possib. 941-23-58, soir.

12 à 16 C.V.

LANCIA-GAMMA (voiture directeur). 8.500 km. Garantie totale usine 1 AN. T. 875-49-38.

divers

BMW OCCASIONS
316-320-520-525-528
Ex. tt 78, peu roulé, garanties. Auto-Paris-XV, 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

achat

COMPTANT Tous modèles RECENTS
PORSCHE - FERRARI
BMW - ALFA ROMEO
6, rue Volpian, Paris-13e. 535-01-53, 535-98-69.

locat.-autos

E.A.G. - RENT A CAR
RENAULT-PEUGEOT, B.M.W. 316,
504-01-50

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

RUE BONAPARTE
DIRECT PPTAIRE 85 M2 sur belle cour ravalée. Très GD SEJOUR, 2 chbres, s. de bains, cuis., dressing. 734-98-06, HEURES BURX.

Près av. **MOZART** Métro Muette
1, rue MARIETTA-MARTIN (ANGLE rue DES VIGNES)
7 PIECES 196 m2 - Lumineux Et. élevé + 3 serv. 1.250.000. - VERNEL 526-01-50 Vendredi, samedi, 14 h. à 18 h.

17e TERNES - PEREIRE Part. vend appt 6 pces 165 m2, 2 s. de bns, 2 chbres de service. Imm. p. de t. 1900. Chauffage central. 3e ét. Asc. Prix : 1.050.000 F Tél. pr r.-vs apr. 18 h. 328-38-79.

JOUFFROY - Malesherbes Imm. pierre de t. 4 P. 110 m2. 2 bains, cuis. tout équipée. 650.000 F 266-32-35 **FONCIAL**

NATION TILLIER Rénovation Imm. stand. Studios,2-2/3 P. Tél. 357-82-04

AV. FOCH Près ETOILE Côté soleil Luxueux appt 320 m2 environ. 6-7 p. Grand jardin. Parkings. 2 serv. - Prix intéressant I.C.H. - 742-08-00

FOCH (av.). Appt de prestige 200 m2 environ, av. jard. Tél. : 296-08-23 ou 296-27-98.

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité Du STUDIO au 2-3-4-6 P. en duplex. - Visite du mardi au samedi inclus, 16 h. à 19 h. ou téléphoner heures bureau **359-30-95**

PASSY 1966 - Très beau 2/3 P. 100 m2 5e ét. Stand. - 525-02-76

APPT DE GRAND STANDING
AV. MALAKOFF
213 m2, 2 chambres de service. Téléph. : 574-44-41 ou 574-96-16.

SACRÉ-CŒUR
IMM. CLASSE, IMPECCABLE. SEJOUR + 2 CHAMBRES, BNS 70 M2. PRIX : 450 000 F. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

UN RÊVE !
12e près du BOIS et du METRO splendide appartement décoré. TOUT EN RECEPTION SUR TERRASSE PLEIN CIEL. TEL. : 344-07-13.

RÉPUBLIQUE - VOLTAIRE
5/6 p. 180 m2, 4e ét., tt confort. Conviend. profession libérale. MICHEL & REYL : 265-90-05.

XVIe - QUAI-BLERIOT beau 4 P., 90 m2, ref. nf, imm. P. de T. 1910, asc. : 550.000 F. Téléphone : 622-54-80.

PORTE MAILLOT, ds bel imm. P. de T., 2 Pièces, tout conft, calme, soleil, urgent. - 225-89-19.

Société propriétaire vend appartements libres ou occupés avec et sans travaux, Paris. 742-57-95.

XIIIe, RESIDENCE CHAMBORD Stdg, séj. + 3 chbres, cuisine équipée, 80 m2 + balcon, park. Tél. 450.000 F. Tél. : 535-56-92.

R. La Fayette, prop. vd s/jard. b. 2 P., cuis. équ., bns, tt cft. Prix et plac. except. 878-41-65.

PARIS-XXe, 8e étage et dernier, beau studio, récent, avec terrasse, parking. Prix : 220.000 F. VIMO. — Téléphone : 951-32-70.

17e, studios et 2 Pièces, depuis 99.750 francs, tout confort. - Ce jour et demain, 13 à 19 heures, 65, avenue Saint-Ouen. 578-17-38.

PL. MALESHERBES, original 120 m2, R.-de-Ch., calme, absolu. IDEAL PROFESS. LIBERALE. Téléphone : 076-02-63, le matin.

MOULIN DE LA GALETTE appt de caract. S/VERDURE, PLEIN SOLEIL, living double + chbre, tt cft. Prix 410.000 F. Téléphone, le matin : 076-02-63.

BOIS VINCENNES près R.E.R., imm. 4 étages : beau 3 Pces, entr., cuis., tt cft, balc., 247.000 F. Tél. 346-63-85.

PRES AV. SAINT-MANDE beau séj. + salon, entr., cuis., 2 chbres, tt cft, box, s.-sol, sur pelouse : 465.000 F. - 345-82-72.

7, RUE DE L'ASSOMPTION
4/5 Pièces 149 m2 + 36 m2 terrasse, 6e étage, vue dégagée.
Sur place, de 14 à 19 heures. GEFIC : 224-10-23.

CHARDON-LAGACHE
Propriétaire vend dans hôtel particulier rénové : UN 2/3 PCES, 70 M2, dble liv., chambre sur jardin, dressing, salle de bains, cuisine équipée ; 1 GD STUDIO, s/jard., 35 M2. 723-38-53.

VUE SUR SQUARE
EXCEPTIONNEL, dans un imm. entièrement rénové, impt volume avec grenier aménageable. EN DUPLEX : 540.000 F. 522-95-20.

36, BD SUCHET
5/6 P., 160 m2, av. jard. priv., Côté MAUNOURY + gdes dép. + 2 serv. Vendr., sam., 14-18 h. 265-00-72 ou 224-53-75.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 A 235 M2 Sur place, tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 18 heures, ou 227-91-45 et 755-98-57.

QUAI KENNEDY Vue Seine Pierre de t. 220 m2, 2 salons, s. à m., 4 chbres + services. 930.000 F — 524-40-08

AV. PT-WILSON Triple réception Balcon. Soleil, 340 m2, 5 chbres, 4 bains — Tél. : 727-03-09

3e A RENOVER 45 m2 W.-C. Cuis. - Asc. - BALCONS RARE - 325-75-42

EXCEPTIONNEL
50 m. PLACE NATION. Séjour 37 m2 + 3 chbres, tout conft, 10e étage, ascens.

TERRASSE plantée 56 m2
pl. soleil, box. 700.000 F.
pl. soleil, box. 700.000 F.
Visit. vendredi 12 h. - 20 h. 8, rue Fabre d'EGLANTINES

MUETTE Superbe réception 7 pièces, professions libérales MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PRESIDENT-WILSON
Etage élevé, splendide **7-8 P.** SOLEIL, PARF. ETAT DORESSAY - 548-43-94

BD HENRI-IV
SULLY-MORLAND Bel immeuble pierre de taille Ascenseur, chauffage central
4 P. 150 m2 envir., tt confort + chambre service et cave
6 P. 205 M2 ENVIRON SUR RUE ET COUR tt cft + chbre service et caves
EXCELLENT ETAT Possib. professions libérales Renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-43

HALLES - BEAUBOURG
STUDIO 35 m2 sur rue Pierre-Lescot, salle de bains marbre, cuis. équipée. 280.000 F. Visite 14 à 19 h (sauf lundi) **GEFIC CTI** 53, rue Saint-Denis 508-41-63

Paris Rive gauche

XVIIIe - PETIT STUDIO Rénovation soignée, tt cft, sur rue, plein soleil. Tél. 282-92-84.

XVe - TOUR AVANT SEINE
Imm. nf. Jamais habité, 9e ét. STUDIO TT CFT 26 m2 + park. 210.000 TVA incluse. 783-62-74.

ACHETEZ SANS COMMISSION
Appt., villas, terrains. INTERPROPRIETAIRES Tél. 280-23-28 - 280-54-28. 30, rue de Londres, Paris-9e.

BARBET-DE-JOUY
Ravissant hôtel XIXe entièrement remis à neuf. A vendre : Appts. de grande classe, 4 P., 2 bns. + service, parks 183 m2 et 176 m2. Grand confort, soleil, calme, splendide réception. Prix élevé justifié. Sur pl. vendredi 2 juin, 12 h. à 14 h. et 16 h. 30 à 19 h. 26, RUE BARBET-DE-JOUY.
FRANK ARTHUR 134, bd Haussmann. 766-01-69.

BRETEUIL-MASSERAN
MAGNIFIQUE 5 P., 125 M2 Gde terrasse 47 m2 + 2 parkg. DORESSAY : 548-43-94.

SQUARE ST-SÉVERIN
Imm. rénové 100 M2.
TRÈS BEAU DUPLEX
caractère. Prix : 580.000 F. 28, r. de la PARCHEMINERIE. Tél. : 633-85-30.

LUXEMBOURG
Imm. Pierre de T. ravalé, soleil, Ptaire vd appts, jamais habités. 1. Entrée, séjour double, 2 chbres, 2 bains, 2 w.-c., cuisine aménagée, v.-ordures, décoration raffinée moquette, asc., ch. cent., balcons, cave. 2. Entrée, séjour, 1 chambre, même confort que le 1er appt., le tout absolument impeccable. Visite jeudi-vendredi. 14, RUE GAY-LUSSAC. Tél. : 033-53-03 - 83-28.

Mo CONVENTION
dans imm. récent très bel appart. 4 P. av. gde terrasse. 263-78-29.

MONTPARNASSE - VAVIN gd 3 p. dupl. + terrasse, pl. ciel Téléphone : 261-13-50.

ECOLE MILITAIRE 13, rue Chevert.
bel immeuble 1930, ascenseur, chauffage central, v.-o., 4e étage sur rue, bon standing, soleil. Idéal pour habitation ou location 1o) gd stud., gde cuis., bs, mod. 2o) liv. + chbre, bns, moderne. AVEC 20 % CPT + long crédit. Voir propriétaire : jeudi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

PONSCARME, Imm. 1974, stdg, appt 3 P., cuis., bains, park. Prix : 370.000 F. - PAS. 34-80.

MONGE. Part. vd 4 P., 80 m2, tt cft, parf. état, calme, soleil, tél., imm. P. de T. : 520.000 F. URENT. - Téléphone : 331-77-33.

Av. de Choisy, imm. moderne, 2 Pces, tél., tt cft, dern. étage, terrasse 20 m2. Tél. : 589-49-34.

Mo BAC, A SAISIR. Charmant studio, caractère, confort. Propriétaire : 325-89-31.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES ravissante maison, 180 m2, état impeccable, réception, 4 chbres, 3 bains, calme, soleil. 544-11-87.

RASPAIL - VAVIN - 180 M2 Duplex, séj. + 2 P., Luxe, étg. élevé, ascenseur. — DE. 42-70. TERRASSE.

Appt gd stdg. 142 m2, étg. élevé, Sud et Est. — Tél. : 583-58-24, après 19 heures.

PLACE D'ITALIE
Bel immeuble rénové SPECIAL PLACEMENT **STUDIOS** tt cft **89.000** location assurée 9.800 l'an. Le propriétaire : 265-11-66

VANEAU Bel immeuble pierre de taille Tapis escal. Beau living + ch., TEL., cave, ref. par décorateur. 339.000 F. - Propriétaire 325-75-42 (Bureau) 324-51-00 (Domicile)

PRES ARAGO Immeuble standing Très beau 75 m2, cuis. équipée, balcon, 2 parkings. - 589-49-34.

LOURMEL Très bel immeuble SUD Verdure. 2 pièces tout confort. A SAISIR - 325-75-42.

PEUPLIERS IMMEUBLE NEUF 4 étages - Livraison 1979 APPTS - ATELIERS CONCEPTION NOUVELLE 90 et 100 m2. Tél. le matin et après 20 h 30 : 589-20-97.

A RENOVER **MONTSOURIS** 2 P. 79.000 F A SAISIR - 325-77-33.

DENFERT Studo, 4e étage, cuis., douche, w.-c., cave, calme, bon état. Prix 130.000 F. - 331-89-46.

CHAMP-DE-MARS (PRES) (Vue Seine et Tour Eiffel) 240 m2, 4 chbres, 3 s. de bains, excellent état, 7e étage, soleil. 1.800.000 F. - 705-68-22.

VARENNE - GRENELLE
TRES BEL APPT CLASSIQUE **300** M2 Parking + 2 services. DORESSAY - 548-43-94

RUE DANTON **300 m²** Possibilité professionnel Immeuble grand standing 567-22-88

ILE ST-LOUIS sur SEINE Exceptionnel DUPLEX 160 m2, dernier étage, asc., poutres. CHARME. - Tél. : 504-37-28.

GLACIERE Studio kitchenette, w.-c., bains, imm. récent tt cft, 95.000 F. - 588-08-56.

Région parisienne

VINCENNES
4 P., 87 m2, calme, soleil, près métro et lycée. Prix 390.000 F. Téléphone : 328-61-19.

VINCENNES Mo et BOIS. Im. brique 1930. Beau 90 m2. Liv. dble + 2 chbr. S/verdure. Bains, cuis. équipée, ch. cal et cave. Prix 398.000 F. 365-00-61.

VERSAILLES Vds appart. 2 P. 45 m2 Ds immeuble XVIIIe Entièrement rénové - Charme Vue sur château. - T. 950-55-42.

NEUILLY RESIDENTIEL PROMOTEUR CONSTRUIT IMMEUBLE GD STANDING Livraison 3e trimestre 1979 Etudions votre plan avec notre architecte. - Toutes possibilités Du STUDIO au 8 PIECES 624-39-49 pour rendez-vous

VAUCRESSON. Pr. bois. Mieux qu'une fermette, gd stud. 135.000 F. Facilités. - 320-73-37.

CLAMART - Près Bois
Propriétaire vend appt de 5 p. 156 m2 + balcons, parking et cave. Petit immeuble 1968 de standing, 1er étage 590 000 F. Sur place samedi et dimanche 14-18 h. 65, av. J.-B. Clément.

LE VÉSINET - CENTRE
ds petit imm. stdg, dernier ét. BEL APPT 4/5 P., 115 M2 2 bains, loggia, tt cft, garage. AGENCE DE LA TERRASSE. LE VESINET : 976-05-90.

NEUILLY. R. de la ferme, imm. 1959, dble liv. + 1 chbr., cuis., bains, 72 m2, box. - PAS. 34-80.

JUVISY, 3 min. gare, lux. 6 P., 134 m2, bords de Seine, 10e étg., panoram., gde entr., séj. dble décor., cuis. magnif., 4 ch., 2 bs, 2 wc, nbrx plac., séch., loggia, park. couv., cave. Prix justifié : 630.000 F. T. 903-11-31, 921-33-27.

Part. vd ds résid. stdg, Créteil Eglise, 500 m. métro, appt 4 P., 90 m2, ensoleillé, 12e étg., box en sous-sol, 250.000 + 30.000 C.F. 899-94-43, le soir, 244-31-89, H. B.

LE PLESSIS-BOUCHARD (95) : 20 min. gare, part. vd b. constr. 1957, liv., 2 ch., bs, cft, cave, 3e dernier ét. 130.000 F. 237-37-69.

35 MIN. PARIS ST-LAZARE MANTES-LA-JOLIE (78) appartement moderne, vue vallée Seine, P. de T., jardins : 5 Pièces + dépend., parking : 410.000 F. Proxim. commerçants, écoles, collège. Tél. : 090-92-22, en soirée ; week-end, 477-25-60.

BOULOGNE - PTE ST-CLOUD séj. av. balcon, 3 chbres, dans petit immeuble calme, soleil : 425.000 F. Téléphone : 345-89-79.

R.E.R., Parc de Sceaux, b. 3 P. conft, calme, vue panoramique, loggia est, cuis. compl., nombrx rang., libr. à la vte, squ., école, tennis, gymn., bonne ambiance, ts comm. ds résid. T. 661-07-22.

LEVALLOIS
limite Neuilly - Ds imm. pierre de taille, sur rue bel appart., séjour, 2 chambres, cuis., bains. Urgent. 185.000 F av. 40.000 F. **ACL** 30, rue Anatole-France, LEVALLOIS - 757-15-85

VERSAILLES 3 minutes GARE Part. vd 6-7 pces, dernier étage, imm. p. de t., 150 m2 + gd balc. Prix 775.000 F. - Tél. 950-97-47.

SCEAUX Charmant studio avec jardin. Immeuble 1970. Prix 160.000 F. - 702-34-86.

Province

ALPE-D'HUEZ
A saisir, cse départ, STUDIO, 4 pers. entièrement équipé, cuis. laboratoire, lave-vaisselle, télé, salle de bains. T. 52-16-26.

Sortie Sud de Montpellier, à 9 km. de la mer, dans un petit immeuble terminé, grand confort, avec patios et garages, sans charges locatives, promoteur vend prix compétitifs trois derniers appartements type F 2, seuls frais notariés : 2,80 %. Documentat. agences acceptées S.C.I. CHAMPEVAL, Résidence Saint-Blaise, rue Croix-du-Sud, 34000 MONTPELLIER.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

R. VERNEUIL. Très bel imm., asc., 3 P., occupés, loi 1948. Prix 320.000 F. Téléphone : 522-95-20.

5e CARDINAL-LEMOINE APPTS occupés Loi 1948 41-47-51-106 m2, asc. Visite sur rendez-vous 14 h-18 h, 325-66-72, ou 28 bis, r. du Cardinal-Lemoine

locations-ventes

SUR BORDS DE SEINE LOCATION-VENTE
3 PIECES à partir de 1.500 F + charges Résidence de l'Ile, 45, av. J.-Jaurès, ILE-ST-DENIS. Près de la Gare. Sur place ts les jours (sf mardi).
Livraison immédiate
SOGIDEC, 33, Champs-Elysées. - Tél. : 359-94-84.

locations non meublées Offre

Paris

17, rue des Moines, pavillon 4 pces, cuis., entr., w.-c., bns, gd ss-sol, chauf. cent., tél., petit jard. accès p. grille, poss. rentrer voiture. 2.900 F mens. Ag. DE GOTI, 1, rue Guy-Môquet, Paris-17e. - 627-66-09

17e, PEREIRE, luxueux 3/4 P. 2 bains, cuis. équip. TEL. 3.000 F. - 755-63-52

TROCADERO. 300 m2, 7 P. tt cft. Tél., chbre serv., 2 park. PROF. LIBERALE ACCEPT. 6.000 F. - 544-51-52

18e, propriétaire direct. à part. loue ds bel imm. p. de t. bon stand., appts de caract., tr. bon état, tt cft, chff. gaz, part., tél. Libres octobre 1978.
1e 130 m2 largement dégagé, gde galerie, 5 pces, s. de bns + cab. de toil., 5e étage, asc. 2.270 F + charges.
2e 110 m2, pl. soleil, 4 p., s. de bains, 4e ét. 1.720 F + ch. Tél. 606-16-64

16e 2 P. TOUT CONFORT 1.325 F charges comprises. POR. 03-83.

FRONT DE SEINE - Gd studio tt confort, tél., parking. 1.500 F charg. comp. EUR. 62-84

13e GRAND STUDIO 35 M2, tt confort, 1.000 F ch. comp. POR. 03-83.

Région parisienne

APPARTEMENTS A LOUER SANS INTERMEDIAIRES MASSY (ESSONNE)
3 Pces, 76 m2 + loggia 13 m2, loyer 1.151 F, charges 250 F.
4 Pces, 90 m2 + loggia 13 m2, loyer 1.331 F, charges 313 F.
5 Pces, 105 m2 + loggia, 13 m2, loyer 1.546 F, charges 375 F.
S'adresser au gardien 1, av. Nationale, MASSY Tél. 920-48-90 - 920-48-92 ou 920-48-91 le matin

locations non meublées Demande

Paris

RECH. TOUTES LOCATIONS pour importante clientèle, Paris et proche banlieue. 387-77-64.

ECRIVAIN - JOURNALISTE DANOIS, ch. pour 1er sept. (1er août) 4 p., tél., Paris, 6e, 7e, 14e, calme et clair. Pourrait visiter entre 10 et 20 juin. Ecrire M. BERG J., Puyvert 84160 CADENET

Région parisienne

Pr société européenne, cherche villas, pavillons pr CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

6e, rue SEINE, liv. 2 chbres. 2 bns, cuis. tte équipée. Tél. 2.800 net - 705-99-66

PEREIRE, loué 4 mois luxueux appt meublé GRD LIVING + CHBRE. 3.500 F/men. 359-21-48

locations meublées Demande

Paris

Professeur Université Montréal cherche appt 6/7 pces meublé de juillet 78 à juillet 79, poss. échange avec Villa Montréal. Téléphone 805-67-18

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** Pour Cadres de Groupes Européens ou Diplomates

Etudiante ch. chbre, cft, 16e, 8e, Neuilly. No 2.695, « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

constructions neuves

MEUDON BELLEVUE Studio 30 m2. 197.000 F 4 Pces, 95 m2. 625.000 F 5 Pces 122 m2 + jard. privatif 860.000 F. Park. en sus. Visite sur place, 34, av. Gallieni tous les jours de 18 à 20 h. sam., dim., de 14 h. à 19 h. Tél. 027-14-13 ou 387-84-30

PRES DE NATION ET R.E.R. 73-77, rue des Vignoles (20e) Imm. pierre de taille massive **3 - 4 - 5 PIECES** Habitables immédiatement. Vis. s/place : jeudi, vendredi, samedi, de 14 h. à 18 h. TREVAL - 277-62-23 278-53-52

locaux industriels

ATELIER DE 1.000 M2
sur terrain de 4 000 m2 - 800 000 F
3 km centre de Dieppe (76)

Possibilités :
Aide de l'établissement public régional pour l'adaptation des locaux.
Exonération taxe professionnelle.
Prime de développement régional.

Pour informations :
Chambre de commerce et d'industrie de Dieppe Tél. : (35) 84-24-96.

Vends CENTRE MULHOUSE Immeub. convenant commerce, artisanat tertiaire ou habitation. Ecr. no T 05.841 M, Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

locaux commerciaux

2 CENTRES COMMERCIAUX Paris et banl. Nord, ts comm. Prix très intéress. : 359-12-77.

Pptaire vend et loue LOCAUX industriels P.M.E. entrepôts, Est de Paris, 25 km A-4. TEL. : 322-15-85.

8e Cambacérès/Saint-Augustin murs libres petite boutique louable 1 800 F par mois à saisir, 150 000 F. Tél. : 622-54-80.

PERIGORD 10 KM SARLAT. Commune vend ds petit hameau sur colline, école désaffectée : 127 000 F. Bât. 1920, bon état, mais sans grâce, mais vue absolument exceptionnelle. Tél. : 566-77-20, heures bureau.

fonds de commerce

Brasserie-Snack, ville 69. C.A. import. Empl. 1er ordre. Prix : 1.100.000 F. Forum Agence, B.P. 237, Villefranche. Tél. (74) 65-55-26.

Aix-en-Provence, rue piétonne, centre, à vdre magasin, bail tous commerces. 74 m2. Tél. (42) 46-51-44.

NARBONNE, 10 km mer, 140 km neige, vd cause familiale MAGASIN DE SPORTS Prix 320.000 F. Tél. (64) 32-04-07.

Rég. Aquitaine sur axe BORDEAUX - AGEN A VENDRE FONDS DE COMMERCE de QUINCAILLERIE GENERALE - OUTILLAGE fournitures industrielles, rayon ménager. Locaux centre ville entièrement rénovés. Parkings atten. Fçade 25 m. sur gde rue. Prox. Bque, poste, marché. clientèle détail et professionn. Surf. vente et réserves 1.100 m2. Ecr. no 7349 « le Monde » Pub. 5 r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Boutiques

PALAIS DES CONGRES Belle boutique 130 m2 face drugstore. Vente gérance ou franch. Ecr. no 6041, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

usines

A céder, urgent, affaire contreplaqués région Ouest. Possibilité extension. Grande propriété. Bâtiments et matériel suffisants. Personnel de qualité. Ecrire no 112.320 H.A.P. 7 X 44040 Nantes Cedex

bureaux

PALAIS-ROYAL
4 ou 2 beaux bureaux de 13 à 20 m2 chacun, tél. possible, salle conférences et petit équipement bureau. Très bel emplacement. 260-37-17, poste 21.

RUE DE LA PAIX Libre de suite
4 bur. 3 l. tél. 4.560 F mens. CC
2 bur. 2 l. tél. 1.953 F mens. CC
4 bur. 3 l. tél. 3.195 F mens. CC
Renseignements et visite : 261-52-25 + heures bur.

hôtels-partic.

VILLAGE DE MONTMARTRE Dans le calme et la verdure d'une voie privée, BELLE MAISON 180 M2 + terrasses 076-02-63, le matin

châteaux

VALLEE DU TARN **30 km TOULOUSE**
Très belle **DEMEURE DU XVIIIe** 20 pièces, INTERIEUR LUX. 2e étage à restaurer. Grandes et belles dépendances. MAGNIFIQUE PARC 3 HA avec RIVIERE - Prix : 1.300.000 F. Maîtres LAUZIN - CHABERT, Notaires associés 81800 Rabastin-sur-Tarn Téléph. : (63) 33-71-74

A vdre 100 km Paris-Nord-Ouest CHATEAU époque Louis-XIII, 30 pièces, tout confort, parc boisé 2 ha, douves en eau vive. Tél. : 874-58-90.

viagers

PROVENCE (HAUT-VAR) Très belle propriété 18 hectares dont 3 hectares oliviers-vigne. Situation unique, climat sain, très calme, 1 maison 1 pavillon tout confort. Viager occupé pendant 7 ans, 1 250 000 F. Ecr. notaire VERAN, 83 COTIGNAC

Entre : Madeleine et Concorde 4-5 P. TT CFT, 6e étage, ASC. BEL IMMEUBLE. 375.000 F + 3.500 F. Occupé Femme 77 ans. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

immeubles immeubles

RAMBOUILLET Immeuble du XVIIIe
PLACE DU ROI DE ROME (Classée M. H.)
Appt 1er ét. 121 m2. Libre + grenier 108 m2, cave, chauffage gaz.
R. de c. Magasin 69 m2, loué avec appt 4 pièces, cuisine, caves, cour int., parking privé 130 m2. Prix : 800.000 F comptant
(évent. vent appt 1er ét. seul 500.000 F comptant).
Ecr. Me Auber, not. 17, rue Hoche, VERSAILLES.

ASNIERES - IMMEUBLE COMMERCIAL rénové, loué en totalité. Locataires 1er ordre. Rentabilité : 11,82 %. TELEPH. : 050-10-90

14e - DAGUERRE O.F.B.I. vend directement bel immeuble entièrement occupé. Bon rapport. 535-92-72

Immobilier (information) Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra. 84, rue d'Alésia, Mo Alésia. Frais abon. 350 F. - 266-52-04

pavillons

BAGNOLET Pavillon F 3 Récent Tt cft. Central. Gaz. Force. Tél. Terrain très campagnard 450 m2 arborisé, puits, façade 50 m d'angle. - Garage. - Atelier (estafette) métro 5', Roissy 15', bus centre Paris à la porte. Prix 460.000 F. - Tél. 361-49-41.

CHARTRES - Vds tr. beau pav. nf en L, type 5 s/ss-sol, comble amén., jdin 700 m2. (37) 27-01-91

LA CELLE-ST-CLOUD. Part vd maison tr. sympathiq. et conf. idéal couple 1 ou 2 enf. 700.000 à déb. 969-27-78, 10-12 h, ap. 19 h

LE PERREUX
PAVIL. ARCHITECTURE 1910, excellent état proche gare NOGENT. Résident. Séj. double, 3 ch., cuis., bns, 350.000 F. AG. REGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette, 94-Le Perreux. Tél. 324-17-63.

CHOISY-LE-ROI
Très gd pavillon bon état, 7 P. princip. tt cft., jard., calme, ch. cent. neuf. Sur place les 2 et 3 juin de 14 h. 30 à 18 h. 30, 65, rue Mirabeau ou 252-04-93.

terrains terrains

HOULGATE. Terrain à bâtir 2 500 m2, eau, gaz, électricité : 59 F le m2. Tél. : 359-30-85 H. B. ou 567-07-08 après 20 heures.

Vends terrain de 2.100 m2 à SAINT - MEDAR - DES - PRES 500 m. du ctre de Fontenay-le-Comte. Vue s/ la Vendée. Perm. de constr. Pour tous renseign. téléphone 202-05-90 ou samedi, dimanche : 470-48-80.

Ptaire vd dir. MAULE 35 km Ouest Paris, superbe terrain de 7.200 m2, boisé, bordé rivière. Prix exceptionnel : 305.000 F. TEL. : 387-76-97 H.B.

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS viabilisés et constructibles avec ou sans étang et bord rivière également terrains pour création étang. Téléphoner le matin de 9 à 11 heures au 16 (38) 35-08

CRETEIL - 500 m2 : 245 000 F. GIF - 1 000 m2 : 320 000 F. Téléph. : 584-05-98 et 584-05-

MESNIL-LE-ROI
Près forêt, 4 LOTS DE TERRAIN 800 à 1.100 m2 BOISES Toutes viabilités. PRIX T.T.C. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET : 976-05-

domaines

BORDELAIS - région Castillon Libre à la vente :
DOMAINE VITICOLE 24 ha
DONT 21 HA DE VIGNES BORDEAUX SUPERIEUR soit 9 ha rouge, 12 ha blanc, mais. de maître, cour intérieure, pigeonnier, parc, maison de colon, dépendances, matériel. S'adr. MAITRE BERNETEAU, NOT. PUJOLS-S/DORDOGNE, 33350 Castillon-la-Bataille. Téléphone : (56) 40-50-05.

SUD BRETAGNE (44). Prop. 500 m2 habitab. Impec. Séj. 120 m2, 4 s. bains, 19 ha cultivab., libres. 1.000.000. Celtique, 2, r. Héronnière, Nantes. T. (40) 71-80-18.

manoirs

Autor. Ouest 50' Paris prox. gd parc 1 ha manoir luxueus. aménagé, nomb. dép., pisc. chauf. imm. chemin. et vitraux époque TEL. : (32) 53-42-11.

Val-de-Loire, rég. Sancerrois, part. vd manoir gde classe sur 1,50 ha, Prix : 850.000 F. Tél. heures rep. (36) 54-15-21.

villégiatures

MEGEVE ROCHEBRUNE CLUB HOTEL Résidence cède 2 places (6 personnes) 2 semaines Noël. -

Le Monde

régions

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le gouvernement déposera plusieurs textes pour compléter le projet de loi-cadre

M. Raymond Barre a indiqué le mercredi 31 mai à M. Alain Poher et aux présidents des commissions permanentes du Sénat, qu'il avait conviés à déjeuner à l'hôtel Matignon, que le gouvernement déposera au cours de la session parlementaire d'automne une série de projets de loi à caractère financier visant à compléter le projet de loi-cadre sur la réforme des collectivités locales dont la Haute Assemblée aura à débattre en octobre (« le Monde » du 1er juin).

« Le premier ministre nous a déclaré qu'il voulait ainsi faire passer dans le domaine des faits ce qui n'est jusqu'à présent que du domaine de l'espoir », a souligné M. Léon Jozeau-Marigné (P.R.), président de la commisison des lois, qui a indiqué également que les sénateurs attachaient « une importance considérable » à la déclaration que le gouvernement doit faire, le 20 juin, sur ses intentions. La commission des lois présentera, pour sa part, une proposition de loi faisant la synthèse des huit textes qui ont été déposés à ce jour au Sénat.

« Il y a plus de cinquante ans qu'on attend cette réforme des collectivités locales, a déclaré M. Alain Poher, et nous souhaitons que le projet de loi-cadre du gouvernement soit substantiel. »

Les permis de construire délivrés par les maires ?

La ville, c'est l'affaire des maires. Un des chapitres importants du projet de loi-cadre sur les collectivités locales sera consacré à l'urbanisme. Le texte préparé par le gouvernement pourrait notamment prévoir que les permis de construire ne soient plus délivrés au nom de l'Etat mais au nom du maire. Plusieurs possibilités sont envisagées. Faut-il fixer une limite de taille de la commune (dix mille ou trente mille habitants par exemple) ? Le choix n'est pas encore fait, mais il est probable qu'il s'agira d'une possibilité à la carte et non d'une obligation, et qu'elle sera réservée aux villes pourvues d'un plan d'occupation des sols ou d'urbanisme applicable.

Une telle mesure aurait des conséquences très importantes. Juridiquement, le maire serait seul responsable devant les tribunaux administratifs en cas de contestation. Psychologiquement, il serait incité à prendre ses responsabilités, ne pouvant plus rejeter sur l'Etat les erreurs d'appréciation.

Il est d'ailleurs peu probable que les élus souhaitent tellement prendre cette responsabilité. Les villes de plus de cinquante mille habitants dotées d'un plan et de services techniques suffisants peuvent, depuis le décret du 10 juillet 1973, instruire les permis de construire. Sur cinquante-cinq communes qui remplissaient ces conditions, seize seulement ont choisi cette formule : Marseille, Saint-Brieuc, Rennes, Grenoble, Nantes, Metz, Thionville, Forbach, Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Le Mans, Rouen, Paris, Toulon et Chalon-sur-Saône (en partie). Encore faut-il noter que Marseille, d'une part, et les villes d'Alsace et de Lorraine, exerçaient déjà cette charge avant 1973, en vertu d'autres règlements.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

● *Budget du Val-de-Marne : 1 133 millions de francs.* — Le conseil général du Val-de-Marne a ouvert sa nouvelle session, vendredi 12 mai, par l'examen du projet de « décision modificative » (c'est-à-dire un additif au budget primitif) pour 1978. Les recettes et les dépensent s'équilibrent au niveau de 1 133 millions de francs et modifient ainsi le budget primitif adopté au mois de janvier : les dépenses de fonctionnement sont augmentées de 77,6 millions de francs, les dépenses d'investissements de 28 millions. Le volume des emprunts, fixé à 76 millions dans le budget primitif, a pu être réduit à 69 millions.

A PROPOS DE...

LA DISCUSSION DES PROGRAMMES D'ÉQUIPEMENT

Régionalisme de raison

La discussion actuelle des programmes routiers et ferroviaires d'équipement de l'Ile-de-France conduit à deux constatations : le manque de moyens financiers risque de conduire à des retards importants, les établissements publics régionaux continuent d'être tenus en lisière.

Côté route, le groupe de la majorité au conseil régional d'Ile-de-France a, comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de mardi, réaffirmé le 30 mai, au cours d'une réunion exceptionnelle, la priorité qu'il entend accorder à la réalisation de la rocade A-86, et proposé qu'elle fasse l'objet d'un programme « spécifique et global ».

Pour ce futur « périphérique de l'Ile-de-France » *dont le coût global est évalué à 9 milliards de francs, les élus envisagent le lancement d'un emprunt spécial venant en complément de subventions accrues de l'Etat. Une contribution additionnelle de l'usager, une surtaxe sur l'essence, par exemple, serait éventuellement demandée par la suite.*

Pour M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du groupe et de l'assemblée régionale, 800 millions au total devraient être affectés à la rocade A-86 en 1979 : 500 millions financés à 55 % par l'Etat et 45 % par la région et 300 millions provenant de l'emprunt.

« A Paris, il serait nécessaire, *a encore indiqué M. Giraud,* d'investir un milliard par an pour que la rocade A-86 soit réalisée dans des délais raisonnables (une dizaine d'années), tout retard augmentant un coût global d'environ un milliard par an. En priorité, l'effort doit porter sur la partie est, comprise entre les autoroutes du Nord et du Sud. »

En tout état de cause, souligne le groupe de la majorité dans un communiqué, « le programme autoroutier ne peut être financé au détriment des investissements pour lest ransports en commun, qui demeurent une priorité absolue ».

Côté S.N.C.F., le calendrier du programme triennal (1978-1979-1980) d'extension des réseaux ne sera pas respecté, a constaté le comité économique et social régional, au cours de sa réunion du 30 mai, présidée par M. Jean Gardin.

Aucune des opérations nouvelles prioritaires — la liaison S.N.C.F. vallée de Montmorency-Pereire et le prolongement de la ligne du métro vers Villejuif — ne sera engagée cette année, a déploré le président de la commission transports. Le comité économique et social a demandé que ces opérations soient lancées l'an prochain sous peine de compromettre « irrémédiablement » le programme déjà en retard d'un an.

En revanche, les opérations en cours continuent normalement : ainsi, les liaisons S.N.C.F. Saint-Lazare-Cergy et Invalides-Orsay seront ouvertes respectivement en mai 1979 et septembre 1979. Le métro arrivera au Fort d'Aubervilliers fin 1979, à Boulogne-Jean-Jaurès et à Asnières-Gennevilliers en 1980, et le R.E.R. à Torcy (Seine-et-Marne) en 1980.

Pouvoirs minimaux

Le préfet de région, M. Lucien Lanier, n'a, pour sa part, pas caché qu'il y aurait des difficultés à réaliser le programme triennal. « Pour 1979, *a-t-il indiqué,* on peut s'attendre à une reconduction, en francs courants, des crédits d'Etat de 1978. » *Aussi, a-t-il émis l'idée d'un programme complémentaire qui serait entièrement pris en charge par la région.*

Lorsque les responsables élus de l'Ile-de-France réclament, comme en ce moment, la possibilité de préciser le schéma routier de leur région ou d'organiser dans les huit départements qu'ils représentent la lutte contre le chômage, ils ne s'exaltent ni ne se rebellent. Ils ne demandent pas le « pouvoir régional », mais le droit à l'action régionale, ce qui ne met en péril ni l'unité nationale ni les institutions républicaines.

Les régions n'ont plus bonne presse : on les brocarde ou, mieux, on les oublie. La loi qui les crée en 1972 ne leur autorisait que de maigres ambitions et ne leur accordait que des moyens dérisoires ; on refuse même parfois, c'est le cas pour l'Ile-de-France, de tenir jusqu'au bout ces plâtres promesses. Pour de mauvaises raisons et après un mauvais calcul.

On peut être jacobin convaincu, redouter les excès du séparatisme provincial ou craindre de placer entre le pouvoir et les citoyens trop d'écrans administratifs. Les difficultés actuelles montrent qu'il y a au moins trois grands domaines dans lesquels le relais régional est utile et indispensable.

La répartition des grands équipements publics, l'adaptation des offres aux demandes d'emplois, l'organisation des actions de formation, sont des tâches dont la « politique » peut être définie par les responsables nationaux, mais qui ne peuvent être efficacement et équitablement assurées ni dans le cercle, trop restreint, du département ou de la commune ni dans celui, trop vaste, de la nation.

L'impuissance de l'Etat à régler les difficultés soulevées par l'application concrète des grandes directives nationales devrait suffire à justifier ce pouvoir minimum que demandent les régions : le pouvoir de faire leur preuve dans le cadre des responsabilités que la loi leur a données.

Il y a un régionalisme de conviction, un régionalisme de passion ; n'y a-t-il pas place, au moins, pour un régionalisme de raison ?

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

Ile-de-France

LE MAIRE DE PARIS PREND DIRECTEMENT EN CHARGE LES QUESTIONS D'URBANISME

Sur sa demande, M. Raymond Bourgine (C.N.I.), adjoint au maire, responsable de l'urbanisme, vient d'être déchargé de cette fonction. M. Jacques Chirac vient de le nommer « adjoint au maire chargé d'études et de recherches ». (*Bulletin municipal officiel* du 30 mai.) Sa mission consistera désormais à étudier certaines questions spécifiques à la Ville comme, par exemple, l'industrialisation.

M. Bourgine ne sera pas remplacé, le maire prenant directement en main le secteur de l'urbanisme. Il sera secondé par M. Bernard Rocher (R.P.R.), adjoint chargé de la voirie, qui, dans le précédent Conseil de Paris, avait en charge le dossier.

LE CIRCUIT MOTOCYCLISTE DE TREMBLAY-LES-GONESSE SERA OUVERT CETTE ANNÉE

Le conseil général de la Seine-Saint-Denis vient de faire le point sur le projet de piste motocycliste à Tremblay-lès-Gonesse.

Un groupe de travail a été créé et a fait des propositions. La concertation a été engagée avec les futurs utilisateurs, l'enquête publique a permis de consulter les riverains. Il est prévu de construire un grand amphithéâtre sur les buttes plantées tout autour du terrain. Cet amphithéâtre, accessible au public, assurera la sécurité des motards, des spectateurs et une certaine protection contre le bruit. La piste aura une longueur de 2 055 mètres pour une largeur de 9 mètres.

Reste toutefois plusieurs points à préciser : le coût de l'opération est estimé à 12 millions ; or, actuellement, seuls 3 700 000 francs sont disponibles. Officiellement, le circuit devait être ouvert au mois de juillet prochain ; le groupe de travail prévoit qu'il ne pourra l'être avant la fin de 1978. Comment sera géré le circuit ? M. Georges Prudhomme, conseiller général, maire de Tremblay-lès-Gonesse (P.C.), propose qu'une commission, embryon du futur comité de gestion, composée d'un tiers d'élus, d'un tiers d'usagers, d'un tiers de représentants de l'administration, soit mise en place.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

villas

ILE DU LEVANT
SITE FÉERIQUE
VENTE
AUX ENCHÈRES AMIABLES
3 VILLAS
AVEC TERRASSE
RENSEIGNEMENTS :
Tél. : (94) 65-18-11
(91) 62-19-30

DRAVEIL RESIDENTIEL très belle VILLA PIERRE de T. ... asta liv., cheminée, terrasse, ...r., 3 ch., s. de jeux, s.-sol ...t., gar. 3 voit., s/env. 3 250m2 ...aysagés, cft except., 850 000 F. TEL : 948-61-64.

PIED DES ALPILLES A SAINT-REMY-DE-PROVENCE. ...ès belle villa provençale en L, pl.-pied, 125 m2 hab., sur ...400 m2 jdin amén., clos de ...urs, séj. 35 m2 avec cheminée ...erre, 2 ch., 1 de 30 m2, l'au...e de 15m2, gde terrasse pierre. ...200 m. commerces, tr. calme. ...hauf. cent., gar, lad.+atelier, ...impec. Px justifié 750 000 F. ...él. : Cab. Le Tuc (90) 92-10-83 41, boulevard Mirabeau, ...3210 Saint-Rémy-de-Provence.

Sortie village, proche MILLY-LA-FORET, lisière FORET FONTAINEBLEAU ...art. vd mais. et dépend. sur ...ardins 1 500 m2, entièrement ...ôturés, excellent état, tt cft. TEL. : (96) 69-56-89.

LAMORLAYE-CHANTILLY ...art. vd tr. belle ppté récente ...1 835 m2, séj., cuis. équipée, ...ch., bns, s. dches, cab. toil., w.-c., s.-sol total, gd gar., s. ...ux, 850 000 F. T. (4) 42-155-28.

...km – Paris très belle villa ..., ultra-moderne, séj. 98 m2. ...x : 1 800 000 F. T. : 417-03-10.

ST-NOM-LA-BRETECHE (78) 2 650m2 sud, liv., bur. 4 ch gar. REVILLON 460-75-75.

VILLEBON-ORSAY Part. vd mais. caractère 6/7 p., jardin 1 550 m2, px : 650 000 F. TEL : 010-39-65.

CHANTILLY-GOUVIEUX Pptaire vend mais. 6 p., terrain 3 600 m2. T. 783-34-58, ap. 20 h.

CHATOU Cause départ URGENT *Maison 1976. Etat exceptionnel* Séjour, bur., 4 chbres, 2 bains. Garage. - Jardin. 720.000 F I.M.F. - 976-33-14

PARC DE SCEAUX PRESTIGIEUSE VILLA Prix à débattre : 702-34-84.

Proche R.E.R. BOISSY-St-Léger splendide VILLA 11 p., s/ss-sol total, gde terrasse, gar. 2 voit., parc 5 000 m2 env. poss. diviser PRIX 1.370.000 F TEL au : 948-61-64.

BRY-SUR-MARNE COTEAU PRES CENTRE VILLA MODERNE séj. double. 35 m2, bur., 4 ch., cuis., 2 bns. Etat exceptionnel, jardin, sous-sol, garage. Prix : 590.000 F. AGENCE REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. - 324-17-63.

VILLEMOMBLE RÉSIDENTIEL *Maison exceptionnelle sur jardin paysagé de 1.000 m2. Prix justifié. Tél. : 660-28-00 ou 927-90-85.*

MAISONS-LAFFITTE 600 m gare et comm. MAISON MANSART, gd récept. 6 chbr. + 3 bains, parf. état, tt conft. BEAU JARDIN BOISE. Conviendrait à profess. libérale. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

Vends Arcachon villa 140 m2 6 chbres, séj. 28 m2, 2 s. de bns, gar. 600.000. 585-50-66 ap. 19 h.

chalets

CREVOUX (05) Alt. 1.600 m à 16 km Embrun raviss. chalet, gd séj., 5 chbres, bns, 2 wc, gar., terr. 3.000 m2, prox. pistes ski. Tous renseign. Y. LIONARD, 43, rue du Président-E.-Herriot - 69002 LYON. Téléphone : (78) 42-72-23

maisons individuelles

A 15 KM DE COMPIÈGNE
des demeures d'exception
dans un cadre exceptionnel
Les Marguerites de Bellinglise
4 à 6 pièces
de 480 000 à 830 000 F
PRETS CRÉDIT AGRICOLE
maisons modèles sur place :
dans le parc du château de Bellinglise
60157 Elincourt Ste Marguerite
Tél. (4) 476.10.73

propriétés

FRONT DE MER MORBIHAN terrain nu et propriété dans parc boisé, environnement exceptionnel, tennis. Manoir de LANNHOEDIC, 56370 Sarzeau.

VINEUIL SAINT-FIRMIN 2 km Chantilly - Maison 18 s. 6 p., cuis., s. d'eau, w.-c., chff. central. Grenier. Cave. Garage. Jardin - Prix : 392.000 F AFFAIRE EXCEPTIONNELLE DEVIQ CONSEIL, 2, place de la Gare, CHANTILLY. Tél. : (16) 4-457-12-02

ELISABETHVILLE - Pavill. tt cft, liv. dble + 2 ch., 2 gar. 1.000 m2. 530.000 F - PAS. 34-00

649 PROPRIÉTÉS de la fermette au château, autour de Paris : 0 à 120 km. L'ORDINATEUR DE LA MAISON DE L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS - 757-62-02

EN PROVENCE Proche de ST-REMY Villa confortable de 5 PIECES. 1.600 m2 de jdin. Px 320.000 F. CABINET IMMOB. MORO 23, bd V.-HUGO, St-Rémy-de-P. Tél. : (90) 92-14-75

NORMANDIE, 150 km PARIS 45 km Deauville - Part. à part., Maison anc., tt cft, 6 p., 2 bns. ter. 8.000 m2. Vendeur : 878-11-30

Propriétaire vend, Sud-Ouest, Maison classée de 10 pièces, tout confort. Jamais habitée. Située sur place halle XVIIe s. Me MARTIN : 84 AUVILLAR.

A vendre TRES BELLE PROPRIETE - Le Moulin de Guron, 27 km Sud Poitiers, 2 km RN 10. Comprenant : Habitation : entr., grd salon, s. à manger, bibliothèque, s. de billard, atelier, 4 chambres, tout confort. Le Moulin avec sa roue. Maison de gardien : 4 pces, 2 gar., grandes dépendances, cour d'honn. Potager. Verger. PARC en partie boisé, joignant la rivière. Sup. : 2 ha 70 ares. Libre à la vente. PASCAULT Immeubles 86700 ROMAGNE Téléph. : (49) 87-70-71

Vends très belle propriété à VIARMES (95), style av. tourel. anc. sur parc 2.400 m2, mur de 3 m de hauteur, 350 m2 habit., réception, salon, séjour, salon d'hiver et cuisine. 1er étage : 3 gdes chambres + s. bns, toil. 2e étage : 3 gdes pces + toil. et dches. s/sol, 2 caves et buand., chauff. mazout. Prix : 780.000 F. Téléph. : 205-85-90 ou sam., dimanche au 470-40-80

Particulier vend PROPRIETE DE RAPPORT 60 km sud de Bordeaux, belle situat., 1 km du village, compr. grande maison rénovée, intér., extér., chauffage central, tout confort, compren. : 3 appts de luxe, cheminée, jardin clôturé, arborisé, grange, hangar, écurie, dépendances, petite maison de fermier 3 pièces ss conft, le tout sur 1,5 ha, près champs. Prix : 650.000 FF. Ecr. Willy Bardoz, av. Léman 1, CH-1003 Lausanne

Part. à part., orée Forêt FONTAINEBLEAU Superbe ppté, état neuf, cuisine équipée, séj. dble + 5 chbres, s. de bains, toil., wc, s/sol, parc 7.000 m2. Aucun frais. 950.000 F. Téléph. : 422-80-57

BEAUVAIS (près) 1 h. environ Paris, gde MAISON RURALE 9 P. Tt cft. Rénovée. Terr. boisé 3.000 m2. A SAISIR 370.000 F - 953-22-27

PROVENCE Pied Lubéron, grand mas pierre à rénover. 10 pièces + dépend. + 55.000 m2 vignes, prés, cour arborée. Vue except. E., él., net 530.000 ou créd. G. MARCHANT, 84220 LE COUSTELLET Tél. : (90) 71-92-92

CALVADOS VILLERVILLE Vue sur mer Villa 5 pces, tt cft. Tél. Gar. 350.000 F — 766-45-26

EURE *Région BERNAY* Sortie bourg *Pavillon récent 5/6 pièces Terrain 780 m2 - 240.000 F Propriétaire : 766-45-18*

90 km NORD-OUEST CHAUMIÈRE *TENNIS, PARC 13.000 M2* BORDURE FORET. Séjour, salon, 4 chbres, 2 bns, chauff., grand sous-sol + dép. Tél. M. CAROW, Gisors. (16-32) 55-04-24.

15 km VERSAILLES Tr. belle PROPRIETE 280 M2 + grenier aménageable avec poutres de 80 m2 sur 2.300 m2 terrain clos de hauts murs. Entr., s. à mang., 2 salons, cuis., bureau, 3-4 ch., dressing-room, 2 bs., gar. 2 voit. Px. 1.250.000 F Tél. : 950-08-34.

SAINT-PIAT (EURE) 20 km Rambouillet, 12 km Chartres, très belle Propriété 200 m2 sur 2.500 m2 terrain av. accès privé sur bord de l'Eure. Ent., sal., s. à m. 35 m2, cuis., 4 ch., s. bns., w.-c, gde terrasse 22 m2 sur très gd ss-sol comp gar., buanderie, cellier, s. de jeux + dépend. 20 m2. Px. 685.000 F. Tél. 050-03-56.

MAISONS-LAFFITTE 8' gare, belle villa récente, exc. état, tr. confortable séj. 50 m2, 4 ch., jard. 750 m2, 2 gar. annexe. Px. 1.050.000 F. 962-15-37.

Près FONTAINEBLEAU FERMETTE restaurée en milieu village à l'orée de la forêt, 250m2 hab. dt séj. 85m2, tt cft, terr. de 1 500 m2, gros cachet, 650 000 F. LEFEVRE : 424-30-36.

VILLENEUVE-SUR-YONNE belle maison état impeccable, cachet, beau living, 6 chbres, 3 s. de bains, vue superbe sur Yonne. Px : 700 000 F à débattre directement pptaire. Crédit. Ecrire LOISINAT. B.P. 23 45320 COURTENAY ou téléphoner : (38) 95-40-68 heures des repas ou le soir.

CÉVENNES 139 ha d'un seul tenant. Rivière. Tél. 050-10-90

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS ET TERRITOIRES de 1 à 100 ha., avec possibilité création étangs, dont certains constructibles. Téléphone matin, 9 h. 30 à 11 heures au 16 (38) 35-00-58

MILLY-LA-FORÊT *à 6 km dans parc 28.000 m2 arborisés et clos, maison 200 m2 toit chaume, cft, 1964, possib. diviser. - 522-05-96*

NORMANDIE 130 km Pittoresque Propr. de tte beauté, terrain 6.000 m2, source, pelouse, arb., gde mais. norm. aménag. et meublée av. rech., cft ultra moderne + petite mais confort. + pêche truites 2 km sur la Risle, habit. immédiat. L'ensemble 1.400.000 plus que justif. 2e autre gde maison norm. belle et confrt., libre déc. 550.000 F. Me Jourdain, 27, Beaumont-le-Roger. Tél. (32) 44-20-09

Rég. GISORS Belle vue PROPRIETE parf. état, entr., gd séj., cuis., 3 ch., bains, chf. cent., ss-sol, joli jdin, 2 500 m2, px 350 000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, à GISORS. *Téléphone : (16-32) 55-06-20).*

fermettes

NOISY-LE-ROI. Grange à aménager sur 350 m2. Px intér. REVILLON. 460-75-75.

EURE 160 km Paris Corps de ferme normand, 5 p., cuis, 1 ha 1/2 terr. clos et planté. Prix 350.000 F. Possib. 6 ha de terrain Tél. : (32) 35-11-82

75 km Sud-Ouest Près AUNEAU FERMETTE bon ét. s/terr. 1.700 m2. Gd séj. rustiq., 2 ch., cuis., bns, wc, gar. Px 265.000. Crédit possible. Tél. : 483-36-35.

VUE SUR LES BOIS, 10 KM de NEMOURS Fermette bien chez soi, habitab. de suite Cuis., coin repas, séjour + ch., s. bns. wc, chff. él. Tél. Grenier, grange eff. amén. Séparé 1 ch. poss., toil., cave, cour cl. murs. Mag. VERGER. Nbx arb. 900 m2 clos. 235.000 av. 20 % cpt. C.I.N. face église, Nemours, 428-24-63.

maisons de campagne

Sud à 3 km Cosne sur terrain 2.250 m2, vd ferme berrichonne restaurée séj. 100 m2 tt conft. 400.000 F. Tél. (36) 54-17-88.

TARN campagne 20 km ALBI, part. vd pte maison caractère à rénover, eau, él., bois 1.000 m ou plus. 70.000 F. T (63) 57-10-12.

PRES CHARTRES, mais. anc. rénovée, luxe récept. + 6 ch., jdin, 3.500 m2. 850.000. 622-54-80.

Pptaire vd 75 km Sud Paris, charmante demeure 4 P., bns., tél., dép., gar., jard. 780 m2. Photo. 290.000 F. Ecrire : MASSIAS, 77-Grande-Paroisse.

MAISON dans village, BASSE-ARDECHE, vue dégagée, jard. 5 p., cave et dépend., confort, 250.000 F. Tél. 948-66-22.

Week-end - Vacances à 1 h. 15 de PARIS SUD ds splendide domaine de loisirs golf, équitation, tennis, piscines, voile, pêche. Duplex 55 m2 sur jardin, 4 à 6 personnes, tt cft., état nf. Prix : 180.000 F, crédit possible. Tél. : 236-60-18 ou samedi-dim. 16 (86) 66-32-18.

1 heure Paris SUD, gd CHALET neuf, 5 P., eau, élect., tt-à-ég. HUAN, Sens. (86) 65-14-86.

MAISON CAMPAG. 2 gdes pces habit. de suite, chemin. rust., pout. app., gren. aménag., cave voûtée av. poss. gar., gr-œuvre, excel ét. Eau et él. Terr. attan. 3.200 m2. PRIX : 70 000 F. Possib. crédit 80 %. PROGECO 3 - B.P. 159 90 av. du Gal-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON Cedex. Tél. (16-70) 28-30-30.

NORMANDIE 1 h. 30 Paris, 50 mn Deauville, Fermette Normande 85 m au sol + étage sur verger 1 ha av. pressoir, grange et dépend. Prix : 240.000 F plus frais.

NORMANDIE 1 h. 30 Paris, 50 mn Deauville, Charm. maison camp., vue impren. sur vallée, habitable de suite, tt conft. 1.700 m2. Prix : 230.000 F à déb. M.T. (16-31) 32-72-06 ou (35) 71-46-42.

économie

LES PROJETS DE LOI SUR L'ÉPARGNE, LA PARTICIPATION DES CADRES ET LES PRUD'HOMMES

Les contribuables devront choisir entre les formes d'avantages fiscaux offertes à l'épargne

Le projet de loi « *tendant à orienter l'épargne vers le financement des entreprises* », qu'a adopté le conseil des ministres du 31 mai, confirme les indications que nous avions données précédemment mais comporte un certain nombre de précisions supplémentaires.

● *Détaxation du revenu investi en actions.* Chaque contribuable peut, jusqu'à la fin de 1981, déduire de son revenu net global l'excédent annuel de ses achats sur ses ventes d'actions françaises dans la limite de *5 000 F par an, majorée de 500 F* pour chacun des deux premiers enfants à charge, et de 1 000 F pour les suivants. Les contribuables qui atteindront l'âge de cinquante ans avant 1982 pourront bénéficier de ce régime jusqu'à leur départ en retraite et au maximum pendant quinze ans. Au-delà de cinquante ans, la limite de détaxation, à partir de la cinquième année, sera portée à 6 000 F.

La détaxation ne porte que sur les achats d'actions françaises cotées, ou jouissant sur le marché hors cote d'un volume suffisant de transactions. Elle porte également sur les achats d'actions de sociétés non cotées, mais seulement à l'occasion d'augmentations de capital en numéraire et à condition que ces augmentations de capital ne soient pas souscrites par des personnes titulaires ou ayant été titulaires au cours des deux années précédentes d'une créance sur la société sous forme d'avances en compte courant. Les actions de sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) ou de fonds communs de placement ne peuvent bénéficier de la détaxation que si ces organismes emploient respectivement 60 % ou 75 % de leur actif en valeurs françaises.

[Deux autres projets seront présentés le 7 juin au conseil des ministres pour modifier le régime des SICAV, qui, dans la réglementation actuelle, sont astreintes à détenir un pourcentage minimum d'obligations (30 %) pour garantir une certaine sécurité, et ne sont soumises à aucune limitation en ce qui concerne le pourcentage d'actions étrangères possédées. Afin de faciliter la gestion collective des portefeuilles de valeurs mobilières acquises dans le cadre de la détaxation, l'un des projets doit prévoir la constitution de fonds communs de placement.]

Pour vérifier que les sommes détaxées correspondent bien à un accroissement net de l'épargne investie en actions, ces actions devront être déposées auprès d'un ou plusieurs intermédiaires agréés (banques, agents de change, etc.), qui établiront chaque année le solde des achats et des ventes effectués, l'excédent pouvant être déduit du revenu dans les conditions précitées, et ceci à partir du 1er janvier 1978. Les contribuables pourront librement revendre les titres acquis sous déduction ; mais, s'ils le font au cours d'une des quatre années qui suivent leur première déduction, l'excédent des ventes sur les achats sera ajouté au bénéfice imposable et taxé comme tel dans la *limite des déductions opérées* au titre des années antérieures. Cet excédent pourra être diminué, le cas échéant, de la part des achats nets qui aura, les années précédentes, dépassé le montant déductible.

[Un décret fixera les conditions dans lesquelles cette pénalisation ne jouera pas : événement exceptionnel dans la vie du contribuable ou de ses ayants droit (mariage, divorce, décès, mise à la retraite, etc.).]

Restriction importante : les contribuables ne pourront bénéficier à la fois de la nouvelle détaxation sur l'achat de valeurs françaises et de l'abattement actuel de 3 000 F sur les dividendes, accordée par la loi de finances pour *1977 ; ils devront* opter.

De plus, les valeurs acquises dans le cadre d'un engagement d'épargne à long terme consacré à l'achat de valeurs mobilières et souscrit ou prorogé avant le 1er juin 1978 ne pourront bénéficier de la détaxation prévue par le projet de loi, à moins que le contribuable ne renonce, pour l'avenir à l'exonération des dividendes perçus dans le cadre de son engagement d'épargne.

[Important : la formule de l'engagement d'épargne à long terme est supprimé à partir du 1er juin 1978 pour cause de double emploi avec le projet de loi. Les cent soixante-dix mille contrats en cours, qui coûtent actuellement au budget 60 millions de francs environ, seront menés, néanmoins, normalement à leur terme.]

● *Le coût de la détaxation et sa contrepartie budgétaire.* Si, comme il est prévu et souhaité par le gouvernement, un million de ménages utilisent la détaxation de 5 000 F (ou plus), le coût budgétaire de la mesure serait compris entre 1,1 et 1,5 milliard de francs.

En contrepartie, le prélèvement fiscal libératoire de 33,33 %, appliqué aux revenus de tous les placements à revenu fixe est porté à 40 %, à l'exception des obligations, pour lesquelles le taux du prélèvement libératoire reste fixé à 25 %. Ce relèvement vise aussi bien les livrets B de caisses *d'épargne (non exonérés)*, à l'exception des livrets A (exonérés) que les comptes sur livrets des banques, les comptes à terme, les bons anonymes du Trésor des caisses d'épargne, et le bon de *caisse souscrits après le 1er juin 1978.*

Ces revenus peuvent bien sûr être soumis au barème normal de l'I.R.P.P., au choix du contribuable.

Réforme de la fiscalité des fonds propres

Afin de favoriser les augmentations de capital des sociétés, et, particulièrement des petites et moyennes entreprises, la déduction des dividendes du bénéfice imposable pour les augmentations de capital pourra être pratiquée pendant sept ans (et non cinq), ce délai étant porté à dix ans en cas d'émission d'*actions* à dividende prioritaire. De plus, le bénéfice de cette déduction est étendu à l'ensemble des sociétés non cotées à partir du 1er janvier 1978.

Simultanément les droits d'enregistrement sur les augmentations de capital par incorporation de bénéfices, de réserves ou de provisions sont ramenés de 12 % à 6 % dans la limite de 1 million de F, et à 3 % lorsque ces opérations sont accompagnées, précédées ou suivies d'une augmentation de capital en numéraire, dans les mêmes limites et jusqu'au 1er janvier 1982.

● *Les actions à dividende prioritaire.* — La loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés est modifiée pour autoriser la création d'actions de priorité dépourvues de droit de vote, à l'image de celles existant dans les pays anglo-saxons, ce qui permettra aux dirigeants des petites et moyennes entreprises l'accueillir des capitaux extérieurs sans être exposés à devoir céder leur contrôle. Elles bénéficient d'un dividende versé en priorité avant le dividende ordinaire, se voient accorder momentanément le droit de vote en cas de non-paiement du dividende à trois reprises, ne peuvent représenter plus du tiers des actions ayant droit de vote et ne sont pas prises en compte pour l'application du régime fiscal plus favorable des sociétés mères. Enfin, il est interdit aux dirigeants d'une société de détenir des actions à dividende prioritaire de ladite société.

Le ministre du travail entend maintenir le « monopole » des syndicats représentatifs aux élections professionnelles

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, qui a commenté, le mercredi après-midi 31 mai les deux projets de *loi adoptés* le matin par le conseil des ministres, a précisé, à propos des élections des prud'hommes (candidature libre comme c'est le cas actuellement), qu'il n'était pas question de retirer aux cinq confédérations de salariés ce qu'on appelle le « monopole », c'est-à-dire le droit d'être seules à présenter des candidats au premier tour des élections professionnelles dans les entreprises. Il s'est déclaré ouvert à la *concertation* avec la C.G.C., qui reproche au gouvernement de limiter le collège cadres dans les prud'hommes alors que la confédération souhaiterait y inclure les agents de maîtrise.

Le ministre a d'autre part annoncé que le projet de loi sur la participation des cadres sera soumis à l'avis du Conseil économique et social. M. Robert Boulin, qui va aussi consulter les syndicats, demandera au Conseil s'il est opportun d'étendre cette participation aux autres salariés et d'améliorer l'information des comités d'entreprise dans les filiales. En fait, le gouvernement a réduit la portée du projet de loi qui, au départ, prévoyait à la fois l'extension de la participation et une obligation à la charge des sociétés-mères d'informer les comités d'entreprise de leurs filiales. Recul ? Prudence tactique ? « *Il est normal de consulter avant de décréter*, a déclaré M. Boulin. *Qui peut nous reprocher d'avoir pris une double précaution ?* »

Le projet de loi sur la réforme des conseils de prud'hommes qui a été adopté, mercredi 31 mai, au conseil des ministres, comporte les améliorations suivantes :

● *GENERALISATION TERRITORIALE.* — Chaque département disposera désormais d'un conseil — et même plusieurs si le nombre des salariés couverts le justifie. [Actuellement, plusieurs départements ne sont pas dotés d'un conseil, et seulement huit millions de salariés — sur un effectif total de quatorze millions — relèvent des conseils existants.]

● *EXTENSION DE LA COMPETENCE* des conseils à l'ensemble des différends d'ordre individuel liés au contrat de travail. (Jusqu'à présent, le plaigant doit porter le litige devant le tribunal d'instance quand il n'appartient pas à un métier et à une profession couverts par un conseil.)

● *MODIFICATION DU MODE DE SCRUTIN.* — Les conseillers seront élus à la représentation proportionnelle suivant la règle du plus fort reste (afin de ne pas désavantager les syndicats minoritaires) et non plus au scrutin majoritaire. La liberté de candidature est maintenue. [Le nouveau mode d'élection sera appliqué, pour la première fois, en novembre 1979 et sera organisé en semaine et non plus le dimanche.]

● *ASSOUPLISSEMENT DES CONDITIONS D'ELECTORAT ET D'ELIGIBILITE.* — La durée d'activité professionnelle exigée pour être électeur sera ramenée de trois ans à six mois, et, pour être éligible, de trois ans à un an.

● *Représentation des cadres. — Ils formeront un collège spécial* leur permettant d'élire leurs représentants, mais les cadres élus se retrouveront avec les autres conseillers dans une « assemblée générale » ; celle-ci pourra répartir les élus dans plusieurs « chambres » selon les affaires à traiter afin de permettre aux cadres d'être jugés par leurs pairs.

● *Transfert à l'Etat des dépenses de fonctionnement.* — Ces dépenses (90 millions de francs), actuellement supportées par les collectivités locales, seront progressivement, d'ici à 1981, prises *en charge* par l'Etat. Les secrétaires et secrétaires adjoints des conseils de prud'hommes seront intégrés dans les corps de fonctionnaires des services judiciaires à compter du 1er janvier 1979.

● *Participation : scrutin majoritaire pour les cadres.* — Le deuxième projet de loi sur la participation des cadres aux conseils d'administration et aux conseils de surveillance des entreprises anonymes, employant plus de 500 salariés, prévoit qu'un ou deux cadres devront siéger dans ces conseils avec voix délibérative. Ces cadres jouiront du statut commun qui est celui des actionnaires, toutefois ils seront élus par les cadres (au scrutin majoritaire à deux tours) ; ils seront exonérés de l'obligation, faite aux autres administrateurs, de posséder des actions de garantie et ils bénéficieront d'une protection semblable à celle des délégués du personnel.

Suggestions pour une réforme fiscale

II. — LES AVANTAGES DE LA FORMULE

par ROBERT LATTES

Robert Lattès, auteur de « la Fortune des Français », suggère la création d'un impôt sur l'« accroissement du pouvoir économique des ménages » : revenus et plus-values (ou moins-values) de leur patrimoine (« le Monde » du 1er juin). Il développe ci-dessous les avantages de sa proposition.

Une fois fixé le cadre du système que nous proposons, la réforme devrait porter sur ses divers paramètres : détermination des assiettes (évaluation des revenus, des plus-values ou moins-values, des successions ou donations ; abattements, déductions, exonérations, prises en compte des charges) ; dispositions diverses, en particulier prise en compte de la situation de famille, ou encore mesures éventuelles d'incitation ; calcul de l'impôt (choix des tranches et des taux du barème ; modulation éventuelle, pour les successions et donations, selon la relation avec le défunt ou le donateur ; progressivité).

L'indispensable analyse approfondie (et quelques exercices de simulation) s'appuieraient fructueusement sur les études déjà réalisées par le conseil des impôts. On retiendra dès à présent que s'il n'est pas anormal que la fiscalité des ménages tienne compte, dans ses modalités, de certains éléments familiaux et sociaux, il serait infiniment préférable que les incitations de caractère social, familial ou même économique se fassent, indépendamment de la fiscalité, dans la clarté de budgets séparés appropriés : sinon, comme dans le cas actuel du quotient familial, les avantages consentis en viennent à dépendre de façon inéquitable et illogique de la situation financière des ménages.

Un système fiscal cohérent doit constituer, par les déclarations qu'il implique et les statistiques qu'il induit, un instrument de connaissance, de contrôle et d'action, sa première vertu étant une photographie — une connaissance — aussi fidèle que possible de la réalité ; à cet égard, le système proposé aurait tous les avantages d'un impôt sur la fortune sans avoir au plan pratique, comme on l'a vu, la plupart de ses inconvénients.

La connaissance des stocks de richesse — les éléments de patrimoine — viendrait compléter celle des flux — revenus et plus-values ou moins-values, — ces deux systèmes d'information ne pouvant, par leurs multiples recoupements, que contribuer à leur amélioration mutuelle. Ces recoupements permettraient l'élimination automatique d'une fraction considérable de la fraude car, dissimulation ou sous-évaluation, la fraude ne se nourrit que des incohérences ou du caractère incomplet d'un système fiscal. Ils permettraient également une meilleure identification des sources d'évasion fiscale, afin de les diminuer, de les éliminer ou de les moraliser, notamment en ce qui concerne les dispositions qui mettent plus ou moins gravement en cause le caractère progressif de l'impôt.

Ils permettraient enfin des actions conjoncturelles différenciées, donc équitables, par exemple pour favoriser l'épargne en train de se former, mais en liant les avantages aux niveaux des revenus et du patrimoine (l'effort étant d'autant plus méritoire que le revenu est plus modeste). On a quelque scrupule à rappeler ici qu'on agit d'autant mieux sur un système — en l'occurrence le système socio-économique de la nation — pour le contrôler et le réguler, qu'on connaît mieux et plus complètement, comme une maison de verre.

S'agissant de la fortune, on n'aurait à traiter chaque année, comme actuellement d'ailleurs, que les successions et donations, soit au maximum 3 à 4 % du nombre des patrimoines ; de plus, le législateur aurait naturellement la possibilité d'exempter d'une part les héritages trop modestes, d'autre part les plus-values non significatives au moment d'un transfert de patrimoine : à des fins évidentes d'administration et de justice on se contenterait donc, au-dessous de certains niveaux de revenus ou de patrimoine, de déclarations simplifiées.

Réduire l'évasion fiscale

Au plan des recettes, en choisissant convenablement abattements et taux, on peut montrer de façon très globale (1) que le système proposé procurerait à la puissance publique des recettes équivalentes à celles d'un système de type actuel sur les successions et donations, auquel viendrait s'ajouter une imposition raisonnable sur la fortune. Cette démonstration suppose toutefois de sensibles modifications aux dispositions actuelles en matière d'héritage, spécialement pour les taux en ligne directe : mais on sait bien qu'une politique appropriée en matière d'héritage est le moyen privilégié — équitable, efficace et non antiéconomique — de réduire certaines inégalités, alors que notre législation actuelle est à cet égard beaucoup trop douce.

Le système proposé satisfait aux objectifs et critères d'un système fiscal d'ensemble : il est cohérent, en particulier parce qu'il est fondé sur tous les éléments du pouvoir économique des ménages ; il va profondément dans le sens de l'équité et de la réduction des inégalités ; il facilite de lui-même la diminution, sinon l'élimination, de la fraude et de l'évasion fiscale ; il constitue un système ouvert, parce qu'il reste compatible avec l'insertion de mesures conjoncturelles de dissuasions ou d'incitations économiques et sociales, sans pour autant que cela remette en cause sa cohérence d'ensemble (en particulier parce qu'il écarte la prise en compte de toute une série de facteurs, tels que l'érosion monétaire ou les durées de détention des biens) ; enfin, il suffirait que les dispositions pratiques ne soient ni dissuasives, ni confiscatoires, pour qu'il ne casse ni la volonté de l'effort, ni l'initiative et l'esprit d'entreprise, ni plus généralement les ressorts et les moteurs du développement.

On sait la part relativement faible de l'impôt sur le revenu dans nos recettes fiscales (ou assimilées, aux fins de comparaisons internationales) à l'égard de la part relativement importante des impôts indirects et des cotisations sociales, ces deux derniers prélèvements n'étant que très légèrement progressifs par rapport au revenu. On sait aussi que notre impôt sur le revenu est fortement concentré sur un petit nombre de redevables (à peine plus de la moitié des foyers).

De façon plus générale, la nécessité de réforme et l'impératif de cohérence impliqueraient vraisemblablement de s'intéresser à des domaines de la fiscalité autres que ceux concernant les seuls particuliers. Mais, en tout cas, un rééquilibrage différent des divers prélèvements opérés sur les particuliers exigerait qu'un nombre infiniment plus élevé de ménages soient assujettis à l'impôt et l'acquittent : c'est au seul prix d'un impôt sur leur pouvoir économique que de nombreux ménages pourront voir baisser dans une proportion plus forte leurs contributions indirectes. Cette nécessité et cette prise de conscience font partie, il faut le savoir, de toute réelle opération-vérité.

Nous avons suggéré que les moyennes glissantes de détermination de l'impôt se fassent sur cinq ans : c'est la période que l'on pourrait fixer pour, partant du cadre actuel qui se trouve comporter les diverses assiettes retenues, assurer la transition vers le système proposé. Pendant les quatre premières années, tout en restant dans le cadre actuel, on évoluerait progressivement vers les taux et modalités du système envisagé ; l'harmonisation définitive serait opérée la cinquième année, mais on disposerait alors des quatre années de données antérieures nécessaires aux calculs pour chaque ménage.

Une imposition sur la fortune est probablement une étape importante sur la double voie de l'efficacité et de la justice. Se contenter de surajouter à notre système actuel un impôt bâtard sur la fortune ne pourrait qu'accroître complexité et incohérence. Impôt obligatoirement bâtard et incohérent parce qu'on tentera inévitablement, l'expérience de l'imposition sur les plus-values est là pour en témoigner, de tenir compte, sans les modifier profondément, du reste des dispositions fiscales actuelles, et parce qu'en outre on introduira probablement toute une série de facteurs dont on a relevé à la fois les dangers et l'inutile complexité.

Le système proposé, indépendamment de ses mérites, serait en outre l'occasion d'une remise globale, d'une refonte d'ensemble de notre fiscalité : signe indiscutable d'un véritable tournant, la solennité de son introduction s'en trouverait renforcée.

FIN

(1) En s'appuyant sur les chiffres de mon livre, *la Fortune des Français*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
...-U	4,5875	4,5925	— 5	+ 12	— 7	+ 17	— 40	+ 20
...an.	4,0900	4,1050	— 30	+ 7	— 43	— 5	— 88	— 10
...n (100)	2,0600	2,0850	+ 75	+ 105	+ 155	+ 200	+ 585	+ 600
...M.	2,2000	2,2050	+ 60	+ 95	+ 160	+ 185	+ 525	+ 575
...rin	2,0520	2,0570	+ 40	+ 60	+ 100	+ 125	+ 310	+ 350
...B. (100)	14,0700	14,1100	+ 240	+ 390	+ 520	+ 630	+1425	+1800
...S.	2,4370	2,4460	+ 130	+ 155	+ 270	+ 295	+ 840	+ 895
...(1 000) ..	5,3050	5,3150	— 255	— 190	— 485	— 380	—1480	—1280
....	8,4025	8,4125	— 135	— 50	— 300	— 200	— 980	— 810

TAUX DES EURO-MONNAIES

....	3 1/2	4	3 1/4	3 5/8	3 1/4	3 5/8	3 7/16	3 13/16
...-U	2 3/4	3 1/8	7 9/16	7 15/16	7 3/4	8 1/8	8 5/16	8 11/16
...rin	4 5/8	5 1/8	4 5/8	5 1/8	4 5/8	5 1/8	5 1/16	5 9/16
...B. (100)	4 1/2	5	4 3/4	5 1/4	5 1/8	5 5/8	6	6 7/16
...S.	1/16	7/16	13/16	1 1/16	7/16	1 3/16	1 7/16	1 1/8
...1 000) ..	8	11 1/2	12 1/8	12 7/8	12 1/8	13	13 1/2	14 1/8
....	7 3/4	8 3/4	9 3/8	10	10	10 1/2	10 7/8	11 3/8
...franç...	6 7/8	7 1/8	8 7/8	9 3/8	8 7/8	9 3/8	9 7/8	10 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





SOCIAL

M. Boulin annonce pour l'automne des « mesures structurelles » contre le chômage

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation ; M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, et Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat chargée de l'emploi féminin, ont présenté, le mardi 30 mai, à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, le projet de loi relatif à l'emploi des jeunes, que les députés doivent examiner le 6 juin.

M. Boulin a défendu le principe des stages pratiques en entreprise. Ce système mérite d'être maintenu, même si l'on a constaté que certaines entreprises se soustrayaient à l'obligation de dispenser deux cents heures de formation à ces stagiaires.

M. Boulin a indiqué que des mesures structurelles seront prises à l'automne prochain, pour tenter de résoudre les problèmes de l'emploi. C'est dans l'optique d'une incitation à l'embauche que seront examinées, en particulier, la question de la durée maximale hebdomadaire de travail et celle du travail à temps partiel.

M. Jean-Paul Fuchs (U.D.F.), rapporteur du projet de loi, a jugé positif le développement des centrales emploi-formation et la réconduction, sous une forme malheureusement atténuée, des dispositions en faveur de l'apprentissage. Il a demandé au ministre si l'exonération des charges sociales ne pouvait pas être étendue à l'embauche de veuves et de femmes seules.

M. André Delehedde (P.S.) a dénoncé le caractère aléatoire des stages pratiques et critiqué la réduction de la rémunération des stagiaires. M. Jean-Claude Pasty (R.P.R.) a rappelé que le groupe R.P.R. avait déposé une proposition de loi sur l'insertion professionnelle des jeunes. M. Jean Bonhomme (R.P.R.), a questionné le ministre sur la possibilité d'un système plus dissuasif pour les femmes mariées, afin d'accorder une priorité à l'emploi des jeunes. M. Antoine Gissinger (R.P.R.) a *critiqué les insuffisances du texte* en ce qui concerne les jeunes de moins de dix-huit ans non titulaires d'un diplôme.

Dans ses réponses, M. Boulin a notamment justifié la diminution de la rémunération des stagiaires par le fait qu'ils n'exercent pas une fonction dans l'entreprise. Il a souligné que la réduction de la durée des stages pratiques *permettrait de mieux contrôler la qualité.* Au sujet du stage de formation, Mme Pasquier a signalé que les femmes *chefs de famille* qui les suivraient bénéficieraient d'une rémunération égale à 110 % du SMIC (et non à 75 %, taux appliqué aux jeunes).

CONJONCTURE

Hausse des prix du lait et du sucre

(Suite de la première page.)

Les organisations professionnelles savent, au demeurant, qu'elles devront modérer leurs ambitions si elles veulent éviter de voir l'Etat revenir à des mesures contraignantes. Ainsi l'Association nationale des industries agricoles et alimentaires estime-t-elle que le « prix de la liberté » ne dépassera pas chez elle 2 %, en plus bien sûr des hausses dues au renchérissement des matières premières.

L'évolution disparate des marchés entraine évidemment des conséquences différentes selon les produits.

● *Lait et produits laitiers.* — Le nouveau prix du lait de consommation augmente de 9 centimes, répartis entre le producteur (6,05), le transformateur (1,43), le détaillant (1) et l'Etat (T.V.A. : + 0,52), soit une hausse de 4,6 %. Avec les augmentations de février (4 centimes) et d'avril (5 centimes), le lait aura ainsi monté de 9,5 % depuis le 1er janvier. Le litre de lait pasteurisé de *consommation* coûte aujourd'hui en moyenne et selon les zones entre 1,96 et 2,05 francs.

Pour les produits dérivés, les professionnels s'attendent que les prix des produits frais soient libérés au 1er juillet. La hausse immédiate serait alors d'environ 3 % à moduler selon la quantité de matière première entrant dans les fabrications.

● *Sucre.* — Du fait de la pression des cours mondiaux, le cours européen du sucre est proche du prix d'intervention. C'est pourquoi les fabricants répercuteront au début de la campagne, le 1er juillet, une hausse de 5,65 à 5,75 %, selon le nouveau montant de référence. La mollesse des devrait être connu à la fin de ce mois. Dans l'attente de cette hausse, le marché du sucre sera très actif en juin.

● *Farines et pain.* — Le prix de marché du blé tendre s'aligne à 10 % au-dessus du nouveau prix de référence. La molesse des affaires ne permet pas de déceler une tendance. Curieusement le prix du pain et des farines risque de dépendre du niveau de la récolte mondiale de maïs ; selon qu'elle sera ou non abondante, la demande sera plus ou moins forte en blé pour nourrir les animaux et pèsera sur les disponibilités en blé de qualité panifiable.

● *Fruits et légumes.* — Les prix fixés à Bruxelles n'auront d'effet que dans la mesure où le volume de production nécessitera des retraits. Or, on prévoit une récolte moyenne ou petite en pêches (430 000 à 450 000 tonnes), en abricots (65 000 à 70 000 tonnes) et on n'envisage pas non plus de difficultés de commercialisation pour les fraises et les cerises, dont les cours seront plutôt élevés. Pour les tomates, au retard de végétation correspond un retard de consommation. Les cours, toutefois, auront tendance à baisser si la chaleur persiste. Mais, artichauts et pommes de terre primeurs, en trop grande quantité, auront du mal à se vendre.

● *Bœuf.* — La modification des prix agricoles reste, là aussi, sans incidence sur le marché, qui connaît des hausses non négligeables depuis un mois, surtout pour les viandes traditionnelles (vache « de réforme » et bœuf), moins pour les jeunes bovins, dont les cours connaissent une progres*sions plus régulière tout au long* de l'année. Toutefois, les mesures décidées à Bruxelles ont un impact sur le coût des viandes importées (16 % de la consommation en 1977 et peut-être plus en 1978).

● *Porc.* — La réduction importante des montants compensatoires monétaires conduit les prix *du marché français à se rappro*cher de ceux des pays à monnaie forte. Théoriquement, à cette diminution des obstacles tarifaires devrait correspondre une plus grande compétitivité des producteurs français, donc une hausse. Il n'en est rien. Les cours du marché européen tendent à baisser et entraînent dans leur mouvement les prix français. Donc la *côtelette devrait coûter moins* cher. Il n'en sera cependant rien, car, mystère de la distribution, les baisses ne sont pratiquement jamais répercutées au niveau du détail... Pour combler notre déficit en production de porc en 1977, nous avons dépensé 2 milliards de francs. Les professionnels pensent qu'il nous en coûtera, en 1978, 3 milliards.

● *Vins.* — Les prix de marché sont tous actuellement au-dessus du nouveau prix d'orientation qui n'entrera en vigueur, il est vrai, que le 16 décembre, et au-dessus également de la grille interprofessionnelle des prix. Avec des stocks de fin de campagne raisonnables (20 millions d'hectolitres au lieu de 30 millions l'an *passé) et une prévision de* récolte moyenne, les cours du « gros rouge » comme des vins de qualité *devraient se maintenir* sans difficultés. A moins que l'Italie...

● *Oléagineux.* — Nous ne produisons que 12 à 13 % des graines oléagineuses que nous consommons. *Les prix fixés à Bruxelles sont donc sans influence sur ceux* des huiles, qui varient selon les cours mondiaux.

JACQUES GRALL.

● *M. René Monory* vient de demander à MM. Pierre Ordonneau et Claude Villain, respectivement président de la commission de la concurrence et directeur général de la concurrence et des prix au ministère de l'économie, d'accélérer *« la recherche et la poursuite des ententes et des abus de position dominantes »*, annonce un communiqué du ministère de l'économie et des finances.

● *Les prix à la production de produits de chocolaterie vont devoir baisser*, précise un arrêté du ministre de l'économie publié au *Journal officiel* du 1er juin (le chocolat en poudre de 4 %, le cacao en poudre de 4,5 %, le chocolat au lait de 3 % et le chocolat de ménage de 4 %).

L'objectif poursuivi n'est pas le démantèlement du groupe

affirme la direction des usines vosgiennes de Boussac

De notre correspondant

Epinal. — La direction des *usines vosgiennes du groupe* Boussac a publié mercredi 31 mai en fin de journée un communiqué dans lequel elle indique que *« l'objectif poursuivi n'était en aucun cas le démantèlement du groupe, mais sa réorganisation générale, qui ne peut se faire qu'à travers des accords dans un cadre global qui dépasse largement l'administration actuelle ».*

Parallèlement a régné une grande activité syndicale. La C.G.T., syndicat majoritaire à plus de 70 %, a *défini* diverses formes d'action destinées *« à sauvegarder l'emploi et à s'opposer au démantèlement du groupe cotonnier ».*

Elle va aussi engager la « bataille du coton », autrement dit *des actions vont* être entreprises auprès des pouvoirs publics pour que les usines soient approvisionnées « normalement » en matières premières. En outre, il a été décidé d'organiser jour et nuit la surveillance des locaux afin d'empêcher le déménagement des machines et des stocks. Enfin, les militants cégétistes se sont engagés à refuser l'entrée *des usines aux syndics désignés* par le tribunal de commerce.

De leur côté, les fédérations des partis de gauche P.C.F., P.S., M.R.G., qui se sont rencontrées à Epinal à la demande des socialistes, n'ont pu se mettre d'accord sur les actions communes pour *« la défense de l'emploi dans les Vosges, et notamment chez Boussac ». Pour le P.C., compte tenu* du contentieux qui existe entre les différents partenaires de la gauche, engager de telles actions serait tromper les travailleurs. Le P.S. *« regrette »* cette position.

Au cours d'une réunion de presse à Paris, le ministre de l'industrie, M. Giraud, a évoqué *ce 1er juin l'affaire Boussac.* Il a fait quatre observations :

● Le tribunal de commerce doit procéder à l'examen de la situation financière du groupe. Depuis le 24 mai, quinze comptables examinent les comptes ;

● Ce même tribunal doit *« élucider »* les intentions de M. Marcel Boussac. Que veut dire le fondateur du groupe lorsqu'il se dit *« prêt à consentir de nouveaux sacrifices ? »*. Qu'entend-il par *« la nouvelle équipe dirigeante doit avoir la confiance des actionnaires ? »*.

● *Si les apports des actionnaires* se révèlent insuffisants, il faudra trouver des industriels qui reprennent, en entier ou par morceaux, l'empire Boussac. Pour le moment, ces industriels ne peuvent se manifester, puisqu'ils ne savent pas exactement ce que contient chacune des vingt et une sociétés du *groupe* Boussac ;

● Il est vraisemblable qu'il y aura des réductions d'effectifs et l'Etat devra effectivement prendre ses responsabilités pour éviter *que le département des* Vosges ne connaisse une trop brusque aggravation du chômage. Mais des créations d'emplois dans les Vosges ne peuvent se faire qu'en relation avec le règlement de l'affaire Boussac.

Les difficultés du groupe textile ont amené M. André Giraud à s'interroger sur le droit des sociétés qui *« n'est pas satisfaisant, dans l'état actuel des choses, vis-à-vis des entreprises en difficulté ».* Un projet de loi sur les entreprises en difficulté devrait être discuté à l'automne. *Il tirera* les enseignements des affaires passées ou en cours.

YVAN COLIN.

A Strasbourg

La police fait évacuer un chantier de la S.N.C.F. occupé par des travailleurs immigrés

De notre correspondant

Strasbourg. — Les forces de l'ordre ont évacué, le mercredi après-midi 31 mai, sans incident, le chantier de lavage des wagons de la S.N.C.F., en gare de Strasbourg, *occupé depuis trois semaines* par une partie des ouvriers de l'entreprise Reinier. L'opération est intervenue à la suite d'un jugement en référé à la demande de la S.N.C.F. Mais celle-ci déclarait en même temps refuser de *s'ingérer dans le conflit de l'entreprise* Reinier qui se trouve sous contrat avec elle pour le nettoyage de ses wagons de voyageurs. Cette société, qui avait également introduit une procédure de référé pour faire respecter la « liberté » du travail, était déboutée par le tribunal, mais le jugement favorable à la S.N.C.F. aboutissait au résultat qu'elle souhaitait.

Le mouvement continue

Les grévistes ont fait savoir qu'ils continueraient leur mouvement commencé le 5 mai dernier. Le conflit touche surtout les ouvriers du chantier de lavage des wagons de la gare de Strasbourg qui emploie quatre-vingt-quatorze personnes, mais il a également des répercussions parmi les travailleurs du dépôt de Hausbergen et de la gare de *Mulhouse, soit* au total les deux cents ouvriers que la société Reinier, dont la direction principale se trouve à Marseille, emploie en Alsace.

Les ouvriers sont en majorité des travailleurs immigrés et *gagnent, assurent-ils, 2 000 francs* pour 210 heures de travail par mois, effectuées dans des conditions assez pénibles. La grève a pour objet une augmentation horaire des salaires de 1 franc, le paiement supplémentaire à 50 % et 100 % des heures de travail effectuées le samedi et le *dimanche, l'introduction de la* prime d'ancienneté et une amélioration des conditions de travail.

Les grévistes, soutenus par la C.G.T., ont refusé une proposition d'augmentation des salaires de 2 francs par jour, soit 48 francs par mois. Toutefois, la moitié de l'effectif strasbourgeois doit reprendre le travail : un vote organisé par la direction et contesté *par les grévistes a été favorable à* la reprise.

● ERRATUM. — La fédération C.F.T.C. s'inquiète, elle aussi, de la remise en cause éventuelle du principe du monopole d'E.D.F. : c'est par erreur que cette centrale syndicale n'a pas été mentionnée dans l'article du *Monde* daté du 30 mai, relatif au projet de loi sur les économies d'énergie.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

U.I.F.

Réunis en assemblée générale ordinaire le 29 *mai* 1978, sous la présidence de M. Michel Caldaguès, les actionnaires ont approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Après dotation de 6 554 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net de l'exercice ressort à 55 297 000 F, contre 48 834 000 F, en progression de 13,2 %.

L'assemblée a décidé de distribuer un dividende de 11 F par action, *dont 2,38 F en exonération de l'impôt* sur le revenu, contre 10 F au titre de l'exercice précédent et d'affecter 1,14 F par action au report à nouveau.

La mise en paiement aura lieu le 10 juillet 1978 sur présentation des coupons 33 A et 33 B.

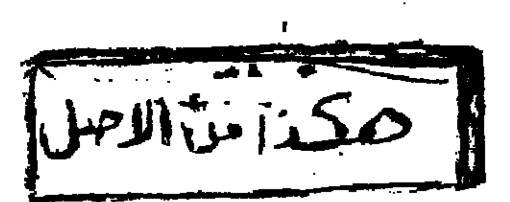
Au cours de son allocution, le président a indiqué que le dividende devrait connaître au titre de 1978 une progression d'un ordre de grandeur comparable à celle enregistrée pour l'exercice écoulé.

COMPAGNIE LYONNAISE IMMOBILIÈRE

L'assemblée générale ordinaire [...] tenue à Lyon le 25 mai, [...] la présidence de M. Christian De[...]ligny. Elle a approuvé les com[...] de l'exercice 1977, qui se soldent [...] un bénéfice de 29 133 000 F — [...] 500 264 F de plus-values nett[...] long terme — contre 28 663 0[...] l'an dernier.

Ces résultats ont permis à l'[...]semblée de décider la mise en [...]tribution d'un dividende de 9 F [...] dont 2,16 F *exonérés de l'impôt* [...] contre 8,25 F — dont 2,07 exon[...] de l'impôt — en 1976. Ce divide[...] sera mis en paiement à partir [...] *1er juillet 1978* contre remise [...] coupons nº 36 A et 36 B.

Au cours du conseil d'admi[...]tration, qui s'est réuni à l'issue [...] l'assemblée, *M. Christian Decelli[...]* atteint par la limite d'âge sta[...]taire, a résigné ses fonctions [...] président. Le conseil a désigné, p[...] lui succéder, M. Henry Sauty [...] Chalon, directeur central à la di[...]tion générale du Crédit lyonnai[...]



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
31 MAI

Marché un peu plus hésitant

Les valeurs françaises ont été nettement plus discutées ce mercredi à la Bourse de Paris, où, à l'issue d'une séance encore assez active, hausses et baisses s'étant à peu près équilibrées, l'indicateur instantané est resté proche de son niveau de la veille (—0,2 %).

En dehors des pétroles et, surtout, de la métallurgie, particulièrement ferme, tous les compartiments ont été irréguliers, le nombre de progrès ayant été sensiblement équivalent à celui des reculs.

Les cotations de Talcs de Luzenac, Hachette et Compagnie du Nord ont été retardées devant l'afflux inattendu de la demande, tandis que celle d'Imétal était également remise de quelques minutes, mais pour la raison inverse.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Métallurgique de Normandie, Vallourec et Midi (plus 6 à 7 %), tandis que U.T.A. et Locafrance subissaient les plus nets reculs (moins 4 à 5 %).

Après plus de 7 % de hausse en quatre séances, il est probable qu'une petite vague de ventes bénéficiaires soit à l'origine de la tendance plus hésitante observée ce mercredi. Pour beaucoup de professionnels, « le marché aurait même dû baisser un peu plus, avant de repartir de plus belle ». Car, autour de la corbeille, et à l'instar de M. Flornoy, syndic des agents de change, l'optimisme demeure la règle, à quelques heures de la présentation publique du catalogue de mesures favorables aux valeurs mobilières. Même la clientèle particulière, dont une partie paraît être revenue au Palais Brongniart, semble avoir décidé de jouer la confiance au gouvernement. L'avenir dira si elle a eu raison.

Sur le marché de l'or, le volume des transactions s'est un peu accru, passant de 4,84 millions de francs à 6,53 millions. Le lingot a poursuivi son mouvement de hausse, gagnant encore 360 francs à 27 610 francs, tandis que le napoléon s'est adjugé 2 francs à 255 francs.

LONDRES

Le marché ouvre sur une note indécise après son redressement de la veille à la suite des prévisions de l'Institut britannique de la recherche économique et sociale.

Les Fonds d'État sont soutenus, à l'exception des « courts termes ».

Aux pétroles, B.P. est inchangé dans l'attente de ses résultats, tandis que Shell est en progression.

Les mines d'or perdent du terrain.

Or (ouverture) (dollars) 183 25 contre 184 50

VALEURS	CLOTURE 31/5	COURS 1/6
Beecham	583 ...	589 ...
British Petroleum	876 ..	876 ...
Courtaulds	125	126 ...
De Beers	351	358 ..
Imperial Chemical	392	394 ...
Rio Tinto Zinc Corp	224	228 ...
Shell	580	583 ...
Vickers	174	174 .
War Loan 3 1/2 %	30 7/8	30 7/8
*West Driefontein	21 3/8	27 1/2
*Western Holdings	21 3/8	22 5/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C. G. E. — Comme elle l'avait laissé entendre dès le 5 mai dernier, la compagnie va procéder à une augmentation de capital assez massive puisqu'elle porte sur 300 millions de francs d'argent frais, à savoir 1 008 863 actions nouvelles de 100 F émises à 300 F, à raison d'une nouvelle pour cinq anciennes, jouissance 1er janvier 1978. La souscription, ouverte du 12 juin au 12 juillet inclus, sera suivie avec attention par le marché, car elle sera la première depuis les élections et constituera une sorte de test sur l'accueil réservé aux nouvelles émissions dans le nouveau climat plus favorable aux actions qui semble s'instaurer.

EURAFRANCE. — Bénéfice net consolidé de 152 millions de francs, hors éléments à long terme, contre 119 millions de francs en 1976 (69,50 F par action contre 54,30 F) et 144 millions de francs contre 122 millions de francs (65,90 F contre 56 F) éléments à long terme inclus.

MICHELIN. — Par action, le bénéfice après impôts et avant amortissements et provision ressort à 100,84 F contre 57,88 F en 1976 et le bénéfice net à 30,39 F contre 26,50 F.

NEW-YORK

Reprise

En dépit des « mauvaises nouvelles » qui tombent tous les jours, Wall Street s'est inscrit en reprise mercredi 31 mai, l'indice Dow Jones gagnant 0,41 points à 840,61, et les échanges passant de 21 millions de titres à 29 millions.

De l'avis des observateurs, le marché avait pressenti et anticipé l'ampleur de la hausse des prix en avril, la plus forte depuis quatorze mois (10,8 % en taux annuel). Il sait déjà qu'en mai, cette hausse sera encore forte, que les prix agricoles « dérapent » dangereusement, mais qu'importe ! Les commandes des entreprises n'ont augmenté que de 1,8 % en avril, contre 2,7 % en mars et 4,1 % en février, mais un tel ralentissement était lui aussi anticipé.

VALEURS	COURS 30/5	COURS 31/5
Alcoa	44 ...	43 3/4
A.T.T.	61 ...	60 3/4
Boeing	48 1/2	49 ...
Chase Manhattan Bank	31 1/4	31 1/8
Du Pont de Nemours	115 1/4	115 1/2
Eastman Kodak	55 ...	55 5/8
Exxon	47 ...	46 3/4
Ford	48 7/8	49 1/8
General Electric	52 ...	53 ...
General Foods	32 ...	31 3/4
General Motors	60 5/8	61 ...
Goodyear	17 1/8	17 1/4
I. B. M.	261 1/8	258 1/4
I.T.T.	31 1/8	31 1/8
Kennecott	25 7/8	25 3/8
Mobil Oil	64 1/8	64 1/2
Pfizer	32 1/2	32 5/8
Schlumberger	75 1/8	75 ...
Texaco	24 5/8	24 5/8
U. A. L. Inc.	27 3/4	27 3/4
Union Carbide	39 7/8	39 7/8
U. S. Steel	29 1/8	29 1/4
Westinghouse	21 1/2	21 7/8
Xerox	52 ...	52 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31/5	1/6
1 dollar (en yens)	223 50	222 50

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	30 mai	31 mai
Valeurs françaises	140,6	141,5
Valeurs étrangères	101	100,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	77,8	77,7

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 31 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 20	1 997	GAN (Sté) Centr.	630	638 ..	Laffitte-Bail	142	145 ..	Immobanque	88	88 10
5 %	51	1 644	Protectrice A.I.R.	232	230 .	Locabail Immob.	237 ..	240 ..	Cie Lyon. Imm.	95 10	95 .
3 % 1920-1960	d149 50	1 644	S.P.E.G.	d148 50	d148 50	Loca-Expansion	187 ..	187 ..	UFIMEG	85 ..	85

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
730 ..	4,5 % 1973	729 ..	C735 90	736 ..	736 .
2370 ..	C.N.E. 3 %	2400	C2405 ..	2405	2395 .

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 624	4 607	4 640
Allemagne (100 DM)	219 ...	219 250	218
Belgique (100 F)	14 009	14 021	13 970
Pays-Bas (100 fl.)	204 610	204 800	204 500
Danemark (100 krd)	81 340	81 510	81
Suède (100 krs)	99 130	99 360	100 250
Norvège (100 k.)	84 860	84 970	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 403	8 402	8 500
Italie (1 000 lires)	5 323	5 318	5 450
Suisse (100 fr.)	239 800	242 800	238 500
Autriche (100 sch.)	30 478	30 550	30 650
Espagne (100 pes.)	5 737	5 732	5 750
Portugal (100 esc.)	10 105	10 105	10 500
Canada ($ can. 1)	4 131	4 108	4 165
Japon (100 yens)	2 070	2 073	2 010

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/5
Or fin (kilo en barre)	27200	27580
Or fin (en lingot)	27250	27610
Pièce française (20 fr.)	253	255 ..
Pièce française (10 fr.)	210 10	210 10
Pièce suisse (20 fr.)	233	234 50
Union latine (20 fr.)	228 50	228
Souverain	252 60	254 20
Pièce de 20 dollars	1202	1206
Pièce de 10 dollars	585	586
Pièce de 5 dollars	412 50	...
Pièce de 50 pesos	1104	1124
Pièce de 10 florins	243 70	245 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 1er juin 1978 a été tiré à 564 259 exemplaires.

LES MOUVEMENTS SOCIAUX

La grève des électriciens C.G.T. et C.F.D.T. a entraîné des délestages d'environ 30 %

La grève de quatre heures lancée par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'E.G.F., ce jeudi 1er juin, a entraîné des délestages à partir de 10 heures. Des coupures représentant environ 30 % de la puissance normale ont été pratiquées surtout dans la région de Lille et, plus modérément, à Paris, Nantes et Nancy. La situation devait redevenir normale à la fin de la matinée.

La participation du personnel à la grève, selon la direction, a été de 67 % à Paris, Lyon et Marseille, 65 % à Clermont-Ferrand, 62 % à Tours, 57 % à Montpellier, 47 % à Limoges, 44 % à Nancy et 39 % à Lille et Nantes.

Les syndicats, on le sait, protestent contre le projet de loi Giraud *qui, selon eux, porterait* atteinte à la nationalisation de l'E.G.F. et multiplierait les risques inhérents aux petites centrales nucléaires.

Force ouvrière, qui ne participe pas au mouvement, réclame l'abrogation de certaines dispositions du texte.

M. Marcel Boiteux, directeur *général de l'E.D.F.*, dans une « note d'information » au personnel, a estimé qu'une grève avec coupure de courant « *serait particulièrement mal venue, car elle apparaîtrait comme une manifestation inadmissible d'intimidation du Parlement et pourrait aboutir à un résultat inverse à celui que recherchent les syndicats* ». Il ajoutait qu' « *à une époque où notre établissement est trop souvent taxé d'impérialisme, paraître revendiquer aussi le monopole de la fourniture de la chaleur n'est pas particulièrement indiqué* ».

Les électriciens C.G.T. estiment que M. Boiteux a voulu « *influencer les cadres de l'établissement qui, dans leur immense majorité, condamnent le projet dans sa forme actuelle.* »

LES GRÈVES TOURNANTES DES CONDUCTEURS D'AUTOBUS SE POURSUIVRONT DU 6 AU 9 JUIN

Les dépôts des Lilas et de Pavillons-sous-Bois ont été touchés, ce jeudi 1er juin, par les grèves tournantes à la R.A.T.P. Aux Lilas, 143 autobus sur 187, soit 76,4 %, ont été mis en service et, à Pavillons-sous-Bois, 55 sur 142, soit 38,7 %.

Ces grèves tournantes des conducteurs d'autobus, entreprises le 30 mai pour obtenir l'amélioration des conditions de travail, devaient se terminer ce 1er juin.

Mais les syndicats C.G.T. et autonomes de la R.A.T.P. annoncent *qu'elles se poursuivront la semaine* prochaine, et ce mouvement touchera les dépôts de Thiais, de Créteil et d'Ivry le 6 juin ; de Flandre et de Gonesse, le 7 juin ; de Montrouge et de Lebrun, le 8 juin, et de Launy et de La Croix-Nivert le 9 juin.

La C.F.D.T., tout en émettant des réserves sur ce type d'action, participera à ce mouvement, et F.O. maintient son mot d'ordre d'une heure de grève à chaque prise de service. Les syndicats seront reçus, un à un, d'ici au 7 juin par la *direction générale de la R.A.T.P.*, qui réunira ensuite l'ensemble des organisations, le 20 juin, pour leur faire part de ses propositions.

Au Tchad

UN AVION FRANÇAIS JAGUAR AURAIT ÉTÉ ABATTU PAR LES TIRS DE REBELLES DU FROLINAT

Des affrontements sévères opposent, depuis deux jours, l'armée nationale tchadienne et des dissidents du *Frolinat au nord-est* d'Ati (province du Batha) au Tchad. Plusieurs centaines de rebelles bien armés sont engagés dans une opération qui semble viser, une nouvelle fois, la garnison d'Ati, attaquée les 18 et 19 mai derniers.

Au cours des combats, un biréacteur Jaguar de l'armée de l'air française, qui était intervenu en appui aérien, aurait été touché, mercredi matin 31 mai, par des tirs des rebelles du Frolinat. L'avion s'est écrasé à proximité de Djedda, 45 kilomètres au nord-est de la garnison d'Ati qui commande la route d'Abéché (dans l'Ouaddaï) à N'Djamena, la capitale. Le pilote est sain et sauf. On n'indique pas de source militaire à Paris par quels moyens (mitrailleuses, artillerie anti-aérienne ou missiles sol-air portatifs) le Jaguar a été touché.

C'est la première fois depuis l'apparition dans le ciel tchadien de Jaguar français, à la fin du mois d'avril, que l'un de ces appareils semble *avoir été touché* en mission de soutien à l'armée régulière. Le 19 avril, deux militaires français ont trouvé la mort dans des combats autour du poste de Salal, qui commande la route de Moussoro, à 450 kilomètres au *nord-est de* N'Djamena. Lors des opérations contre la garnison d'Ati, trois autres militaires français ont été tués.

LA BAISSE DU DOLLAR S'ACCÉLÈRE

Amorcée les jours précédents sur la perspective d'un très important déficit commercial des États-Unis en 1978, la baisse du dollar s'est accélérée jeudi 1er juin à l'annonce d'une forte hausse des prix intérieurs américains en avril (0,9 %, soit 10,8 % en taux annuel). A Francfort, le dollar est revenu de 2,10 DM à 2,08 DM, à Zurich de 1,91 F.S. à 1,88 F.S. et à Tokyo de 222,50 yens à 220,50 yens. A Paris, la monnaie américaine s'est établie à 4,59 F contre 4,60 F, baissant moins vite qu'ailleurs, de sorte que le franc français s'est légèrement affaibli par rapport au deutschemark, qui a valu plus de 2,20 F contre 2,19 F précédemment. *A noter également l'envolée* du franc suisse, très ferme partout, et notamment à Paris, où il s'est inscrit à 2,44 F contre 2,41 F.

M. JACQUES MAYOUX VA ANIMER UN GROUPE DE RÉFLEXION SUR LA DÉCENTRALISATION FINANCIÈRE

Un haut fonctionnaire, M. Jacques Mayoux, ex-directeur général du Crédit agricole, va animer un groupe de réflexion sur la décentralisation du système bancaire et des décisions financières, a indiqué jeudi matin *M. Monory, ministre de l'économie*, au micro de Radio-Monte-Carlo. « *Je crois que dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire, la décentralisation de la décision financière est capitale dans une économie moderne* », a déclaré M. Monory.

Interrogé sur le sort de certaines entreprises, notamment Boussac et Terrin, le ministre de l'économie a répondu : « *Si j'espère aller vers une économie moderne, cela ne veut pas dire que nous allons nous désintéresser des secteurs en difficulté. Nous savons parfaitement que, pendant un an, si nous nous désengageons à l'égard de l'économie saine, nous serons obligés d'accompagner par des crédits, des subventions parfois, certaines conversions douloureuses, dont celles que vous avez citées. Du jour au lendemain, l'État ne disparaît pas pour la solution de ces problèmes et nous sommes en train de réfléchir, avec nos collègues du gouvernement, aux solutions à apporter. Ce que je peux vous dire, ce qui nous préoccupe au plus haut point, c'est que derrière ces affaires en difficulté, il y a l'aspect humain des choses et celui-ci reste toujours présent à notre esprit.* »

LES VÊTEMENTS CONSIDÉRÉS COMME CANCÉRIGÈNES VONT FAIRE L'OBJET D'UNE INTERDICTION.

Le danger présenté par les pyjamas traités au TRIS (considéré comme cancérigène et mutagène) pour les ignifuger a paru suffisamment sérieux aux pouvoirs publics pour qu'ils décident l'application immédiate de la loi du 10 janvier 1978 (loi Scrivener). Celle-ci permet, en cas de danger pour les consommateurs, de prendre des mesures conservatoires. Un arrêté interministériel sera signé prochainement dans ce but. Aux termes de celui-ci, la fabrication, la mise sur le marché, l'importation de tous les vêtements ou articles traités avec le TRIS seront suspendus pendant un an. Cet arrêté doit être signé par les ministres de l'économie, du budget, de la santé, *de l'industrie et de l'agriculture*.

Le TRIS a été utilisé en France pour ignifuger des plastiques durs.

L'application de ces mesures ne sera pas très simple : l'identification des vêtements ou textiles traités au TRIS n'est pas aisée.

Arrêté au Brésil

GUSTAV FRANZ WAGNER NIE AVOIR PRIS PART A L'EXTERMINATION DES JUIFS A TREBLINKA ET A SOBIDOR

L'ancien commandant en second des camps d'extermination de Treblinka et de Sobidor, en Pologne, Gustav Franz Wagner, a été arrêté mardi 30 mai à Atibia, station thermale brésilienne située à une soixantaine de kilomètres de Sao-Paulo (*le Monde* du 1er juin). Il avait été reconnu sur une photo de journal par M. Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation des victimes juives du nazisme, qui s'est consacré, depuis la fin des *hostilités* à la recherche des anciens criminels de guerre nazis.

Gustav Franz Wagner a également été identifié par le consul général de R.F.A. à Sao-Paulo, M. von Kunow, et par un rescapé du camp de Sobidor. Le gouvernement brésilien a ordonné son maintien en détention. Wagner, qui s'est présenté de lui-même à la police après avoir été identifié, a reconnu qu'il avait appartenu au personnel militaire de Sobidor, mais a nié y avoir exercé les responsabilités très importantes qu'on lui attribue. « *J'étais chargé de construire des bâtiments dans le camp* », a-t-il déclaré.

A Jérusalem, le ministère de la justice a assuré, mercredi, que l'ancien nazi était bien responsable de la mort d'un million de victimes juives dans ces deux camps d'extermination. Aucune demande d'extradition n'était encore parvenue aux autorités brésilienne ce jeudi en fin de matinée.

[De nationalité autrichienne, Gustav Franz Wagner est né à Vienne le 18 juillet 1911. Aux camps de Treblinka, où il aurait été affecté dès son ouverture, en 1941, puis de Sobidor, il a été l'adjoint — particulièrement actif, selon le témoignage de différents rescapés — du commandant Franz Strangl, également Autrichien, mort d'une crise cardiaque en 1970, dans la prison ouest-allemande où il était détenu. Wagner aurait notamment été chargé par Eichmann, à Sobidor, d'organiser l'extermination massive des juifs dans les chambres à gaz. Après la guerre, il parvint à gagner le Brésil, où il s'installa, en 1950, avec un passeport syrien et grâce à un visa établi à Beyrouth. Il avait été condamné à mort par contumace à Nuremberg en 1946.]

Les Neuf vont coordonner leurs moyens de lutte contre les marées noires

En dépit de quelques résultats, le conseil réuni mardi 30 mai à Bruxelles par les ministres des Neuf chargés de l'environnement a été décevant. Sur le point de l'ordre du jour considéré comme politiquement le plus important — une directive sur la protection des oiseaux, — le conseil, en dépit de très longues discussions, s'est séparé sans être parvenu à un accord.

Comme nous l'indique notre correspondant à Bruxelles, Philippe Lemaître, les divergences portaient, apparemment, sur deux détails : la liste des espèces qui pourront être chassées et celle des espèces qui pourront être commercialisées. La France veut ajouter à la première liste le bruant, l'alouette et l'ortolan ; ses partenaires s'y refusent. En revanche, ils sont prêts à autoriser leurs chasseurs — il est vrai beaucoup moins nombreux et plus disciplinés que les Français — à vendre leur gibier. C'est ce que ne veut pas la France. « *La chasse est un sport et ne doit pas voir un but lucratif* », a dit M. d'Ornano, ministre français de l'environnement et du cadre de vie.

Les ministres ont néanmoins adopté deux directives techniques. L'une détermine les normes de propreté auxquelles doit satisfaire une rivière pour pouvoir être déclarée piscicole. La seconde fixe la teneur maximum du plomb dans l'essence à 0,40 gramme par litre (alors qu'elle était généralement de 0,50 gramme, sauf en Allemagne, où depuis trois ans elle est à 0,15 gramme par litre).

Les Neuf ont voté une résolution concernant l'utilisation du fréon en aérosol, déjà interdit aux États-Unis et que trois pays européens (Belgique, Pays-Bas, Danemark) se proposent à leur tour de réglementer plus sévèrement.

Les ministres se sont mis d'accord sur une série de mesures anti-marées noires : on va mettre en ordinateur les moyens en hommes, matériel et produits dispersants ou dissolvants dont disposent les Neuf. On pourra donc les mobiliser en cas d'accident. On rassemblera, d'autre part, des indications sur les plates-formes de forage et sur les pétroliers de manière à ne pas se laisser surprendre en cas d'accident.

Lors d'une précédente réunion des Neuf, en décembre 1977, M. d'Ornano avait fait accepter le principe de rencontres plus « politiques » qui pourraient être organisées tous les trois ou quatre mois. La première, prévue au début de l'année, n'a pas eu lieu. Malgré ce mauvais départ, le ministre français a relancé l'idée. Il a souhaité que l'on y étudie une série de propositions faites par la France.

Elles touchent la généralisation des études d'impact, l'emploi de technologies propres, la signature de contrats européens de branche (à l'exemple des contrats passés en France entre le ministère de l'environnement et certains secteurs industriels), l'extension de ces contrats aux conditions de travail, la gestion du capital forestier européen, la création d'une banque des données écologiques à l'échelle de l'Europe.